

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 43 (2001)

Artikel: L'insula 12 et les quartiers adjacents à Avenches
Autor: Morel, Jacques / Castella, Daniel / Frey-Kupper, Suzanne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-246019>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'*insula* 12 et les quartiers adjacents à Avenches

Approche architecturale et urbanistique

Jacques MOREL

p. 9

La céramique

Daniel CASTELLA

p. 67

Les monnaies

Suzanne FREY-KUPPER

p. 125

Le verre

Chantal MARTIN PRUVOT

p. 137

Résumé

Entre 1985 et 1986, divers projets liés à l'extension de la zone industrielle avenchoise, au lieu-dit *Aux Conches-Dessous*, ont engendré une série de fouilles de sauvetage dans les quartiers nord-est du site antique d'*Aventicum*, plus particulièrement à l'intérieur de l'*insula* 12. Enrichis par l'intégration des données de fouilles anciennes et plus récentes, les résultats de ces investigations morcelées permettent aujourd'hui de mieux cerner l'évolution de quartiers qui, bien qu'excentrés, ont été inclus dans les principaux programmes urbanistiques ayant jalonné l'histoire du site, du début du I^{er} s. au milieu du III^e s. ap. J.-C.

Ces recherches mettent également en relief les différentes techniques mises en oeuvre au cours de chacune des phases de développement, avec notamment les nombreux témoignages d'une architecture mixte abondamment utilisée dans le domaine privé jusqu'à la période flavienne, au moment où s'est généralisé l'emploi de la maçonnerie.

Cette synthèse aboutit également à l'établissement d'un plan d'ensemble pour chaque état de l'*insula* 12 que se sont partagée deux *domus* urbaines. Une proposition de restitution de la phase finale dévoile l'ampleur et le faste d'une résidence occidentale qui n'a rien à envier aux autres grandes demeures d'*Aventicum*.

L'étude du mobilier céramique dévoile les jalons chronologiques de l'évolution de ce quartier de la ville antique entre le début du I^{er} et la seconde moitié du III^e s. de notre ère. Les ensembles les plus riches et les plus intéressants

Zusammenfassung

Aufgrund diverser Projekte zur Erweiterung des Industriegebiets von Avenches im Gelände mit dem Flurnamen «Aux Conches-Dessous» wurden 1985 und 1986 eine Reihe von Notgrabungen durchgeführt, die die nordöstlichen Quartiere der antiken Stadt Aventicum betrafen, insbesondere das Areal von Insula 12. Zusammen mit den Daten aus alten und neueren Grabungen liegt nun ein Gesamtbild vor, das die Entwicklung der Quartiere besser verständlich macht, die, obwohl sie nicht im Zentrum lagen, vom Anfang des 1. bis in die Mitte des 3. Jhs. n. Chr. in die für die Geschichte der Stadt bedeutenden städtebaulichen Programme mit einbezogen waren.

Bei den Untersuchungen konnten auch die verschiedenen Bautechniken der einzelnen Bauphasen erfasst werden, wobei man auf zahlreiche Zeugnisse der Mischbauweise stiess, die bis in die flavische Zeit, als sich der Steinbau allgemein durchsetzte, zumeist bei Privathäusern Anwendung fand.

Diese Ergebnisse führten darüber hinaus zur Erstellung eines Gesamtplans, der sämtliche Bauphasen der Insula 12 mit einschliesst, deren gesamte Fläche von zwei Wohnhäusern (*domus*) ausgefüllt war. Für die letzte Phase wurde eine Privatresidenz rekonstruiert, die mit ihrer Pracht und Grösse den anderen herrschaftlichen Anwesen von Aventicum in nichts nachsteht.

Die neben der Grabungsdokumentation durchgeföhrte Bearbeitung der Keramik und der Münzen lieferte das

proviennent des *insulae* 12 et 18, ainsi que de la voirie séparant ces deux îlots. Le début de l'occupation se place à l'époque augustéenne, vraisemblablement durant la première décennie du I^{er} s. ap. J.-C., alors que l'état 2 peut être situé sous le règne de Claude. L'état 3, correspondant à l'adoption généralisée de la maçonnerie, démarre aux environs de 70 ap. J.-C. dans l'*insula* 18 et dix ou quinze ans plus tard environ dans l'*insula* 12. Les transformations postérieures à l'époque flavienne sont plus difficiles à dater en raison de la pauvreté des ensembles clos et des perturbations subies par les strates supérieures de la séquence. L'abandon du quartier semble intervenir dans le courant de la seconde moitié du III^e s.

Quelques-unes des 26 monnaies mises au jour donnent des *termini post quos* précisant ainsi les informations chronologiques fournies par la céramique. L'assortiment des pièces issues des diverses couches révèle des caractéristiques de la circulation monétaire que l'on observe également dans d'autres fouilles, à Avenches et ailleurs dans la région du Plateau suisse, p. ex. la persistance des monnaies du type PROVIDENTIA, frappées sous Tibère pour Auguste divinisé dans des contextes claudiens et flaviens. Une imitation coulée selon un prototype de Septime Sévère pour Julia témoigne de la carence des monnaies en *aes* au III^e s. ap. J.-C. Six monnaies trouvées au fond du bassin et dans le canal de vidange de la fontaine publique située au carrefour des *insulae* 12, 12a et 18 se sont accumulées au cours de la dernière occupation du quartier (150 – III^e s. ap. J.-C.) et pourraient être interprétées comme des dons votifs. Les trouvailles monétaires dans des fontaines publiques d'époque romaine sont un phénomène rare.

chronologische Gerüst für die genauere Bestimmung und Zuordnung der einzelnen Bauphasen der untersuchten Quartiere.

Die Untersuchung der Keramik ergibt chronologische Anhaltspunkte für dieses Quartier, die vom frühen 1. Jahrhundert bis in die zweite Hälfte des 3. Jahrhunderts reichen. Die interessantesten Ensembles stammen aus den Insulae 12 und 18 sowie aus dem zwischen diesen Quartieren liegenden Strassenbereich. Die Belegungsdauer beginnt in augusteischer Zeit, höchstwahrscheinlich im ersten Jahrzehnt des 1. Jahrhunderts n. Chr. Die zweite Phase ist mit der Regierungszeit des Claudius gleichzusetzen. Die dritte Phase, die mit der allgemeinen Steinbauphase zusammenfällt, beginnt um 70 n. Chr. in der Insula 18 und etwa 15 Jahre später in der Insula 12. Die nachfolgenden Umbauten sind schwierig zu datieren, weil die geschlossenen Fundensembles spärlich sind und verschiedene Störungen die Interpretation verunklären. Diese Quartiere scheinen im späteren 3. Jahrhundert aufgegeben worden zu sein.

Einige der 26 Fundmünzen geben termini post quos und stützen bzw. präzisieren die aufgrund der Keramikdatierungen erstellte Chronologie. Die Zusammensetzung der Münzen in den verschiedenen Schichten spiegelt bestimmte Eigenschaften des Münzumlaufs, der auch andernorts in Avenches und an verschiedenen Fundstellen im schweizerischen Mittelland zu beobachten sind. Dazu gehört das Fortdauern bis in claudische und flavische Zeit der Prägungen vom Typ PROVIDENTIA, die von Tiberius für den vergöttlichten Augustus ausgegeben worden sind. Eine gegossene Imitation nach einem Prototyp einer Münze des Septimius Severus für Julia zeugt vom Mangel an Aes-Prägungen im 3. Jahrhundert. Sechs Münzen, die sich während der spätesten Belegungszeit der Quartiere (150 – 3. Jahrhundert n. Chr.) am Grund eines Beckens und im Entleerungskanal des öffentlichen Brunnen an der Kreuzung der Insulae 12, 12a und 28 angesammelt hatten, könnten als – in öffentlichen Brunnen aus römischer Zeit allerdings selten anzutreffende – Münzotivgaben interpretiert werden.

L'*insula* 12 et les quartiers adjacents à Avenches. Approche architecturale et urbanistique

JACQUES MOREL

Sommaire

1. Introduction	p. 10
1.1. Historique des recherches	p. 12
1.2. L'étude et ses limites	p. 18
1.3. Topographie et stratigraphie	p. 19
1.4. Chronologie	p. 19
2. L' <i>insula</i> 12	p. 19
2.1. Etat 1: Les habitations augusto-tibériennes	p. 19
2.2. Etat 2: La <i>domus</i> Est à péristyle de l'époque claudienne	p. 25
2.3. Etat 3: Le programme architectural flavien Activités artisanales et réfections locales (état 3B)	p. 34
2.4. Etat 4: Les transformations de la seconde moitié du II ^e siècle	p. 38
2.5. Hors-état: Réaménagements tardifs	p. 47
3. Les quartiers adjacents	p. 47
3.1. L' <i>insula</i> 12a	p. 47
3.2. L' <i>insula</i> 18	p. 52
3.3. L' <i>insula</i> 6	p. 54
3.4. L'habitat nord	p. 56
4. Le développement de la voirie	p. 58
4.1. Etat 1: Les aménagements augusto-tibériens	p. 59
4.2. Etat 2: Extension du réseau de voirie à l'époque claudienne	p. 59
4.3. Etat 3: Le programme édilitaire flavien	p. 60
4.4. Etat 4: Les réfections du II ^e siècle	p. 61
5. Conclusions	p. 64

1. Introduction

Au cours des années 1985 et 1986, l'extension de la zone industrielle et l'équipement de nouvelles parcelles dans les quartiers nord-est d'Aventicum, au lieu-dit *Aux Conches-Dessous* (fig. 1), ont engendré toute une série de fouilles de sauvetage placées sous l'égide de la Fondation Pro Aventico et la section des Monuments Historiques et Archéologie de l'Etat de Vaud¹. Après un premier bilan dressé au terme de ces investigations², l'élaboration des

données est restée en souffrance pendant plusieurs années, principalement en raison de la succession d'importantes fouilles sur le territoire avenchois. Bénéficiant à la fois du développement de l'infrastructure liée à la gestion du site et d'un ralentissement dans la cadence des chantiers archéologiques d'envergure, ces travaux ont pu être repris et menés à bien pour la publication des résultats des fouilles 1985-1986 qui intègre, dans la mesure du possible, les données anciennes et celles obtenues récemment lors d'interventions ponctuelles dans ces secteurs³.

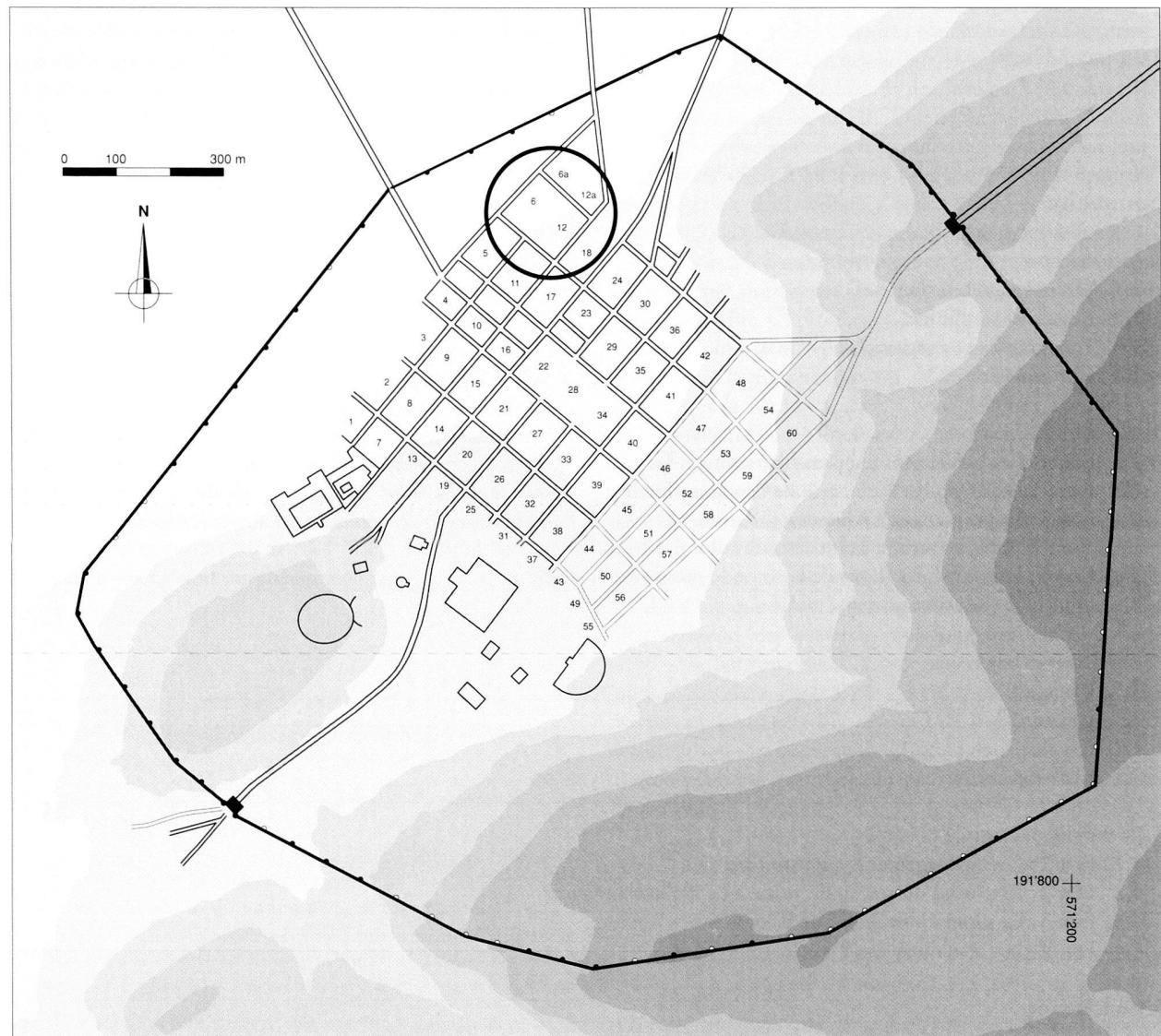


Fig. 1. Plan schématique des quartiers antiques d'Aventicum et situation des fouilles Aux Conches-Dessous en 1985-1986 (insulae 12, 12a, 18, 6 et habitat nord).

¹ Il convient de remercier ici l'archéologue cantonal, Denis Weidmann, qui confia au soussigné la direction des chantiers, ainsi que Hans Bögli, ancien conservateur du Musée romain d'Avenches qui suivit avec intérêt ces recherches et mit à disposition de la fouille une partie du personnel de la Fondation Pro Aventico. Cette dernière et le service archéologique cantonal ont également assumé financièrement l'engagement du personnel de fouille temporaire, ainsi que l'ensemble des tâches archéologiques.

² MOREL 1987.

³ L'établissement de cette synthèse et sa mise en forme ont bénéficié de la précieuse collaboration de Jean-Paul Dal Bianco, Christian Chevalley et Daniel Castella qui ont également participé aux opérations sur le terrain, aux côtés de : Laurent Auberson, Madeleine Aubert, Françoise Bonnet Borel, Anne-Joëlle Bosset, Christos Bratos, Cyrille Eyer, Verena Fischbacher, Pascal Friedemann, André Glauser, Vincent Légeret, Xavier Orsini, Gilles Perret-Gentil et Dominique Tuor-Clerc. L'équipe de fouille a également été efficacement secondée par les collaborations sporadiques du personnel des entreprises de construction Kurt Offner, à Morat, et René Comune, à Avenches.



Fig. 2. *Insula 12. Vue aérienne des fouilles de la domus Est en été 1986.*

Réalisées dans l'urgence en raison des impératifs dictés par les constructions nouvelles et dans des conditions climatiques parfois difficiles⁴, ces investigations disséminées ont porté sur près de 3'000 m², se limitant pour l'essentiel à la stricte emprise des aménagements en sous-sol des futurs bâtiments ainsi qu'au tracé des réseaux des différentes conduites souterraines. Plusieurs unités architecturales antiques bien distinctes ont été partiellement touchées de façon inégale, que ce soit par des fouilles en tranchée ou, plus rarement, de surface, comme cela a été le cas pour les habitations de l'*insula* 12 (fig. 2). Explorées sur une superficie suffisamment grande (env. 1'300 m²) pour tenter d'en esquisser le développement et l'organisation interne, celles-ci constituent l'élément central du présent article.

En ce qui concerne les autres unités architecturales périphériques, beaucoup plus ponctuellement touchées (habitat nord, *insulae* 6, 12a et 18), le caractère morcelé des interventions et la large part d'inconnues subsistante ne permettent pas d'en dégager une vision d'ensemble cohérente. Elles font par conséquent l'objet d'une présentation plus sommaire qui a avant tout pour but de mettre en exergue les principaux faits marquants de leur évolution (fig. 3).

⁴ Les recherches sur le terrain se sont déroulées presque sans discontinuité entre octobre 1985 et novembre 1986, dans des conditions parfois extrêmes en raison d'un hiver particulièrement rigoureux.

Dans le cas de l'*insula* 18, les données issues de ces investigations sont intégrées à l'étude consacrée à ce quartier dont la synthèse figure au sommaire de ce bulletin⁵. Certaines d'entre elles n'apparaissent ici qu'aux fins de comparaison des séquences stratigraphiques et chronologiques des différents ensembles architecturaux⁶.

Par ailleurs, la fosse de coulée d'une statue en bronze mise au jour au sein des habitations de l'*insula* 12 fait l'objet d'un article séparé⁷, étant donné le caractère exceptionnel de cette découverte.

Afin d'éviter une longue et fastidieuse énumération de l'ensemble des données de fouille, nous avons uniquement retenu les découvertes les plus significatives. Celles-ci servent à illustrer un propos qui tente de retracer dans les grandes lignes l'évolution urbaine au travers des unités architecturales les mieux documentées. L'accent est également mis sur les techniques de construction, notamment l'architecture mixte en terre, bois et pierre qui caractérise les deux premières phases d'occupation.

⁵ Cf. *infra* S. FREUDIGER, *L'insula 18 à Aventicum*, p. 163-195.

⁶ Les principaux résultats des investigations réalisées dans l'habitat nord, à proximité de l'enceinte, ont été pris en compte dans l'élaboration du rapport des fouilles menées dans ce secteur entre 1991 et 1995, cf. BLANC et al. 1995.

⁷ Cf. *infra* J. MOREL, C. CHEVALLÉY, La fabrication de grands bronzes à Aventicum: une fosse de coulée dans l'*insula* 12, p. 141-162.

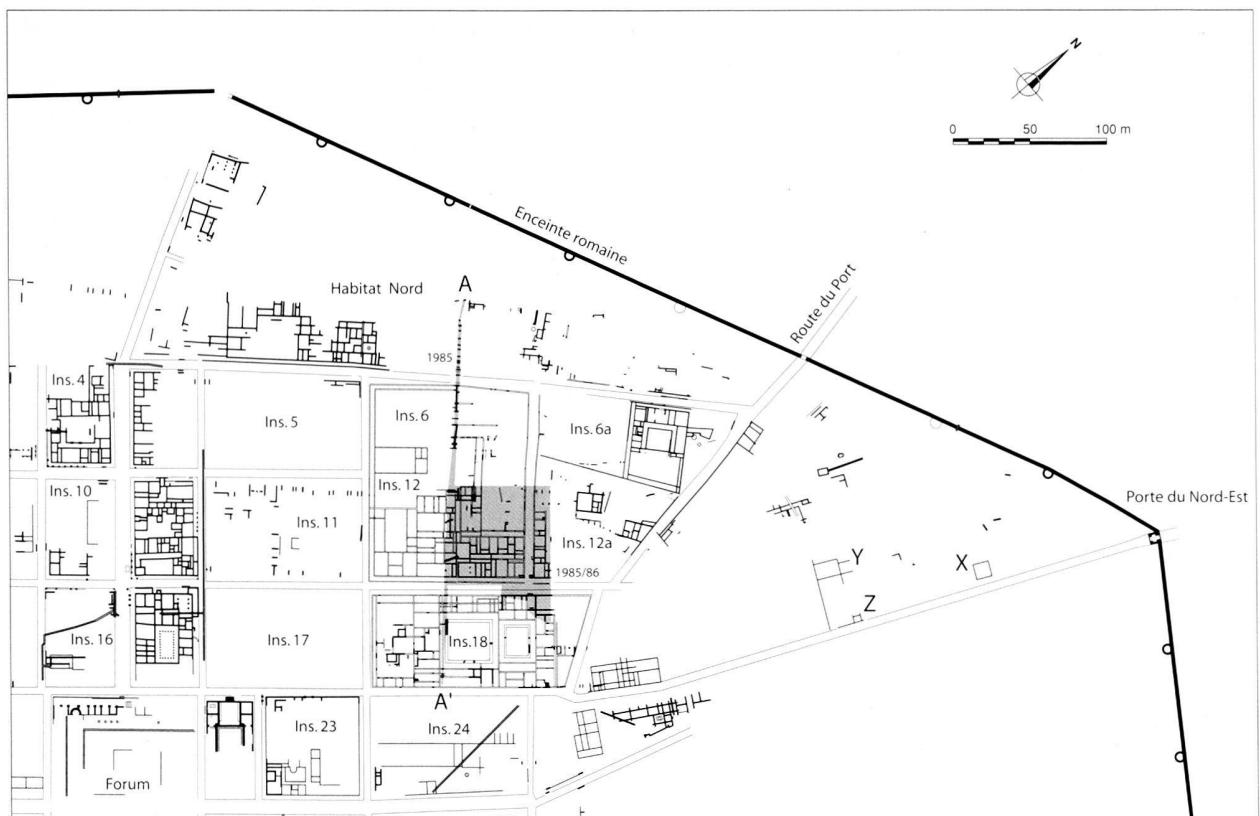


Fig. 3. Extrait du plan archéologique d'Aventicum, état 2002. En grisé, les zones explorées en 1985-1986. A-A': coupe transversale nord-sud (fig. 59). X: Mosaïque des Consuls. Y: Mosaïque de Bellérophon. Z: Mosaïque de l'Oie.

La confrontation des résultats entre les différentes unités concernées a fait apparaître certains hiatus chronologiques ; ceux-ci s'expliquent avant tout par une carence de mobilier datant qui émailler la stratigraphie de certains secteurs. Pour cette raison et par souci de clarté, la présentation qui suit traite séparément les unités spatiales et architecturales reconnues selon leur chronologie respective. La partie conclusive s'efforce de mettre en perspective l'évolution urbaine de cette région périphérique au travers de l'ensemble des données disséminées en notre possession.

Contributions, collaborations

A la synthèse des données du terrain, établie par le sous-signé, et à l'étude céramologique, réalisée par Daniel Castella⁸, viennent s'ajouter des contributions de Suzanne Frey-Kupper pour le mobilier numismatique⁹ et de Chantal Martin-Pruvot pour le verre¹⁰.

Il n'a pas été jugé opportun d'adoindre à cet article l'ensemble des études de mobilier et des éléments architecturaux. L'envergure d'un tel projet dépassait en effet largement le cadre et les visées de cette publication. Cette dernière intègre néanmoins les principales indications fournies

par les études achevées ou en cours sur l'ornementation architecturale de ces demeures. Ainsi, nous avons pu bénéficier des précieuses collaborations de Nathalie Vuichard Pigueron, chargée de l'étude du décor pictural de l'*insula* 12, Claudia Neukom, auteur d'un rapport sur les éléments de la colonnade de la *domus* claudienne à péristyle¹¹, et de Sophie Delbarre, à qui a été confié l'examen des fragments de mosaïques provenant de l'*insula* 12a.

1.1. Historique des recherches

Comme beaucoup d'autres secteurs de la ville antique, la région des *Conches-Dessous* a été un site de prédilection pour nos prédecesseurs, archéologues, érudits, amateurs d'antiquités et autres récupérateurs de matériaux (fig. 4 et 7). Les fouilles réalisées entre la fin du XVIII^e siècle¹² et le début des années 1980 ont produit une documentation souvent lacunaire et de valeur inégale. Situées pour une bonne partie d'entre elles hors emprise des fouilles récentes, les découvertes anciennes soulèvent de surcroît des problèmes de corrélation, de localisation et d'interprétation qui demeurent souvent sans réponse.

⁸ Cf. *infra* D. CASTELLA, La céramique, p. 67-123.

⁹ Cf. *infra* S. FREY-KUPPER, Les monnaies, p. 125-135.

¹⁰ Cf. *infra* C. MARTIN-PRUVOT, Le verre, p. 137-139.

¹¹ NEUKOM 1995.

¹² La plus ancienne découverte répertoriée dans cette région remonte en fait à 1689, époque à laquelle est mise au jour, dans l'*insula* 18, une mosaïque portant l'inscription « *Prosthasius fecit* ». Cf. *infra* FREUDIGER, p. 177.

1786: Des mosaïques et des fresques

A l'intérieur de l'*insula* 12, les découvertes les plus spectaculaires sont sans conteste celles de deux mosaïques mises au jour en 1786 par le comte de Northampton et E. Ritter¹³ dans la portion du quartier sise à l'ouest du secteur exploré ces dernières années (fig. 4, a-c). Il s'agit de la mosaïque dite «des Vents» (9 x 8 m)¹⁴ et de celle «à frise de palmettes» (6 x 5 m)¹⁵ qui seront réenfouies l'année même de leur découverte, puis réexhumées en 1864¹⁶ (fig. 5, A-B). Distants d'une quinzaine de mètres à peine, ces deux tapis polychromes¹⁷ devaient orner les salles d'apparat d'une vaste demeure occupant plus de la moitié occidentale du quartier. Dans son mémoire¹⁸, Ritter fait également mention, dessins à l'appui, de la mise au jour des ves-

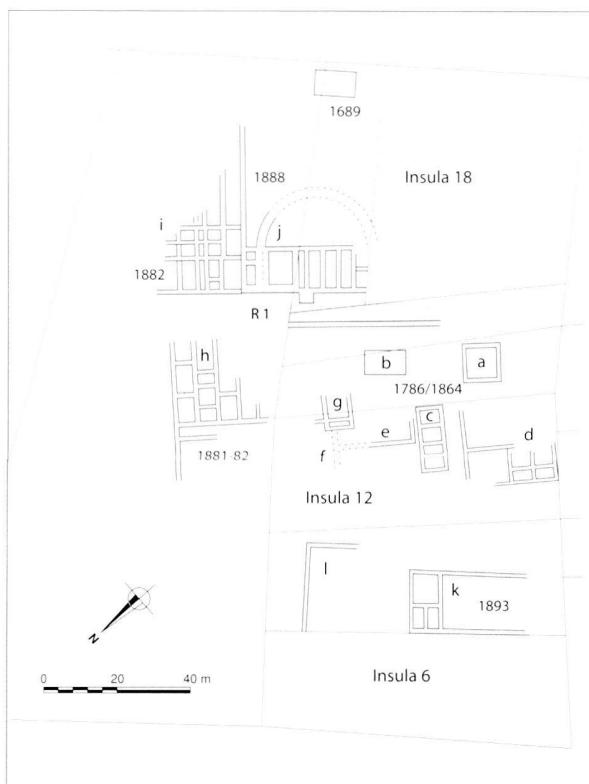


Fig. 4. Extrait du plan archéologique d'Aventicum de 1910, région des Conches-Dessous, avec mention des dates des fouilles et localisation des insulae. En grisé, report du document (R 1) mis en évidence en 1985-1986. Les lettres renvoient au texte.

¹³ RITTER 1788, p. 25-28.

¹⁴ Inv. 1864/1193, 1194, 1199, 1202, 1205, 1209, 1210, 1212, 1214, 1215.

¹⁵ Inv. 1864/1105 à 1108.

¹⁶ L'historique des principales découvertes faites Aux Conches-Dessous est résumé chez SECRETAN 1888, p. 40-42. Cf. également certaines lettres d'A. Caspari rédigées entre 1864 et 1865, ms. 302, 308, 389, 397 à 400. Cette correspondance est rassemblée chez SCHWARZ 1963/1.

¹⁷ REBETEZ 1997, p. 58-66.

¹⁸ Cf. supra note 13.

tiges d'un bâtiment antérieur dont les bas de parois étaient encore recouverts de fresques polychromes (fig. 6). Sis au nord de la mosaïque «à frise de palmettes», certains murs de ce bâtiment appartiendraient à une demeure d'une phase antérieure, d'après la position altimétrique de ses sols, 1,50 m environ inférieure à la mosaïque, et le décor de ses fresques tel que le représente Ritter. Ces murs ont semble-t-il été réutilisés lors des phases de développement ultérieures de l'habitat, incluant notamment la pose des mosaïques, stylistiquement datées du III^e s. ap. J.-C.¹⁹.

La confrontation des anciens plans aux différents parcelaires semble confirmer l'appartenance de la mosaïque «à frise de palmettes» à une aile compartimentée (fig. 4, c), selon la version proposée par Ritter mais contestée par Caspari lors du redégagement des mosaïques en 1864. La reprise de l'ensemble des données anciennes et nouvelles a de surcroît permis de préciser l'emplacement de cette aile, ainsi que celui des vestiges exhumés en 1882 (?) à l'angle nord-ouest du quartier (d), autorisant une proposition de restitution du plan d'ensemble de l'*insula* 12 (fig. 4a-b).

Les fouilles du XIX^e siècle dans l'*insula* 12 Est

En 1840 et 1841, des fouilles fortuites consécutives à l'arrachage d'arbres ont lieu dans la portion orientale du quartier ou à son voisinage immédiat (fig. 3, *insulae* 12a-18). Le chroniqueur de ces découvertes, François Rodolphe de Dompierre, commente les nombreuses trouvailles faites à cette occasion, parmi lesquelles une trentaine d'objets en bronze²⁰. Il ne fait toutefois aucune allusion à d'éventuelles structures mises au jour à cette occasion.

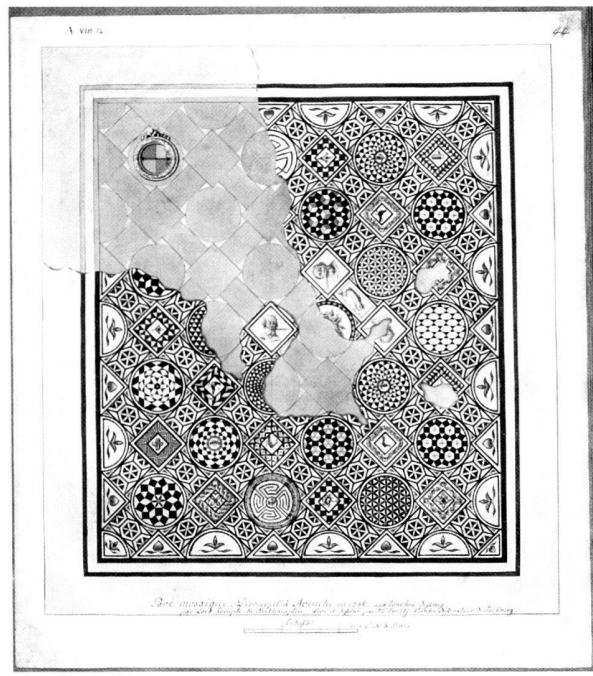
Outre la redécouverte et le prélèvement des parties restantes des deux mosaïques susmentionnées en 1864, les fouilles de la deuxième moitié du XIX^e siècle s'étendront progressivement dans la partie orientale de l'*insula* 12. Nous ignorons tout de la motivation et des résultats de ces fouilles de particuliers. Elles ne sont en effet connues qu'au travers des différents anciens plans d'ensemble sur lesquels figure, de manière très schématique et avec quelques variantes, toute une série de vestiges dégagés en 1873, puis en 1881-1882 :

- En 1873, une première fouille va se développer à la périphérie est du secteur aux mosaïques. Le plan de 1910²¹ signale la mise au jour d'une canalisation qui longeait le corps de bâtiment abritant la mosaïque «à frise de palmettes», avant de bifurquer à angle droit vers l'est (fig. 4, e). Après un tracé rectiligne de plus d'une vingtaine de

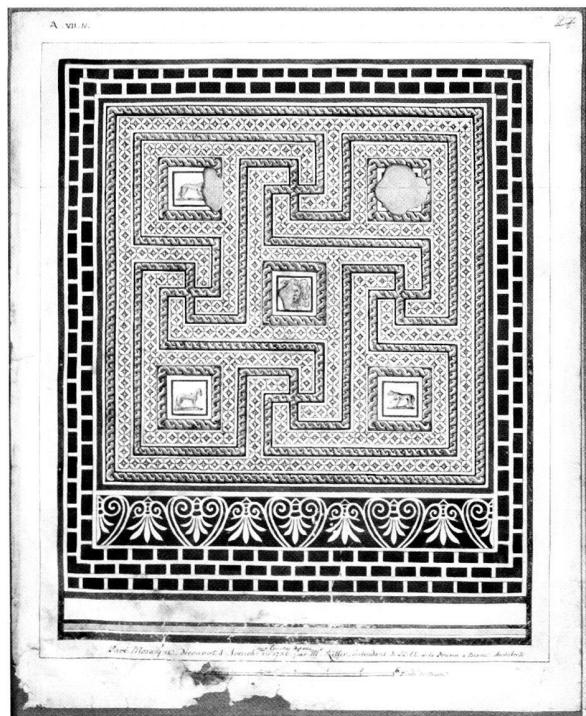
¹⁹ Pour les datations des mosaïques, cf. GONZENBACH 1961, n° 5.5 I-II, p. 49-54.

²⁰ A propos des découvertes faites dans le champ du capitaine Jules Rosset, cf. le journal de F. R. de Dompierre, 1840-1842, ms. 391 et 394, chez SCHWARZ 1963/1, note 16, p. 332-333. Pour le mobilier, cf. l'inventaire Troyon 522 à 532; 548 à 558; 588/6230; 592 et 604. Sans localisation précise, ces découvertes pourraient provenir d'un dépôt pour le recyclage en relation avec les activités attestées de bronziers dans l'*insula* 12, cf. *infra* MOREL/CHEVALLEY.

²¹ Plan MRA 1910/003. Plan d'Aventicum dressé d'après les relevés de A. Rosset et dessiné par G. Trivelli. Echelle 1/1000.



A



B

Fig. 5. Aux Conches-Dessous (insula 12 ouest). Dessins aquarellés des mosaïques «des Vents» (A) et à «frise de palmettes» (B) effectués au moment de leur découverte en 1786. Dessins: J.-E. Curty (A) et E. Ritter (B). E. Ritter, Antiquités de la Suisse, MSS. h. h. XXIa 91, pl. nos 27 et 44. Burgerbibliothek Bern.

mètres, cette conduite rejoignait une seconde canalisation d'axe nord-sud (f), en provenance d'un nouveau corps de bâtiment (g). La localisation de ces vestiges est désormais rendue possible à la lumière des fouilles récentes, aboutissant à la restitution du tracé du réseau de canalisations de 1873.

– Quelques années plus tard, entre 1881 et 1882, les fouilles se déplaceront à l'angle sud-est de l'*insula* 12 où seront mises au jour plusieurs salles d'un autre bâtiment, dont une est hypocaustée (h). Partiellement recoupées par les investigations de 1985-1986, ces vestiges ont pu être intégrés dans leur ensemble au plan archéologique actuel du quartier. Il en va de même pour les constructions riveraines vis-à-vis de l'*insula* 18 (i), lesquelles ont probablement été exhumées dans la foulée, en 1882²². Ce même quartier connaîtra, en 1888, de nouvelles fouilles de particuliers, révélant une nouvelle série de constructions, parmi lesquelles figure un grand hémicycle (j).

Les recherches *Aux Conches-Dessous* se déploieront également dans les champs sis plus au nord, à l'intérieur de l'*insula* 6 où seront dégagées, entre 1886 et 1896, deux portions de bâtiments intégrés à la trame urbaine (k-l).

Fait notoire, le report au plan archéologique du bâtiment le plus à l'est montrait ce dernier empiétant sur le tracé théorique du tronçon de la voie décumane censée délimiter les *insulae* 6 et 12 (l). Cette «anomalie» du quadrillage urbain s'est vue confirmée par les investigations de 1962-63 et de 1985 qui n'ont livré aucun témoignage du passage d'une telle rue.

Extension de la zone industrielle: les fouilles de 1961-1983

Après une longue accalmie, les fouilles reprendront au gré des constructions qui essaieront dans ce secteur après sa mutation, au début des années 1960, en zone industrielle. Celle-ci va progressivement se développer entre la voie de chemin de fer et la route cantonale qui mène à Berne, entraînant une succession d'opérations de sauvetage aux délais impartis souvent très courts au regard des surfaces menacées (fig. 7) :

- En 1961, la construction d'un garage motivera une importante campagne de sondages archéologiques à l'intérieur de l'*insula* 18²³.
- L'année suivante, ce sera l'équipement des futurs complexes industriels nord qui viendra menacer tour à tour les vestiges des *insulae* 6, 11 et 12. Les informations fragmentaires récoltées par G. Th. Schwarz lors du suivi de l'ouverture des tranchées pour les nouvelles conduites se révéleront précieuses lors de l'établissement du plan d'ensemble de ces quartiers²⁴.

²² C'est de la fouille de l'une de ces deux portions d'*insulae* que proviennent le dodécaèdre en bronze (Inv. 1882/1936) et le masque en ivoire d'un coffret à bijoux (Inv. 1882/1935), deux pièces comptant parmi les fleurons de la collection du MRA. Le contexte de leur découverte ne peut être précisé.

²³ Cf. *infra* FREUDIGER, p. 164.

²⁴ Plans MRA 1962/107 à 109.

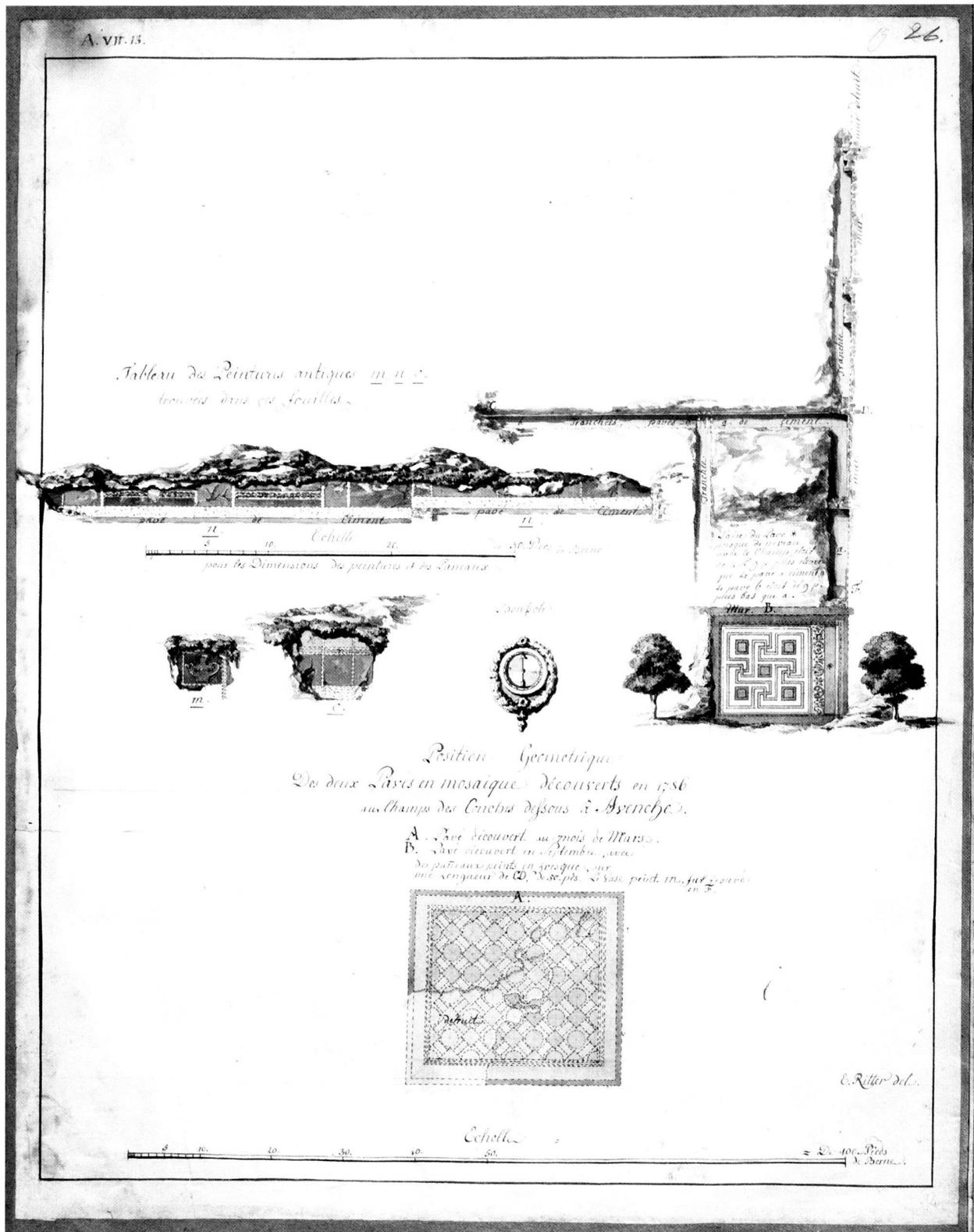


Fig. 6. Aux Conches-Dessous (insula 12 ouest). Plan, coupes et détails des vestiges mis au jour par Lord Northampton et E. Ritter en 1786. E. Ritter, Antiquités de la Suisse, MSS. b. b. XXIa 91, pl. n° 26. Burgerbibliothek Bern.

– Entre 1962 et 1964, le projet avorté d'implantation de l'usine Technicair S.A.²⁵, fera néanmoins l'objet d'investigations disséminées dans l'habitat de l'insula 6 et dans le secteur artisanal de l'insula 6a, sis au nord de l'insula 12a²⁶.

²⁵ Ce projet fut abandonné puis remplacé quelques années plus tard par celui de l'entreprise Prochimie S.A. qui donna lieu à de nouvelles fouilles complémentaires en 1967-1968; cf. archives MRA, Prochimie 1967-1968, carrés S-T 10, DF 1.

²⁶ Plan MRA 1963/110. Archives MRA Technicair/Prochimie 1962-1964, carré S 10, DF 1. Cf. BLANC et al. 1995.

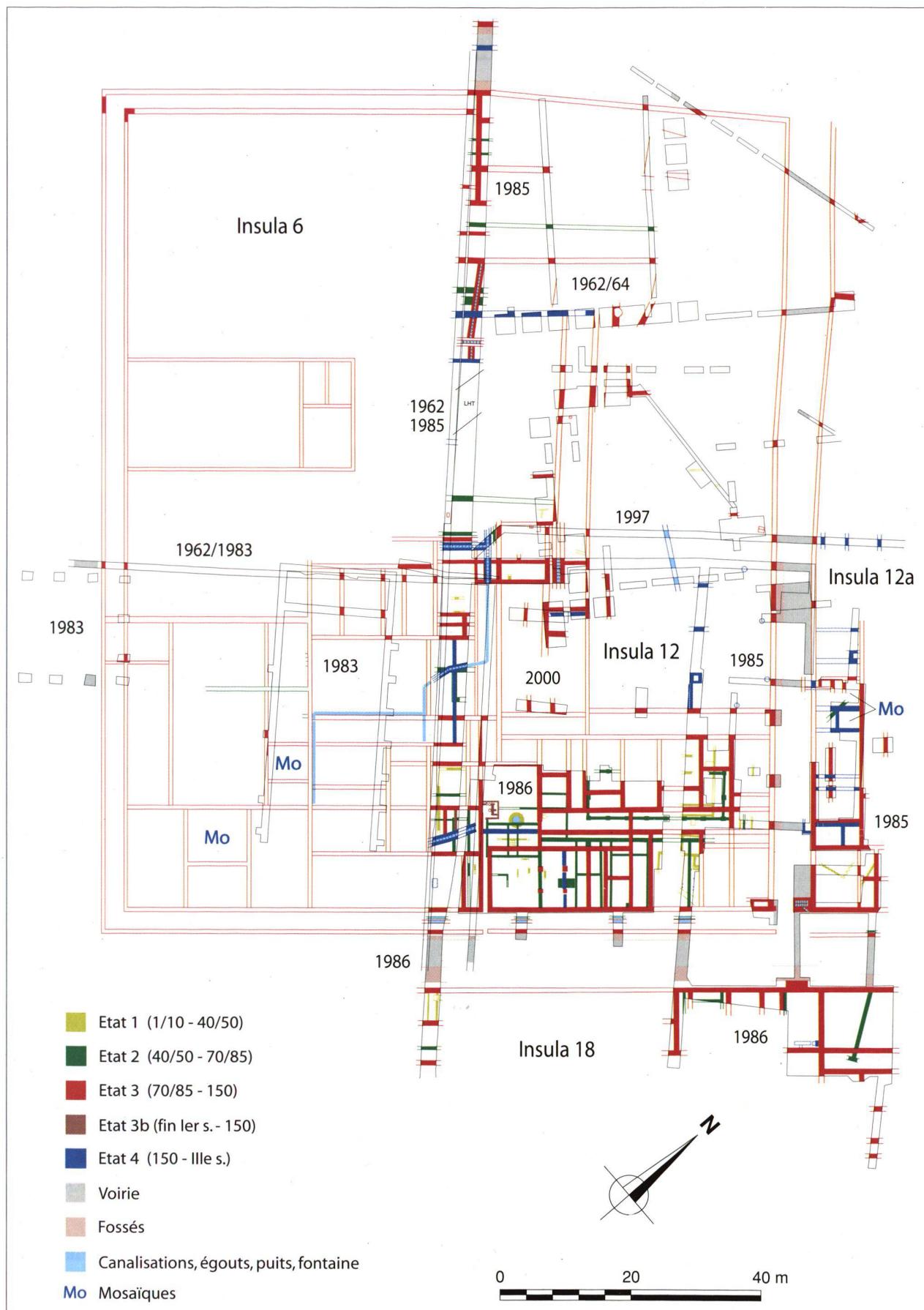


Fig. 7. Plan archéologique des insulae 6, 12, 12a sud-ouest et 18 nord-est. Emprise des fouilles récentes (1962-2000) et vestiges des différentes phases d'occupation (I^{er}-III^e s. ap. J.-C.).

- Entre 1971 et 1973, le projet de construction de l'entreprise Treyvaud Caravanes S.A., se développera au cœur des habitations de l'*insula* 12. Bien que située à l'emplacement des bâtiments abritant les mosaïques anciennement découvertes, l'emprise de ce projet ne fera malheureusement l'objet d'aucune investigation archéologique²⁷.
- En 1983, les tranchées ouvertes sur le tracé des murs d'une nouvelle halle contiguë au nord des bâtiments Treyvaud de 1971-1973 entraîneront une intervention d'urgence qui se soldera par le prélèvement d'une grande quantité de fragments de peintures murales. La documentation relative à la découverte de murs, de sols et d'éléments de décors pariétaux encore en place reste très sommaire²⁸. Les résultats de cette fouille fournissent néanmoins de précieuses indications concernant la localisation d'une partie des locaux du complexe architectural qui abritait les mosaïques et les fresques mises au jour en 1786 dans la partie ouest de l'*insula* 12²⁹.
- La pose de raccordements électriques effectuée en parallèle à la construction de la halle en question permettra de glaner quelques indications supplémentaires sur la frange nord du quartier et d'obtenir confirmation de l'existence d'un portique de rue délimitant l'*insula* 12 à l'ouest³⁰.
- Au cours de la même année, la pose d'une seconde ligne électrique dans l'*insula* 12a et la partie est de l'*insula* 18 fera elle aussi l'objet d'un suivi archéologique³¹. Le problème que posait jusqu'ici le calage topographique des vestiges mis au jour lors de cette intervention est désormais résolu, suite aux investigations effectuées en 2001 dans ce même secteur³².

Les fouilles récentes entre 1985 et 2000

A partir de 1985, la zone industrielle va connaître un nouvel essor avec la construction de nouveaux bâtiments et l'implantation d'un important réseau de canalisations. S'ensuivront une succession de fouilles de sauvetage en surface et en tranchées dont les résultats viendront compléter dans une large mesure nos connaissances sur l'urbanisation des *insulae* 12 et 12a notamment :

– Ces investigations débuteront en automne 1985, dans un climat houleux, après l'interruption forcée des travaux de terrassement liés à la création d'une halle à bateaux avec bureaux, habitation et parkings pour l'entreprise Schacher & co. Entrepris sans préavis archéologique, ces travaux avaient effectivement déjà mis à mal plusieurs vestiges superficiels d'une habitation méconnue de l'*insula* 12a, notamment ceux d'une mosaïque (fig. 47). Les recherches morcelées s'achèveront dans l'urgence au printemps de l'année suivante avec la mise au jour partielle des bâtiments riverains sis au carrefour des *insulae* 12, 12a et 18.

– Durant la même période, le dédoublement du collecteur posé en 1962 et les divers raccordements à ce dernier impliqueront toute une série de relevés sur le tracé des nouvelles conduites, entre la Route Industrielle qui borde la voie de chemin de fer et la route cantonale Lausanne-Berne (fig. 8). Ouverte sur une longueur de près de 260 m, la large et profonde tranchée pour le collecteur principal traversait de part en part les *insulae* 6, 12 et 18, se prolongeant jusqu'à l'intérieur de la zone de l'habitat nord proche de l'enceinte. Les observations, essentiellement d'ordre stratigraphique, aboutiront à l'établissement d'une grande coupe transversale à l'intérieur de ces quartiers, permettant ainsi de suivre, dans les grandes lignes, leur développement respectif (fig. 59, coupe A-A').

– En été et automne 1986, les premières fouilles de surface proprement dites se dérouleront sur l'emprise du projet de construction d'un atelier de la menuiserie Delacrétaz S.A. qui menaçait, sur près de 1'000 m², tout le pan oriental de l'*insula* 12. Réalisées dans de meilleures conditions que les précédentes, ces investigations permettront de suivre à la fois l'évolution de l'habitat et celle des techniques de construction, illustrées notamment par de nombreux exemples de la mise en œuvre d'une architecture de terre. Elles favoriseront également la perception de l'organisation du quartier et de son découpage, ainsi que la tentative de restitution en plan de l'une des demeures de l'époque claudienne. Enfin, elles fourniront un document extrêmement précieux pour l'artisanat métallurgique antique avec la mise au jour des restes

²⁷ Selon les renseignements obtenus auprès de H. Bögli, ancien conservateur du MRA, ce projet n'aurait eu qu'un faible impact sur les vestiges du quartier romain, ne nécessitant qu'une surveillance très sporadique des travaux.

²⁸ Cette documentation, déposée au MRA, a été établie conjointement par J.-P. Dewarrat et V. Légeret, «dépêchés» en urgence pour assurer le suivi de ces travaux. Cf. également les ensembles 83/5522 à 5545.

²⁹ Parmi la multitude de fragments de fresques polychromes issus des fouilles de 1983, quelques éléments pourraient se rapprocher des peintures dessinées par E. Ritter, cf. fig. 6.

³⁰ Archives MRA, *Insula* 12, 1983, Ligne EEF, ins. 11-12 + S 11-12, DF 1.

³¹ Archives MRA, 1983, Carrés S 11-12, DF 1.

³² Cf. *infra* MOREL, Chronique des fouilles archéologiques 2001, Aux Conches-Dessous – *insula* 18 est, p. 271; cf. *infra* FREUDIGER.



Fig. 8. La grande tranchée d'édilité ouverte en automne 1985 en travers de l'*insula* 6 et de l'habitat nord. Vue depuis le sud.



Fig. 9. Insula 12, 1986. Vestiges de la portion orientale du quartier. Au premier plan, à gauche, la fosse de bronziers (A 2) installée dans la cour mitoyenne L 39. Vue depuis l'ouest.

d'une installation de bronziers ayant servi à la fabrication de grandes pièces³³ (fig. 9, A 2).

- Entre 1987 et 1988, la finition des aménagements annexes à la menuiserie sera l'occasion d'achever la documentation et le prélèvement de la cinquantaine d'éléments de la colonnade en molasse du péristyle de la *domus* Est de l'*insula* 12 (fig. 21).
- De nouveaux compléments d'information sur la nature et l'évolution de l'habitat nord seront obtenus en 1993, lors de l'équipement des nouvelles constructions de l'usine Prochimie S.A.³⁴.
- En 1997, les modifications apportées au réseau d'alimentation en eau de la zone industrielle engendreront une série de relevés et d'observations en tranchée venant compléter le plan des vestiges dans les portions nord des *insulae* 12-12a.
- En 2000 enfin, le projet d'agrandissement du dépôt archéologique extérieur du Musée romain d'Avenches, occupant depuis 1994 le bâtiment des anciennes firmes Delacrétaz et Madel, motivera l'ouverture de trois sondages de contrôle dans le secteur nord méconnu de la *domus* Est de l'*insula* 12.

1.2. L'étude et ses limites

L'énumération qui précède, si elle rend bien compte de la multiplicité des investigations et de l'intérêt porté à ce site au cours des trois siècles précédents, peut en revanche être trompeuse en ce qui concerne l'établissement d'une synthèse architecturale, chronologique et évolutive de ces quartiers. Ces diverses interventions morcelées laissent en effet de nombreuses zones cruciales en grande partie inexplorées, ou alors souffrent d'une documentation insuffisante pour tenter de les corrélérer avec d'autres secteurs exploités de manière plus approfondie.

Un tel constat fixe donc les limites de cette approche architecturale et urbanistique qui se base principalement sur les données récoltées dans la *domus* Est de l'*insula* 12. Bien qu'incomplètement explorée, cette maison est cependant la seule unité à avoir fait l'objet d'une fouille de surface méthodique ayant permis la récolte de bon nombre d'informations tant sur les techniques de construction que sur l'agencement et l'évolution de l'habitat. Par ailleurs, la reprise et l'intégration des données anciennes autorisent une proposition de restitution du plan d'ensemble de ce quartier, quand bien même celui-ci n'a été exploré qu'au tiers environ de sa surface globale.

Beaucoup plus fractionnées et ponctuelles, les investigations menées dans les autres secteurs fournissent néanmoins plusieurs éléments de comparaison pour le développement de la voirie et des unités adjacentes.

³³ Cf. *infra* MOREL/CHEVALLEY.

³⁴ BLANC et al. 1995, p. 19-24.

1.3. Topographie et stratigraphie

L'obtention d'une grande coupe en travers de trois *insulae* entières (6-12-18) et d'une partie de l'habitat périphérique nord constitue un précieux document stratigraphique de référence pour l'urbanisation de ces quartiers excentrés (fig. 59). Elle témoigne également de leur déploiement par paliers successifs suivant le double pendage régulier des limons morainiques de la plaine (environ 2 %) en direction du nord et de l'est. Au cours des siècles, l'évolution du site a connu la mise en place d'importants remblais de nivellement qui, tout en respectant une configuration en terrasses et demi-terrasses, ont progressivement rehaussé l'ensemble des niveaux de circulation. Ceux des quartiers sud (*insulae* 12 et 18) et de la voirie les desservant ont ainsi été surélevés de plus de 2 m au terme des différents programmes architecturaux qui ont jalonné leur histoire. En revanche, dans la partie nord, apparemment plus tardivement colonisée, l'épaisseur des niveaux archéologiques est moindre.

Ce phénomène de superposition du bâti s'accompagnant presque à chaque fois d'un rehaussement du niveau de marche facilite, dans une certaine mesure, la lecture stratigraphique des événements. En l'occurrence, ce sont les remblais ayant précédé chaque nouvelle phase de construction qui servent de fil directeur principal pour suivre le processus d'urbanisation de ces quartiers (fig. 60, coupe B-B' et 61, coupe C-C').

Certaines restrictions découlent cependant en partie du mode d'intervention en tranchée dicté par les travaux de génie civil et qui plus est, dans un sous-sol passablement bouleversé par les fouilles des récupérateurs de matériaux et les conduites modernes. Par ailleurs, le remaniement des couches supérieures, notamment par les travaux agricoles qui les ont parfois entièrement occultées, laisse un flou persistant en ce qui concerne la nature et la chronologie des ultimes occupations du site.

1.4. Chronologie

De telles contraintes ont affecté l'analyse stratigraphique ainsi que le prélèvement du mobilier, précarisant en certains points le cadre chronologique proposé. Celui-ci est établi d'après un nombre relativement restreint de lots céramiques homogènes comparativement à la grande quantité de mobilier prélevé³⁵. Parmi les quelque 26 monnaies récoltées, rares sont celles dont l'insertion stratigraphique permet de préciser les fourchettes de datation céramologiques. Cependant, l'analyse dendrochronologique effectuée sur les pilotis servant d'assise à certaines maçonneries des *insulae* 6 et 12 fournit ponctuellement de précieuses références pour l'approche évolutive de ces quartiers.

L'ensemble de ces marqueurs chronologiques a permis l'établissement des horizons d'occupation au sein desquels prennent place les événements archéologiques qui caractérisent les phases de développement de ces quartiers. Les

indices de datation³⁶ qui accompagnent la présentation des différentes unités se retrouvent résumés à l'intérieur d'un tableau synoptique (fig. 58).

Les récentes recherches ont ainsi mis en évidence quatre états principaux qui s'échelonnent entre le début du I^{er} s. et le milieu du III^e s. ap. J.-C.

2. L'*insula* 12

Les traces de la première fréquentation du site remontent à l'époque romaine. A l'exception de quelques modestes tessons d'aspect protohistorique non datés, aucune trace d'une occupation pré-romaine n'a en effet été décelée, en dépit du fait que la plupart des récentes investigations ont atteint le terrain naturel.

Partie intégrante du tissu urbain, ce quartier n'en possède pas moins un découpage singulier, dans la mesure où il se trouve directement accolé à l'ilot sis au nord, l'*insula* 6. Peut-être en raison de leur situation excentrée et limitrophe, ces deux quartiers resteront juxtaposés tout au long de leur occupation, sans qu'aucune rue ne vienne les séparer, au contraire des *insulae* occidentales voisines (fig. 1 et 3). En outre, si les installations initiales des premières décennies de notre ère s'inscrivent déjà dans le schéma orthogonal de la ville, la limite orientale de l'*insula* 12 reste encore floue. Ce n'est semble-t-il qu'à l'époque claudienne que le quartier est véritablement régularisé: avec la création d'une voie nord-sud qui le délimite à l'est, sa longueur est en effet portée à 99 m, la rapprochant des dimensions des autres îlots qui oscillent entre 102 et 106 m. C'est à l'intérieur du cadre ainsi défini que vont se développer les nouvelles demeures, en architecture mixte, d'abord, puis entièrement maçonnes, à la faveur d'importants programmes d'urbanisme qui affecteront également la voirie et les autres quartiers adjacents. Deux unités architecturales ont jusqu'à présent pu être clairement identifiées, les *domus* Est et Ouest, séparées par une ruelle d'abord, puis par un étroit passage ou *ambitus*³⁷. Le flou persiste encore sur leur extension nord en l'absence de voirie séparant ce quartier de l'*insula* 6.

2.1. Etat 1: Les habitations augusto-tibériennes

Les investigations en profondeur sous les vestiges des *domus* de l'*insula* 12 ont fourni les témoignages les plus éloquents de la première occupation de ce secteur, en dépit du caractère disséminé des structures repérées au sommet des limons naturels. Ces restes de constructions légères, en terre et à ossature de bois pour la plupart, illustrent bien les spé-

³⁵ Afin de ne pas surcharger inutilement le texte, nous avons choisi de ne pas faire figurer systématiquement le numéro des ensembles sur lesquels reposent les datations proposées. On en trouvera le catalogue détaillé dans la documentation de terrain déposée aux archives du MRA (Ensembles AV 85/5751 à 5840, 5842 à 5997; AV 86/5998 à 6110, 6151 à 6303, 8756; AV 97/10244 et AV 2000/11065 à 11067).

³⁷ La position de l'*ambitus* par rapport à la longueur de l'*insula* interdit la restitution de trois parcelles de largeur identique.

³⁵ Cf. *infra* CASTELLA.

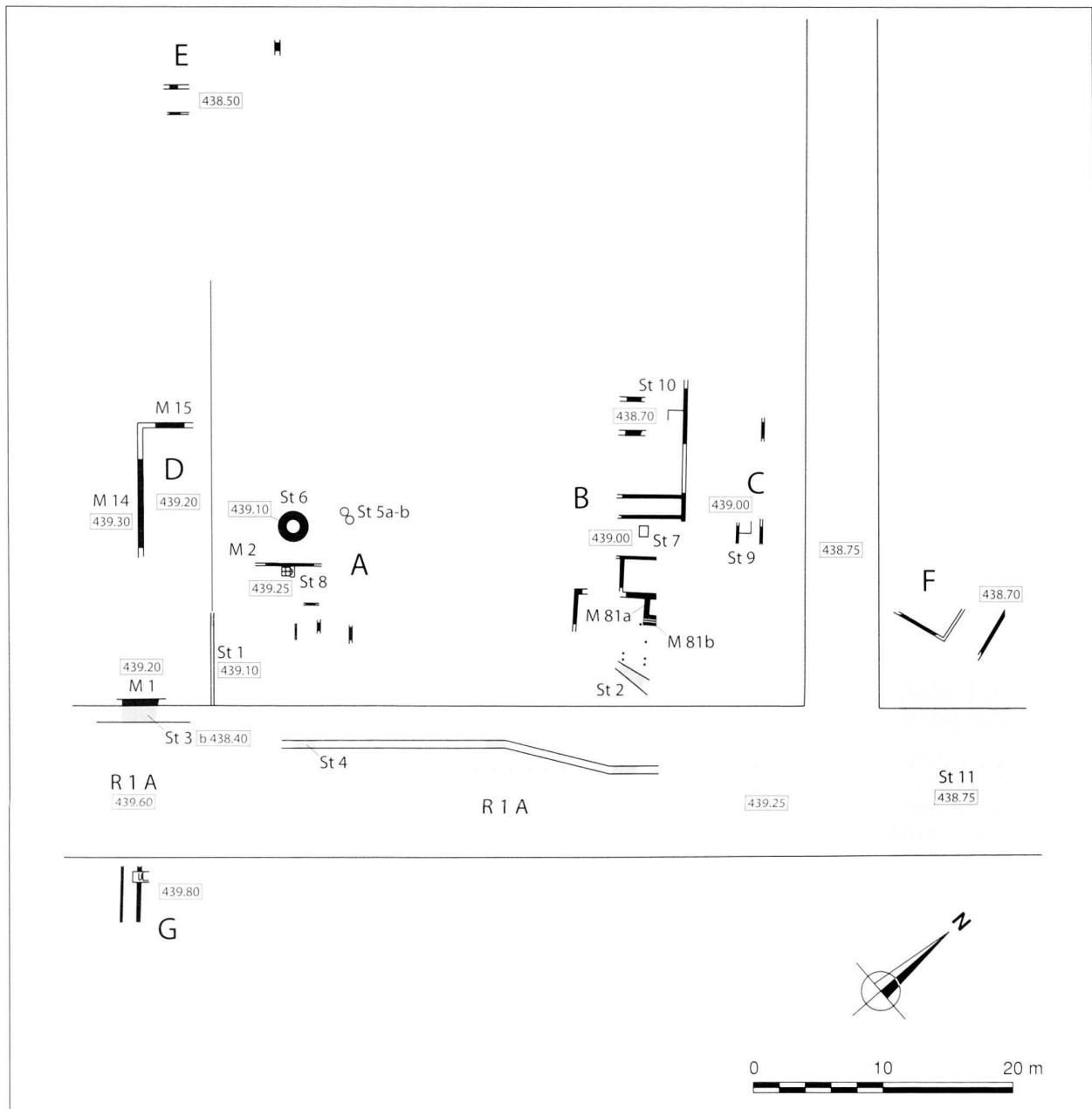


Fig. 10. Plan schématique des vestiges de l'état 1 dans les insulae 12, 12a sud-ouest, 18 nord-est et la voirie (1/10-40/50 ap. J.-C.).

cificités techniques des habitations des débuts d'*Aventicum*, à l'instar des vestiges de l'époque augustéenne mis au jour dans les *insulae* 15 et 20. Contemporaines de ces derniers, les premières installations excentrées de l'ilot 12 s'intègrent elles aussi dans la trame orthogonale citadine (fig. 10).

Un quartier aux limites floues

Le cadre dans lequel s'inscrivent les premières constructions n'est pas clairement défini :

- Pour cette période, nous ne connaissons avec certitude que la limite sud du quartier, matérialisée par le fantôme d'un premier mur de façade ou d'enclos sis en bordure de la chaussée primitive qui sépare les *insulae* 12 et 18 (fig. 10, M 1).

– Dans la partie est, l'absence de voirie rend la limite originelle incertaine. Nous constatons cependant que l'orientation des négatifs de parois de terre (F) repérés dans l'*insula* 12a voisine est divergente, axée en fonction du tracé de la route menant au port de rive, laquelle remonte aux premières années de l'existence de la ville romaine³⁸. Cela suppose un découpage prédéfini de ces deux secteurs, avant même la création d'un *cardo* qui survient à la phase suivante. Cette hypothèse semble confirmée par l'inter-

³⁸ La création du port de rive est dendrochronologiquement datée des années 5/6 ap. J.-C. Cf. BLANC et al. 1995, p. 13.

- ruption de la chaussée primitive de la rue longeant l'*insula* 12 au sud, plus ou moins à la hauteur du futur carrefour (R 1A) : au-delà de ce dernier, ne subsiste en effet qu'un niveau de circulation réduit à sa plus simple expression, à savoir un mince horizon de gravier et de galets épars dépourvu de fossés latéraux (St 11).
- Nous admettons *a priori* une limite occidentale du quartier fixée d'emblée par la rue repérée dans les années 1970 et 1980 (fig. 7), malgré le fait que celle-ci n'ait été observée que superficiellement.
 - Le doute subsiste également pour la délimitation nord de l'*insula* 12 en raison de l'absence de voirie.

La question du parcellaire initial

Dispersés sur plus de 200 m², les quelques vestiges mis au jour appartiennent manifestement à plusieurs unités d'habitat dont l'état fragmentaire empêche l'établissement d'un plan d'ensemble. De même, le flou qui persiste sur les limites d'extension de ce quartier à cette période rend aléatoire toute recherche relative à la grille modulaire ayant servi de canevas aux premiers lotissements.

Un fossé-limite?

A défaut, nous nous contenterons de mentionner la présence, à l'emplacement de la ruelle séparant les deux *domus* de la phase suivante, d'un fossé en cuvette, profond d'une quarantaine de centimètres pour autant de largeur, tapissé d'argile et au remplissage organique (fig. 10, St 1). Interprété comme une possible canalisation, ce fossé pourrait matérialiser une première limite de parcelle, laquelle aurait été reprise et maintenue au cours des phases ultérieures, moyennant quelques faibles variations dans le sens est-ouest. De plus, aucune structure rattachée au premier état ne semble venir recouper le tracé virtuel du fossé-limite présumé. Deux autres indices sont en outre susceptibles de venir étayer cette hypothèse :

- Il s'agit en premier lieu du changement de comportement des fossés de la voirie qui s'opère à hauteur de la limite de parcelle présumée et qui a une incidence sur la largeur de la première chaussée du *decumanus* sud R 1 (St 3 et 4).
- C'est ensuite la différence dans le mode de construction, constatée entre les vestiges maçonnés d'un bâtiment (D) sis à l'ouest du prolongement théorique³⁹ du tracé du fossé St 1 et ceux des constructions plus modestes en terre et en bois de la partie orientale (A-C). Pour troublante qu'elle soit, cette distinction architecturale n'est pas implicitement synonyme de subdivision parcellaire ; elle peut tout aussi bien être fortuite, compte tenu d'un champ d'investigation fort restreint et de l'état grandement lacunaire du plan archéologique qui en découle.

Formulés avec réserves, les arguments avancés parlent en faveur d'un découpage parcellaire fixé dès l'implantation des premières constructions, suivant l'exemple de l'*in-*

sula 13 dont la parcellisation initiale a été respectée durant toute l'évolution du quartier⁴⁰.

La mise en chantier

Le relief peu accidenté du terrain n'a pas nécessité ici de gros travaux de terrassement. Les premières constructions ont pris place au sommet d'un remblai de faible épaisseur (10-30 cm) destiné à corriger le léger pendage de la plaine vers le nord-est. Ces matériaux limoneux renferment localement des amoncellements argileux, probables résidus de l'édition des parois en terre, des poches charbonneuses ainsi que des lambeaux épars de sols de terre battue, témoins des activités de chantier du premier état (fig. 59 à 61).

Les constructions éparses du secteur est

La plupart des vestiges des premières constructions sont apparus disséminés sous l'emprise de la *domus* Est à péristyle. Cette impression de dispersion et d'absence de cohérence dans leur plan pourrait laisser croire à la destruction massive d'un habitat primitif de plus grande envergure au moment de l'édition de la *domus* claudienne. Tel n'est pas vraiment le cas, même si l'on a pu constater que les travaux de terrassement avaient localement porté atteinte à ces vestiges. En effet, les données du terrain tendent plutôt à démontrer que le secteur était en grande partie occupé par des espaces à ciel ouvert dont les niveaux de circulation fortement oxydés ont pu être suivis sur de larges portions. C'est donc en marge de ces vastes zones à l'air libre que s'est développé de manière disséminée un habitat léger qu'arbitrairement nous avons subdivisé en trois unités (fig. 10 A-C). La plus grande portion dégagée est celle de l'unité B qui se déploie sur une vingtaine de mètres au nord d'une cour s'ouvrant côté rue. Par ailleurs, il n'est pas exclu que les quelques vestiges regroupés sous l'unité C fassent partie du complexe B.

Les vestiges de ces constructions trahissent un mode architectural sensiblement analogue, comprenant un bâti à ossature de bois et à minces parois de terre recouvertes d'un simple enduit de protection. Ces murs délimitent une série de locaux dont la surface reste indéterminée. Les dimensions reconnues oscillent entre 1,20 m et 3 m. L'agencement interne est relativement sommaire, avec de simples sols de terre battue localement chaulés. Certaines pièces ont été cependant équipées de foyers culinaires en dalles de terre cuite soigneusement aménagés (St 7 à 10). Les espaces non bâtis contigus à ces modestes habitations ont été en partie annexés pour être transformés en cours engravillonnées. Celles-ci ont été réservées non seulement à des usages domestiques, comme l'indiquent la présence de deux fosses-dépotoirs (St 5a-b) et d'un puits (St 6) à proximité de l'unité A, mais également à des activités artisanales : la récolte de plusieurs scories de fer portant les traces de parois

³⁹ Les observations stratigraphiques ne peuvent confirmer l'éventuelle extension nord de ce fossé qui a pu être occultée par les aménagements postérieurs.

⁴⁰ Cf. MOREL 1993.

de four atteste en effet l'existence d'une forge au voisinage des unités A et D⁴¹. Ce témoignage amène donc à penser que certaines de ces constructions ont également pu revêtir un caractère utilitaire en relation avec l'artisanat.

Le bâtiment riverain ouest

La bande de terrain explorée à l'ouest du fossé St 100 a révélé deux autres portions d'unités apparemment distantes de plus d'une vingtaine de mètres (fig. 10, D-E). La vision furtive que l'on a de cette zone donne également l'impression d'une emprise relativement restreinte des constructions primitives. La nature des vestiges de l'unité D, dont il a été précédemment question au sujet du découpage parcellaire, évoque toutefois un bâtiment de plus grande ampleur que les habitations des secteurs nord et est (M 14 et 15).

Nous n'en connaissons malheureusement qu'une partie de l'un de ses locaux, de plus de 10 m de longueur, délimité au nord et à l'ouest par des murs porteurs aux fondations maçonées, larges de 0,45 m (fig. 14). Sans connexion directe avec ces derniers, le fantôme de mur apparu sous les fondations de la façade de la phase suivante devait très probablement constituer la fermeture méridionale de ce bâtiment riverain (fig. 10, M 1 et fig. 60).

Le témoignage d'une décoration soignée

La fouille partielle de ce local a révélé, outre les restes d'un sol de terre battue et les traces d'une élévation en briques crues sur solins maçonnés, des éléments architecturaux peints à imitation de marbre jaune et rouge accrochés à un support de mortier au tuileau⁴². Plutôt que d'un décor pariétal, ces fragments pourraient provenir du revêtement d'un édicule, peut-être un laraire. Quelle que soit l'appartenance de ces moulures, elles témoignent non seulement de la richesse de l'ornementation à l'intérieur de ce bâtiment, mais aussi d'une influence romaine déjà bien marquée. Cela ne fait qu'accentuer la différence entre cette habitation et les constructions légères de la partie orientale.

Deux ensembles distincts

Ces observations d'ordre architectural et ornemental pourraient, par conséquent, laisser supposer que la maison riveraine D était, toute proportion gardée, d'un standing un peu plus élevé que les autres unités de la partie orientale du quartier. Ces dernières ne peuvent cependant pas être toutes considérées comme de simples annexes utilitaires et domestiques de cette demeure, uniquement d'après l'aspect plus rudimentaire de leurs vestiges. Privilégiant toujours l'hypothèse du fossé St 1 comme limite parcellaire, nous envisagerions plutôt, d'après les quelques indices récoltés, une propriété occidentale dont la demeure se serait développée, côté ville, en bordure méridionale du quartier, tandis qu'à l'arrière, une série de dépendances, auxquelles pourraient appartenir les bribes de cloisons de terre de

l'unité E, auraient été séparées du corps principal sud par une vaste cour médiane. Cette propriété aurait ainsi côtoyé une parcelle orientale occupée par un ou plusieurs lots réservés à des habitations plus modestes. Compte tenu des nombreuses incertitudes qui planent sur le découpage initial et l'organisation intérieure du quartier, il n'est guère possible de s'aventurer plus avant dans les conjectures.

Matériaux et techniques de construction

Plus ou moins bien conservés, ces vestiges clairsemés fournissent néanmoins de précieux compléments sur l'équipement des premières habitations de la ville où prédominent la terre et le bois. Certains exemples offrent ici quelques variantes de ce mode de construction en architecture mixte.

Les cloisons légères

Arasés lors des chantiers de la phase suivante, la plupart des murs de cet habitat ne subsistent qu'à l'état de fantômes. L'empreinte laissée par leurs fondations, souvent très peu profondes, témoigne cependant de parois étroites dont la largeur varie entre 15 et 30 cm. Cette différence d'épaisseur n'est pas forcément significative de la fonction des murs, porteurs ou simples cloisons internes. Ainsi, dans le cas de l'unité A, le mur de façade jouxtant la cour avec puits n'est large que d'une vingtaine de centimètres à peine (fig. 10, M 2).

Les négatifs de ces parois correspondent généralement à ceux des poutres disposées horizontalement pour servir de support à un dispositif à colombages. Ces sablières basses sont aménagées soit sur un solin de pierres sèches, soit à même le sol.

L'identification des matériaux issus du démantèlement de ces parois et recyclés dans les remblais de nivellement de l'état 2 permet de restituer des élévations à colombages avec hourdis de briques crues (adobe) ou de torchis sur clayonnage d'argile. Certains éléments de clayonnage pourraient toutefois provenir de la démolition de plafonds.

Ces remblais ont également livré plusieurs éléments de parois en terre qui comportaient encore l'enduit pariétal assurant la protection de ce type d'élévation. Les fragments prélevés signalent un simple revêtement de mortier de chaux, badigeonné d'un lait de chaux en surface et doté de stries d'accrochage en chevrons au revers⁴³.

Le cas particulier de la construction d'angle en adobe M 81

Le seul exemple d'élévation en terre conservée provient de l'unité B, avec les murs en adobe de l'angle d'un petit local annexe ou appentis, large de 1,40 m et détruit par incendie. Ces parois ont en effet préservé leurs briques crues sur trois à quatre assises plus ou moins intactes, où l'on dénote l'absence d'enduit pariétal (fig. 11 et 12). Première particularité, les murs sont dépourvus de fondations et prennent ici directement appui sur le niveau de circulation en terre battue contemporain, sans autre forme d'amé-

⁴¹ Ensemble 86/6081. Ces scories, comme le reste des déchets métallurgiques issus de ces fouilles, ont été soumises à V. Serneels pour un premier examen.

⁴² Ensemble 86/6004.

⁴³ Ensembles 85/5810 et 5826.

nagement. En outre, ces deux murs possèdent des dimensions et un appareil sensiblement différents, alors qu'ils sont liés :

- Le muret de fermeture latérale M 81b a une largeur de 0,30-0,32 m et ne porte pas de traces d'une architecture à pans de bois (fig. 11). Il est dépourvu de sablière basse et ses trois assises de briques crues sont appareillées de la manière suivante : les briques des deux assises inférieures ont des dimensions de 30 x 15 x 6-7 cm, correspondant au module lydien préconisé par Vitruve ; elles sont disposées en boutisses parpaignes, tandis que le lit supérieur conservé est constitué d'une rangée de carreaux, de 30 x 30 x 15 cm disposés à plat (fig. 13). Une argile plus humide et plus organique a été utilisée pour les joints dont l'épaisseur varie entre 0,3 et 2 cm.
- La fermeture sud M 81a est interprétée comme mur-bahut pour une élévation à pans de bois. Ce mur bas présente un dispositif tout à fait singulier : d'une largeur totale de 0,82 m à sa base, il se compose de deux parois de briques crues carrées, de 34 cm de côté et posées à plat, qui enserrent un blocage formé de deux poutres horizontales de 14 cm de large pour une hauteur de 6-7 cm (fig. 12). Celles-ci sont séparées par un lit de briques



Fig. 11. Insula 12, 1986. Vestiges du mur d'angle en briques crues M 81a-b de l'unité B (fig. 10). Etat 1 (1/10-40/50 ap. J.-C.).

crues intercalaire. L'assise supérieure des parois marque un rétrécissement avec la mise en oeuvre de briques de 30 cm de côté, du type « tetradoron ».

- La jonction des murs, mal conservée, laisse cependant deviner la présence d'un poteau cornier placé dans l'axe des poutres de M 81b et pris dans le blocage de l'angle (fig. 13). L'aménagement de ce dernier a dû nécessiter un assemblage particulier, comme en témoigne le vestige d'une brique posée de chant.

Sans parallèle précis à notre connaissance, cet agencement peut être interprété comme le socle d'une élévation plus étroite, à colombages et en adobe. C'est du moins ce que semblent indiquer les matériaux pris dans la démolition de ce local et parmi lesquels se distinguent plusieurs modules de briques, ainsi que de nombreuses traces de bois calcinés. Ces observations n'écartent pas entièrement l'hypothèse d'un support pour le réseau de poteaux d'un couvert. Il n'empêche que la disposition des deux sablières basses ainsi superposées indique un mode de construction pour le moins complexe. De plus, quel que soit l'agencement de son élévation, ce soubassement apparaît surdimensionné au regard de l'exiguïté du local qu'il équipait.



Fig. 12. Insula 12, 1986. Les murs M 81a et 81b de l'unité B en cours de démontage. Mise en évidence de l'appareil du mur-bahut M 81a avec sa double paroi en briques crues (1) enserrant un assemblage de poutres horizontales calcinées (2). Etat 1 (1/10-40/50 ap. J.-C.). Vue depuis le sud-ouest.

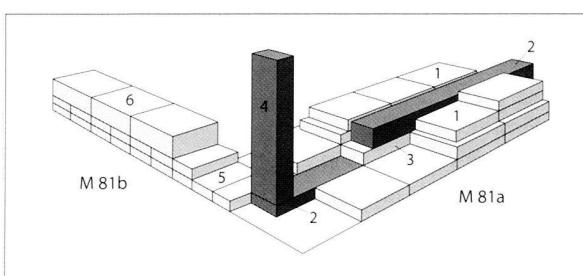


Fig. 13. Insula 12, 1986. Restitution schématique de l'appareil du mur d'angle M 81a-b de l'unité B (cf. fig. 10). 1: double rangée de briques crues carrées (tetradoron). 2: poutres horizontales et lit de briques crues intercalaire (3). 4: poteau d'angle (cornier). 5: assises inférieures de briques « lydiennes » disposées en boutisses parpaignes. 6: lit de carreaux disposés à plat.

Le premier témoignage de l'usage de la maçonnerie

Les bâtisseurs du bâtiment ouest D ont eu recours à la maçonnerie pour les soubassements de murs très vraisemblablement porteurs. Pour ce faire, des fondations en boulets morainiques, larges de 0,50 m et incluant des déchets de taille de pierres calcaires et de molasse, ont été coulées en tranchée étroite à faible profondeur (0,30 m). Dotées d'un ressaut unilatéral, elles servent d'appui à une élévation de trois assises de moellons de calcaire haurerivien soigneusement appareillés et jointoyés au mortier de chaux (fig. 14).



Fig. 14. Insula 12, 1986. Le solin maçonné M 14 de l'unité ouest D (fig. 10). Etat 1 (1/10-40/50 ap. J.-C.). Vue depuis le sud.

Aucune trace de sablière basse n'est réellement perceptible au niveau de leur arase relativement plane. En revanche, les matériaux argileux présents dans la démolition de ce local supposent la poursuite d'une élévation en terre à partir de ce socle maçonné.

Les toitures

Hormis le cas du bâtiment ouest D pour lequel les fragments de *tegulae* et d'*imbrices* observés dans ses niveaux de démolition semblent attester une couverture de tuiles, les débris de terre cuite associés à l'occupation du secteur oriental se retrouvent essentiellement à la périphérie des foyers et proviennent manifestement de leur démantèlement partiel. Les autres éléments de *tegulae* épars ne sont certainement pas représentatifs du mode de couverture utilisé pour les constructions plus modestes de ce secteur. Par ailleurs, les dépôts organiques et cendreux jonchant certains sols des locaux orientaux renferment plusieurs nodules argileux rubéfiés portant les empreintes de branchedages ou de baguettes. Ils pourraient appartenir aux éléments de clayonnage de toitures plus légères, édifiées à l'aide de matériaux végétaux mélangés à de la terre.

Les foyers

Les trois foyers en dalles de terre cuite clairement identifiés dans le secteur oriental sont de dimensions plus ou moins analogues et vraisemblablement tous à usage domestique (fig. 10, St 7 à 9). Deux d'entre eux se trouvent directement accolés à une paroi. Le foyer à niche St 8 de l'unité A, seul exemplaire demeuré quasiment intact, témoigne du soin apporté à ce type d'installation (fig. 15) : disposé le long de la paroi M 2 du local et prenant assise sur un mince

radier de galets, il possède un dallage formé de quatre carreaux de terre cuite qui déterminent une aire de feu de 0,60 m de côté. Quelques fragments de tuiles disposés de chant signalent l'existence d'une bordure. Sa niche, profonde d'une vingtaine de centimètres, est également équipée de carreaux coupés à dessein. Conservée sur une hauteur de 10 cm, sa paroi semi-circulaire est construite à l'aide de fragments de *tegulae* liés par une argile fortement rubéfiée. Les restes d'ossements animaux issus des rares épannages cendreux résultant de son activité parlent en faveur d'un foyer culinaire.

Un massif empierre quadrangulaire, de 1,40 m de côté, est apparu dans l'unité B nord : avec ses galets rougis et éclatés, il pourrait constituer l'infrastructure d'une quatrième aire de feu plus importante que les précédentes (fig. 10, St 10).

Les aménagements hydrauliques

Le puits St 6 découvert dans la cour ou arrière-cour de l'unité A illustre le mode d'approvisionnement en eau des débuts de l'occupation du quartier, en l'absence probable d'un équipement hydraulique collectif pour ces premières habitations excentrées. Il fait partie de la quarantaine de puits actuellement recensés sur l'ensemble du site avenchois, toutes périodes confondues. Les nombreuses nappes d'eau souterraines ont permis à ce type d'installations de pallier ou de compléter une alimentation régie par un sys-

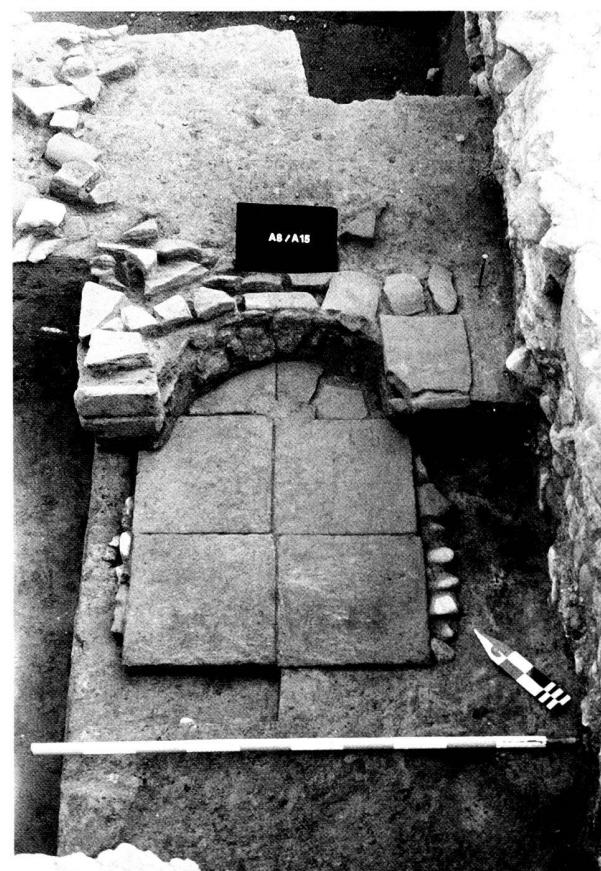


Fig. 15. Insula 12, 1986. Le foyer culinaire en dalles de terre cuite et à niche St 8 de l'unité A (fig. 10). Etat 1 (1/10-40/50 ap. J.-C.).

tème d'aqueducs. En plus d'une fonction purement domestique, ces puits ont également desservi les ateliers des secteurs artisanaux, tels ceux des quartiers nord-est 6a et 12a⁴⁴, à l'intérieur desquels on dénombre pas moins d'une douzaine de puits. En l'occurrence, celui de l'unité A a peut-être pourvu à la fois aux besoins domestiques et aux activités artisanales voisines qu'attestent les scories de fer mises au jour.

Du point de vue technique, l'implantation de ce puits à une profondeur de 3,20 m par rapport au sol de la cour a nécessité l'ouverture d'une très large fosse, de près de 6 m de diamètre, pour atteindre le sommet de la nappe phréatique. Les matériaux limoneux d'extraction ont servi au remblaiement de la fosse après l'édition d'une épaisse couronne, de 0,70 m de large, qui délimite une cavité circulaire de 1 m de diamètre (fig. 16). Son appareil de pierres sèches prend assise sur un dallage de grès non jointif qui constitue également le fond du puits, ici dépourvu de cadre de bois.

Exceptés l'hypothétique canalisation collectrice St 1 et les fossés de voirie qui bordent la première chaussée R 1 (fig. 10, St 3 et 4), nous ne possédons guère d'indices sur le système d'évacuation des eaux. On peut toutefois supposer que celui-ci a été réalisé sans véritable plan directeur, mais plutôt en fonction des besoins et de manière relativement sommaire au moyen de canalisations en bois ou de simples fossés à ciel ouvert, à l'image de celui repéré au sud de l'unité B (St 2) et qui semble s'écouler en direction du fossé de voirie St 4.

Eléments de datation⁴⁵

Le rare mobilier céramique datant issu des couches de remblai préparatoires permet de situer les débuts de la colonisation du quartier dans la première décennie de notre ère⁴⁶. Les ensembles directement rattachés aux niveaux d'occupation de cet habitat, lesquels renferment quatre monnaies, toutes augustéennes⁴⁷, corroborent le rattachement de ces constructions à la première phase d'urbanisation de la ville; le matériel issu du comblement du puits St 6⁴⁸ et des couches de démolition mises en remblai pour l'étape suivante permettent d'estimer la durée d'utilisation de ces habitations jusqu'aux environs des années 40-50 ap. J.-C. (fig. 58).

2.2. Etat 2: La *domus* Est à péristyle de l'époque claudienne

L'essor que connaît la cité durant la période claudienne est vraisemblablement à l'origine de la structuration du

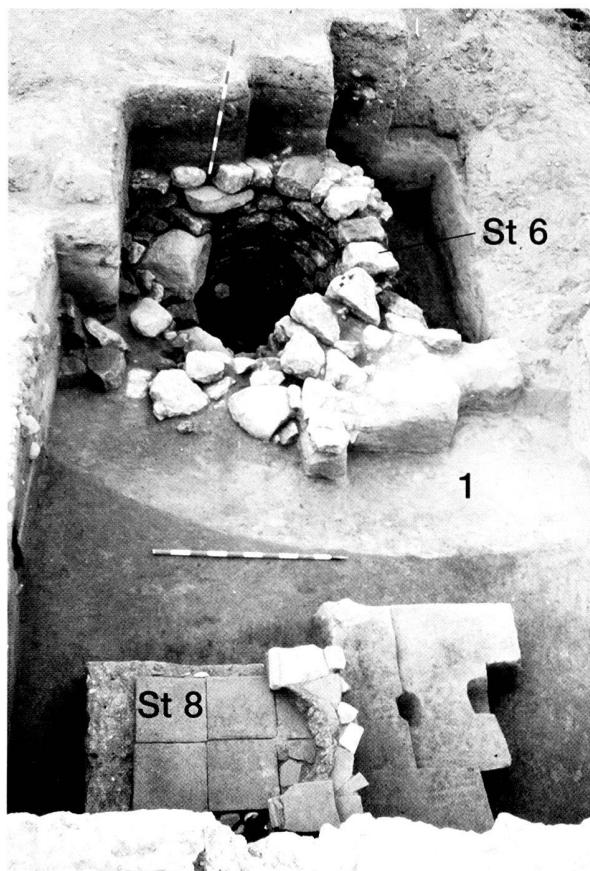


Fig. 16. Insula 12, 1986. Le puits St 6 de la cour de l'unité A (fig. 10). 1: fosse d'implantation du puits. Etat 1 (1/10-40/50 ap. J.-C.). Vue depuis le sud.

quartier: son découpage se précise avec la création d'une rue venant le délimiter à l'est (fig. 17, R 2A), tandis que la réfection de la voirie sud prévoit l'aménagement d'un portique longeant la façade de l'ilot. Sa régularisation va de pair avec la mise en place d'un programme architectural privé qui constitue l'un des temps forts de l'histoire de l'*insula*. Cette évolution est caractérisée en l'occurrence par l'édition de deux demeures en architecture mixte, séparées par une ruelle.

La *domus* la mieux connue s'étend sur plus de 1'100 m² dans la partie orientale du quartier. Partiellement dégagée, elle offre cependant l'un des meilleurs exemples des premières grandes demeures établies dès cette époque sur le site: d'inspiration méditerranéenne, son plan centré sur une cour intérieure à péristyle reflète une urbanisation nettement sous influence romaine.

La nature de ses vestiges témoigne de la persistance d'une architecture légère mettant en œuvre la brique crue pour des élévations à colombages; l'usage de la maçonnerie semble encore exclusivement réservé aux soubassements des murs porteurs et de façade. Le recours à la tuile pour les toitures semble en revanche se généraliser. Cet exemple d'architecture mixte marque une étape de transition vers les maisons entièrement maçonnées de la phase suivante.

⁴⁴ Cf. BLANC et al. 1995, p. 5-36.

⁴⁵ Cf. *infra* CASTELLA, p. 68-70.

⁴⁶ Ensembles 86/6153, 6160 et 6217.

⁴⁷ Ensembles 86/6081, 6155, 6156 et 6226. Cf. *infra* FREY-KUPPER, cat. n° 1 à 4.

⁴⁸ Ensembles 86/6219 à 6224. Cf. *infra* CASTELLA, pl. 3-6 (cat. n° 38, 41 à 43, 68, 69, 74, 76, 78, 102).

Insertion au plan et extension

La *domus* s'inscrit dans une parcelle délimitée à l'est par le nouveau *cardo* R 2A et à l'ouest par une ruelle, large de 2,60 m, débouchant sur le *decumanus* sud R 1B (fig. 17, L 21). Le corps principal et son annexe occidentale se déploient en façade sud sur toute la largeur du lotissement, soit 43,80 m (146 pieds), équivalant à un peu moins de la moitié de la longueur totale du quartier.

A l'intérieur de ce découpage, la maison se développe sur une longueur de plus de 25 m. Située hors emprise du projet, l'aile censée fermer la cour-jardin à péristyle au nord (g) n'a pu être explorée et l'extension du bâti dans cette direction reste problématique. Les quelques sondages réalisés dans la partie septentrionale n'ont révélé aucune trace d'habitat, de ruelle ou d'*ambitus*, tendant à exclure l'existence d'une autre demeure indépendante sise à l'arrière de la *domus* Est.

En dépit du caractère lacunaire des observations, nous pouvons envisager, avec réserves, une seule et même propriété s'étirant sur toute la largeur de l'ilot avec près de 2'500 m² de superficie totale⁴⁹. Si tel a été le cas, la portion nord apparemment non construite a pu être dévolue à des jardins ou à des simples cours à usage domestique et/ou artisanal occupant près de la moitié de la surface du lotissement ainsi supposé.

Travaux préparatoires

Ayant peut-être occasionné un remembrement du secteur oriental, l'implantation de la *domus* a impliqué la suppression de l'ensemble des habitations légères de la première période. Les matériaux issus de leur démolition, mélangés à des strates sableuses et à des niveaux de chantier intercalaires, ont constitué l'essentiel des remblais de nivellement, de 0,30-0,50 m d'épaisseur, destinés à asseoir les

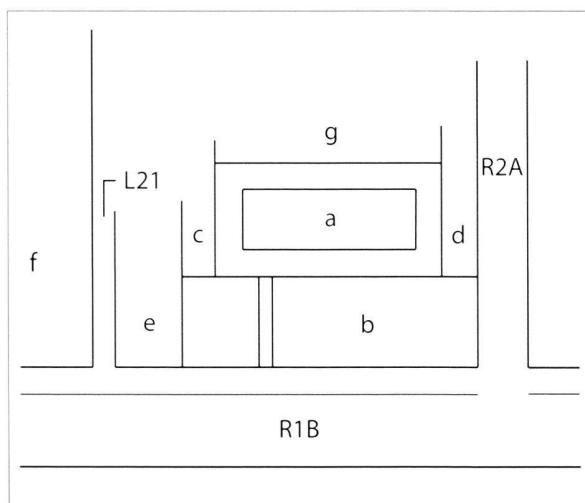


Fig. 17. Insula 12, 1986. Découpage schématique de l'organisation spatiale de la domus Est claudienne (fig. 18). Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.).

⁴⁹ En l'absence de rue délimitant les *insulae* 12 et 6, cette estimation chiffrée reste très approximative.

futures constructions sur un plan plus ou moins horizontal (fig. 60).

Organisation spatiale

Bien que partielle, la fouille de surface de la *domus* laisse entrevoir une organisation intérieure dont l'élément central est une cour-jardin à péristyle de 135 m², à l'image de nombreux exemples pompéiens⁵⁰ (fig. 17, a). Ce péristyle présente également certaines analogies, tant dans ses proportions que dans son mode de construction, avec celui mis au jour à la prison de Saint-Antoine, à Genève⁵¹. C'est autour de cette cour que s'articulent le bâtiment principal sud (b) et ses étroits retours d'ailes ouest et est (c-d). Si ce dernier donne directement sur le *cardo* R 2A, le corps principal et l'aile ouest sont en revanche flanqués d'une série de pièces accolées à la façade occidentale bordant la ruelle mitoyenne L 21 (e), de l'autre côté de laquelle se développe l'unité ouest (f). Donnant au plan d'ensemble une forme asymétrique, cette sorte d'annexe a pu revêtir une fonction particulière, abritant des locaux à usage commercial ou utilitaire.

La cour-jardin à péristyle L 20

Elle se présente sous la forme d'un rectangle relativement étroit et allongé, de 20,40 x 6,60 m, soit 68 x 22 pieds (fig. 18, L 20). Sa partie centrale est occupée par une allée d'axe nord-sud, large de 2,10 m (sol 109). Ce passage était probablement ménagé au milieu de parterres dont il ne subsiste aucune trace; il est constitué d'une couche compacte de graviers damés et chaulés en surface, d'une douzaine de centimètres d'épaisseur, accusant un léger pendage en direction du nord. Du point de vue altimétrique, l'allée se situe 0,30 à 0,40 m plus bas que les sols des autres locaux environnants, indiquant une cour-jardin légèrement encaissée par rapport au portique qui l'entoure sur ses quatre côtés.

Le péristyle était directement accessible depuis le *decumanus* R 1B par un long corridor excentré qui traversait le corps principal sud pour déboucher sur la branche sud du portique (L 4). En l'absence d'*atrium* ou de grand vestibule d'entrée, cet espace d'agrément a également pu faire office de lieu d'accueil pour les visiteurs.

Le portique L 19

Les vestiges mis au jour témoignent d'un portique à colonnade de molasse⁵² avec balustrade, vraisemblablement analogue à celle reconstruite pour le jardin-péristyle de la

⁵⁰ Citons à titre d'exemple: la Maison des *Vettii* (Vos 1982, p. 168); la Maison des Amours dorés (Vos 1982, p. 181); la Maison de Ménandre (Vos 1982, p. 91).

⁵¹ Doté d'une colonnade en molasse, ce péristyle remonte à l'époque tibéro-claudienne. Cf. HALDIMANN et al. 1991, p. 195-196.

⁵² Nous reprenons ici les principaux éléments du rapport NEUKOM 1995. Nous remercions ici vivement l'auteur pour sa libéralité, ses remarques et ses conseils, dont ont pu profiter M. Schaub et C. Chevalley pour les restitutions proposées.

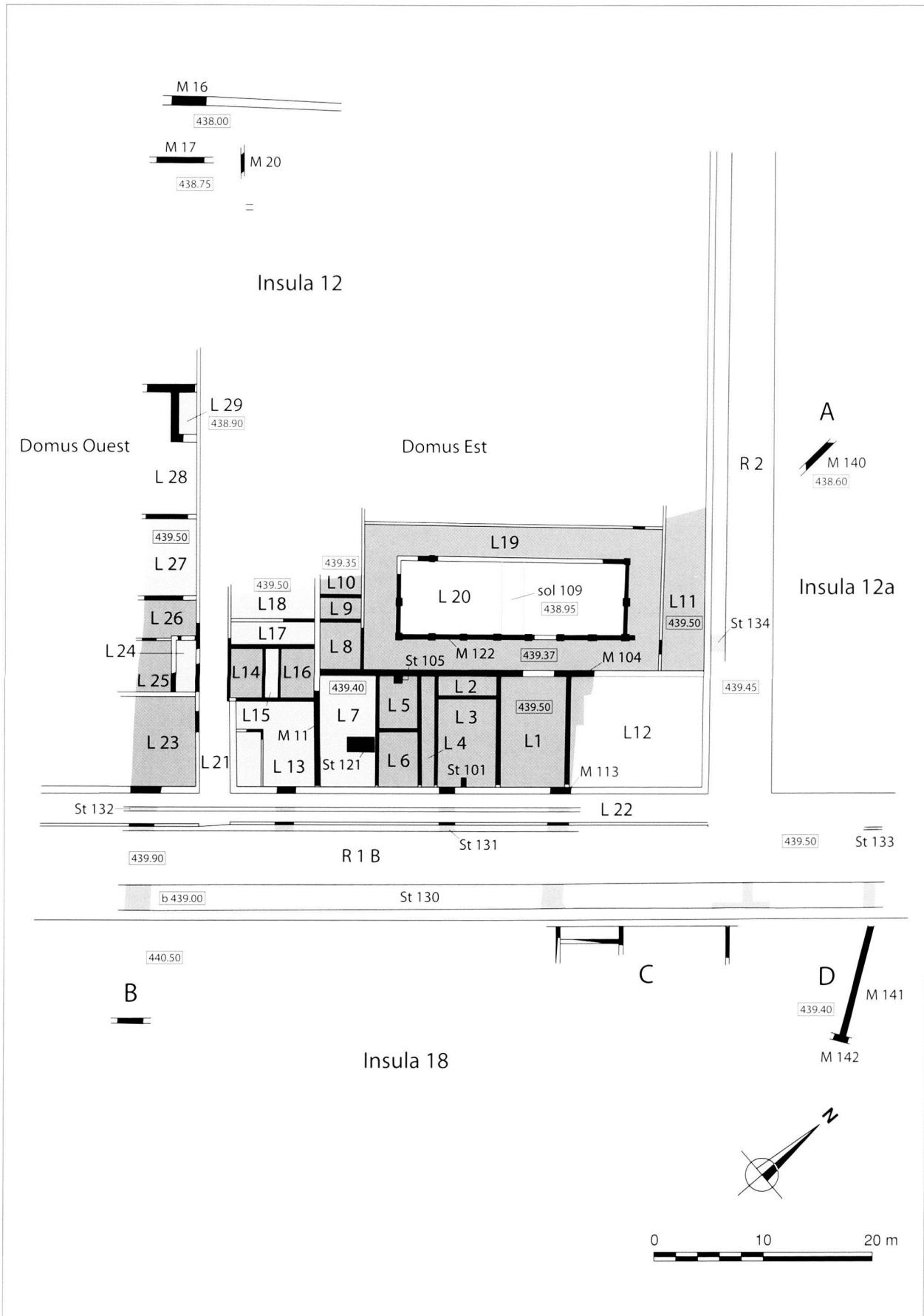


Fig. 18. Plan schématique des vestiges de l'état 2 dans les insulae 12, 12a sud-ouest, 18 nord-est et la voirie (40/50-70/85 ap. J.-C.).

Maison du Centenaire à Pompéi⁵³ (fig. 19). Trois de ses branches ont été entièrement dégagées et présentent de légères variations dans leur largeur: celle longitudinale borde le corps principal sud et possède une largeur utile de 2,70 m, tandis que les branches latérales, beaucoup plus courtes, atteignent 2,90 m. La branche nord est restituée sur le modèle de son homologue sud. Les quelques bribes conservées de son niveau de marche attestent un sol de galets recouvert d'une couche de mortier de chaux lissé.

Mur de stylobate et hypobases

L'élément le mieux préservé est le mur de stylobate entièrement maçonné, large de 0,40 m pour une hauteur de 0,70 m (fig. 18, M 122). Au sommet du mur venaient s'encastrer, à intervalles plus ou moins réguliers, les dés de molasse constituant les hypobases des dix-huit colonnes encadrant la cour. La dizaine de blocs, prélevés pour la plupart *in situ*, sont tous munis d'encoches destinées à recevoir les tenons de poutres horizontales disposées sur l'arase plane du mur de stylobate, qui servaient très vraisemblablement de support à la balustrade en bois (fig. 20). Trois particularités majeures sont à signaler pour la colonnade:

- Le sommet de ces hypobases quadrangulaires, dont les dimensions moyennes sont de 0,70 m de côté pour une hauteur de 0,30-0,40 m, se trouvait de plain-pied avec le sol du portique; les moins érodées comportent en surface l'empreinte des tambours inférieurs qui prenaient directement assise sur ces dés, témoignant ainsi de l'absence de véritables bases attiques ou de style toscan classique. Là aussi, nous renvoyons à l'exemple de la Maison du Centenaire pour une colonnade dépourvue de bases (fig. 19).
- Par ailleurs les marques des fûts sur les hypobases n'ont pas les mêmes dimensions et indiquent un alignement de colonnes de diamètres différents, 0,34 m et 0,43 m, pour la longue branche sud, alors que leur rythme est régulier, avec un entraxe de 3 m. Nous ignorons quelle incidence cette variation dans l'épaisseur des colonnes a pu avoir sur l'organisation du portique.
- La position légèrement décentrée de la colonne médiane sur les petits côtés du portique détermine un entraxe de 3,60 m pour l'intervalle nord contre 3,30 m pour celui méridional. Cette dissymétrie de l'entrecolonnement pourrait peut-être trouver son explication dans l'agencement interne des ailes est et ouest. La partition interne de ces dernières demeure malheureusement mal connue.

Colonnes en vrac

La mise au jour d'une cinquantaine d'éléments provenant du démantèlement de la colonnade de ce péristyle⁵⁴ constitue l'une des découvertes les plus spectaculaires de ces fouilles (fig. 21). Entassés pêle-mêle dans un local voisin, fûts et chapiteaux de molasse permettent une restitution complète d'une colonnade d'ordre toscan provincial, d'environ 3 m de hauteur (fig. 22 et 23b). Les stries visibles sur

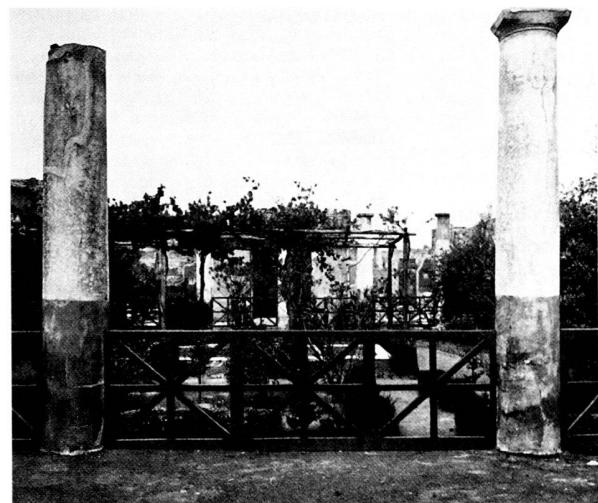


Fig. 19. Pompei. Maison du Centenaire. Au premier plan, la colonnade du jardin-péristyle et sa balustrade reconstruite. Ier s. ap. J.-C.



Fig. 20. Insula 12, 1986. Portique L 19 de la domus Est. Détail du mur de stylobate M 122 et de ses hypobases en molasse munies d'encoches pour l'encastrement de la sablière de la balustrade (fig. 18). Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.). Vue depuis l'ouest.

⁵³ Cf. JASHEMSKI 1979, p. 50, fig. 87.

⁵⁴ Inv. 86/8756-2 à 60.



Fig. 21. Insula 12, 1986. Éléments de la colonnade en molasse démantelée du péristyle de la domus Est découverts dans les remblais de nivellement de la cour L 39 à l'état 3 (fig. 33). Les stries que comportent les fûts et les chapiteaux de ces colonnes d'ordre toscan provincial attestent un revêtement protecteur et décoratif. Etat 2 (40/50-70/85). Vue depuis l'est.

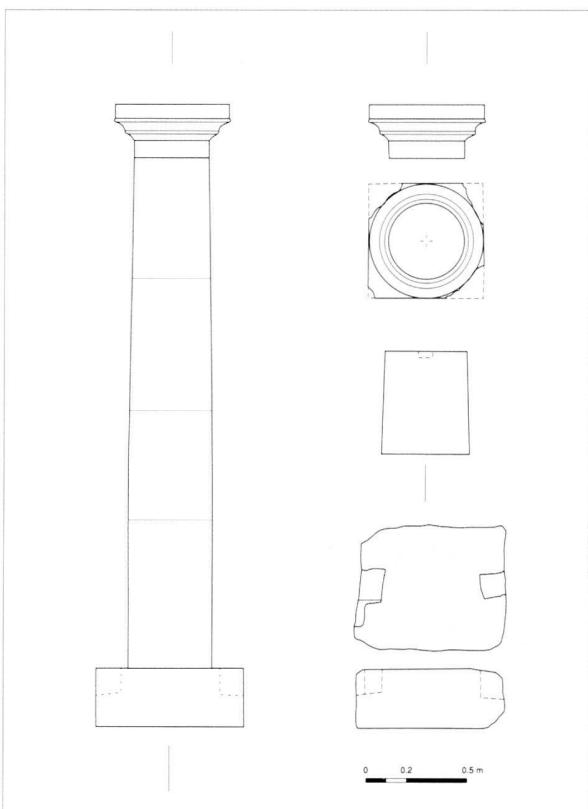


Fig. 22. Insula 12, 1986. Reconstitution d'une colonne de la cour-jardin à péristyle L 20 de la domus Est (fig. 18). Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.).

plusieurs tambours de colonne ont probablement servi à l'accrochage d'un enduit protecteur et décoratif, aujourd'hui complètement disparu. En outre, certains fûts présentent un traitement particulier qui peuvent être en rapport avec l'assujettissement des montants de la balustrade, ou la création de consoles pour le support d'une fermeture amovible du type « *claustra* ». Ils peuvent également signaler une surélévation de la toiture du portique pour un porche.

Quel que soit le type d'agencement dont était pourvue la colonnade, celle-ci devait supporter un toit simple en appentis (fig. 23a). Le caniveau ou la coulisse qui devait en principe récolter les eaux de toiture au pied du portique n'a laissé aucune trace, ses éléments ayant peut-être été détruits ou recyclés à l'état 3.

Le corps de bâtiment sud

Considéré comme le corps principal, le bâtiment disposé en façade méridionale est, avec une emprise de 350 m², quasiment égal en superficie à la cour et son portique (355 m²). La partition interne, établie dans le sens de la largeur du bâtiment, ne reflète aucune symétrie dans l'ordonnancement des huit locaux dénombrés. Par ailleurs, la partie orientale du bâtiment n'a été que très partiellement touchée par les fouilles : l'existence d'une ou plusieurs subdivisions du très grand local sud-est (120 m²) est très probable, à moins qu'il ne s'agisse, étant donné sa position à l'angle d'un carrefour, d'un espace à caractère commercial (fig. 18, L 12).

Hormis le long couloir d'accès au péristyle L 4, ainsi qu'une cuisine identifiable grâce à la présence d'un grand foyer (L 7, St 121), la fonction des autres pièces, d'habitation et/ou bureaux, reste difficile à déterminer. Leur surface, entre 17 m² (L 5 et 6) et 59 m² (L 1) contraste avec un agencement relativement modeste : dotées de simples sols de terrazzo, elles sont séparées par d'étroites cloisons en briques crues et à colombages revêtues de peintures murales très sobres. Les portes communicantes devaient être munies de seuils en bois. En l'absence d'hypocaustes, dont l'usage se répand dans l'architecture privée à partir de l'époque flavienne, certaines pièces ont été équipées de petits foyers d'appoint adossés aux parois (St 101 et 105). Au regard des volumes à tempérer, ces foyers ont dû compléter un chauffage au moyen de braseros.

L'étroitesse du local L 2 (1,80 m), accolé au portique sud, pourrait faire penser à une cage d'escalier menant à un étage supérieur qui domine le toit du péristyle (fig. 23a). L'existence de cet étage peut en effet se déduire des importants sousbasements maçonnés dont sont dotés trois des murs⁵⁵ délimitant le corps de bâtiment sud (fig. 18, M 11, 104 et 113).

Les ailes ouest et est

Larges de 3,70 m seulement, ces deux ailes encadrent les petits côtés du péristyle. Aucune subdivision n'est connue pour l'aile est, ponctuellement explorée (L 11). Bordée par

⁵⁵ La fermeture orientale du bâtiment a été entièrement occultée lors de l'implantation du nouveau mur de façade de l'état 3.

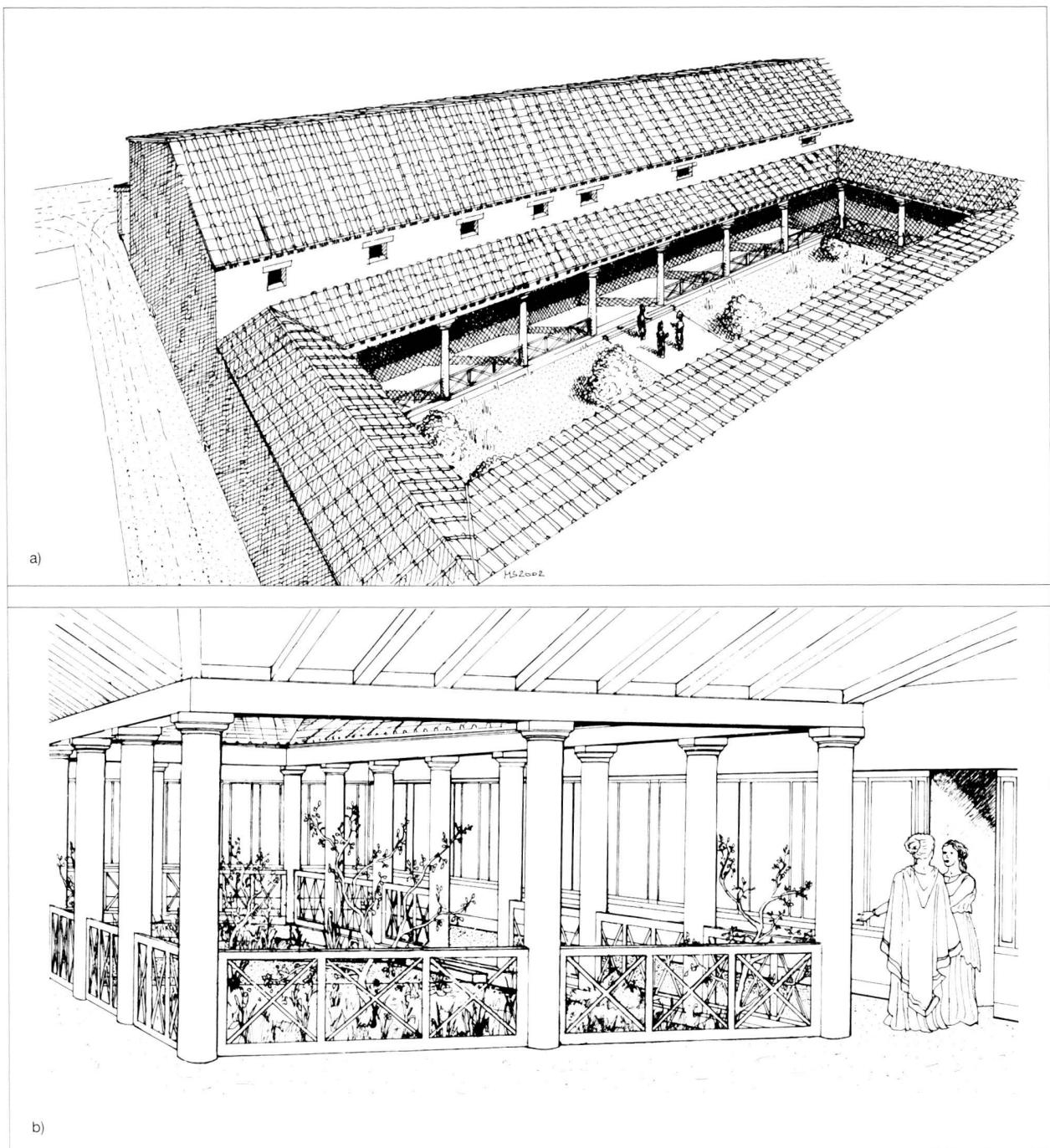


Fig. 23. Insula 12, 1986. Essais de restitution d'ensemble (a) et de détail (b) de la cour-jardin à péristyle L 20 de la domus Est (fig. 18). Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.).

le *cardo* R 2, celle-ci a pu être réservée à la domesticité ou encore à des boutiques riveraines. Son homologue ouest, plutôt réservée à l'habitat, possède au moins trois locaux de même facture que ceux du bâtiment sud, mais de dimensions plus modestes (L 8 à 10). Seule la pièce d'angle L 8 a pu être entièrement dégagée, livrant les vestiges de son décor pictural.

L'annexe occidentale

Elle est accolée au mur porteur M 11 fermant le corps principal sud et l'aile ouest. D'une largeur de 7,60 m, cette

annexe se développe en bordure de la ruelle L 21. La distribution interne se fait par un couloir traversant (L 15), lequel sépare deux pièces de dimensions à peu près égales, à sols de terrazzo (L 14 et 16), tout en assurant la transition entre deux locaux aux sols chaulés (L 13 et 17). Le grand local sud L 13 (55 m^2) possède de surcroît une subdivision sous la forme d'un étroit compartiment placé à son angle sud-est. Sa situation en plan, ainsi que l'agencement fruste de certains de ses locaux autorisent à considérer cette partie de la maison comme une dépendance à caractère utilitaire ou commercial.

Le décor

Les quelques informations concernant l'ornementation de la *domus* Est sont d'ordre pictural et sont essentiellement fournies par des fragments de fresques d'époque claudienne. Ils proviennent, soit des couches de démolition jonchant les sols, soit des remblais mis en place pour l'aménagement de l'édifice de l'état 3.

La fouille des pièces du bâtiment sud n'a livré que des éléments de plinthes, dont deux seulement étaient encore en place, l'un sur la paroi est de la cuisine L 7 et l'autre sur la fermeture nord de la pièce adjacente L 6.

Les ensembles les plus complets appartiennent au décor du portique L 19 et à celui de la pièce d'angle de l'aile ouest attenante L 8 dont le sol était recouvert de grands pans de fresques :

- D'après les fragments récoltés en divers endroits de la cour et des galeries, le décor des murs de fond du portique était semble-t-il homogène, avec une plinthe mouchetée surmontée d'une zone basse à fond noir et vraisemblablement agrémentée de touffes de feuillage. Une bande jaune encadrée de filets blancs séparait la zone basse de la partie médiane, laquelle était rythmée par des panneaux rouges et inter-panneaux noirs ornés de filets d'encadrement blancs. Ce décor, relativement dépouillé, souligne la sobriété apparente de l'agencement des autres pièces de la *domus*.
- Les pans de fresques retrouvés effondrés dans la pièce L 8 portent tous à leur revers les marques en chevrons qui facilitaient leur accrochage aux parois à colombages houardés de briques crues du local (fig. 24). La composition du décor est ici linéaire, à fond blanc rythmé par des bandes et filets noirs et jaunes. Quelques éléments à fond blanc où courent des filets noirs peuvent en outre être attribués à la décoration du plafond, orné de caissons ou de compartiments faisant écho à ceux du décor pariétal. Généralement utilisée pour des locaux peu éclairés, cette ornementation peut indiquer une fonction secondaire pour cette pièce d'angle, de 15,50 m².

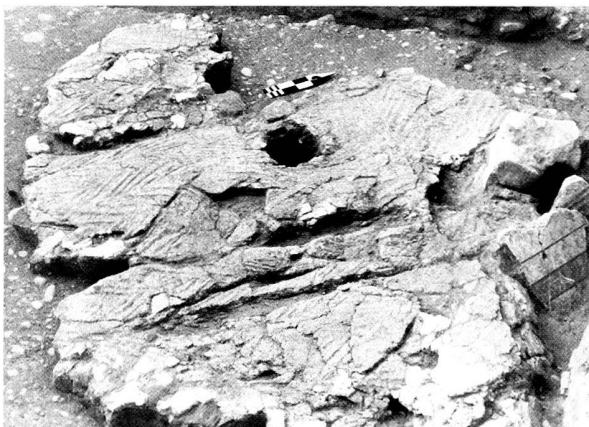


Fig. 24. Insula 12, 1986. Domus Est. Pans du décor mural effondrés sur le sol de la pièce L 8 de l'aile occidentale (fig. 18). Se distinguent nettement les stries en chevrons au revers des fragments. Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.).

Incursion dans la domus Ouest

La tranchée exploratoire ouverte en limite orientale de l'unité architecturale se développant dans la parcelle ouest a recoupé une succession de locaux (fig. 18, L 23 à 29) établis en bordure de la ruelle L 21. Contemporains de la *domus* vis-à-vis, ces locaux appartiennent à deux bâtiments distincts en architecture mixte, séparés par une cour (L 28). Déjà pressenti pour l'état 1, cette organisation spatiale aurait été maintenue en dépit de l'extension de la surface bâtie aux dépens de l'emprise de la cour dont la largeur (11 m) aurait été réduite de plus de sa moitié.

Le bâtiment sud

Long de quelque 25 m, il s'inscrit entre la cour L 28 et le *decumanus* sud R 1. Son angle sud-est est apparemment occupé par une grande pièce à sol de terrazzo de 8 m de long (L 23), laquelle devance deux locaux contigus plus modestes (L 24 et 25). L'exiguïté du local L 24 (4,80 x 2 m) pourrait faire penser à un couloir de transition accolé à la façade est du bâtiment, voire à une cage d'escalier. L'aspect rudimentaire de son sol chaulé pourrait également convenir à un simple local de service. Les pièces adjacentes L 25 et L 26 sont en revanche mieux agencées, pourvues d'un sol en béton de chaux. De plus, les fragments de fresques provenant du local L 25 et de ses abords signalent un décor mural relativement soigné à fond jaune dont la zone médiane était rythmée par des candélabres à hampes violettes et ombelles vertes et blanches. Une série de bandes horizontales vertes et bordeaux, bordées de filets devaient assurer la transition avec la zone supérieure.

La partie arrière du bâtiment abrite un local plus vaste donnant sur la cour (L 27). Son sol de terre battue, localement rehaussé par un lit de galets recouvert de mortier de chaux, lui prédestine une vocation utilitaire.

Plusieurs déchets scorifiques de bronze⁵⁶ présents dans les niveaux de démolition de ce bâtiment supposent qu'une partie de celui-ci a également abrité des activités artisanales, que ce soit dans un de ses locaux de service ou dans la cour.

La cour et le bâtiment nord

En raison des nombreux remaniements du sous-sol au cours des phases ultérieures, les informations pour ces secteurs sont très succinctes : le sol de graviers oxydés de la cour L 28 est ici recouvert d'un remblai essentiellement constitué de matériaux issus de la démolition des bâtiments environnants⁵⁷. Celui sis au nord n'est connu qu'au travers du fantôme de son mur de façade contre laquelle est accolé un local en saillie partiellement mis en évidence (L 29).

L'extension nord de ce bâtiment reste imprécise : quelques tronçons de murs (M 17 et 20) pourraient faire penser qu'il se prolongeait sur une longueur de 25 m, à

⁵⁶ Ensemble 86/6014.

⁵⁷ Plusieurs fragments de fresques polychromes sur accrochage de tuileau de facture grossière (86/6041) sont attribués par N. Vuichard à un décor extérieur ornant probablement la paroi d'un édifice ou celle externe d'une pièce donnant sur la cour, le local en saillie L 29, par exemple.

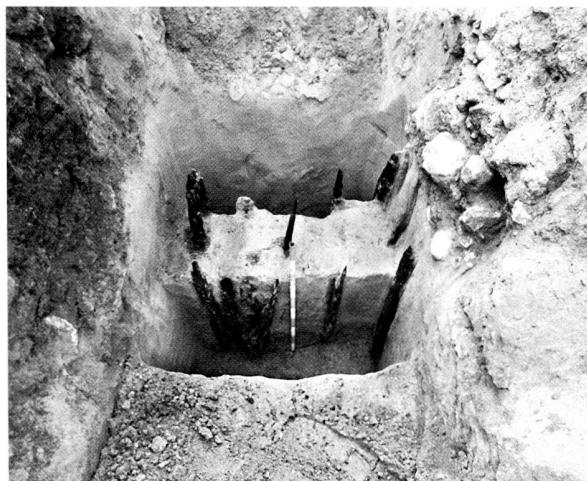


Fig. 25. Insulae 6/12, 1985. Pilotes sous les fondations de M 16, mur de limite présumé entre les quartiers 6 et 12 (fig. 18 et 52). Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.).

l'instar du bâtiment sud, jusqu'au mur de limite présumé entre les quartiers 12 et 6 (M 16), lequel remonte également à l'époque claudienne, d'après l'analyse dendrochronologique effectuée sur ses pilotis⁵⁸ (fig. 25).

L'intégration au plan du quartier

Cette incursion linéaire et ponctuelle à la frange de la *domus* Ouest ne permet guère de dépasser le stade du simple constat archéologique. Les vestiges mis au jour pourraient cependant appartenir à ceux de bâtiments annexes d'un corps principal se développant une vingtaine de mètres plus à l'ouest (fig. 43a, D) et dont pourrait faire partie la série de locaux à fresques mis au jour par Ritter en 1786 (fig. 6). En l'absence de critères de datation absolue⁵⁹, le rapprochement entre ces deux ensembles est avant tout proposé à partir des comparaisons altimétriques approximatives de leurs sols respectifs.

Matériaux et techniques de construction

Préservés grâce au rehaussement des niveaux de circulation à l'état 3, les vestiges de la *domus* à péristyle fournissent les meilleurs exemples des différentes techniques appliquées pour l'architecture privée du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. sur le site avenchois.

Les sols

Comparativement à l'état 1, les sols de terrazzo font ici leur apparition et sont majoritaires au sein des différents

corps de la *domus*, où ils équipent pièces d'habitat, de réception, bureaux et couloirs (fig. 26). Les sols plus rudimentaires en terre battue, chaulée ou non, semblent avoir été réservés aux locaux utilitaires et aux espaces à ciel ouvert.

Les cloisons

L'empreinte au sol des cloisons intérieures témoigne de parois étroites, entre 0,15 et 0,30 m de largeur (fig. 27). En

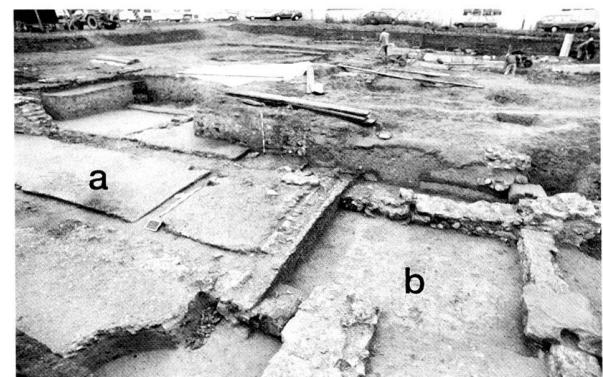


Fig. 26. Insula 12, 1986. Domus Est. Les pièces L 1 à 3 (a) de l'aile sud et le portique L 19 (b) en cours de fouille (fig. 18). Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.). Vue depuis l'est.



Fig. 27. Insula 12, 1986. Domus Est. Négatifs des cloisons à colombages séparant les pièces L 1 à 3 avec les dalles servant de support aux montants verticaux (fig. 18). Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.).

⁵⁸ Réf. LRD5/R1590. La date d'abattage proposée pour ces bois n'est pas antérieure à 33 et se situe très probablement aux environs de 45 ap. J.-C.

⁵⁹ Selon N. Vuichard, le type des décors muraux dessinés par Ritter s'inscrit dans la série des compositions picturales, héritières du troisième style pompéien, en vogue durant toute la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

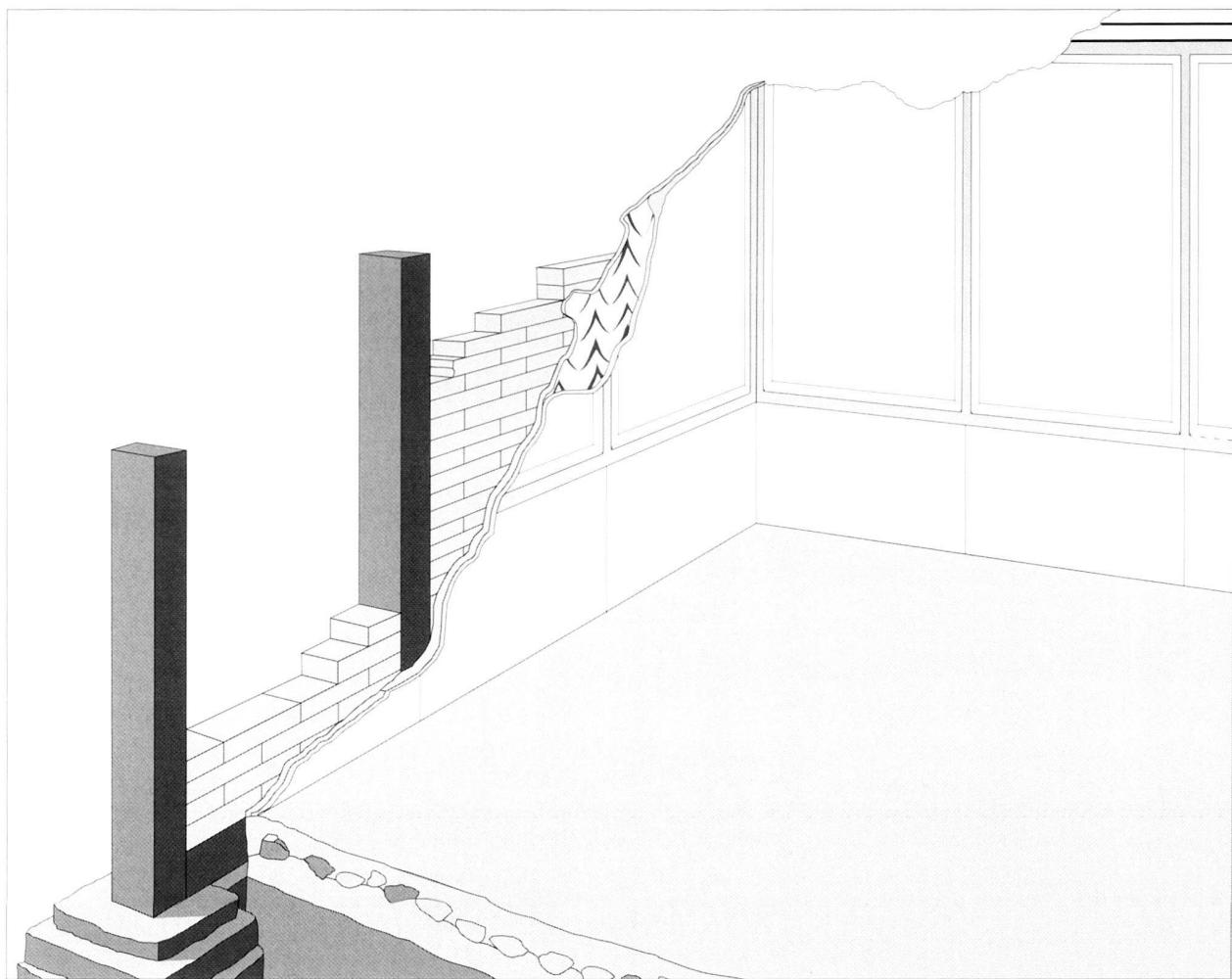


Fig. 28. Insula 12, 1986. Domus Est. Proposition de restitution d'une paroi à colombages. Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.).

ce qui concerne l'élévation, plusieurs indices signalent un système à colombage avec hourdis de briques crues, de module lydien ($30 \times 15 \times 6-7$ cm), reposant sur des sablières basses avec ou sans solins de pierres sèches. En l'absence de ces derniers, les montants verticaux prenaient appui sur une ou plusieurs dalles de calcaire hauteurivien superposées. Ces supports permettent localement de suivre le rythme régulier des colombes, déterminant des entraxes de 0,60 m, 1,20 m, ou encore 2 m, selon les cloisons (fig. 28).

Les murs porteurs

Les trois exemples relevés sont caractérisés par un important soubassement maçonnerie dont la largeur varie entre 0,45 et 0,70 m pour une hauteur allant de 0,80 à 1 m : – La maçonnerie du mur de fond du portique M 104 atteint le niveau du sol avec une arase plane légèrement cintrée, sur laquelle sont visibles les bourrelets de mortier de chaux bloquant la sablière basse d'une élévation à pans de bois et briques crues, large de 0,35 m. Pour assurer une meilleure stabilité de l'ossature, certains montants étaient profondément ancrés dans la maçonnerie des fondations (fig. 29).

– Plus massifs, les soubassements des fermetures du corps principal supportaient également des parois en terre et en bois. Les vestiges du mur ouest M 11 en fournissent la meilleure illustration, avec une élévation maçonnée sur ses trois premières assises, larges de 0,45 m, sur lesquelles se développe une architecture en brique crue. Celle-ci est attestée par la découverte de l'un de ses pans effondré sur le sol de la cuisine L 7 (fig. 30, 1). Recyclé dans les remblais de la phase suivante, ce vestige témoigne de l'utilisation d'un module de brique particulier, de $42 \times 32 \times 7-8$ cm, pour un mur qui devait s'élever à une hauteur supérieure à 3 m.

L'usage de la tuile

Bénéficiant d'une armature plus solide, les toits des différents corps de bâtiments, probablement étagés, ont été recouverts de tuiles, d'après les nombreux débris de *tegulae* et d'*imbrices*, disséminés à l'intérieur des remblais scellant les sols de la *domus* et de sa cour.

Le surplus des éléments de couverture a probablement servi entre autres à l'aménagement des foyers, à l'image de celui équipant la cuisine L 7 (fig. 18, St 121) : adossé à l'une des parois de la pièce, son grand dallage rectangulaire, de

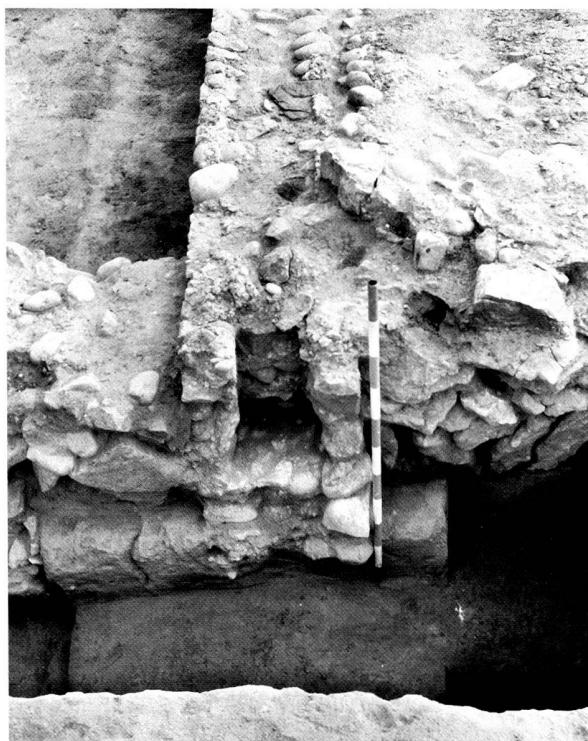


Fig. 29. Insula 12, 1986. Domus Est. Le soubassement maçonné du mur de fond M 104 du portique L 19 (fig. 18). Au premier plan, la cavité de section carrée, de 20 cm de côté, dans laquelle venait s'encastrer l'un des montants en bois de l'élévation. Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.). Vue depuis l'ouest.



Fig. 30. Insula 12, 1986. Domus Est. Pan de l'élévation en briques crues du mur porteur M 11 (1) effondré sur le foyer en tegulae (2) de la cuisine L 7 (fig. 18). Etat 2 (40/50-70/8 ap. J.-C.).

2,20 x 1,50 m, comportait en effet une douzaine de *tegulae* (0,52 x 0,40 m) posées face contre sol (fig. 30, 2).

Aucun vestige d'adduction ou d'évacuation des eaux n'est connu pour cet état.

Eléments de datation⁶⁰

Le mobilier provenant des remblais de construction des *domus* Est et Ouest ainsi que du comblement du puits St 6 de l'état 1 fournit un *terminus post quem* du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. pour la réalisation de ce programme architectural. La réalisation du décor mural, caractéristique de l'époque claudienne, s'insère également parfaitement dans la fourchette chronologique proposée. Celle-ci est de surcroît corroborée par la date approximative de 45 ap. J.-C. obtenue pour l'abattage des pilotis du mur-limite nord M 16, stratigraphiquement rattaché à cet état.

Les ensembles associés aux couches d'occupation et de démolition des maisons, ainsi que ceux rattachés aux remblais de l'état 3, signalent une longévité d'environ 30 à 40 ans pour ces demeures qui ont perduré jusque dans les années 80-85 de notre ère.

2.3. Etat 3: Le programme architectural flavien

L'avènement de la cité au rang de colonie à l'époque flavienne a eu d'importantes répercussions sur le paysage urbain qui a connu à la fois une expansion et une densification de l'habitat. Par ailleurs, la généralisation de l'emploi

⁶⁰ Cf. *infra* CASTELLA, p. 68-70.

de la maçonnerie dans l'architecture privée a permis l'édition de demeures de plus grande envergure. Ces mutations se traduisent ici par la démolition des habitations existantes et la reconstruction complète de nouvelles maisons entièrement maçonées après d'importants travaux de terrassement qui ont abouti au rehaussement du niveau de circulation de près de 1 m (état 3A).

Au cours de l'importante réorganisation interne du quartier, la limite de parcelle a toutefois été respectée, moyennant la transformation de la ruelle en un étroit *ambitus* (fig. 31). Celui-ci va séparer, à l'est, une demeure qui supplanté la *domus* à péristyle suivant un plan différent, à cour excentrée encadrée par deux corps de bâtiment perpendiculaires et jointifs.

En ce qui concerne la propriété occidentale dont la création semble faire partie du même programme urbanistique, la reprise de l'ensemble des données des fouilles anciennes et récentes aboutit à la mise en évidence d'un complexe résidentiel plus vaste, doté d'ailes annexes se développant de part et d'autre d'une cour secondaire et auxquelles se rattachent la portion de vestiges mis au jour en 1986 (fig. 43b).

Avant que n'interviennent les transformations qui caractérisent l'état 4, les activités d'un artisan bronzier se sont temporairement déployées à la limite des deux propriétés, entraînant des réfections locales (état 3B).

La domus Est (état 3A)

Au cours de la période flavienne, le nouvel édifice s'est superposé aux bâtiments de la *domus* claudienne, arasés et mis en remblai pour la circonstance (fig. 59 et 60). Ayant fait l'objet de nombreuses destructions et récupérations, les vestiges de cette phase, lorsqu'ils ne sont pas entièrement fantomatiques, sont principalement conservés jusqu'au sommet de leurs fondations. Ils témoignent cependant d'une organisation radicalement différente, avec un agrandissement de la surface bâtie et une augmentation du nombre de locaux, ceci aux dépens d'espaces d'aménagement intérieurs ouverts, tel le péristyle qui caractérisait la demeure claudienne.

Organisation spatiale

Telle que nous la connaissons, la nouvelle bâisse présente une composition tripartite : deux bâtiments dessinant



Fig. 31. Insula 12, 1986. Domus Est et Ouest. L'*ambitus* L 60 séparant les deux demeures (fig. 33). Etat 3 (70/85-150 ap. J.-C.). Vue depuis le sud.

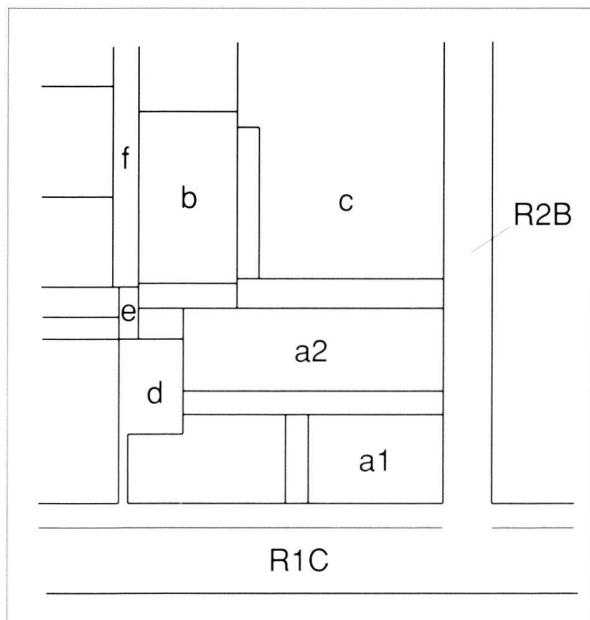


Fig. 32. Insula 12, 1986. Découpage schématique de l'organisation spatiale de la nouvelle demeure orientale (fig. 33). Etat 3 (70/85-150 ap. J.-C.).

un plan en forme de L (fig. 32, a-b) encadrent au sud et à l'ouest une vaste zone à ciel ouvert, cour et/ou jardins, fermée à l'est par un mur d'enclos bordant le *cardo* R 2B (c). Le bâtiment de façade est subdivisé en deux parties par un long couloir longitudinal (a1-a2). Comme pour l'état précédent, l'extension nord de la propriété reste floue, aucune limite nette n'ayant été clairement mise en évidence, tant pour les pièces septentrionales de l'aile ouest que pour la cour-jardin. L'extrémité occidentale de la parcelle est en revanche mieux distincte, matérialisée par un *ambitus* qui mène directement du *decumanus* R1C à une cour mitoyenne rectangulaire de 103 m², imbriquée dans le bâtiment sud et vraisemblablement à usage domestique (d). Le prolongement du découpage parcellaire au nord de la cour est moins évident à suivre : des rares observations faites dans ce secteur, nous pouvons déduire l'existence d'un petit couloir de transition (e) débouchant sur un long passage plus large séparant les unités est et ouest (f).

Le corps de bâtiment sud

Flanqué d'un nouveau portique (fig. 33, L 59), il se développe sur une longueur de 44 m en bordure de la rue R 1C et abrite une trentaine de locaux en tout. Sa partition interne se présente de la manière suivante : deux sections longitudinales de largeur plus ou moins égale (11,80 m / 12,40 m) sont séparées par une enfilade de couloirs transversaux et médians (L 46, 49 et 56) qui reliait l'entrée est à la cour ouest (L 39). Cette dernière était aussi accessible depuis le *decumanus* sud par le biais d'un *ambitus* très étroit, large de 1 m à peine (L 60). En outre, deux couloirs traversant la section sud signalent deux autres entrées sous portique en façade principale (L 34 et 37).

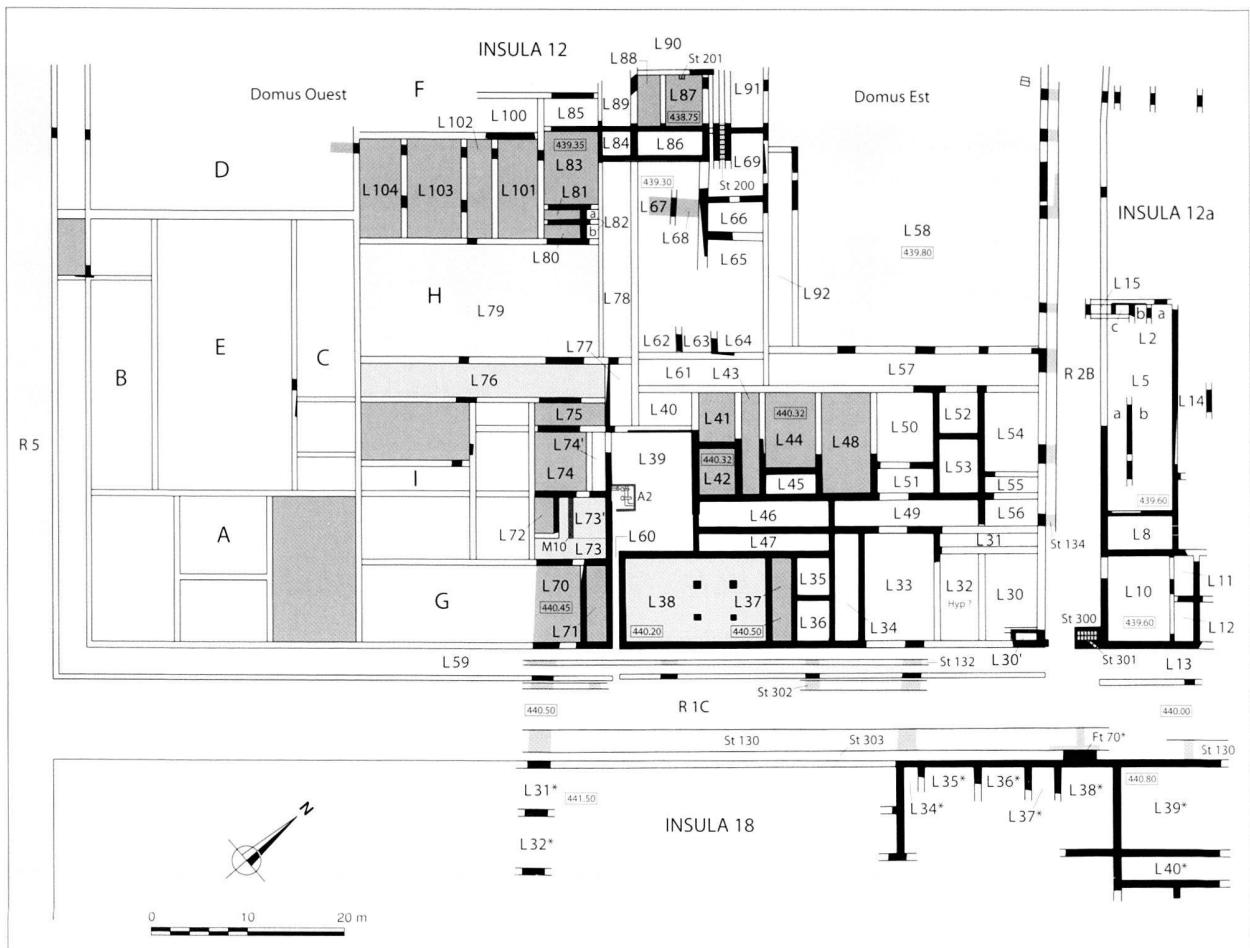


Fig. 33. Plan schématique des vestiges de l'état 3 dans les insulae 12, 12a sud-ouest, 18 nord-est et la voirie (70/85-150 ap. J.-C.).

Une telle démarcation des sections nord et sud par cette succession de couloirs suppose des fonctions distinctes pour leurs pièces respectives. Ainsi, celles qui se partagent la façade méridionale ont pu revêtir un caractère économique, à l'image de la grande halle (L 38) de 121 m² sisé à l'angle sud-ouest : dotée d'une double rangée de piliers et d'un sol chaulé, celle-ci a en effet pu servir d'entrepôt.

Parmi les autres locaux de la section sud, laquelle reprend sensiblement le plan du bâtiment de la *domus* claudienne, figure un couloir adjacent à la halle et muni d'un terrazzo (L 37). Ce passage devait communiquer avec un second couloir (L 47) contigu et parallèle au grand corridor médian L 46. Un tel dédoublement de la circulation interne souligne la distinction existant entre les deux sections, qui ont dû posséder chacune leur propre couloir de distribution. Il est également envisageable de considérer le local L 47 comme une rampe d'escalier qui, partant de la cour L 39, permettrait d'accéder à un étage supérieur présumé.

Plus à l'est, un grand corridor traversant (L 34), large de 2,40 m, se trouve dans une position quasi axiale. Séparant deux petits locaux de dimensions égales (L 35 et 36) d'une grande salle de 77 m² (L 33), il débouchait sur le grand couloir transversal, permettant ainsi d'accéder directement

aux pièces de la section nord. En ce qui concerne la partie sud-est, les fouilles anciennes de 1882 signalent un compartimentage de deux pièces (L 30 et 32) bordées par un nouveau couloir ou local de service (L 31). Elles mentionnent également la présence d'un hypocauste⁶¹ dans la pièce L 32. Enfin, l'angle sud-est de la demeure est occupé par un local extrêmement exigu, de 2 x 0,60 m, peut-être un bassin (L 30').

Avec une largeur utile de 2,50 m pour une longueur de 35 m, le grand passage longitudinal est ponctué de deux refends qui le compartimentent en trois segments communicant très probablement par le biais de portes. Le plus petit local défini se situe à l'entrée est et pourrait constituer un vestibule (L 56). La seconde séparation se situe juste après l'intersection du corridor sud L 34 et de la branche L 49, filtrant peut-être l'accès à la cour et à une partie plus réservée de la demeure, desservie par le couloir L 46.

Erigée en lieu et place du péristyle de l'ancienne demeure, la section nord, qui intègre à son angle sud-ouest une large portion de la cour L 39, devait être réservée au

⁶¹ Il est impossible de savoir si cet aménagement est contemporain de cet état ou s'il n'intervient que plus tard, lors des transformations du II^e siècle.

domaine privé. Les pièces partiellement dégagées comportent toutes des sols de terrazzo (L 41 à 44 et 48) plus ou moins bien conservés (fig. 34). En revanche, leur décoration murale n'a laissé aucune trace, probablement détruite et ses décombres évacués lors des transformations survenues à la phase suivante⁶².

Selon une partition établie dans le sens de la largeur sans symétrie apparente, les pièces orientales s'ouvraient sur une galerie nord, peut-être portiquée (fig. 33, L 57). D'une largeur de 3,30 m, elle bordait la grande cour (L 58) sur une longueur estimée à environ 28 m, jusqu'à sa jonction avec le corps du bâtiment ouest. Sis dans le prolongement de la galerie L 57, un couloir de transition (L 61) devait assurer la communication entre les deux ailes.

Le bâtiment ouest

Le faible impact des fouilles à l'intérieur de ce bâtiment permet difficilement de cerner son agencement interne. Sur la base des vestiges mis au jour dans sa partie nord, nous restituons un corps large de 14 m, se développant sur une trentaine de mètres en limite de la parcelle, marquée ici par un long passage à ciel ouvert (L 78) de 2,90 m de large, peut-être une ruelle aménagée entre deux petits locaux de transition (L 77 et 84). Plusieurs indices témoignent de pièces équipées de sols en dur et ornées de fresques (L 67, 68, 87 et 88), ainsi que de foyers (L 87, St 201). Il semble *a priori* que ces pièces, probablement d'habitat, se soient développées en façade occidentale du bâtiment; la partie orientale, côté cour, a pu être réservée à une série de locaux secondaires ou utilitaires (L 64, 66, 69 et 91), sous lesquels courait une canalisation collectrice (St 200) s'écoulant en direction du nord. La portion d'un local allongé (L 92), sis en avancée du bâtiment, pourrait, avec une largeur de 3 m, constituer le vestige d'une galerie analogue à celle du corps de bâtiment sud.

La cour nord-est L 58

Se développant sur plus de 700 m², soit un peu plus du tiers de la surface bâtie, estimée à environ 1'800 m², ce grand espace est semble-t-il resté libre de construction à cet état, sans doute réservé à des jardins potagers et d'aménagement, ainsi qu'à des activités domestiques.

La domus Ouest (état 3A)

Les observations ponctuelles faites en limite de la propriété voisine témoignent elles aussi de la reconstruction complète de la demeure occidentale. Nous retrouvons cependant, sur sa frange est, la division tripartite constatée à l'état précédent. Encadrée par deux bâtiments, la cour (L 79) a été ici déplacée de quelques mètres vers le nord tout en conservant une largeur plus ou moins analogue, de



Fig. 34. Insula 12, 1986. Domus Est. Les sols des pièces L 42-L 44 aménagés au sommet des remblais désaffectant le péristyle de la maison claudienne (fig. 33). Etat 3 (70/85-150 ap. J.-C.). Vue depuis le sud.

11,40 m. Comme pour la *domus* Est, la série de pièces relevées indiquent une dénivellation par paliers des niveaux de marche en direction du nord (fig. 59).

Le bâtiment sud

Ce bâtiment riverain de la rue R 1C respecte la largeur de celui de l'état précédent (25 m), mais sa partie arrière est cette fois-ci flanquée d'une galerie, large de 3,30 m (fig. 33, L 76). Bordant la cour intérieure L 79, cette galerie était peut-être portiquée, comme celle délimitant le corps sud de la demeure orientale (L 57), sur lequel elle s'aligne plus ou moins. En façade, se développe une pièce spacieuse (L 70), de 7,80 m de profondeur, munie d'un terrazzo. Un local exigu adjacent (L 71) occupe l'angle sud-est. Il permettait peut-être l'accès direct du portique au local placé à l'arrière (L 73). Situé à un niveau sensiblement inférieur aux pièces de façade, ce dernier est muni d'un simple sol de terre battue et était également accessible depuis l'ouest par un petit couloir ou passage. Cet espace, à caractère manifestement utilitaire, s'insère au milieu de pièces d'habitat (L 70, 72 et 74) dont il a pu assurer la desserte. La salle L 74 (30 m²) devait quant à elle être bordée à l'est par un étroit couloir ou escalier (L 74'), tandis qu'au nord un local de transition (L 75) la séparait de la galerie L 76.

Le bâtiment nord

De l'autre côté de la cour au sol de terre battue L 79, s'aligne toute une série de grandes pièces (entre 25 et 55 m²) d'un corps de bâtiment se déployant vers l'ouest sur une longueur de 25 m, d'après l'intégration des résultats des sondages de 1962 et 1983 (L 83 et 101 à 104). Toutes sont pourvues de sols de terrazzo et de fresques, signalant un corps d'habitation. Elles sont apparemment devancées au nord par une deuxième rangée de pièces plus étroites (L 85 et 100), sises légèrement en contrebas et également dotées d'un décor mural peint. Bien qu'incertaine, la fermeture de ces dernières pourrait constituer la limite nord du bâtiment qui atteindrait alors une quinzaine de mètres de largeur. Signalons enfin la présence d'un local subdivisé en quatre petits compartiments bétonnés (L 80, 81 et 82a-b) occupant l'angle sud-est de l'aile nord; cet agence-

⁶² L'examen des fragments de fresques récoltés dans les couches de démolition de la *domus* Est n'a révélé que de très rares éléments attribuables à l'état 3. Plusieurs décors caractéristiques de la deuxième moitié du II^e s., voire du début du III^e s. ap. J.-C., sont en revanche bien attestés. Un tel constat fait dire à N. Vuichard que le décor mural de la maison a subi d'importantes réfections à partir de l'état 4.

ment particulier pourrait correspondre, soit à un dispositif d'entrée depuis la ruelle mitoyenne L 78, soit à une cage d'escalier flanquée de réduits.

L'intégration au plan d'ensemble

Le report des locaux de 1986 au plan d'ensemble restitué de la demeure occidentale semble indiquer l'appartenance de ces derniers à des dépendances orientales (fig. 33, F-G). Séparées par une cour secondaire (H), ces ailes sont attenantes à un complexe résidentiel qui devait se déployer sur toute la moitié ouest de la parcelle (A-E).

Un premier secteur thermal?

Quelques rares mais précieux indices, sous la forme de fragments de fresque à fond bleu monochrome sur mortier de tuileau, support typique pour le décor d'une pièce d'eau⁶³, supposent la présence, à l'état 3 déjà⁶⁴, d'une section thermale aménagée dans l'aile sud G, à proximité des pièces L 70, 72 et 74 (I). Suivant cette hypothèse, le local de service L 73 a pu constituer la desserte du *balneum* présumé, ce qui expliquerait son intrusion au milieu des pièces de cette aile.

Activités artisanales et réfections locales (état 3B)

C'est apparemment durant cette phase que se sont ponctuellement déroulées des activités métallurgiques au sein de l'habitat, affectant à la fois la cour mitoyenne L 39 de la *domus* Est et le local adjacent L 73 de la maison ouest (fig. 9 et 37). Celles-ci ont consisté en l'implantation, dans la cour d'une fosse de coulée pour la réalisation d'une grande statue en bronze⁶⁵ (fig. 33, A 2). Cette installation à caractère temporaire, a toutefois eu quelques incidences sur l'environnement proche, notamment le local de service voisin L 73, transformé pour la circonstance en annexe artisanale: celui-ci a en effet subi plusieurs réfections caractérisées par l'implantation d'un mur de refend (M 10), délimitant une aire de travail d'environ 9 m² (L 73') contiguë à la fosse de coulée aménagée dans la cour. A l'intérieur de la nouvelle subdivision, le sol de terre battue a subi plusieurs recharges successives, s'intercalant dans des couches d'épandage charbonneuses et cendreuses. Ces vestiges témoignent d'activités du feu concentrées à proximité de la fosse A 2, supposant leur étroite relation avec l'utilisation de cette dernière.

Eléments de datation⁶⁶

Le mobilier issu des remblais de nivellement et des aires de chantier place l'édition de ces deux demeures dans le courant de l'époque flavienne, plus précisément à partir de

⁶³ Ensembles 86/6047, 6056, 6071, 6076 à 6078 et 6275.

⁶⁴ Parmi ces fragments, tous issus de la démolition partiellement remaniée des locaux L 70 et L 73, quatre d'entre eux (6077, 6078) sont en remploi dans la réfection du sol de la pièce L 70 à l'état 4, plaçant ainsi ce décor à la période antérieure flavienne.

⁶⁵ Cf. *infra* MOREL/CHEVALLEY, p. 141-162.

⁶⁶ Cf. *infra* CASTELLA, p. 70. L'étude céramologique n'a fait ressortir aucun décalage chronologique évident pour la construction des deux maisons.

l'année 81 pour la *domus* Est, d'après une monnaie de Domitien⁶⁷ bien insérée stratigraphiquement à l'intérieur des remblais de construction (fig. 60).

Le mobilier provenant des rares couches d'occupation encore en place et rattachées à l'état 3 s'inscrit dans une fourchette de 80-120/150, période durant laquelle semblent être intervenues les réfections locales regroupées sous l'état 3B et qui sont liées à l'installation de bronzier A 2⁶⁸.

2.4. Etat 4: Les transformations de la seconde moitié du II^e siècle

Autant que nous puissions en juger, les modifications apportées à ce quartier à partir de la seconde moitié du II^e siècle ont avant tout concerné le décor et l'agencement intérieurs. Qu'il s'agisse de programmes de rénovation d'envergure ou de réfections locales et périodiques qui semblent s'être échelonnés jusque dans la première moitié du III^e siècle, ces transformations n'ont apparemment pas eu d'incidences majeures sur l'espace architectural des deux demeures.

Outre le réaménagement partiel de sa cour, les quelques rares réfections constatées à l'intérieur de la *domus* Est semblent s'être limitées pour l'essentiel au remplacement du décor pictural, ainsi qu'à la création de nouveaux cloisonnements.

Apparemment plus conséquentes, les transformations à l'intérieur de la résidence Ouest ont eu pour but l'embellissement du décor architectural avec la dotation de nouveaux sols (fig. 35) et fresques, ainsi que de mosaïques (fig. 5).

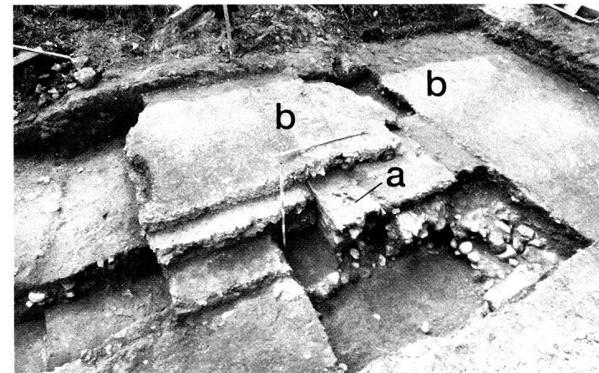


Fig. 35. Insula 12, 1986. Domus Ouest. Suppression du mur de subdivision des locaux L 80-81(a) de l'état 3 et pose de nouveaux sols de terrazzo (b) au cours de la rénovation de l'aile nord (fig. 36). Etat 4 (150-IIIE s. ap. J.-C.). Vue depuis le sud-est.

⁶⁷ Inv. 86/6060-1. Cf. *infra* FREY-KUPPER, p. 125-126 et cat. n° 6. Ce témoignage numismatique corrobore l'étude céramologique tendant à démontrer que la réorganisation complète de l'*insula* 12 ne serait intervenue que plusieurs années après le début du programme urbanistique flavien, lequel a semble-t-il d'abord concerné l'*insula* 18.

⁶⁸ Ensembles 86/6016, 6053, 6068, 6080, 6082 à 6084, 6088, 6185, 6186 et 6193.

Elles ont également affecté les espaces découverts, notamment lors de l'implantation d'un nouveau réseau d'évacuation des eaux. La restitution du tracé des différentes canalisations témoigne indirectement de l'adjonction de pièces thermales venues, avec l'installation d'hypocaustes, parfaire l'équipement de cette demeure de haut standing.

Contrairement à la phase précédente, ces travaux n'ont que ponctuellement engendré une surélévation des niveaux de circulation au nord du quartier. Ils ne semblent pas non plus avoir eu de répercussions notables sur le découpage parcellaire, si l'on excepte la fermeture de la cour mitoyenne qui condamne son accès direct depuis l'*ambitus* sud.

L'absence de marqueurs chronologiques précis ainsi que la disparition de la plupart des couches et structures supérieures lors des remaniements post-romains empêchent malheureusement de mesurer l'ampleur et le rythme des modifications qui ont jalonné l'histoire du quartier jusqu'à son abandon, dans le courant de la seconde moitié du III^e s. ap. J.-C.

La domus Est

Les réfections constatées dans la propriété orientale sont d'ordre mineur et n'ont apparemment eu qu'un faible impact sur l'agencement interne, hormis la réorganisation de ses locaux sud-ouest. Il ne faut cependant pas perdre de

vue le fait que cette demeure n'a été que partiellement explorée et que ses vestiges supérieurs sont souvent mal conservés. Ainsi, bon nombre de réfections ou d'ajonctions ont pu nous échapper, ce qui entrave l'évaluation du programme de transformations.

La cour mitoyenne L 39

Après avoir accueilli les activités de bronziers, la cour intermédiaire a vu sa surface ramenée à 70 m² environ, suite à la construction d'un mur de fermeture méridional barrant l'accès à la cour depuis le *decumanus* R 1 (fig. 36, M 12). Ce mur délimite un nouveau passage (L 47 W) placé perpendiculairement à l'*ambitus* L 60 avec lequel il communique. Situé dans le prolongement du couloir L 47, il a ainsi maintenu une circulation à l'arrière des pièces de façade sud de la *domus*. La réorganisation de ce secteur ne semble pas *a priori* avoir eu d'incidences importantes sur l'ordonnancement et la circulation à l'intérieur du bâtiment.

Nous ignorons cependant si cette nouvelle délimitation est consécutive aux activités artisanales temporaires de l'état 3 B, ce qui porterait à croire à une annexation de la cour par la propriété occidentale. Une seconde hypothèse, qui a notre faveur, met cette subdivision en relation avec l'implantation d'une canalisation (St 202) qui, arrivant depuis la demeure ouest, débouchait à l'angle de cette cour, au voi-

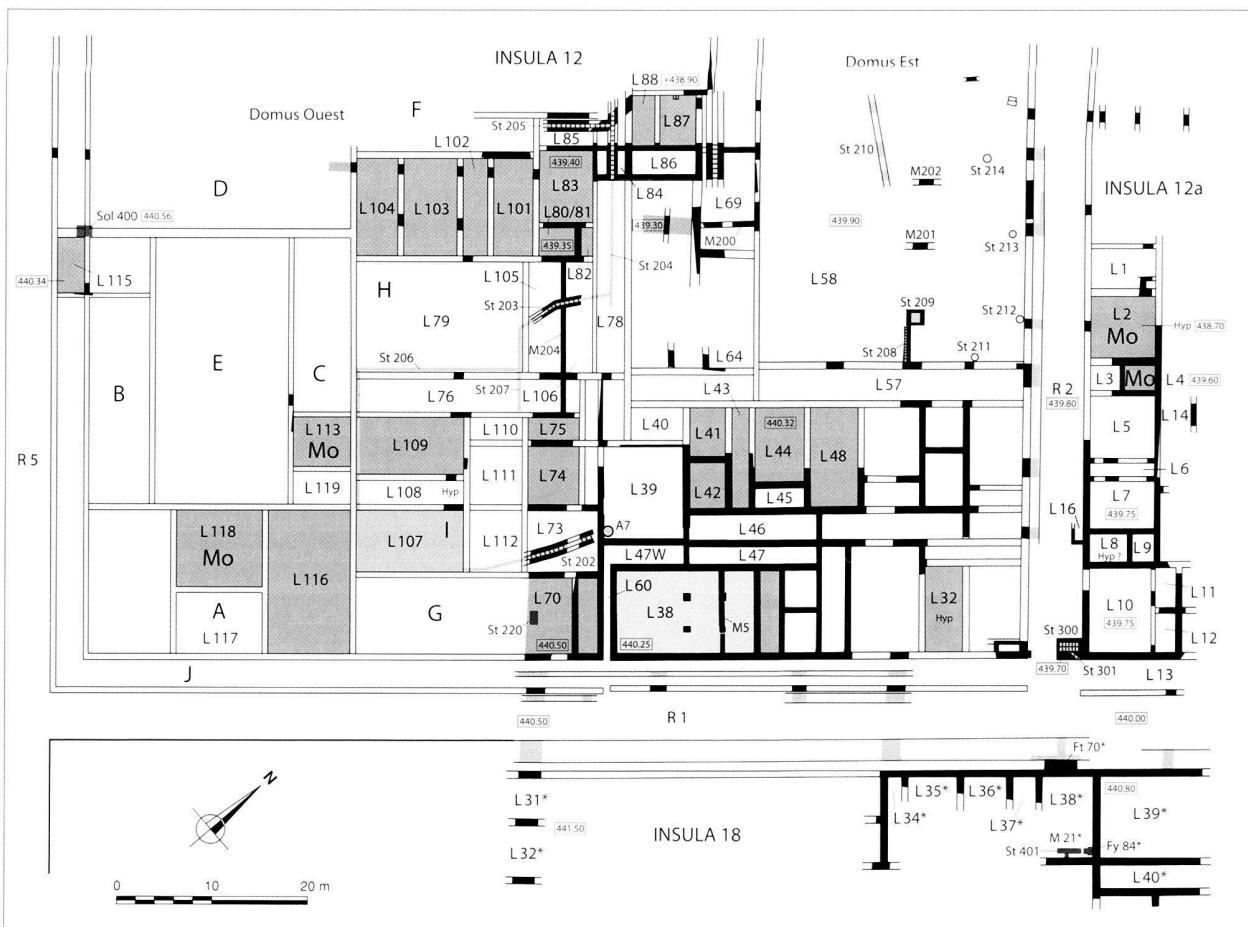


Fig. 36. Plan schématique des vestiges de l'état 4 dans les insulae 12, 12a sud-ouest, 18 nord-est et la voirie. Mo: mosaïque. Hyp: pièce chauffée (150-IIIE s. ap. J.-C.).

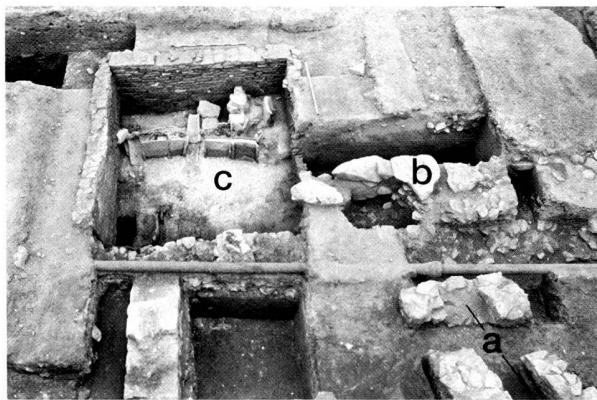


Fig. 37. Insula 12, 1986. Domus Est et Ouest. Débouché de la canalisation St 202 (a) dans la cour mitoyenne L 39, à l'aplomb du puisard A 7 (b) sis en bordure de la fosse de bronziers A 2 (c) de l'état 3B (fig. 33 et 36). Etat 4 (150-II^e s. ap. J.-C.). Vue depuis l'ouest.

sinage immédiat de la nouvelle fermeture (fig. 37). Par ailleurs, c'est précisément dans cet angle sud-ouest et accolé au mur M 12 qu'a été aménagé un puisard dans l'axe de la canalisation (fig. 36, A 7). En l'absence de toute trace d'extension de cette dernière au-delà du puisard, force est d'admettre que ce dispositif sommaire a servi d'exutoire aux eaux de la conduite St 202.

Le corps de bâtiment sud

Les seules modifications constatées concernent la halle d'angle L 38 dont la travée orientale a été cloisonnée par un muret (M 5) fermant les espaces entre deux de ses piliers. La recharge de son sol chaulé, ainsi que la facture rudimentaire de la nouvelle cloison parlent en faveur de la persistance d'une fonction utilitaire pour ce local.

Les vestiges des quelques sols subsistants à l'intérieur de ce bâtiment ne présentent aucune trace de réfection. En revanche, les fragments de fresques récoltés dans leurs couches de démolition respectives signalent une rénovation de leur décoration murale entre la fin du II^e s. et le début du III^e s. ap. J.-C.⁶⁹. Ces éléments appartiennent à trois ensembles distincts :

- Le premier est à fond rouge et blanc⁷⁰ et pourrait être rattaché à l'agencement de la cour L 39 ou à un local de service proche (L 40 à 42).
- Le deuxième est une composition à fond blanc rythmée par des bandes et filets de couleur, ainsi que par des motifs floraux, peut-être des éléments constitutifs de candélabres végétalisants⁷¹; ce type de décor, en vogue dès le milieu du II^e siècle, est plus volontiers associé à une pièce d'habitat.

⁶⁹ C'est avant tout la facture relativement grossière de leur mortier d'accrochage qui incite N. Vuichard à placer la mise en œuvre de ces ensembles de peintures dans cette fourchette chronologique.

⁷⁰ Ensemble 86/6200.

⁷¹ Ensembles 86/6178 et 6280.



Fig. 38. Insula 12, 1986. Domus Est. Le puits-citerne St 209 et la canalisation St 208 de la cour nord-est L 58 en cours de fouille (fig. 36). Etat 4 (150-II^e s. ap. J.-C.). Vue depuis l'est.

– Le troisième enfin devait constituer un décor dans les teintes rouge et noir⁷², éventuellement rattachable à la pièce L 44.

Le bâtiment ouest

Les transformations observées se résument ici à l'édification d'une nouvelle fermeture décalée vers le sud pour le local L 69 (M 200), ainsi qu'à la suppression probable, mais non certifiée, du local L 92 qui devançait la façade orientale à l'état 3 (fig. 33).

Dans la partie nord du bâtiment, l'installation du réseau de canalisations (fig. 36, St 204 et 205), dont le fond se situe à peu près à hauteur des sols des pièces environnantes de l'état 3 (L 87 et 88), a vraisemblablement impliqué un rehaussement non vérifié des niveaux de circulation de ces dernières. Il a dû en aller de même pour la pièce de la *domus* Ouest vis-à-vis (L 85), traversée par la canalisation St 205.

La cour nord-est L 58

Les adjonctions faites à l'intérieur de cette cour sont liées à des activités domestiques qui ont peut-être empiété sur des espaces d'agrément, à l'image de la suppression de la galerie ouest. Parallèlement, la cour a vu l'implantation, à une profondeur de 2,50 m, d'un puits ou citerne (St 209) quadrangulaire, de 0,80 x 070 m, situé environ 4 m au nord de la galerie de façade L 57 du corps de bâtiment sud (fig. 38). Soutenu par un cadre en bois de chêne, sa couronne en pierres sèches est organiquement liée dans sa partie supérieure à une canalisation (fig. 36, St 208). Partant du mur de façade de la galerie, celle-ci devait récolter les eaux de toiture, via un tuyau de descente, pour les acheminer dans la cuvette du puits.

Un peu plus au nord, deux segments de murs récupérés (M 201 et 202), distants de 6 m, sont les seuls vestiges subsistants d'une annexe ou dépendance dont l'emprise ne peut être précisée.

A proximité de l'annexe présumée, et peut-être en relation avec cette dernière, se développe de manière linéaire

⁷² Ensembles 86/6230, 6250, 6278 et 6291.

une structure fantôme isolée (St 210). Son tracé oblique autorise à la considérer comme le vestige d'une canalisation s'écoulant en direction du nord-ouest.

Enfin, quatre fosses-dépotoirs ont été partiellement observées dans la partie orientale de la cour (St 211 à 214) : leurs remplissages, essentiellement constitué de vidanges de foyers et de résidus culinaires, attestent un secteur réservé aux activités domestiques.

La résidence Ouest ou « domus des Vents »

Le programme de transformation est ici mieux perceptible sur l'ensemble de la portion explorée. Le dégagement partiel des pièces des ailes sud et nord a en effet livré plusieurs témoignages de la rénovation de leur sol et de leur décor. Les réfections les plus notoires sont cependant liées à l'implantation d'un nouveau système d'évacuation qui a eu des répercussions sur l'agencement de la cour orientale secondaire et de certains locaux de l'aile sud. Complété à l'aide des données des fouilles anciennes, le parcours de ce dispositif hydraulique est révélateur de la réorganisation d'un secteur thermal sud-ouest dont l'existence est déjà pressentie à l'état précédent (fig. 33 et 36, I).

Les investigations à l'intérieur de cette demeure ont également révélé les traces de réaménagements ponctuels sommaires postérieurs à l'achèvement de la phase de rénovation des bâtiments et de leurs services. Difficilement datables, ils ont pu intervenir peu avant l'abandon du quartier, voire lors d'une réoccupation partielle des lieux à partir de la seconde moitié du III^e siècle.

Les réfections internes

Elles sont avant tout caractérisées par le rechapage ou la pose complète de nouveaux sols de terrazzo se superposant aux précédents dans plusieurs pièces des deux ailes (fig. 36, L 70, 73 et 80 à 83). D'après les indications fournies par les fouilles anciennes et celles de 1983, ce type de réfection semble s'être également étendu à d'autres pièces de l'aile nord (L 102), ainsi qu'à celles du corps principal du complexe résidentiel (L 116).

Ces travaux n'ont apparemment pas entraîné une reconfiguration complète de la partition interne des bâtiments orientaux de la propriété : avec le réaménagement du local de service L 73 de l'aile sud, traversé par la canalisation St 202, les seules modifications constatées concernent le local compartimenté de l'angle sud-est de l'aile nord (L 80 à 82). Ce dernier a ainsi vu ses deux étroites cellules L 80 et 81 fusionner après la pose d'un nouveau terrazzo pour former une pièce quadrangulaire de 3,60 x 3 m (fig. 35). Il en va de même pour les deux petits réduits adjacents de L 82 qui ont été regroupés en un seul local.

Changement de décor

La réfection des sols semble être allée de pair avec la rénovation du décor mural ; nous en voulons pour preuve le revêtement de bas de paroi encore en place sur une longueur de 3,70 m dans la pièce L 70 de l'aile sud⁷³ (fig. 39),



Fig. 39. Insula 12, 1986. Domus Ouest. Élément de la plinthe du décor "à pilastres" découvert *in situ* dans la salle de façade méridionale L 70 (fig. 36 et 40). Etat 4 (150-III^e s. ap. J.-C.). Vue depuis le nord-ouest.

ainsi que les fragments de fresques récoltés dans la démolition de la pièce L 83 de l'aile nord⁷⁴, deux locaux dont le terrazzo a subi une recharge.

Seul vestige de la décoration pariétale découvert *in situ* pour cette phase, le bas de paroi conservé sur le mur est de la pièce de façade méridionale L 70 témoigne d'une composition soignée pour laquelle il n'existe à ce jour aucun parallèle connu. Il s'agit d'un segment de plinthe rythmée par des pilastres à trois cannelures creusées dans le mortier d'accrochage du décor, qui assurent une alternance de compartiments et d'inter-compartiments, larges respectivement de 1,30 m et 0,40 m. Fortement détériorée, la surface picturale ne conserve que de minces traces de peinture. Il est toutefois possible de reconnaître à l'intérieur des compartiments des mouchetures noires sur un fond bordeaux. Les inter-compartiments semblent présenter quant à eux un fond uni noir. La teinte des pilastres, enfin, était le blanc, ce qui visait à donner l'illusion de pilastres en marbre. Les zones basse et médiane du décor ne sont pas connues. Les quelques rares fragments prélevés dans la couche de démolition de la pièce invitent à penser que le noir et le bleu devaient être les couleurs dominantes de l'un ou l'autre registre, voire de l'ensemble de la composition. Le rouge, le jaune et le bordeaux devaient également être présents. En revanche, il est tout à fait envisageable que les pilastres, dépourvus de base, se soient élevés sur toute la hauteur de la paroi, délimitant ainsi des panneaux dont ils pourraient avoir supporté une corniche sommitale (fig. 40).

Du point de vue stylistique, les deux décors susmentionnés paraissent s'inscrire dans une période comprise entre la fin du II^e siècle et le début du III^e siècle de notre ère, à l'image de ceux identifiés pour la *domus* Est. Ces indications corroborent les quelques repères chronologiques fournis par l'étude céramologique qui placent le début des transformations plutôt à partir du troisième quart du II^e siècle⁷⁵.

⁷³ Ensemble 86/6275.

⁷⁴ Ensembles 86/6005 et 6046.

⁷⁵ Cf. *infra* CASTELLA.

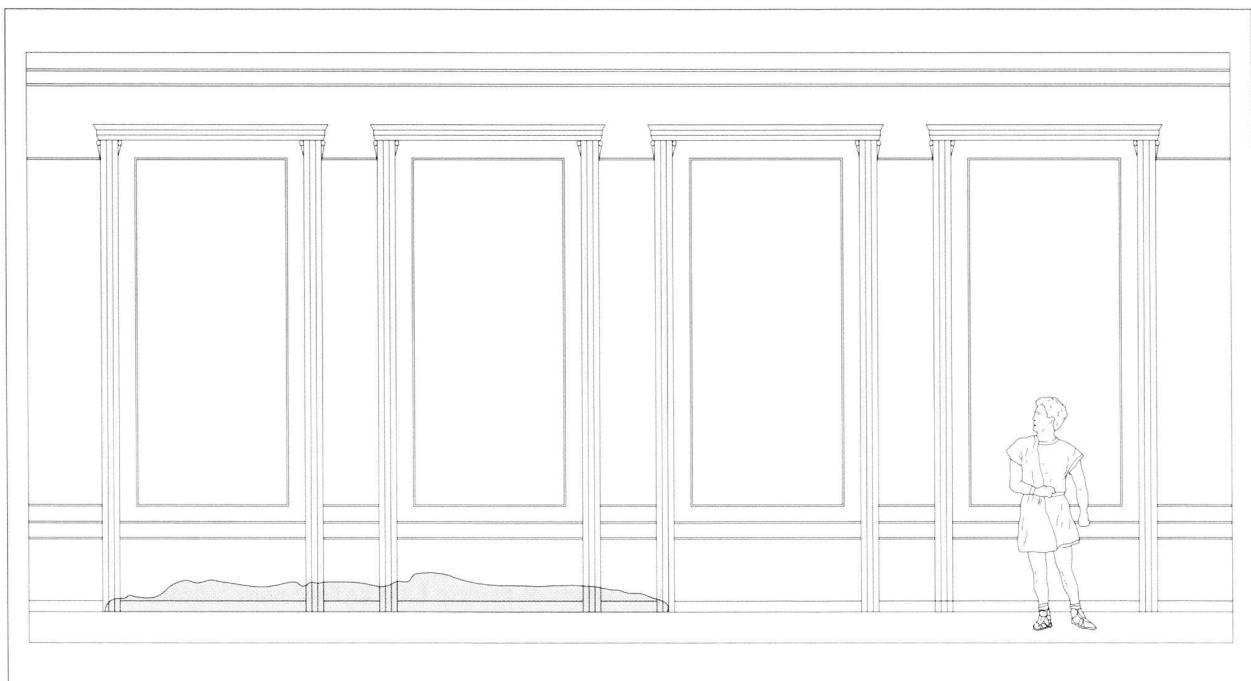


Fig. 40. Insula 12, 1986. Domus Ouest. Proposition de restitution du décor de la paroi orientale de la salle de façade méridionale L 70 (fig. 36). En grisé, l'élément de plinthe découvert en place (fig. 39). Etat 4 (150-II^e s. ap. J.-C.).

La nouvelle galerie-portique de la cour orientale

La cour secondaire L 79 qui sépare les ailes nord et sud a quant à elle été dotée d'une nouvelle fermeture orientale sous la forme d'une galerie ou portique, large de 3,30 m (fig. 36, L 105). Cette adjonction a entraîné la création d'un nouvel espace sis à l'arrière de la galerie (L 106). De forme allongée et étroite, ce dernier a peut-être eu une destination utilitaire, remise ou courette donnant sur le passage mitoyen L 78.

Au terme de cette réfection, la cour a ainsi vu sa superficie ramenée de 280 m² à 195 m², alors que la circulation à couvert en bordure de cette dernière s'est désormais effectuée sous la galerie-portique sud L 76, maintenue en l'état et vraisemblablement communicant avec le nouveau préau L 105. Seul le mur de fond (M 204) mal conservé de ce dernier a été mis en évidence; son mur de façade ou stylobate, archéologiquement non attesté, est restitué à partir du tracé coudé de la canalisation St 206 figurant sur les plans anciens (fig. 41, a), laquelle devait en principe longer ici les galeries sud et est de la cour L 79 (fig. 36).

Implantation et parcours d'un réseau de canalisations

Hormis la rénovation et l'embellissement du décor intérieur, l'implantation d'un réseau de canalisations peut être considérée comme l'un des événements majeurs de cette phase. En provenance de la partie occidentale de la résidence, ce réseau relativement dense signale en effet l'existence, dans ce secteur, de pièces d'eau refaites et/ou ajoutées dont il a assuré la vidange.

Les segments des quatre branches reconnues possèdent un appareil identique, constitué d'un fond de *tegulae* et de parois maçonneries délimitant un conduit interne de 0,40 m

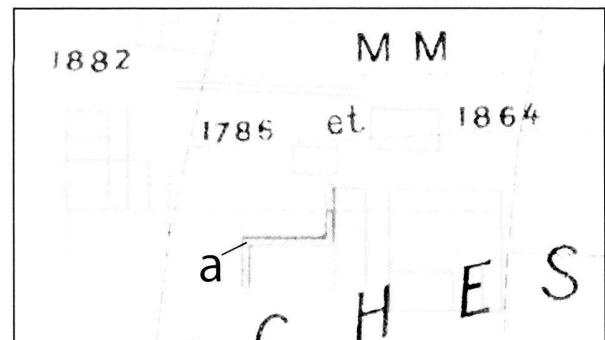


Fig. 41. Extrait du plan archéologique dressé par A. Rosset (BPA 2, 1888). Détail du tracé coudé de la canalisation St 206 (a).

de large pour une hauteur variant entre 0,35 et 0,50 m. Le tronçon de la canalisation sud St 202 comporte au sommet de ses murets des encoches pour des traverses qui devaient supporter les planches d'une couverture en bois (fig. 42).

Les divers tronçons dégagés en 1986 permettent aujourd'hui, après reprise et intégration des données anciennes, de restituer en partie, sur une longueur de quelque 80 m, le parcours parfois sinueux de ces différentes canalisations (fig. 36, St 202 à 207) :

- Le passage mitoyen L 78, maintenu en l'état, a reçu dans son sous-sol le collecteur St 204 s'écoulant en direction du nord, suivant un tracé rectiligne. Il se prolonge au-delà du local de transition L 84, après avoir servi de déversoir à la canalisation St 205 passant sous la pièce d'angle de l'aile nord L 85. Son extension sud en amont



Fig. 42. Insula 12, 1986. Domus Ouest. Tronçon de la canalisation St 202 recoupant les locaux L 72, 73 et 73' (fig. 33 et 36). 1 : encoches pour les traverses d'une couverture en bois. Etat 4 (150-II^e s. ap. J.-C.). Vue depuis l'est.

de sa jonction avec la canalisation St 203 reste inconnue; rien n'exclut *a priori* qu'il ait parcouru le passage L 78 sur toute sa longueur, jusqu'à la hauteur du local L 77, adjacent à la cour mitoyenne L 39.

- Le tracé le plus complexe est sans conteste celui de la canalisation St 206. D'après les plans anciens de 1888 et 1910 (fig. 4 et 41), celle-ci prend naissance à l'angle sud-est de l'aile orientale du corps principal présumé (fig. 36, C). Elle longe sur une quinzaine de mètres cette dernière et la mosaïque «à frise de palmettes» qu'elle abrite jusqu'à son débouché dans la cour orientale (H). Là, elle tourne à angle droit pour border cette fois-ci la galerie L 76 de l'aile sud (G).
- A l'angle sud-est de la cour, la canalisation St 206 rejoint la conduite St 207 qui, après avoir franchi la galerie L 76, se poursuit en droite ligne au pied de la galerie L 105 sur environ 5 m. A cet endroit, elle s'infléchit vers le nord-est par le biais du tronçon coudé St 203. Ce dernier va ensuite déverser ses eaux dans le collecteur St 204 après avoir traversé la galerie L 105 et son local contigu L 106.
- Sans connexion directe avec le réseau précédent, l'implantation de la canalisation sud St 202 a entraîné un bouleversement à l'intérieur du local de service L 73 et de la pièce adjacente L 72 qu'elle traverse obliquement de part en part et désaffecte en partie pour déboucher dans la cour mitoyenne L 39, à l'aplomb du puisard A 7.

Localisation d'un secteur thermal dans l'aile sud

La restitution de ce réseau d'évacuation des eaux semble confirmer l'existence d'un balnéaire déjà supposé à l'état 3 et probablement agrandi au cours de cette phase. En remontant le parcours des conduites St 202, 206 et 207, nous constatons en effet que celles-ci convergent en direction d'un bloc de six pièces dans l'aile sud (fig. 36, I). Un tel dispositif nous amène à interpréter ce bloc comme un complexe thermal adjacent au corps principal (A-D) et desservi par au moins trois canalisations de vidange. Si nous ne possédons aucune information concernant le système d'adduction d'eau pour ce *balneum* présumé et le quartier tout entier, quelques indices supplémentaires viennent en revanche étayer l'hypothèse thermale. Ce sont :

– La mise en évidence, en 1983, de vestiges d'hypocauste dans l'une des pièces de ce bloc (L 108), laquelle peut être interprétée comme l'une des salles chaudes du *balneum*.

– La grande pièce rectangulaire de 70 m² (L 107), contiguë au local chauffé L 108, semble quant à elle avoir possédé deux canalisations de vidanges: l'une partant de son angle nord-ouest (St 206), si l'on en croit les anciens plans, l'autre de son angle sud-est et qui correspond à notre canalisation St 202. Il est possible que cette dernière ait également récolté les eaux usées d'une deuxième pièce d'eau adjacente plus modeste (L 112). En l'absence de témoignages plus concrets, cette extrapolation du tracé et de la fonction des canalisations nous amène à considérer la pièce L 107 et éventuellement sa voisine L 112 comme des salles froides et/ou tempérées de la section thermale⁷⁶.

– Enfin, la canalisation St 207 sortant du bloc I et traversant la galerie L 76 a pu vidanger une ou plusieurs autres pièces d'eau (L 110 et 111) faisant partie de l'installation balnéaire présumée.

En plus de la desserte de la section thermale I, ces canalisations ont également pu recevoir le trop-plein de bassins d'agrément ainsi que les eaux de toiture pour celles courant en bordure sud et est de la cour H.

Une seconde section thermale dans l'aile nord?

Cette hypothèse repose essentiellement sur le fait que les salles sises à chaque extrémité de l'aile nord possèdent un sol en béton de tuileau (L 83 et 104). Un tel équipement pourrait indiquer un agencement à caractère hydraulique qu'a pu compléter la canalisation St 205 passant à l'arrière de ces pièces, mais sans connexion directe avec celles-ci. On notera toutefois que le sol de la pièce L 104, ainsi que celui de son pendant est L 103, se situent sensiblement au même niveau que les sols des pièces qu'elles encadrent. S'agissant d'observations ponctuelles, la présence de bassins ou de baignoires à l'intérieur de ces locaux ne peut cependant être entièrement exclue.

Par ailleurs, ce type de revêtement peut également convenir pour le support d'un dallage de marbre ayant équipé des salles d'apparat relativement spacieuses, d'environ 45 m², pour des appartements d'hôtes placés dans cette aile.

Poursuite des rénovations et pose de mosaïques

Les indices de datation obtenus pour la décoration murale et surtout pour les mosaïques du corps principal amènent à penser que les rénovations de la résidence Ouest se sont prolongées au-delà du II^e siècle, peut-être à la faveur d'un nouveau programme de transformation du cadre privé

⁷⁶ Il est intéressant de constater que la restitution en plan de la pièce L 107 coïncide avec l'emplacement proposé de manière erronée sur les plans de 1888 et 1910 pour la mosaïque «à frise de palmettes» (fig. 4, b). La divergence entre les données de Ritter, en 1786, et celles de Caspari, en 1864, pourrait résulter de la découverte, dans l'intervalle, d'un troisième local correspondant à notre pièce L 107. Il s'agirait alors d'une simple erreur de nomenclature venue se glisser dans l'établissement de ces plans.

à l'époque sévérienne, lors de l'installation d'un nouveau propriétaire. C'est dans un tel contexte que pourrait avoir été projetée la pose, dans la salle de réception axiale du corps principal A (L 118), de la mosaïque «des Vents», datée des environs de 200 ap. J.-C.⁷⁷ (fig. 5, A).

Il va de soi que l'absence de fouilles de surface à l'intérieur de cette riche demeure empêche de saisir l'ampleur et la chronologie des modifications apportées par la suite à ses bâtiments principaux. Il est cependant probable qu'il s'agisse plutôt de transformations d'intérieur visant à maintenir, voire améliorer le standing de la résidence, que de son remodelage. C'est sans doute sous cet angle qu'il faut considérer l'adjonction de la mosaïque à «frise de palmettes» dans l'aile est du corps principal C (fig. 36, L 113), survenue quelques décennies après la pose de la mosaïque «des Vents»⁷⁸ (fig. 5, B). En outre, cette dernière aurait dans le même temps subi une réfection partielle, probablement à la faveur de l'une des ultimes phases de rénovation de la décoration.

Ainsi, les indications chronologiques et stylistiques qui émanent de l'étude de ces mosaïques parlent en faveur de la poursuite des transformations sans doute épisodiques et ponctuelles, du complexe résidentiel jusqu'au milieu du III^e siècle.

Restitution du plan d'ensemble

Au cours de l'élaboration des données des fouilles de 1985-1986 concernant la demeure ouest, s'est imposée la nécessité d'établir une synthèse des résultats anciens et nouveaux pour tenter de dégager une image cohérente de ce que nous soupçonnions être un complexe résidentiel plus prestigieux que la *domus* Est, mieux documentée. Cette intuition reposait essentiellement sur les dimensions de la parcelle et la découverte des deux mosaïques, encore «flottantes» sur le plan du quartier, tout en supposant que la plus grande, celle «des Vents», pouvait avoir orné l'une des pièces maîtresses de la demeure dans sa phase finale.

La reprise de l'ensemble des données paraît non seulement confirmer ce postulat initial mais fait émerger l'image d'une vaste résidence⁷⁹ se développant sur plus de 3'000 m² en marge de la *domus* Est. Certes, nous sommes encore loin de pouvoir préciser dans ses moindres détails l'organisation et l'évolution architecturale de cette «*domus des Vents*». Il est néanmoins possible de percevoir dans ses grandes lignes l'ordonnance des bâtiments, quand bien même leur développement au nord nous échappe encore.

La résidence s'est vraisemblablement développée suivant un plan bipartite, avec un édifice principal occupant toute la moitié ouest de la parcelle, tandis que la partie orientale a été réservée à des ailes annexes s'organisant de part et d'autre d'une cour secondaire. Le corps résidentiel devait

occuper l'angle sud-ouest de la propriété aux façades régularisées par des portiques (fig. 43b, J). L'édifice semble avoir été conçu selon un plan axial et symétrique centré sur une grande cour intérieure rectangulaire allongée (E) d'environ 390 m²:

- En façade sud se développe un bâtiment, de 27 x 15 m, considéré comme l'élément principal de la résidence (A). Celui-ci abrite en effet la pièce à la mosaïque «des Vents» dont l'ornementation, les dimensions (9 x 8 m), ainsi que la position axiale en font une salle de réception de choix (L 118). Elle devait être devancée par un local de même longueur (L 117) qui a pu remplir la fonction de vestibule d'accueil. Ce dispositif d'entrée était encadré de salles munies de sols de terrazzo (L 116). A caractère privé ou administratif (bureaux), ces pièces collatérales ont pu posséder une ou plusieurs subdivisions.
 - La salle de réception devait s'ouvrir à l'arrière sur la cour centrale E, peut-être à péristyle. Cette dernière était bordée sur ses longs côtés par deux ailes étroites (6 m de large) et compartimentées (B-C). Se superposant à une maison de l'époque claudienne, l'aile C a vu l'une de ses pièces aux dimensions moyennes, de 6 x 5 m, ornée du tapis de mosaïque à «frise de palmettes» au cours de l'une des ultimes réfections de la résidence (L 113).
 - L'extension nord du bâtiment (D) qui devait fermer la cour au nord est incertaine; nous savons seulement qu'il abritait une pièce à terrazzo, ainsi qu'un local chauffé par hypocauste. Il est probable que ce dernier, ainsi que les ailes longitudinales ont été réservés entièrement ou partiellement à la sphère privée.
 - Contigus à l'aile C, les bâtiments annexes (F-G) se sont déployés en direction de l'est sur une longueur de 25 m, dans le prolongement des corps sud et nord de la partie «noble» de la résidence. Plus large, l'annexe sud G a vraisemblablement reçu un *balneum* (I) lié à une cour secondaire (H) portiquée sur au moins deux de ses côtés.
 - Au nord de cette cour, l'annexe F a pu accueillir soit des appartements d'hôtes, soit une seconde section thermale plus restreinte que celle vis-à-vis dans l'annexe G.
- Réunissant partie résidentielle et dépendances attenantes avec bains s'articulant autour d'une cour secondaire, la résidence Ouest de l'*insula* 12 vient compléter la liste des riches demeures urbaines d'*Aventicum*. Elle se rapproche, dans ses proportions, des *domus* de l'*insula* 13 et de celle de l'*insula* 16 Est dont les superficies atteignent 2'700 m². L'axialité et la symétrie qui semblent régir l'ordonnance du noyau résidentiel évoquent, quant à elles, le plan de l'édifice primitif de Derrière la Tour, devenu à l'époque sévérienne le corps principal d'un complexe palatial⁸⁰.

*Une seule et même propriété pour l'*insula* 12?*

Tels qu'ils sont esquissés, les principaux contours des éléments constitutifs de la résidence Ouest contrastent avec le plan et l'agencement plus sobres de la *domus* Est: dans cette dernière, les espaces à caractère économique ou encore liés au service et à la domesticité se devinent en effet plus aisément.

⁷⁷ Cf. GONZENBACH 1961, p. 49-51 et REBETEZ 1997, p. 58-63.

⁷⁸ Cf. GONZENBACH 1961, p. 51-54 et REBETEZ 1997, p. 64-66.

⁷⁹ Cette proposition de restitution respecte les données et les mensurations fournies par Ritter (fig. 6). Les quelques précieux segments de murs et de canalisations récemment mis au jour, permettent toutefois de préciser l'emplacement des vestiges découverts en 1786.

⁸⁰ Cf. MOREL 1995 ET MOREL 2001, p. 46-49.

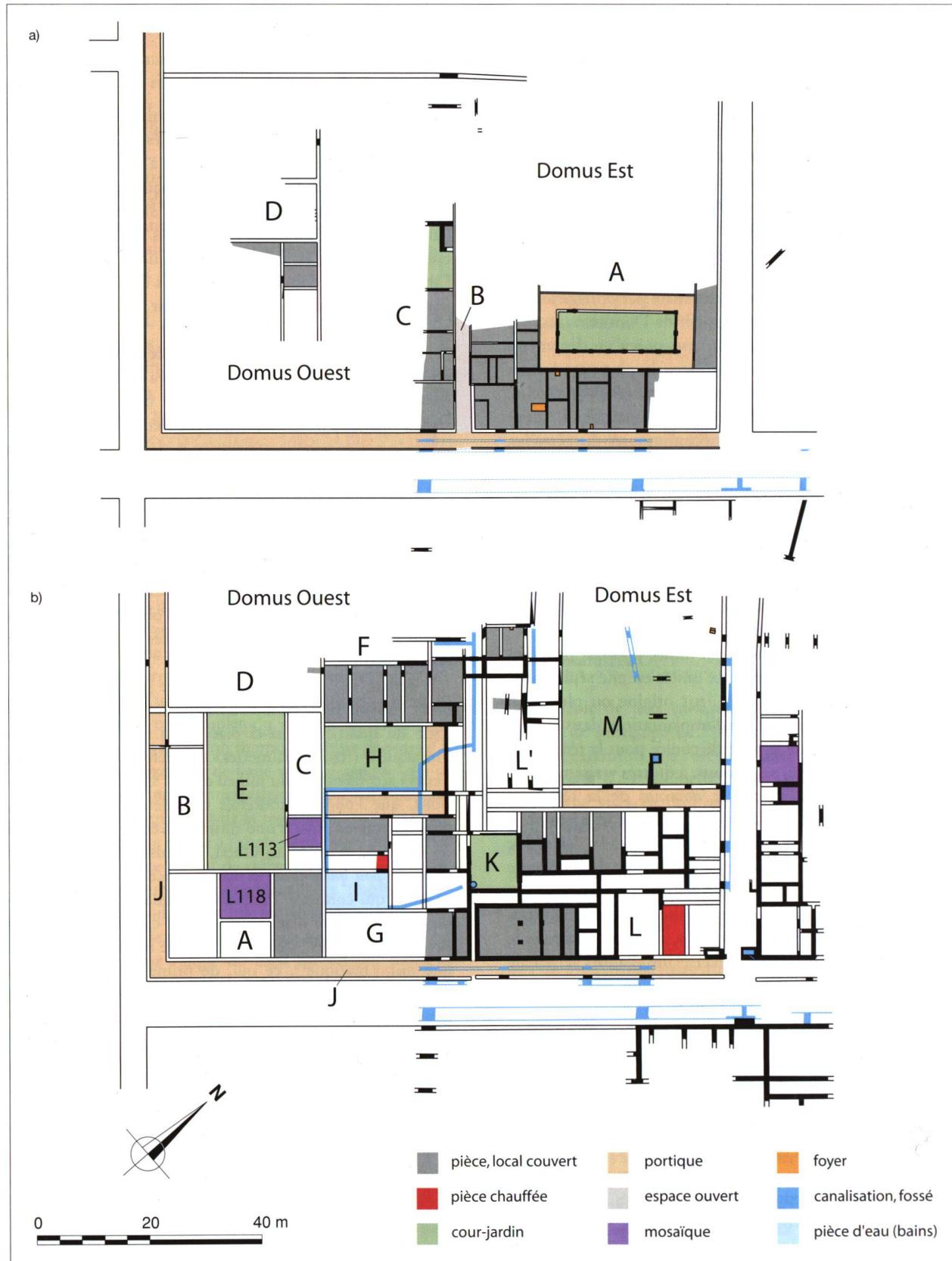


Fig. 43a. Restitution schématique du plan de l'insula 12 à l'état 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.). A: domus Est. B: ruelle mitoyenne. C-D: vestiges des portions centrale et orientale de la domus Ouest.

Fig. 43b. Restitution schématique du plan de l'insula 12 à l'état 4 (150-III^e s. ap. J.-C.). A: corps principal et salle de réception de la résidence occidentale (A). B-C: ailes latérales. D: bâtiment nord. E: cour centrale à péristole. F-G: annexes orientales. H: cour secondaire. I: balneum. J: portiques de façade. K: cour mitoyenne. L-L: bâtiments de la demeure orientale. M: cour. Le reste de la nomenclature renvoie au texte.

ment que les pièces d'apparat et de réception, contrairement à la demeure occidentale (fig. 43b). Cette distinction se lit également au travers des témoignages de la décoration luxueuse dont a été parée la résidence Ouest et ses annexes, renforçant le caractère prestigieux de l'ensemble.

Dès lors se pose alors la question de savoir si cette différence de traitement architectural et décoratif dont ont fait l'objet ces deux unités au sein d'un même programme urbanistique découle directement du statut et du degré de fortune des propriétaires respectifs, ou bien si elle est révélatrice d'une fonction spécifique pour chacune d'entre elles. Dans pareil cas, l'éventualité de l'acquisition en un seul jet de l'*insula* toute entière par un très riche personnage lors de la réorganisation du quartier à partir de Domitien n'est pas à exclure : le projet initial aurait alors prévu un découpage en deux secteurs nettement distincts, le plus grand étant destiné à recevoir une luxueuse demeure, tandis que celui, oriental, réservé à l'intendance et à la domesticité, aurait également accueilli les activités économiques du *patronus*. Le maintien du parcellaire, qui comporte cependant une cour intermédiaire et des locaux de transition, n'aurait alors eu pour but que de marquer la séparation entre parties « nobles » et utilitaires.

On ne peut non plus écarter l'hypothèse d'une absorption de la *domus* Est, au cours des états 3 B ou 4, par le propriétaire de la résidence voisine, désireux d'étendre ses biens fonciers à des fins pratiques et économiques.

Parmi ce lot de conjectures, un indice pourrait parler en faveur de la réunion de ces deux unités en une seule entité architecturale, que ce soit dès leur origine ou plus tard, durant le II^e siècle : il s'agit de l'implantation, dans la cour intermédiaire L 39, de la fosse de coulée pour la réalisation d'un grand bronze qui, selon nous, a dû très vraisemblablement être commandité par le *dominus* de la résidence Ouest. Le choix de l'emplacement pour une telle activité à nuisances, à l'intérieur d'un espace intégré à la *domus* Est plutôt que dans l'un des secteurs à l'air libre de la parcelle ouest, par exemple la cour secondaire H, suggère en effet un lien organique entre ces deux unités. En outre l'utilisation du local de service L 73 de la demeure occidentale comme desserte présumée de cette installation artisanale paraît confirmer une certaine imbrication des fonctions d'un secteur à l'autre (fig. 33, L 39 et 73).

Au-delà de son aspect anecdotique, cet événement fournit en outre une indication précieuse sur le rang élevé du maître des lieux, lequel a eu le privilège et les moyens de faire fabriquer sur place une grande statue.

Sans preuve directe, il est difficile de trancher en faveur de l'un ou l'autre des cas de figure proposés. Nous renverrons simplement aux nombreux exemples d'intégration dans une seule demeure de plusieurs unités d'habitations indépendantes, à l'image de l'îlot 30 d'Augst⁸¹. A Avenches, l'*insula* 16 Est, voisine de notre quartier et du *forum*, témoigne elle aussi d'une réunification parcellaire : elle a en effet connu, à l'époque flavienne, une réorganisation complète au terme de laquelle plusieurs petites propriétés ont

été acquises pour l'édification d'une seule et grande demeure à péristyle central⁸².

Eléments de datation⁸³

Le rare mobilier piégé dans les niveaux d'occupation des états 3A et 3B ainsi que dans ceux liés à la réfection des *domus* Est et Ouest à l'état 4 autorise à placer le début de cette phase de transformations à l'époque antonine, plutôt aux environs du troisième quart du II^e siècle⁸⁴. Par ailleurs, l'analyse dendrochronologique des bois du cadre du puits-citerne St 249 de la *domus* Est, qui fournit une date pour l'abattage de ces derniers aux environs de 163 ap. J.-C.⁸⁵, corrobore les indications fournies par l'étude céramologique.

La fourchette chronologique proposée pour la rénovation du décor pictural des deux demeures va également dans ce sens, suggérant même une poursuite ou une reprise des transformations de la décoration intérieure à l'époque sévérienne, ce que semble confirmer la date retenue pour la mosaïque « des Vents ».

Le mobilier céramique issu des couches d'occupation et de démolition liées à cet état couvre une large période allant de la fin du I^{er} au III^e siècle. Cela est principalement dû au fait que de nombreux ensembles rattachés aux strates supérieures ont été altérés au cours des remaniements anciens et modernes du sous-sol, empêchant l'obtention de jalons précis pour suivre le rythme et la durée de cette phase de transformation.

A défaut, ce sont des critères d'ordre stylistique qui semblent pouvoir venir en aide à l'établissement de la chronologie du quartier : ceux-ci placent en effet la pose de la mosaïque à « frise de palmettes » et la réfection de celle « des Vents » aux alentours du milieu du III^e siècle. Ces appréciations, que l'on doit toutefois considérer avec prudence, témoigneraient ainsi d'une ultime (?) étape de rénovation du décor de la résidence Ouest, fournissant de la sorte un *terminus post quem* pour la maintenance de cette dernière.

En ce qui concerne l'abandon du quartier, nous ne disposons à vrai dire d'aucun marqueur caractéristique de la fin du III^e et du IV^e siècle, tant dans le mobilier céramique que numismatique⁸⁶, ce qui, de prime abord et avec les réserves d'usage, peut faire penser que ces demeures ont été désaffectées dans le courant de la deuxième moitié du III^e siècle⁸⁷.

⁸² Cf. BÖGLI et al. 1970/71.

⁸³ Cf. *infra* CASTELLA, p. 70.

⁸⁴ Ensembles 85/5837 et 5843; 86/6018, 6026, 6063, 6068, 6082 à 6084 et 6088.

⁸⁵ Cf. Rapport LRD5/R1590. Compte tenu de l'absence de l'aubier et de l'état de conservation du bois, la datation avancée pour ce puits est estimative et accompagnée des réserves d'usage.

⁸⁶ La monnaie la plus récente découverte sur le site de l'*insula* 12 est un sesterce de Caracalla, Inv. 86/6239-1. Cf. *infra*, FREY-KUPPER, p. 126 et cat. n° 15.

⁸⁷ On notera par ailleurs que le remplissage du puits-citerne St 249 de la *domus* Est n'a livré aucun mobilier postérieur au milieu du III^e siècle, cf. ensembles 85/5838 et 5840.

⁸¹ Cf. LAUR-BELART 1991, p. 131, 134-136, et GROS 2001, p. 194.

2.5. Hors-état: Réaménagements tardifs

Difficilement datables, quelques rares réaménagements « tardifs » ont été relevés dans l'emprise de la résidence Ouest. La nature et l'aspect pour le moins sommaire de ces installations les excluent de la phase de rénovation du complexe architectural. L'absence d'indices chronologiques et de corrélations entre ces différents événements ne permet pas de déterminer s'ils sont tous contemporains. Leur seul point commun étant qu'ils semblent tous survenir tardivement, peu avant l'abandon du quartier ou lors d'une réoccupation des lieux après le démantèlement partiel de la demeure :

- Dans l'aile nord, c'est la canalisation St 205 qui a été condamnée après que son conduit eut été grossièrement obturé à son point de jonction avec le collecteur St 204 au moyen d'un simple blocage de pierres calcaires (fig. 36). Cette suppression d'une partie du dispositif hydraulique laisse cependant supposer que la canalisation collectrice est restée en fonction; cela signifierait que cette modification est intervenue encore au cours de l'occupation de la demeure et qu'elle est peut-être uniquement synonyme de la désaffection des services des bâtiments nord.
- A l'intérieur de l'aile sud, c'est le sol de la pièce de façade au décor mural à pilastres L 70 qui a été cassé pour recevoir, dans sa partie médiane, un foyer (fig. 36, St 220). La constitution de son dallage en terre cuite (fig. 44), qui comprend des carreaux de pilettes d'hypocauste recyclés, parle en faveur d'un aménagement postérieur au démantèlement partiel ou complet du système de chauffage, peut-être celui de la section thermale voisine présumée I. Comme pour l'exemple de l'aile nord, il semble que ce réaménagement intervienne également après un abandon partiel des infrastructures de la résidence.
- Enfin, un sondage réalisé à l'angle nord-ouest du quartier a mis en évidence un sol de cailloutis réalisé à l'aide de matériaux en remploi, notamment des fragments de fresques polychromes (fig. 36, sol 400). Fait notoire, ce dernier recoupe le tracé de la façade occidentale de l'*insula*, mordant sur l'angle du local méridional adjacent aménagé sous le portique (L 115). De plus, le fait que ce



Fig. 44. Insula 12, 1986. Domus Ouest. Vestiges du foyer tardif St 220 aménagé dans le sol de la salle de façade méridionale L 70 (fig. 36). Hors-état (à partir du milieu du III^e s. ap. J.-C.).

sol se situe au point d'intersection supposé entre la façade et l'un des murs du bâtiment nord du corps principal (D) ferait pencher en faveur d'un niveau de circulation postérieur à la démolition du dispositif de façade et du bâtiment D.

En compagnie de l'installation rudimentaire relevée dans l'une des salles de la partie nord-est de l'*insula* 18 (St 401), les vestiges « tardifs » de l'*insula* 12 constituent les seuls témoignages concrets d'une occupation disparate de ces quartiers nord-est durant leur déclin amorcé dans le courant de la deuxième moitié du III^e siècle. Dépourvus de marqueurs chronologiques, ils peuvent, le cas échéant, signaler une réoccupation des lieux après un premier abandon du secteur.

3. Les quartiers adjacents

Parallèlement aux fouilles réalisées dans l'*insula* 12, des investigations plus restreintes, sous forme de tranchées ou de caissons exploratoires, ont été menées à l'intérieur des quartiers avoisinants 12a, 18 et 6, ainsi que dans l'habitat nord. La présentation des résultats de ces recherches annexes vise avant tout à illustrer les séquences évolutives obtenues pour chaque unité, ceci aux fins de comparaison avec celle de l'*insula* 12 (fig. 58).

3.1. L'*insula* 12a

En dépit de leur caractère d'urgence et ponctuel, les fouilles de sauvetage de 1985-1986 ont eu l'avantage de révéler l'extension vers l'est du quadrillage urbain au travers des vestiges d'un bâtiment inscrit dans la trame orthogonale. Situé vis-à-vis de l'*insula* 12, celui-ci prend place à l'angle sud-ouest d'un nouveau quartier dont les contours étaient jusqu'ici mal définis (fig. 45, U 1). Les résultats de ces investigations, ajoutés à ceux des sondages ouverts plus au nord en 1997⁸⁸ et 1999⁸⁹ dans une unité d'habitation fouillée en 1963⁹⁰ (U 2) donnent aujourd'hui une image plus précise de ce secteur qui a connu un essor considérable lors du programme urbanistique flavien.

Insertion au plan d'ensemble

Les *insulae* 12a et 6a se partagent, à part plus ou moins égale, une vaste parcelle trapézoïdale, de plus de 1,1 ha de superficie globale. Celle-ci se trouve délimitée à l'ouest par le *cardo* R 2, au sud et au nord par les voies décumanes R 1 et R 3, lesquelles rejoignent la route du Port qui ferme ces deux quartiers à l'est, suivant un tracé oblique (R 4).

L'*insula* 12a occupe la moitié sud de cette parcelle à l'intérieur de laquelle trois portions d'unités distinctes sont pour l'instant reconnues (U 1 à 3). La partie nord de la parcelle correspond à l'emprise de l'*insula* 6a qui abrite un grand domaine dont l'élément central est une vaste

⁸⁸ BLANC 1997.

⁸⁹ MEYSTRE/MOREL 1999.

⁹⁰ SCHWARZ/2 1963.



Fig. 45. Intégration des vestiges mis au jour en 1985-1986 dans les insulae 6, 12a et l'habitat nord au plan archéologique des quartiers nord-est d'Aventicum (fig. 1 et 3). La nomenclature renvoie au texte.

demeure avec cour à péristyle (B 3), érigée entre la fin du I^{er} s. et la première moitié du II^e s. ap. J.-C.⁹¹.

Ces deux quartiers périphériques ne sont séparés que par un long mur reliant le *cardo* ouest R 2 à la route du Port R 4 (C). Le tracé particulier de ce mur, désaxé par rapport à la trame orthogonale, pourrait signaler la persistance d'une limite parcellaire antérieure à la régularisation des deux *insulae*⁹².

Le bâtiment riverain sud-ouest

C'est dans ce contexte élargi que s'inscrit la portion du bâtiment riverain occupant l'angle sud-ouest de l'*insula* 12a. L'exploration partielle de ses pièces de façade occidentales, dégagées sur une bande longue et étroite d'environ 40 x 8 m, laisse entrapercevoir un schéma évolutif analogue à celui mis en évidence pour l'*insula* 12, ne s'en distinguant que par une régularisation plus tardive⁹³ (fig. 61).

⁹¹ BLANC et al. 1995, p. 15-18.

⁹² BLANC et al. 1995, p. 17 et 36.

⁹³ Les conditions de l'intervention archéologique, survenue après la réalisation des travaux de terrassement et de l'excavation des tranchées d'implantation des constructions projetées n'ont pas permis de fouille méthodique dans ce secteur. Il en résulte une carence en mobilier datant, ce qui fragilise la chronologie proposée.

Etat 1-2: Des constructions hors trame

Les rarissimes vestiges des constructions rattachées aux deux premiers états se caractérisent par une architecture légère et mixte, en terre, pierre et bois, à l'image de ceux mis au jour dans l'*insula* 12. Bâties hors trame, ils se distinguent cependant de ces derniers par une orientation divergente, découlant vraisemblablement du tracé de la route du Port R 4, qui a semble-t-il régi l'axe de l'ensemble des constructions dans les quartiers 12a et 6a avant leur régularisation, comme paraît en témoigner le tracé oblique du mur de limite parcellaire (C).

En ce qui concerne le premier état, l'une des tranchées ouvertes plus profondément a révélé les segments de trois fantômes de parois en terre d'une, voire de deux constructions légères dotées de sols de terre battue avec recharges de graviers (fig. 10, F et fig. 61).

L'occupation du quartier à l'état 2 est uniquement attestée ici par le négatif d'un mur en briques crues, apparemment érigé sur un solin maçonné en pierres calcaires et associé aux restes d'un sol de terrazzo mis à mal par l'implantation des maçonneries de la phase suivante (fig. 18, M140 et fig. 61). Ces vestiges constituent les témoins isolés d'un bâtiment (A) qui a dû probablement se développer en parallèle à la *domus* claudienne à péristyle de l'*insula* 12. A ce sujet, il est intéressant de constater que la démolition mise en remblai du bâtiment A renferme plusieurs éléments de fresques étrangement identiques au décor pictural du portique L 19 de la *domus* à péristyle du quartier voisin⁹⁴. Il est difficile de savoir s'il s'agit bel et bien d'un décor différent appartenant à cette unité ou si cela témoigne du transport d'une partie des matériaux issus de la démolition de la maison à péristyle pour servir de remblais de nivellement à l'intérieur de l'*insula* 12a. La présence d'autres fragments de la même période, disséminés dans les différentes poches de ces remblais, partiellement remaniés⁹⁵ et sans rattachement avec une quelconque autre structure de l'état 2, fait plutôt pencher pour la seconde solution.

Eléments de datation

Les rares ensembles rattachés à la première fréquentation du site placent celle-ci entre le début et la première moitié du I^{er} siècle de notre ère⁹⁶.

Le dégagement très partiel de la portion de mur et de sol rattachée à l'état 2 n'a livré aucun matériel en relation directe avec ces structures. Contrairement à l'*insula* 12, les remblais de nivellement ayant précédé l'édification du bâtiment en dur de l'état 3 ne renferment pas de mobilier susceptible de préciser la chronologie de cet état, hormis les éléments de fresques de l'époque claudienne qu'ils contiennent. De plus, ces remblais ont subi des remaniements qui ne permettent pas de dégager des ensembles homogènes. C'est avant tout la nature de ces vestiges, ainsi que leur

insertion stratigraphique et altimétrique qui autorisent à considérer ce reste de bâtiment comme faisant partie du programme architectural claudien.

Etat 3: Régularisation du quartier à l'époque flavienne

Cet état est caractérisé par l'édification d'un bâtiment en dur intégré à la trame urbaine, dans le cadre du programme urbanistique entamé dans la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C. A cet effet, le quartier 12a a subi un rehaussement de ses niveaux de circulation au moyen de remblais de près de 1 m d'épaisseur (fig. 61). Ceux-ci renferment les matériaux issus de la démolition des constructions éparses locales et ont probablement été complétés par une partie de ceux provenant du démantèlement de la *domus* à péristyle de l'*insula* 12. Ces remblais ont servi à asseoir les sols de terrazzo et les fondations maçonnées des locaux riverains du *cardo* R 2 et du *decumanus* R 1 (fig. 33).

Le bâtiment d'angle sud-ouest

Sans qu'il soit possible de cerner la partition interne de ce bâtiment ni la fonction exacte de ses pièces, nous remarquons cependant que celles bordant le *cardo* R 2 prenaient place à l'intérieur d'un corps allongé de 8 m de large, s'étirant sur plus de 25 m. A l'intérieur de celui-ci ont été mis en évidence les soubassements d'une série de petits locaux nord à la fonction indéterminée, accolés à une probable fermeture septentrionale de l'aile (fig. 33, L 2, a-c). Le local en saillie (L 15), qui empiète d'environ 1,70 m sur le domaine public, pourrait correspondre à un dispositif d'accès aux pièces septentrionales. De la partie centrale de cette aile, nous ne connaissons qu'un mur de subdivision longitudinal qui signale vraisemblablement l'existence d'un couloir (L 5a) devançant une ou plusieurs pièces (L 5b). Son extrémité sud est occupée par un local (17 m²) se développant sur toute la largeur du bâtiment, et dont l'agencement interne a été complètement détruit lors d'une importante modification à l'état 4 (L 8). La mise en évidence de deux murs appartenant à un local oriental de 3 m de large supposent l'extension du corps de bâtiment dans cette direction, à moins qu'il ne s'agisse d'un portique intérieur (L 14).

L'angle du bâtiment est occupé par un grand local de 53 m² (L 10). Il y est flanqué de deux compartiments étroits (L 11 et 12), lesquels amorcent une succession de locaux en façade méridionale. Bordée d'un portique (L 13), celle-ci devait sans doute se développer sur une cinquantaine de mètres vers l'est, jusqu'à l'intersection du *decumanus* R 1 avec la route du Port R 4 (fig. 45).

La décoration

Nous n'avons que peu d'indications sur la fonction et l'ornementation des pièces de cette aile. Seuls des éléments de fresques éparsillés dans les différentes couches de démolition et de remblai de la zone nord de l'aile ouest (L 2-L 5) témoignent d'un décor constitué d'une zone basse organisée selon une alternance classique de compartiments noirs agrémentés de touffes de feuillage et d'inter-compartiments rouges. La zone médiane, quant à elle, devait être rythmée par une succession de grands panneaux rouges et d'inter-

⁹⁴ Ensemble 85/5795.

⁹⁵ Ensembles 85/5760, 5761, 5764 à 5767, 5796 et 86/5879.

⁹⁶ Ensembles 85/5762 et 5770; 86/5884. Dans la présentation du mobilier, les états 1 et 2 ne sont pas dissociés dans ce secteur. Cf. *infra* CASTELLA, p. 82 et cat. n° 415 à 419.

panneaux noirs, au centre desquels devait prendre place toute une série de motifs⁹⁷. Etant donné le caractère disséminé de ces trouvailles, nous ignorons à quelle pièce appartenait précisément ce décor.

Eléments de datation

En l'absence d'ensembles céramiques véritablement datants, ce sont les éléments de décors picturaux contenus dans les remblais de construction, voire dans les fondations des murs de l'état 3⁹⁸, qui fournissent les meilleurs indices chronologiques avec un *terminus post quem* pré-flavien pour la mise en place du bâtiment. En outre, l'important rehaussement des niveaux de circulation dont a fait l'objet ce quartier est vraisemblablement contemporain de celui qui a touché à la fois l'*insula* 12 et la voirie environnante à la période flavienne. Cette corrélation permet par conséquent d'envisager la régularisation de l'ilot 12a lors de ce programme urbanistique, dans le courant de la seconde moitié du I^{er} siècle.

Le mobilier issu des couches de démolition des locaux septentrionaux suppose leur utilisation au moins jusqu'au milieu du II^e siècle⁹⁹, avant d'être supplantés par un nouvel ensemble de pièces plus spacieuses.

Etat 4: Réorganisation du bâtiment après 150

Comme l'*insula* 12, ce quartier a connu, entre la seconde moitié du II^e siècle et l'époque sévérienne, une phase de transformation qui semble toutefois ici plus conséquente. Les quelques indices en notre possession témoignent en effet non seulement d'une rénovation de la décoration, mais aussi d'une réorganisation spatiale du corps de bâtiment ouest tout entier. Si celui-ci conserve sa largeur, il connaît en revanche un nouveau découpage interne établi suivant le sens de la largeur avec l'aménagement d'un couloir de transition (fig. 36, L 6) qui, placé plus ou moins en position axiale, sépare deux grandes pièces occupant la partie centrale de l'aile (L 5 et 7). Les principales modifications concernent cependant les espaces sis au nord et au sud de ces pièces médianes, lesquels ont subi des remaniements plus profonds.

Les salles mosaïquées nord

L'installation dans ce secteur d'une grande pièce d'apparat (env. 44 m²) chauffée par hypocauste (L 2) a entraîné la suppression des petits locaux préexistants (fig. 46), y compris celui en saillie sur la chaussée et l'ancienne fermeture nord présumée de l'aile (fig. 61). Cette nouvelle salle presque carrée, de 6,80 x 6,40 m, a malheureusement été entièrement détruite jusqu'au niveau de l'*area* de son hypocauste. Celui-ci devait être alimenté par une fournaise ménagée à l'angle d'un local de service sis au nord (fig. 36, L 1).



Fig. 46. Insula 12a, 1985. Bâtiment riverain sud-ouest. L'hypocauste de la salle mosaïquée L 2 se superposant aux locaux de la période flavienne (fig. 33 et 36). Etat 4 (150-II^e s. ap. J.-C.). Vue depuis le nord-est.

Le tapis de mosaïque qui recouvrait probablement l'entier de la salle L 2 n'est connu qu'au travers de la centaine de fragments récoltés parmi les matériaux de comblement de l'hypocauste¹⁰⁰. Ces éléments témoignent d'une composition géométrique polychrome avec filet ou bordure noir et blanc. Des fleurons, également polychromes et à quatre pétales lancéolés autour d'un cercle, participaient à ce décor en compagnie d'autres motifs de couleur difficilement identifiables.

Cette salle d'apparat était bordée au sud par deux pièces plus petites (3,20 x 2,60 m), non chauffées, mais également richement décorées. Celle sise au nord (fig. 36, L 4), a été dotée d'un tapis de mosaïque dont seul un élément d'une bordure composée de filets noirs et blancs a été découvert *in situ*, épargné par les destructions anciennes et modernes (fig. 47). Il est fort probable que la partie centrale était une composition géométrique¹⁰¹.

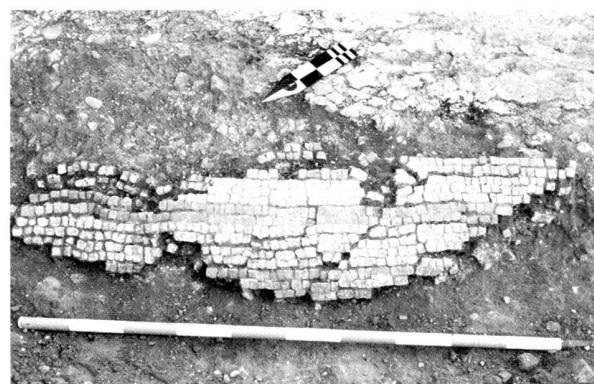


Fig. 47. Insula 12a, 1985. Bâtiment riverain sud-ouest. Élement de bordure d'un tapis de mosaïque à filets noirs et blancs subsistant en limite nord de la pièce L 4 (fig. 36), après le passage du bulldozer... Etat 4 (150-II^e s. ap. J.-C.). Vue depuis le nord.

⁹⁷ Ensembles 85/5751, 5760, 5765, 5792, 5796, 5829.

⁹⁸ Ensembles 85/5764 et 5767.

⁹⁹ Ensembles 85/5751, 5752 et surtout 5829 et 5830. Cf. *infra* CASTELLA, p. 82.

¹⁰⁰ Ensembles 85/5758 et 5832.

¹⁰¹ Ensembles 85/5792, 5793 et Inv. 85/5797-3. Indications fournies par S. Delbarre.

Le décor pictural

La plupart des éléments proviennent de la couche de démolition recouvrant le sol de terrazzo de la pièce L 3. En compagnie de quelques fragments dispersés aux alentours, ils fournissent quelques indications sur une décoration comportant, en zone basse probablement, des alternances de faux marbres de différentes couleurs¹⁰². Une place importante devait par ailleurs être réservée à des fonds blancs agrémentés de motifs soignés polychromes. Des encadrements rouges et bleus en association avec des filets noirs devaient rythmer la composition.

Quelques fragments semblent avoir fait partie de la décoration du plafond, dont l'ornementation devait reproduire un système à réseau de cercles concentriques dans les tons de rouge, bleu et noir.

Si la datation du décor pariétal sur la base de critères stylistiques n'est pas aisée, la peinture du plafond peut se situer entre la fin du II^e et le début du III^e siècle¹⁰³.

Quelle que soit la provenance exacte de ce décor, qui a tout aussi bien pu équiper la grande salle L 2 que l'une des deux pièces contiguës L 3 ou L 4, l'ornementation luxueuse de ces espaces leur assigne une fonction à caractère résidentiel, tel un secteur de réception ou une suite privée.

La transformation de la pièce L 8 en local hypocausté?

Hormis la construction d'un petit édicule en façade (fig. 36, L 16), les seules modifications constatées pour la partie sud de ce bâtiment concernent la pièce L 8. Après avoir été dotée d'un nouveau mur de fermeture nord, cette pièce a été subdivisée pour permettre la création d'un local oriental (L 9), situé de plain-pied avec les pièces avoisinantes (fig. 48). A l'inverse, la partie ouest de L 8 a été excavée sur 0,80 m de profondeur pour être transformée en local semi-enterré de 3,80 x 2,90 m. Celui-ci a été équipé d'un sol de terre battue sur radier de galets et ses parois



Fig. 48. Insula 12a, 1985. Vision (très) partielle des vestiges du bâtiment riverain sud-ouest. Au premier plan, le local L 9; au second plan, le local semi-enterré L 8 et le mur de façade occidental du quartier (fig. 36). Etat 4 (150-IIIF s. ap. J.-C.). Vue depuis l'est.

¹⁰² Ensembles 85/5760, 5792, 5793 et 5797.

¹⁰³ Analyse et datation fournies par N. Vuichard.



Fig. 49. Insula 12a, 1985. Bâtiment riverain sud-ouest. L'hypocauste présumé L 8 (fig. 36). Les restes d'enduit en béton de tuileau sont encore visibles sur les parois incluant des éléments architecturaux en remploi. Etat 4 (150-IIIF s. ap. J.-C.). Vue depuis le sud.

revêtues d'un enduit en béton de tuileau (fig. 49). Les nombreux dépôts charbonneux et cendreux, ainsi que les fragments de *tubuli* et de carreaux en terre cuite présents dans le comblement¹⁰⁴ de L 8 suscitent deux interprétations : il peut s'agir, soit d'un local de service pour une pièce chauffée située dans l'espace méridional adjacent non exploré dans sa partie nord (fig. 36, L 10), soit inversément, d'un local hypocausté alimenté par une fournaise placée dans L 10. Nous retiendrons cette deuxième hypothèse en raison de l'absence apparente de tout accès à ce local, élément indispensable pour une chaufferie.

Eléments de datation

Les rares ensembles rattachés au démantèlement des pièces nord et au remblai d'égalisation pour l'installation de la salle hypocaustée et des mosaïques fournissent un *terminus post quem* de la seconde moitié du II^e siècle pour ce programme de transformations¹⁰⁵.

Comme pour les demeures de l'*insula* 12, les critères stylistiques de datation susmentionnés signalent une phase de rénovation du décor pouvant s'étendre jusqu'à l'époque sévérienne.

En ce qui concerne l'abandon du quartier, le mobilier céramique n'apporte aucune précision sur une éventuelle fréquentation du quartier au-delà du milieu du III^e siècle¹⁰⁶.

¹⁰⁴ La démolition des locaux L 8 et L 9 renferme également les éléments d'un décor mural peint à fond jaune orné de touffes de feuillage qui remonterait, selon N. Vuichard, à l'époque trajane (ensemble 85/5776). Cette indication chronologique suppose que le décor de l'une des pièces environnantes au local L 8 a perduré au-delà de la phase de transformations, jusqu'à l'abandon de la demeure.

¹⁰⁵ Ensembles 85/5794, 5829 et 5830.

¹⁰⁶ Cf. *infra* CASTELLA, p. 70.

3.2. L'*insula* 18

Ce quartier faisant l'objet d'une synthèse publiée dans le présent bulletin, nous nous contenterons d'en résumer ici les principaux résultats¹⁰⁷ qui font ressortir un schéma évolutif assez proche, tant pour la technique de construction que pour la chronologie, de celui de l'*insula* 12. Nous revenons, à titre comparatif sur certaines données obtenues en 1986 dans les secteurs riverains nord, à l'intérieur desquels se dégagent les séquences les plus représentatives du développement de cette *insula* à la destinée bien particulière.

Etat 1: Témoignages de l'occupation augusto-tibérienne

En bordure sud du *decumanus* R1, sont apparues, au fond de la grande tranchée édilitaire (fig. 59), les traces furtives d'une construction légère en briques crues à ossature de bois¹⁰⁸, de même facture que les habitations de l'état 1 dans l'*insula* 12. Ce vestige de local étroit ou couloir s'inscrit également dans la trame orthogonale urbaine (fig. 10, G), tout comme ceux disséminés à l'angle sud-ouest du quartier¹⁰⁹. A l'arrière de cette construction riveraine de faible emprise, s'étendait, au sommet d'une terrasse naturelle située légèrement en amont, un vaste secteur à ciel ouvert.

Les investigations en profondeur dans le secteur nord-est n'ont révélé aucune structure, hormis les traces résiduelles d'un niveau de circulation en terre battue et gravier, ce qui suggère une colonisation plus tardive de la portion orientale de l'*insula*.

De l'ensemble des données concernant ce premier état, il se dégage l'impression d'un habitat modeste épars, confiné dans la partie occidentale du quartier, mais s'inscrivant d'emblée dans le schéma orthogonal de la ville, à l'instar des premières unités de l'*insula* 12 (fig. 10).

*Eléments de datation*¹¹⁰

Les remblais d'égalisation occasionnés par l'implantation de la construction bordière G ont livré un mobilier céramique relativement pauvre¹¹¹. Celui-ci ne permet pas de préciser le *terminus post quem* de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. proposé pour ces constructions dont la contemporanéité avec les unités de l'*insula* 12 est probable, mais non certifiée. Le mobilier provenant des rares couches d'occupation et d'abandon non altérées par les importants remaniements du terrain à l'état 3 s'inscrit également dans cette même fourchette chronologique¹¹².

Etat 2: Les vestiges de l'habitat claudien

L'essor que connaissent les quartiers nord-est vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. se traduit ici par l'implantation, dans la partie occidentale de l'*insula*, d'une ou de plusieurs unités d'habitations en architecture mixte d'où provient la fameuse peinture du «salon rouge»¹¹³. En marge de ce complexe se sont développées trois autres unités d'habitation nord-est, dont les vestiges n'ont été que très partiellement mis au jour en 1986, en bordure du *decumanus* R 1 (fig. 18, B-C-D) :

- La première unité B est uniquement signalée par le fantôme d'un mur est-ouest dont la démolition de l'élévation en briques crues jonchait le sol adjacent.
- Uniquement connu au travers de l'amorce de trois de ses locaux riverains de la rue R 1, le bâtiment C se situe vis-à-vis de la frange orientale de la *domus* à péristyle de l'*insula* 12. Encore inscrit dans la trame orthogonale, il semble ainsi fixer la limite orientale de l'*insula* 18 pour l'état 2. Curieusement, cette limite se situe à hauteur du *cardo* R 2 qui borde l'ilot 12 et à partir duquel les constructions contemporaines de cette phase présentent une orientation oblique, sans doute dictée par la route menant au port de rive antique. Nous en voulons pour preuve les vestiges des murs en briques crues de l'unité nord-est D (M 141-142), lesquels reprennent sensiblement la même orientation que celle des constructions antérieures à la régularisation de l'*insula* 12a.

Le fait que le *cardo* R 2 n'ait pas connu d'extension vers le sud, au moment de sa création à l'état 2, pourrait être indicateur de la planification d'un ensemble architectural dépassant les limites de l'*insula* 18 et ce, bien avant sa réalisation au tout début de la période flavienne.

*Eléments de datation*¹¹⁴

Le mobilier issu des couches d'occupation¹¹⁵ et de démolition¹¹⁶ des structures des différentes unités nord les rattache à la phase claudienne. Signalons également que les éléments de fresques provenant de la démolition de l'élévation en adobe du mur M 141 de l'unité D, analogues à ceux du décor du «salon rouge»¹¹⁷, sont datables des années 35-45 ap. J.-C. Enfin, c'est sur l'un de ces fragments qu'a été gravée la date «*III nonas/Apriles/die/Martis*» : «le 2 avril, le mardi (jour de mars)...». Dans un article consacré à cette inscription¹¹⁸, R. Frei-Stolba retient comme datation la plus vraisemblable pour ce témoignage, les années 48, 54 ou 65 de notre ère. Ces appréciations d'ordre stylistique et épigraphique s'accordent avec la datation retenue pour cet état.

¹⁰⁷ Nous renvoyons pour l'essentiel à l'article de S. Freudiger et aux plans d'ensemble qui accompagnent cette étude. Cf. *infra*, p. 163-195.

¹⁰⁸ Cf. *infra* FREUDIGER, p. 168 et fig. 4.

¹⁰⁹ Cf. *infra* FREUDIGER, p. 168 et fig. 3.

¹¹⁰ Cf. *infra* CASTELLA, p. 69 et 80.

¹¹¹ Ensembles 86/6007, 6010, 6017, 6024 et 6094 à 6097.

¹¹² Ensembles 86/6032 et 6105.

¹¹³ Cf. *infra* FREUDIGER, p. 169-170 et fig. 5 et 7.

¹¹⁴ Cf. *infra* CASTELLA, p. 70 et 80-81.

¹¹⁵ Ensembles 86/5853, 5869, 5880 et 5895.

¹¹⁶ Ensembles 86/5861, 5862, 5865, 5870, 5889, 5916, 5930 et 6036.

¹¹⁷ Ensemble 86/5889. Identification par N. Vuichard.

¹¹⁸ FREI-STOLBA 1993.



Fig. 50. Insula 18, 1986. Bâtiment riverain nord-est. Les impressionnantes fondations du local L 40*, implantées à une profondeur de 2,60 m par rapport au sol de la pièce (fig. 36). Etat 3 (70-150). Vue depuis le sud.

Les ensembles associés aux remblais préparatoires pour la phase suivante, en partie constitués des matériaux issus de la démolition des habitations claudiennes signalent l'abandon de ces dernières aux environs de 70 ap. J.-C.

Etat 3: Le complexe architectural flavien

A partir de la dynastie flavienne, cette *insula* aux dimensions hors normes a reçu, peut-être d'emblée sur l'entier de sa superficie ($7'200 \text{ m}^2$), un complexe monumental, sans doute à caractère public¹¹⁹. La réalisation d'un tel projet d'envergure a engendré la mise en place d'importants remblais de nivellation destinés à asseoir les imposantes fondations des futurs bâtiments (fig. 50) sur un jeu de terrasses légèrement dominantes par rapport aux quartiers vis-à-vis 12 et 12a (fig. 59).

Ces indications stratigraphiques émanent essentiellement des investigations faites en 1986 à l'intérieur d'une série de locaux placés en façade nord du quartier. Une partie d'entre eux (fig. 33, L 31* et 32*) appartient au corps de bâtiment érigé à l'arrière d'un grand péristyle occupant la partie centrale du complexe. En revanche, les pièces sises plus à l'est (L 34* à 40*) semblent faire partie de l'aile nord de l'unité architecturale se développant en limite orientale du quar-

tier. Dotées pour la plupart de sols de terrazzo, ces pièces d'habitat ou à caractère économique sont assorties de couloirs d'accès et de distribution. Elles ne présentent pas de particularités majeures, excepté les grandes dimensions (plus de 88 m^2) de la salle sise au point d'articulation des deux ailes de l'unité est (L 39*). Sont encore à signaler les vestiges d'un massif maçonné, de $3,4 \times 1 \text{ m}$, appuyé contre la façade nord non portiquée du quartier (Ft 70*). Aménagé à hauteur du local L 38, dans l'axe du *cardo* R 2, ce dispositif peut correspondre au soubassement d'une fontaine ou plus vraisemblablement d'un perron.

Eléments de datation

Ce sont les ensembles de mobilier rattachés aux remblais de nivellation et au remplissage des tranchées d'implantation des maçonneries du complexe architectural qui fournissent un *terminus post quem* du début de l'époque flavienne, aux environs de 70 ap. J.-C. pour l'édification de celui-ci¹²⁰.

Etat 4: Réorganisation du quartier à partir de 150 ap. J.-C.

Les profondes transformations qui ont affecté le complexe architectural n'ont pas laissé de traces apparentes dans les pièces riveraines nord. Elles sont en revanche nettement marquées dans les autres secteurs, avec la suppression du complexe à absides de l'unité occidentale au profit de l'installation de salles hypocaustées, tandis qu'à l'opposé, l'unité orientale a vu la dotation de deux espaces thermaux¹²¹.

L'insuffisance des données ne permet pas de savoir si le reconditionnement des différentes unités fait partie d'un seul et même programme. Les jalons chronologiques fournissent au complexe occidental un *terminus post quem* de la seconde moitié du II^e siècle, alors que les transformations de l'unité orientale semblent se situer à la charnière des II^e – III^e siècles¹²². Ces dernières indications renforcent le parallèle existant entre la réorganisation de ce quartier et le programme de transformation de l'*insula* 12 qui semble s'étendre lui aussi dans la même fourchette chronologique.

Ainsi, si l'on excepte la datation légèrement plus précoce pour la mise en chantier du complexe architectural à l'état 3 dans l'*insula* 18, les séquences obtenues pour ce quartier et pour les *insulae* 12 et 12a, confirment l'existence de véritables programmes urbanistiques qui ont à chaque fois touché l'ensemble de ce secteur de la ville.

Hors-état: Un réaménagement tardif ponctuel

A l'image des autres quartiers environnants, les marqueurs chronologiques à disposition empêchent de proposer une date postérieure au milieu du III^e siècle pour l'abandon de l'*insula* 18.

¹¹⁹ Cf. *infra* FREUDIGER, p. 186-191; fig. 32.

¹²⁰ Ensembles 85/5846, 5858, 5860, 5863, 5864, 5866, 5867, 5872, 5873, 5885, 5892, 5920, 5927, 5933; 86/6020, 6079, 6090 à 6092, 6099-6101, 6103, 6107. Cf. *infra* CASTELLA, p. 70 et p. 80-81.

¹²¹ Cf. *infra* FREUDIGER, p. 183-185; fig. 24 et 32.

¹²² Cf. *infra* FREUDIGER, p. 179.



Fig. 51. Insula 18, 1986. Bâtiment riverain nord-est. Les vestiges de l'installation tardive St 401 composée d'un muret prenant assise sur le sol de la pièce L 38* et d'un foyer (au premier plan) ayant perforé ce même sol (fig. 36). Hors-état (à partir du milieu du II^e s. ap. J.-C.). Vue depuis l'est.

Le seul témoignage d'une réoccupation tardive pour ce secteur sont les vestiges d'une installation mis au jour à l'angle sud-est de la salle nord L 38* (fig. 36, St 401). Aménagée sans doute après un premier abandon du local, cette structure allongée comprend un muret (M 21*) qui borde sur une longueur de 4,30 m le mur de fermeture sud de la pièce, délimitant un espace exigu, de 0,50 m de large¹²³. Ce muret est exclusivement composé de matériaux en remploi (tuiles, molasses et calcaires rubéfiés) grossièrement et partiellement liés par un mortier de chaux friable. D'une largeur de 0,30 m, il a été doublé extérieurement par un parement essentiellement formé de carreaux de terre cuite, incluant des éléments de pilettes d'hypocauste. Atteignant une largeur totale de 0,60 m, ce mur a pris assise à même le sol, le doublage étant quant à lui implanté dans une couche d'incendie (fig. 51).

A l'extrémité est de ce mur prend place, dans une cassure du sol à l'angle de la pièce, un foyer de quatre dalles de terre cuite, en l'occurrence des *tegulae* dont deux seulement sont partiellement conservées (fig. 36, Fy 84*). Dans la partie ouest, un blocage formé d'un agglomérat de vestiges archi-

turaux et placé 1 m en retrait de l'extrême ouest du muret délimite cet espace exigu.

Cet agencement pour le moins sommaire peut être interprété comme une structure de combustion à caractère domestique - séchoir ou fumoir - ou artisanal. Le mobilier issu des résidus de couches liés à cette installation, ainsi que celui récolté dans la démolition générale environnante n'ont cependant livré aucun indice susceptible de préciser la chronologie et la fonction de ce dispositif¹²⁴. Nous ne pouvons que le rapprocher des autres traces de réaménagements tardifs non datés mis en évidence dans l'*insula* 12.

3.3 L'*insula* 6

Les résultats concernant ce quartier accolé à l'ilot 12 ont été obtenus lors de l'ouverture, en automne 1985, de la grande tranchée édilitaire ayant recoupé cette *insula* de part en part dans sa partie médiane (fig. 45). En dépit des fouilles éparses de la fin du XIX^e siècle et de 1962-1964, l'état du plan général de ce quartier demeure très lacunaire. À défaut de pouvoir en préciser l'organisation générale, les données de 1985, essentiellement d'ordre stratigraphique, permettent cependant d'entrevoir la chronologie relative de ses principales phases de développement (fig. 59). Les remarques et éventuelles déductions avancées ici le sont avec de nombreuses réserves, en raison d'une vision essentiellement « verticale » et linéaire du secteur, qui plus est, tronquée par le passage de conduites électriques. En outre, excepté le rattachement de certains tronçons de murs à ceux des fouilles anciennes avoisinantes, les structures mises au jour demeurent isolées, rendant très hasardeuse toute tentative de restitution d'ensemble.

Un état 1 fantomatique

Les vestiges susceptibles d'être rattachés à l'état 1 des autres quartiers sont absents, du moins sur l'emprise de la tranchée. En effet, les empreintes éparses de bois relevées par G. Th. Schwarz¹²⁵ à l'est du quartier, pourraient correspondre à des sablières pour des constructions légères appartenant à cette phase initiale (fig. 52, e 1). Nous ne possédons cependant aucune indication chronologique pour ces structures en bois qui suggèrent une première colonisation du secteur pour le moins discrète.

Les vestiges disparates de l'état 2 (milieu du I^r s. ap. J.-C. environ)

Les premiers niveaux d'occupation et premières structures implantées au sommet des sables et limons naturels remontent à la période claudienne. Ces vestiges sont apparus sous la forme de sols de terre battue localement rechar-

¹²⁴ Ensembles 85/5845, 5849, 5850, 5852 et 5854. Ces ensembles s'inscrivent dans une fourchette chronologique de 150-250, avec des infiltrations modernes. Ils sont dépourvus de graines carbonisées et contiennent en tout et pour tout cinq fragments d'os animaux, dont un seul est brûlé, ainsi que deux fragments d'objets métalliques.

¹²⁵ Plan MRA 1963/110.

¹²³ Cf. *infra* FREUDIGER, fig. 28.

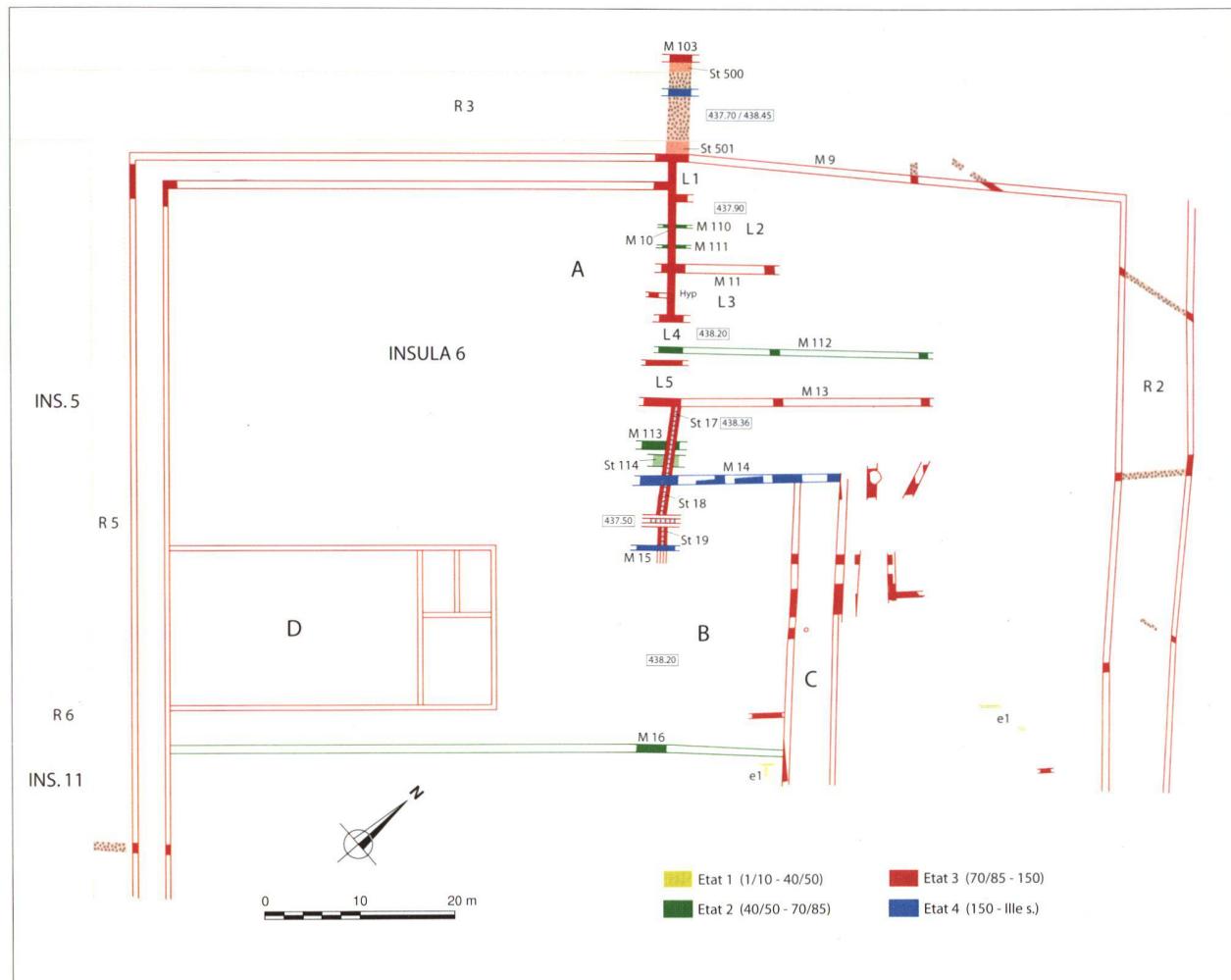


Fig. 52. Plan schématique de l'insula 6. Intégration des vestiges des différentes phases mis au jour en 1985 dans la tranchée d'édition. La nomenclature renvoie au texte (I^r-II^r s. ap. J.-C.).

gés par des graviers. Ils se rattachent, dans la zone nord, à une série de fantômes de murs en architecture mixte, tous d'axe est-ouest (M 110-M 113). Ils appartiennent à une ou plusieurs unités d'habitations, au sein desquelles un long mur rectiligne (M 112) pourrait constituer une séparation. Intégrées à la trame régulière, ces constructions se seraient développées dans la moitié septentrionale de ce quartier dont la limite nord reste floue, en l'absence de voirie pour cette période. La moitié sud, apparemment non bâtie, a peut-être été dévolue à une vaste cour-jardin. En effet, au-delà d'un large fossé de drainage qui borde les constructions nord (St 114), un sol de terre battue se développe sur près d'une trentaine de mètres et de manière quasiment ininterrompue jusqu'au mur censé délimiter les *insulae* 6 et 12 (M 16). Erigé aux alentours de 45 ap. J.-C., ce mur se situe en effet approximativement dans le prolongement théorique du *decumanus* ouest délimitant les *insulae* voisines 5 et 11, lequel s'interrompt à son intersection avec le *cardo* R 5 (fig. 52). Un tel constat vient conforter l'hypothèse selon laquelle ce fameux mur M 16 serait venu matérialiser un découpage parcellaire lors de la phase d'urbanisation claudienne de l'*insula* 12.

Les structures de l'*insula* 6 rattachées à cet état semblent avoir perduré jusqu'à la période flavienne, d'après les indications chronologiques fournies par les ensembles céramiques rattachés à leurs couches d'occupation et de démolition¹²⁶.

Ces aménagements témoignent, tant par leur densité que par leur aspect, d'un secteur encore faiblement urbanisé, réservé en grande partie à des activités domestiques et sans doute artisanales, ne connaissant un véritable développement qu'à partir de la phase suivante.

Les constructions maçonnées de l'état 3 (époque flavienne)

C'est à partir de cette phase que l'on peut véritablement parler d'urbanisation du quartier avec la mise en place d'un programme architectural touchant l'ensemble d'un îlot qui a subi, comme ses voisins, un rehaussement général de ses niveaux de circulation (fig. 59).

¹²⁶ Ensembles 85/5942, 5944, 5945, 5964, 5966, 5978, 5981, 5982, 5989, 5990 et 5995.

Après les travaux de terrassement, un bâtiment en dur (fig. 52, A) est venu s'installer en bordure du *decumanus* nord R 3 dont l'installation semble faire partie de ce programme. Ce bâtiment nord s'est déployé en une succession de cinq locaux, dont un hypocauste (L 3), à l'intérieur de l'ilot sur une largeur de 25 m, jusqu'à une vaste cour (B). Celle-ci s'étendait jusqu'en limite sud du quartier. Il est possible qu'elle ait été bordé à l'est par la longue galerie mise en évidence lors des fouilles de 1962 (C). Celle-ci a pu constituer la façade occidentale d'une unité qui s'est développée au nord-est du quartier. L'extension ouest de la cour B n'est pas connue : à titre d'hypothèse, nous suggérons une limite maximale fixée par la façade orientale présumée du bâtiment (D) dégagé en 1893 (fig. 6), ce qui donnerait à ce vaste espace découvert une emprise théorique supérieure à 1'000 m².

Ainsi définie, la cour B a reçu dans sa portion nord un réseau de canalisations (fig. 59). Partant du pied de la façade sud du bâtiment A, une canalisation à fond de *tegulae* (fig. 52, St 17) s'écoulait à contre-pente sur une douzaine de mètres en direction d'un collecteur entièrement récupéré (St 18). Ce dernier récoltait également les eaux d'une seconde conduite arrivant depuis le sud (St 19).

L'analyse dendrochronologique effectuée sur les pilotis de deux des murs du bâtiment nord (M 10-11) fournit un *terminus post quem* aux environs de 75 ap. J.-C. pour l'édition de cette demeure¹²⁷. Les ensembles céramiques issus des remblais de nivellement corroborent cette datation, suggérant même une réalisation architecturale plus tardive, aux environs des années 80 ap. J.-C., à l'exemple des demeures de l'*insula* 12¹²⁸.

Les transformations de l'état 4 (courant du II^e siècle)

L'oblitération récente de la plupart des niveaux supérieurs empêche de saisir l'ampleur des modifications apportées à ce quartier. Elles se traduisent, dans la partie sud, par une recharge du niveau de la cour B. À l'opposé, les locaux de service en façade du bâtiment A (L 1 et 2), qui auparavant devaient desservir l'hypocauste de la salle adjacente L 3, ont été réunis en un seul espace, en même temps que leur niveau de circulation était surélevé à hauteur des pièces de l'habitation.

Outre ce réagencement interne, la cour B a également connu un important remaniement dans son tiers nord avec l'implantation d'une nouvelle fermeture sud du bâtiment A (M 14). Cette extension de l'habitat, mordant de plus d'une dizaine de mètres sur l'emprise de la cour, a provoqué la suppression du réseau de canalisations (fig. 53).

Par ailleurs, cette même cour s'est également vue recouverte quelques mètres plus au sud par un second mur parallèle à la nouvelle façade méridionale (fig. 52, M 15). Implanté moins profondément et de facture en apparence

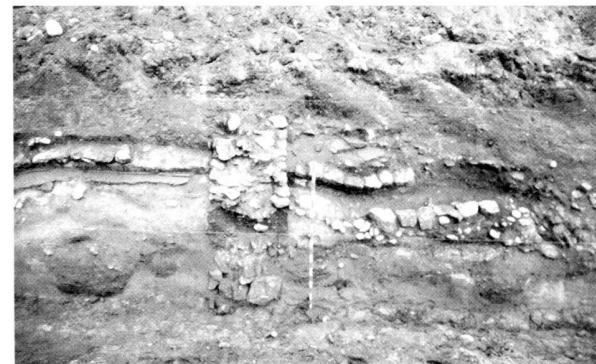


Fig. 53. Insula 6, 1985. Cour B. Désaffection du réseau de canalisations de la phase flavienne par l'implantation du nouveau mur de façade méridional M 14 du bâtiment A (fig. 52). Etat 4 (150-II^e s. ap. J.-C.). Vue depuis l'ouest.

moins soignée, ce mur se situe approximativement dans le prolongement de la fermeture nord présumée du bâtiment dégagé en 1893 (D). Il pourrait éventuellement marquer la limite entre les propriétés A et D. Emise avec réserves, cette hypothèse sous-entendrait que ce quartier a connu à l'état 4 une importante réorganisation parcellaire, avec l'édition, survenue seulement à cette période, de l'unité D.

Les marqueurs chronologiques provenant des couches et remblais associés à cette phase de transformations¹²⁹ indiquent qu'elles sont intervenues dans le courant du II^e siècle, sans plus de précision. Leur intégration au programme de rénovation ayant affecté les quartiers voisins entre 150 et l'époque sévérienne est toutefois plausible.

La date proposée pour l'abandon du secteur est une fois encore la même que celle avancée pour les quartiers susmentionnés. On notera cependant la récolte, dans les niveaux de démolition générale, d'une imitation coulée d'un as de Septime Sévère pour Julie¹³⁰. Cette monnaie constitue le seul indice en faveur de la fréquentation du site encore au milieu, voire dans la deuxième moitié du III^e siècle.

3.4. L'habitat nord

La fouille en tranchée de 1985 a permis une incursion, sur plus d'une cinquantaine de mètres, dans le quartier sis au nord du *decumanus* R 3, y révélant les vestiges maçonnés d'une habitation édifiée à l'époque flavio-trajane et intégrée au tissu urbain. Dans l'intervalle, les fouilles menées en 1993 aux « *Prés d'Agny* », dans un secteur sis à l'est de notre tranchée, ont fourni des compléments au plan de cette maison qui reste malgré tout largement incomplet¹³¹ (fig. 45). Elles pallient également en partie certaines lacunes sur la nature et l'évolution de l'occupation de cette zone-tampon entre l'*insula* 6 et l'enceinte de la ville.

¹²⁷ Rapport LRD6/R1602. En raison de l'absence d'aubier, la datation donnée pour l'abattage de ces bois est avancée avec les réserves d'usage.

¹²⁸ Ensembles 85/ 5938, 5945, 5948, 5952, 5954, 5957, 5961 à 5963, 5973, 5994. Cf. *infra* CASTELLA, p. 70 et 82; cat. n° 402 à 411.

¹²⁹ Ensembles 85/5940, 5951, 5956, 5958.

¹³⁰ Cf. *infra* FREY-KUPPER, p. 126-127; cat. n° 18.

¹³¹ BLANC et al. 1995, p. 18-24 et fig. 11-12.

*Etat 1 : Les traces des premières occupations
(première moitié du I^r s. ap. J.-C.)*

Comme dans l'*insula* 6, la tranchée de 1985 n'a livré aucun vestige assimilable à ceux caractérisant l'état 1 des quartiers méridionaux. On mentionnera toutefois la découverte, dans les zones voisines explorées en 1993, d'un réseau de fossés de drainage qui pourrait correspondre au premier assainissement du secteur¹³². Réalisés durant les premières décennies de notre ère, ces travaux auraient été suivis, dans le deuxième quart du I^r siècle, d'installations légères uniquement attestées par des niveaux de circulation résiduels et quelques structures disparates¹³³.

*Etat 2 : Constructions légères et première voirie?
(I^r s.- début du II^r s. ap. J.-C.)*

Les aménagements rattachés à l'état 2 sont apparus sous la forme de lambeaux de sols de terre battue et de fantômes

de murs en architecture de terre (fig. 54, M 100 à 102). Ceux-ci encadraient une aire de circulation à ciel ouvert, dont les strates caillouteuses de 0,30 m d'épaisseur qui la composent autorisent à avancer l'hypothèse d'une première rue (R 7). D'une largeur de 4 m, celle-ci est de surcroît bordée au nord par un grand fossé à fond plat, probablement un chenal à coffrage de bois (St 104).

Le niveau de chaussée R 7, dont nous ignorons tout de son extension, se situe parallèlement au nord du *decumanus* R 3, à quelque 8 m à peine de ce dernier. Une pareille juxtaposition soulève un problème d'interprétation et de chronologie pour la structure R 7 : celle-ci est en effet dépourvue d'indices de datation précis pour son implantation¹³⁴. Son insertion stratigraphique la place cependant antérieure à l'aménagement du *decumanus* R 3, lequel remonte à la période flavienne (fig. 59, R 3-R 7). Elle pourrait par conséquent avoir constitué une première desserte locale des

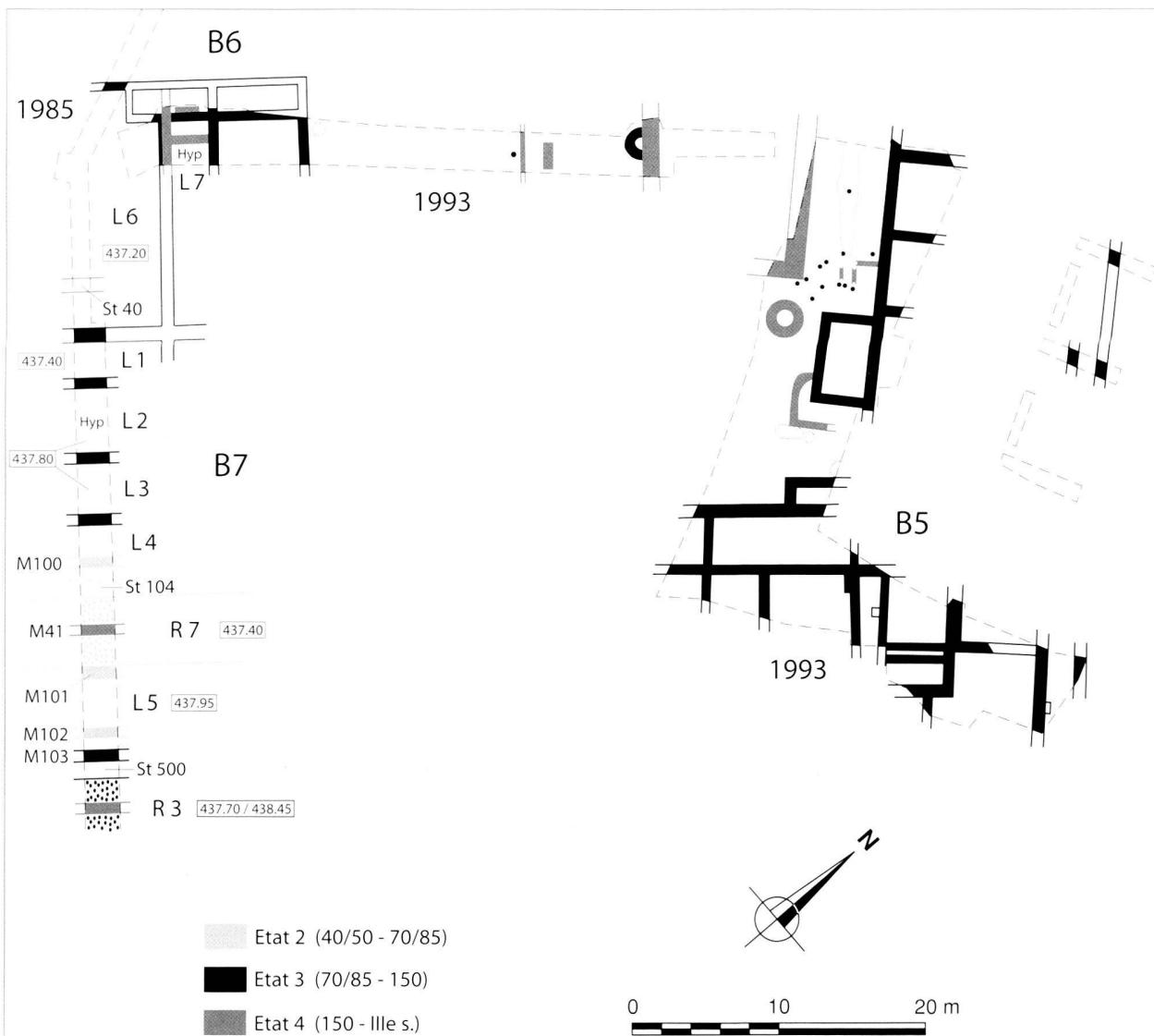


Fig. 54. Plan schématique de l'habitat nord. Intégration des vestiges des différentes phases mis au jour en 1985 dans la tranchée d'édition. La nomenclature renvoie au texte (I^r-II^r s. ap. J.-C.).

¹³² BLANC *et al.* 1995, p. 20 et fig. 11.

¹³³ BLANC *et al.* 1995, p. 20.

¹³⁴ Le rare mobilier récolté à la base de cette chaussée remonte au I^r s. ap. J.-C., sans plus de précisions. Cf. ensemble 85/5959.

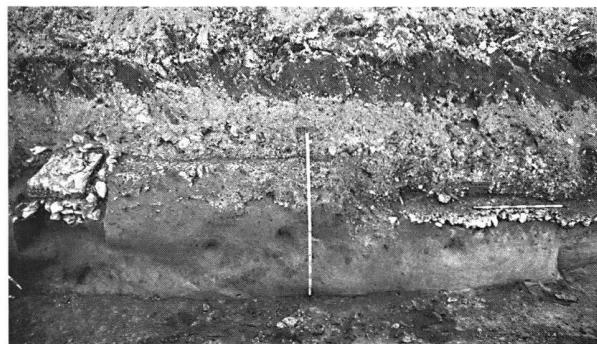


Fig. 55. Habitat nord. Bâtiment B 7. Vision en coupe du support en molasse de la colonnade du portique nord L 1 (à gauche) et des vestiges de l'hypocauste de la pièce de façade L 2 (fig. 54). Etat 4 (150-III^e s. ap. J.-C.). Vue depuis l'ouest.

installations dans ce secteur, que ce soit sous la forme de véritable rue ou de placette. Il semble également, d'après le mobilier issu du remplissage de son fossé connexe St 104, qu'elle ait continué de fonctionner quelque temps encore parallèlement à la voie décumane R 3, jusqu'au moment de son abandon définitif, entre la fin du I^r s. et le début du II^e s. ap. J.-C.¹³⁵, lors de l'édition d'une demeure.

Etat 3: Développement d'un habitat en dur (période flavio-trajane)

L'évolution de ce quartier est marquée par l'érection d'une maison maçonnée, après la mise en place de remblais destinés à assainir l'ensemble de la zone, notamment le secteur nord, dont le sous-sol était traversé par un large fossé, et celui de l'ancienne voirie présumée R 7. Ces remblais¹³⁶ ont eu comme conséquence un rehaussement maximal des niveaux de circulation de près de 0,50 m, au sommet desquels se sont étagées par petits paliers successifs les pièces en enfilade du corps méridional de la nouvelle demeure (fig. 54, B 7). La façade nord, occupée par un local hypocausté (L 2) était devancée par un portique (L 1) dont la colonnade prenait appui sur des bases de molasse (fig. 55). Ce portique s'ouvrait sur une cour intérieure (fig. 54, L 6), délimitée à l'est par une aile dont l'extrémité nord a été révélée par les fouilles de 1993 (B 6). A l'opposé, il semble que la façade sud ait été occupée par une seconde cour qui a supplanté la voirie et les constructions annexes de la phase précédente (L 5).

Telle qu'elle est connue, cette demeure s'étirait sur une longueur minimale de 46 m à partir du *decumanus* R 3. Elle témoigne, avec la propriété voisine mise en évidence en 1993 et datée des années 80-150¹³⁷ (B 5), de la poursuite de l'expansion de l'habitat, laquelle a progressivement atteint ce secteur limitrophe après l'impulsion donnée par l'important programme urbanistique flaviens.

¹³⁵ Ensembles 85/5936 et 5937. Cf. *infra* CASTELLA, p. 70 et 82; et cat. n° 447 à 449.

¹³⁶ D'après le mobilier issu de ces remblais, la mise en place de ces derniers ne semble pas être antérieure au début du II^e s. ap. J.-C. Cf. ensembles 85/5941, 5946, 5947 et 5955.

¹³⁷ BLANC et al. 1995, p. 21-22 et fig. 12.

Etat 4: Les transformations de la seconde moitié du II^e siècle

Ce bâtiment a subi, durant son affectation, une série de modifications touchant son agencement interne. Elles se traduisent, pour l'aile est B 6, par la création d'une pièce hypocaustée et la réfection du sol de la pièce voisine (L 7). A l'intérieur de l'aile sud B 7, ce sont les espaces découverts qui ont reçu des aménagements sous la forme d'un fossé traversant la cour nord L 6 (St 40); la cour sud L 5 a, quant à elle, connu une subdivision de son espace avec l'implantation d'un mur délimitant un local sud doté d'un nouveau sol constitué d'une mince chape de tuileau¹³⁸ (M 41). La démolition non remaniée de la pièce hypocaustée de l'aile B 6 constitue l'un des rares repères permettant de situer l'abandon de ce bâtiment vers le milieu du III^e siècle de notre ère¹³⁹.

4. Le développement de la voirie

Les informations obtenues par le biais de tranchées ouvertes en travers des différentes rues témoignent d'une manière générale de programmes édilitaires allant de pair avec les principales phases de l'évolution architecturale des quartiers que desservent ces voies. Il va de soi, en l'absence de fouille de surface, qu'il est pratiquement impossible de saisir dans tous leurs détails les réfections locales et d'entretien qu'ont vraisemblablement subies les différents niveaux de chaussées et leurs aménagements bordiers durant leur utilisation. Cette évolution est caractérisée par des épandages de strates caillouteuses et de remblais successifs qui ont à chaque fois amené le niveau de la rue et des portiques à une altitude proche de celle des sols des maisons riveraines.

La voie la mieux documentée est celle, décumane, qui sépare les *insulae* 12/12a et 18 (fig. 56). Les séquences stra-



Fig. 56. Voirie insulae 12/18. Les chaussées du decumanus R 1 en coupe. A droite, le fantôme du mur de stylobate du portique L 59 (fig. 33 et 36). Etats 1-4 (I^r-III^e s. ap. J.-C.). Vue depuis le nord-est.

¹³⁸ Le mobilier récolté dans le remblai d'égalisation de ce sol fournit ici un *terminus post quem* de 80-130 pour cette réfection. Cf. ensemble 85/5960.

¹³⁹ BLANC et al. 1995, p. 23, note 64.



Fig. 57. Voirie insulae 12/12a. Vestiges du dallage en tegulae du bassin de la fontaine de carrefour St 300 (fig. 33 et 36). Etats 3-4 (80/85-III^e s. ap. J.-C.). Vue depuis l'ouest.

tigraphiques obtenues dans les cinq tranchées qui l'ont recoupée sont, à quelques détails près, analogues, mettant en évidence les réfections apportées à la chaussée de cette rue et à ses aménagements collatéraux au cours des trois premières phases de développement des quartiers environnants¹⁴⁰ (fig. 59, R 1 et R 3).

4.1. Etat 1: Les aménagements augusto-tibériens

Les témoignages les plus précoces en rapport avec la voirie proviennent du *decumanus* sud R 1, dont la première chaussée a desservi l'habitat clairsemé des quartiers 12 et 18.

La chaussée R 1A et ses fossés nord

Etablie à même le terrain naturel et suivant le léger pendage vers l'est de celui-ci (439,60-439,25 m), la première rue apparaît sobrement aménagée, dépourvue de trottoirs et de collecteur. Elle se résume à une chaussée constituée d'un conglomerat de galets et de limons organiques fortement oxydés, d'une épaisseur moyenne de 0,40 m, moyennement compacté et induré en surface. Sa largeur varie entre 10,50 m, à l'ouest, et 8,50 m, à l'est. Cette variation est due à la position des fossés St 3 et 4 qui fixent sa limite nord en bordure de l'*insula* 12. A hauteur de la parcelle

occidentale de cette dernière, le fossé est en effet accolé à la façade du bâtiment ouest D, (fig. 10, St 3). Plus à l'est, au-delà de la limite parcellaire présumée St 1, le second fossé (St 4) se trouve, pour une raison indéterminée, décalé vers le sud ; il y suit un tracé plus ou moins rectiligne, sur environ 15 m, avant de marquer une chicane vers le sud-est, passant cette fois-ci sous la chaussée qui a été rechargée à dessein.

Un peu avant ou à la hauteur du futur quartier 12a, la chaussée primitive s'interrompt pour se transformer en un mince cailloutis lâche, dépourvu de fossé latéral et débordant largement le tracé présumé de la rue (St 11). De cette métamorphose, il faut déduire que le programme édilitaire ne prévoyait pas, dans sa phase initiale du moins, l'extension de cette rue jusqu'à la voie menant au port antique, laquelle est datée des premières années de notre ère (fig. 45, R 4). C'est également à cette période que pourrait remonter la création de la rue R 1A, avec peut-être un léger décalage, d'après le mobilier de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. que renfermaient ses strates caillouteuses et le remplissage de son fossé St 3¹⁴¹.

4.2. Etat 2: Extension du réseau de voirie à l'époque claudienne

En pleine expansion, les quartiers 12 et 18 ont vu non seulement la réfection du *decumanus* R 1, mais aussi l'aménagement d'un carrefour à trois branches, avec le prolongement de la voie décumane vers l'est et la création d'une rue perpendiculaire (fig. 18 et 60, R 2A), venant clairement matérialiser la limite orientale de l'*insula* 12. Cette extension du réseau de voirie a en même temps déterminé l'angle sud-ouest d'un nouvel îlot (12a). Celui-ci ne se développera pourtant qu'à la phase suivante, tout comme la frange nord du bloc que forment les *insulae* 12 et 6 qui, à ce stade, est apparemment demeurée sans véritable voie de desserte.

Mise en place et équipement de la chaussée sud R 1B

Après l'assainissement des premiers fossés, la voirie du *decumanus* sud a connu la mise en place d'une nouvelle chaussée formée de strates de galets damés en surface, surélevant le niveau de circulation entre 0,30 et 0,50 m, pour compenser en partie la légère déclivité du terrain (439,90-439,50 m). Parallèlement, un portique est venu longer la façade méridionale de l'*insula* 12 (L 22) : à hauteur de la propriété ouest, il possède une largeur utile de 2,90 m, tandis qu'après son interruption, au débouché de la ruelle mitoyenne L 21, il se poursuit en façade de la *domus* Est, avec une largeur légèrement restreinte de 2,60 m. Ses montants – poteaux ou colonnes – devaient prendre appui sur des dés en molasse, probablement intégrés à un mur de stylobate. Ce dernier était bordé par un caniveau ou rigole s'écoulant vers l'est (St 131). Dans le sous-sol du portique a été relevé le négatif d'une structure de 0,60 m de large, très probablement un drain ou collecteur (St 132), courant

¹⁴⁰ Les éventuels réaménagements qu'a pu connaître cette rue à l'état 4 sont difficilement perceptibles en raison des remaniements des strates supérieures de la voirie.

¹⁴¹ Ensembles 86/6042, 6043, 6164, 6252 et 6260. Cf. *infra* CASTELLA, p. 69 et 81 ; cat. n°s 362 à 391.

A

A'

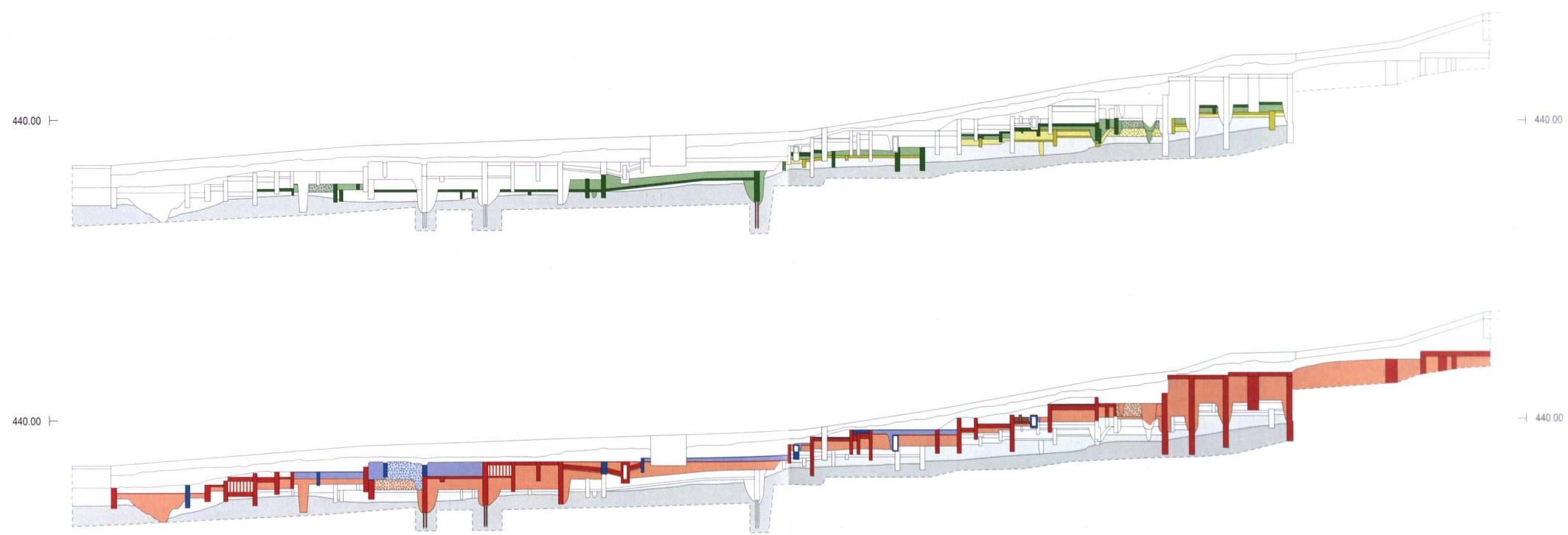
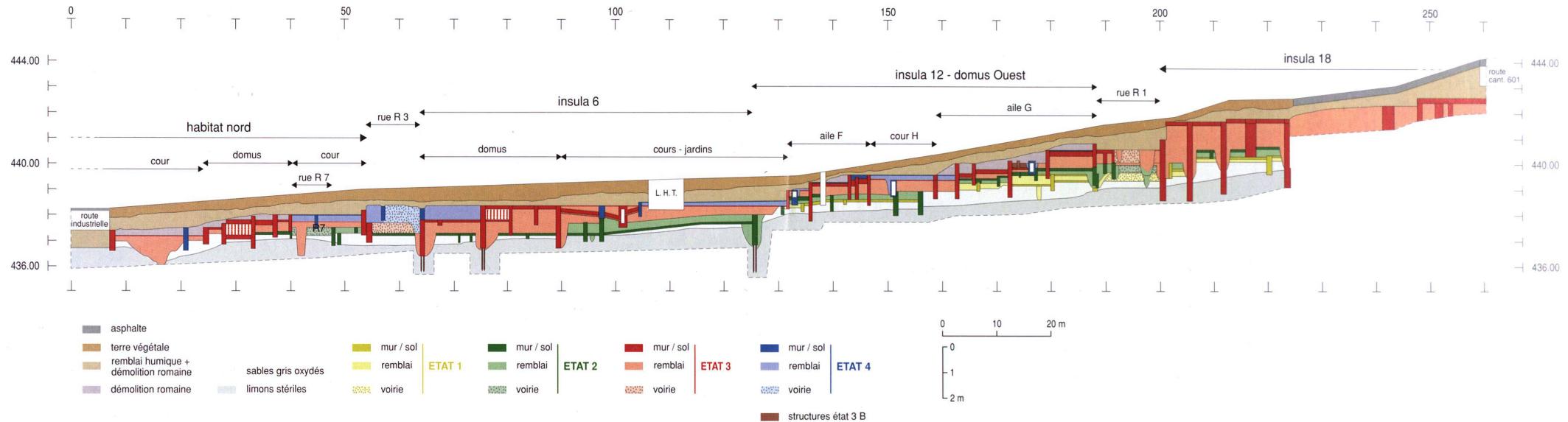


Fig. 59. Coupe schématique partiellement restituée A-A' à travers les insulae 18, 12, 6 et l'habitat nord.

sous couvert le long de la façade du quartier, toujours selon le même pendage. A l'opposé du portique, la rue est bordée par un large fossé d'écoulement (St 130) qui sépare la chaussée de son bas-côté méridional. Ainsi redimensionnée, la chaussée R 1B atteint une largeur praticable de 4,70 m.

Extension vers l'est du decumanus R 1B

Ce programme a inclus l'extension de la voirie vers l'est, au-delà de l'*insula* 12. La chaussée R 1B, légèrement bombée, s'y prolonge, toujours bordée par son fossé sud St 130, mais sans portique nord. En lieu et place, une petite rigole délimite la voie d'un simple accotement avec sol de terre battue (St 133).

Création d'un carrefour et du cardo R 2A

Contemporaine de l'édition de la *domus* est à péristyle de l'*insula* 12, cette nouvelle voie est venue en border la façade orientale, oblitérée par celle de l'époque flavienne. Nous ignorons si elle a également délimité l'*insula* 6 ou si elle s'est progressivement développée vers le nord¹⁴². La chaussée R 2A prend assise sur les limons indurés d'un premier niveau de fréquentation à l'état 1. Son aspect est analogue à la chaussée R 1B. Elle est toutefois plus étroite, avec une largeur utile de 4,20 m, longée à l'ouest par un fossé à fond plat (St 134), tandis que l'empierrement de sa partie orientale a été mis à mal par l'implantation de la façade ouest de l'*insula* 12a, à la phase flavienne (fig. 60).

Éléments de datation

Outre leur insertion stratigraphique, le rattachement de ces premiers réaménagements de voirie à la phase claudienne est établi à partir du mobilier provenant des empierremens et des accotements des chaussées R 1B¹⁴³ et R 2A¹⁴⁴, ainsi que celui provenant des remblais de construction du portique¹⁴⁵ et du remplissage du grand fossé St 130¹⁴⁶.

4.3. Etat 3: Le programme édilitaire flavien

L'essor considérable qu'a connu cette région limitrophe à partir de la seconde moitié du I^e s. ap. J.-C. a évidemment eu des répercussions sur le domaine de la voirie. Les transformations se traduisent essentiellement, pour les chaussées existantes, par la mise en place de nouvelles recharges de même morphologie que les précédentes, ainsi que par la réfection du portique du *decumanus* R 1 et l'installation d'une fontaine de carrefour. Le développement des quar-

¹⁴² La création du *decumanus* en limite nord de l'*insula* 6 n'intervenant qu'à la phase suivante, nous optons plutôt pour la seconde solution.

¹⁴³ Ensembles 85/5883, 5898 et 5901 et 86/6028.

¹⁴⁴ Ensembles 85/5771, 5799 et 5836. Cf. *infra* CASTELLA, p. 81; cat. n° 433 à 446, horizon 1.

¹⁴⁵ Ensemble 86/6030.

¹⁴⁶ Ensembles 85/5891, 5893, 5906 et 5928. A signaler la présence, dans le remplissage inférieur de ce fossé, d'un as de Tibère divinisé (inv. 5906-1), marqueur caractéristique pour la période claudienne. Cf. *infra* FREY-KUPPER, p. 127; cat. n° 19.

tiers nord s'accompagne, quant à lui, de l'installation de la voie R 3 venant desservir les nouvelles maisons de l'*insula* 6 et de l'habitat vis-à-vis.

Le decumanus sud R 1C

La chaussée a été rehaussée d'une cinquantaine de centimètres avec un pendage ouest-est (440,50-440,00 m) continuant de suivre le dénivélation des niveaux de circulation à l'intérieur des maisons des quartiers 12 et 12a (fig. 59, R 1). En revanche, l'édition du complexe architectural de l'*insula* 18 a entraîné des travaux de remblayage plus conséquents, surélevant les sols de ses locaux de façade d'environ 1 m par rapport à la rue. Le bas-côté sud de cette dernière a été équipé d'un étroit trottoir, de 1 m de large (fig. 33, St 303). Dallé ou maçonné¹⁴⁷, ce trottoir devait être ponctuellement interrompu par des perrons permettant d'accéder aux locaux riverains, comme semble en témoigner le massif maçonnerie observé vis-à-vis du *cardo* R 2 (Ft 70*).

Le même trottoir était longé par le grand fossé méridional St 130 demeuré en fonction. De forme évasée, celui-ci était peut-être franchissable au moyen de passerelles en bois.

Lors de la rénovation du portique nord, le léger décalage de 0,30 m observé entre ses branches occidentale et orientale, à hauteur de l'*ambitus* L 60, a été maintenu (L 59). Il semble également que le drain ou canalisation sous couvert St 132 soit resté en service, moyennant une réfection. En revanche, le portique a été doté d'un nouveau sol de terre battue chaulée, ainsi que d'une nouvelle rigole ou caniveau récoltant les eaux de toiture et de ruissellement de la chaussée (St 302). Après cet aménagement, la largeur utile de la chaussée a été ramenée à 4 m.

La configuration de la voirie R 1C diffère quelque peu au-delà de son intersection avec le *cardo* R 2: la façade méridionale de l'*insula* 12a a été munie d'un portique (L 13), d'une largeur de 3,10 m, apparemment dépourvu de caniveau. La nouvelle chaussée y est également plus large (5,20 m). Cette différence a été obtenue par la modification du tracé du fossé St 130 qui est venu s'accorder au mur de façade de l'*insula* 18 (fig. 33).

Les jalons chronologiques qui permettent de rattacher cette étape de la voirie au programme flavien sont fournis par le mobilier provenant des remblais du portique¹⁴⁸, ainsi que des strates de la chaussée R 1C¹⁴⁹. La réfection de la canalisation sous couvert St 132 pourrait avoir été légèrement différée au début du II^e siècle¹⁵⁰. La datation des ensembles rattachés au comblement supérieur du fossé St 130 suggère que celui-ci est resté en fonction jusqu'à l'aube du III^e siècle¹⁵¹.

¹⁴⁷ Les investigations n'ont livré aucune empreinte ou vestige de dallage, que ce soit pour le trottoir, les rues ou les portiques.

¹⁴⁸ Ensembles 85/5896, 5897, 86/6006, 6069, 6072 et 6073.

¹⁴⁹ Ensembles 85/5894, 86/6254 et 6261.

¹⁵⁰ Ensemble 86/6013 et 6049.

¹⁵¹ Ensembles 85/5903, 5921, 5922, 5924, 5928; 86/6037 et 6049. Les infiltrations modernes dans ce dernier ensemble sont dues aux fouilles adjacentes de 1962.

Le cardo R 2B

Encadrée par les nouveaux murs de façade des *insulae* 12 et 12a, la voie cardinale a également été rehaussée d'une trentaine de centimètres avec la mise en place d'une nouvelle chape de galets et graviers¹⁵² s'étirant sur une largeur de 4,70 m (fig. 60, R 2B). Elle n'a apparemment pas connu de portique durant toute son utilisation. Son fossé ouest (St 134) occupant le bas-côté de la rue a été préservé avec un fond partiellement comblé par les activités de l'état précédent. En plus de la fontaine de carrefour St 300, la partie orientale de la chaussée a reçu la frange débordante d'un local de façade du quartier 12a (L 15). Les sondages réalisés plus au nord n'ont pas révélé d'autres traces d'aménagements particuliers pour cette voie qui devait rejoindre, suivant un tracé plus ou moins rectiligne le *decumanus* R 3 longeant l'*insula* 6 (fig. 45).

La fontaine de carrefour St 300

C'est à l'angle sud-ouest de l'*insula* 12a qu'a été implantée une fontaine rectangulaire (fig. 33, St 300). Les vestiges mal conservés et partiellement dégagés de son infrastructure attestent néanmoins un fond, de 2 x 1 m, en dalles de terre cuite situé de plain-pied avec le niveau de chaussée. Il se compose de deux rangées de six *tegulae* (0,50 x 0,32 m) jointives et posées face supérieure contre le sol sur une mince couche d'étanchéité en mortier de tuileau (fig. 57). Celui-ci recouvre un radier en boulets morainiques qui devait également servir d'assise aux éléments de ses parois, qui ont été entièrement récupérés. Les quelques rares fragments d'enduit en béton de tuileau récoltés dans la démolition du bassin doivent provenir du revêtement interne de ses parois. Était également préservé le conduit en *tegulae* d'une canalisation oblique, ménagée à l'angle sud-est du mur du bassin (fig. 33, St 301). Située au même niveau que le fond, elle devait faire office de vidange, laissant l'eau s'écouler à même la chaussée, après avoir traversé le portique de façade sud (L 13). La nature des vestiges dégagés parle en faveur d'une petite fontaine utilitaire.

Signalons enfin, la mise au jour d'un lot de six monnaies, quatre au fond du bassin de la fontaine de carrefour St 300¹⁵³ et deux dans sa canalisation de vidange St 301¹⁵⁴. Les pièces les plus récentes sont les deux monnaies frappées par Marc-Aurèle pour Faustine II, qui proviennent du conduit de vidange. Au sein d'un ensemble inscrit dans une fourchette de 100-200/250, elles témoignent du maintien de la fontaine à l'état 4 et probablement jusqu'à l'abandon du secteur¹⁵⁵.

¹⁵² Ensemble 85/5772. Le mobilier récolté dans cette recharge ne fournit malheureusement aucun indice de datation.

¹⁵³ Inv. 86/5904-1 à 4. Cf. *infra* FREY-KUPPER, p. 127-128; cat. n° 21 à 24.

¹⁵⁴ Inv. 86/5902-1 et 2. Cf. *infra* FREY-KUPPER, p. 127-128; cat. n° 25 et 26. Ce petit lot monétaire pourrait être interprété comme un dépôt votif.

¹⁵⁵ Ces monnaies fournissent tout au plus un *terminus post quem* du dernier quart du II^e siècle pour l'abandon de la zone. Cependant, leur usure n'exclut pas une circulation plus tardive au cours du III^e siècle cf. *infra* FREY-KUPPER, p. 127-128.

Le decumanus nord R 3

D'après la seule vision en coupe que nous en avons, cette rue a fait partie du programme d'équipement des quartiers septentrionaux limitrophes au cours de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Les corrélations stratigraphiques¹⁵⁶ désignent en effet la rue R 3 comme contemporaine de l'édification du bâtiment bordier A de l'*insula* 6, érigé à la période flavienne (fig. 52). Ce *decumanus* a vraisemblablement supplanté la voie présumée R 7, située quelques mètres plus au nord (fig. 59, R 3 et R 7).

Avec une épaisseur d'une quarantaine de centimètres (sommet à 437,70 m), la première chaussée de R 3 s'étirait initialement sur une largeur de 7,20 m, entre un fossé latéral sud (fig. 52, St 501) et un probable collecteur accolé au pied de la façade méridionale du bâtiment B 7 de l'habitat nord (fig. 52 et 54, St 550 et M 103).

4.4. Etat 4: Les réfections du II^e siècle

Les éventuels réaménagements du *decumanus* R 1 ont pu disparaître lors des remaniements récents des niveaux supérieurs. Quant aux faibles recharges ponctuelles qu'a connu le *cardo* R 2 (fig. 60, R 2C), elles sont liées avant tout à la désaffection du local en saillie L 15 et à la création de l'édicule L 16 placé en annexe de la façade ouest du quartier 12a. Les programmes de rénovation des demeures des quartiers méridionaux n'ayant impliqué qu'un infime rehaussement des niveaux de circulation, il y a tout lieu de croire qu'il en est allé de même pour la voirie dans ce secteur.

Les habitations des quartiers nord semblent en revanche avoir subi des travaux de nivellement plus conséquents, notamment à l'intérieur des locaux riverains du *decumanus* R 3 (fig. 59). Quelle qu'en soit la relation de cause à effet, ces réaménagements du cadre privé semblent étroitement liés au programme édilitaire, à la suite duquel la chaussée a été rehaussée de 0,75 m (438,45 m). À cette occasion, un portique nord a été aménagé après la suppression du collecteur St 500 et la pose d'un remblai, tandis que le fossé d'écoulement sud St 501 a été maintenu. Dès lors, le nouvel axe de circulation n'a plus eu qu'une largeur utile de 4,80 m. Il s'agit ici du seul témoignage des transformations importantes apportées à la voirie de ces quartiers après la période flavienne. En l'absence d'indices chronologiques, la datation du II^e siècle avancée pour ces dernières ne peut cependant être précisée¹⁵⁷.

¹⁵⁶ Le mobilier issu de la matrice caillouteuse de la première chaussée de R 3 s'inscrit dans une fourchette de 40-70, corroborant le rattachement de cette rue à cette phase.

¹⁵⁷ La fouille, très partielle, du tronçon supérieur de la chaussée n'a livré aucun mobilier. Les éléments de datation proviennent des ensembles rattachés aux réaménagements de bâtiments riverains très vraisemblablement contemporains du programme édilitaire. Certaines pièces provenant notamment de l'ensemble 85/5946 pourraient situer ces transformations aux environs de 150.

Fig. 58 Tableau synoptique de l'évolution architecturale de l'insula 12, des quartiers adjacents et de la voirie.
(Z. = zone; HN = habitat nord; AB = abandon; H-E = hors-état)

<i>Etat</i>	<i>Datt. céramique (réf. cat.)</i>	<i>Datt. numism. (réf. cat.)</i>	<i>Date denaro.</i>	<i>Événements</i>				
				<i>Insula 12</i>	<i>Ins.</i>	<i>Quartiers adjacents</i>	<i>Abriu.</i>	<i>Voirie</i>
1 (1/10-40/50)	Env. 1/10 - 40/50 ap. J.-C. (n°s 1-119; 120-126; ensembles altérés)	10 av. - 10 ap. J.-C. (n° 1); 20 - 10 av. J.-C. (n° 2); 15 av. J.-C. (n° 3); 7 av. J.-C. (n° 4)		Constructions légères inscrites dans la trame urbaine. Habitation ouest plus importante.				
	Env. 1/10 - 40/50 ap. J.-C. (n°s 293-308)				18	Z. ouest: constructions légères inscrites dans la trame urbaine. Z. est: niveau de circul.		
					12a	Constructions légères hors trame désaxées.		
					6	Traces d'occupation éparses?		
					HN	1 ^{er} assainissement et structures disparates.	R 1A	<i>Ins. 12/18: 1^{re} chaussée avec fossés nord.</i>
	Env. 1/10 - 40/50 ap. J.-C. (n°s 362-391)							
	Env. 40/50 - 85 ap. J.-C. (n°s 127-216)	22-37 ap. J.-C. (n° 5)	Env. 45 ap. J.-C. (dat. approximative)	Edification de deux domus urbaines en architecture mixte.				
	Env. 40/50 - 70 ap. J.-C. (n°s 309-359)	20 av. - 14 ap. J.-C. (n° 16)			18	Z. ouest: maison(s) à péristyle en architecture mixte. Z. nord: habitat riverain. Z. nord-est: construction légère hors trame désaxée.		
					12a	Construction en architecture mixte hors trame désaxée.		
	Env. 40/50 - 80 ap. J.-C. (n°s 402-411)				6	Z. nord: bâtiment en architecture mixte. Z. sud: grande cour-jardin.		
2 (40/50-70/85)	Env. 1/10 - 80 ap. J.-C. (étais 1-2 indiff.), (n°s 415-419)				HN	Constructions légères.		
		22-37 ap. J.-C. (n° 19)					R 1B	<i>Ins. 12/18: nouvelle chaussée avec fossé sud et portiques nord. Extension vers l'est de R 1B.</i>
	TPQ vers 40/50 ap. J.-C. (n°s 433-446)						R 2A	<i>Création d'un cardo oriental.</i>
							R 7	<i>1^{re} desserte des quartiers nord (?)</i>
3 (70/85 - 150)	Fin I ^{er} - milieu I ^{er} s. ap. J.-C. (occup. état 3A) (n°s 217-228)	81 - 82 ap. J.-C. (n° 6)		Etat 3A: édification de deux nouvelles demeures maconnées.				
	TPQ vers 70 ap. J.-C.	9 - 14 ap. J.-C. (n° 17)			18	Implantation d'un complexe monumental à caractère public (?)		
	Fin I ^{er} - II ^{er} s. ap. J.-C. (états 3-4)				12a	Regénération du quartier et construction d'une demeure sud-ouest.		
	TPQ vers 80 ap. J.-C. (occup. état 3) (n°s 412-414)		Env. 75 ap. J.-C. (dat. approximative)		6	Z. nord: construction d'une demeure rive- raine maconnée. Z. sud: grande cour-jardin.		

Etat	Dat. céramique (réf. cat.)	Dat. numism. (réf. cat.)	Date dendro.	Événements			
				Insula 12	Ins.	Quartiers adjacents	Abrév.
3 (70/85-150)	Fin I ^{er} - III ^e s. ap. J.-C. (étais 3-4) (n°s 450-459)				HN	Erection d'une maison maçonnée.	Voirie
	Fin I ^{er} - III ^e s. ap. J.-C. (étais 3-4) (n°s 392-401)	22 - 37 ap. J.-C. (n° 20)					R 1C
							Ins. 12-12a/18: rehaussement de la chaussée et réaménagement des portiques nord. Maintien du fossé sud.
							Ins. 12/12a: rehaussement de la chaussée et maintien du fossé ouest. Fontaine de carrefour.
							R 2B
							Ins. 6/HN : création d'un decumanus nord avec égout nord et fossé sud.
							R 3A
							Etat 3B: installation artisanale temporaire (bronzière).
	I ^{er} - II ^e s. ap. J.-C. (n° 7)						Renovation du décor et modification de la partition intérieure des demeures.
	Fin I ^{er} - III ^e s. ap. J.-C. (étais 3-4) (n°s 229-292 part.)		Env. 163 ap. J.-C. (dat. approximative)				Reconditionnement du complexe monumental et de l'unité orientale annexe.
3B (fin I ^{er} s.-150)	Fin I ^{er} - III ^e s. ap. J.-C. (démol. sup.) (n°s 360-361)						18 Reorganisation de la demeure sud-ouest.
							12a Réorganisation de la demeure sud-ouest.
							6 Agrandissement et transformations de la demeure riveraine.
							HN Réorganisation de la maison maçonnée.
							R 2 Recharge ponctuelle et réaménagement du bas-côté est. Maintien de la fontaine de carrefour.
4 (150-III ^e s.)							R 3 Rehaussement de la chaussée, suppression de l'égout et création d'un portique nord. Maintien du fossé sud.
							Démolition supérieure remaniée.
							Fin I ^{er} - III ^e s. ap. J.-C. (étais 3-4) (n°s 229-292 part.)
							22 - 37 ap. J.-C. (n° 8); 37 - 38 ap. J.-C. (n° 9); 71 ap. J.-C. (n° 10); 118 ap. J.-C. (n° 11); 134 - 138 ap. J.-C. (n° 12); 172 - 173 ap. J.-C. (n° 13); 61 - 176 ap. J.-C. (n° 14); 213 ap. J.-C. (n° 15). 196-211 ap. J.-C. (n° 18)
							6 Démolition supérieure remaniée.
AB							Réaménagements ponctuels tardifs dans la résidence ouest.
							18 Installation tardive avec foyer.
H-E							

Insula 12

B

B'

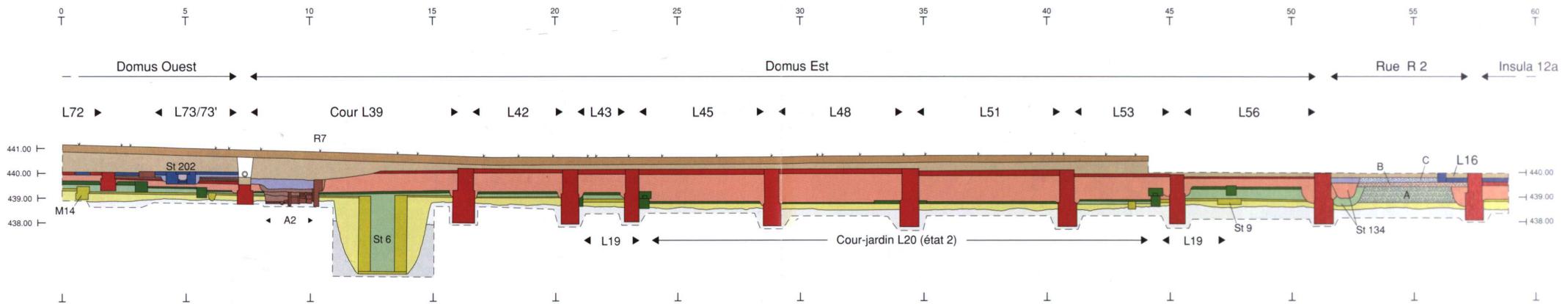


Fig. 60. Coupe schématique B-B' partiellement restituée à travers les domus Ouest et Est de l'insula 12 et du cardo R 2.

Insula 12a

C

C'

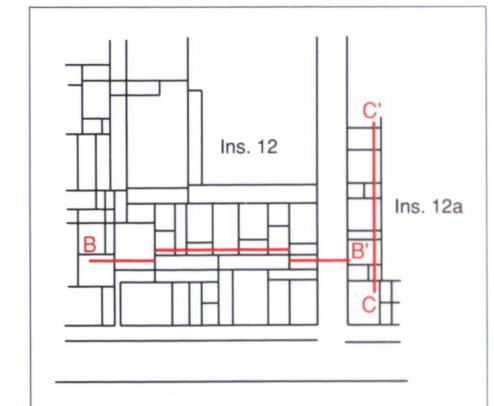
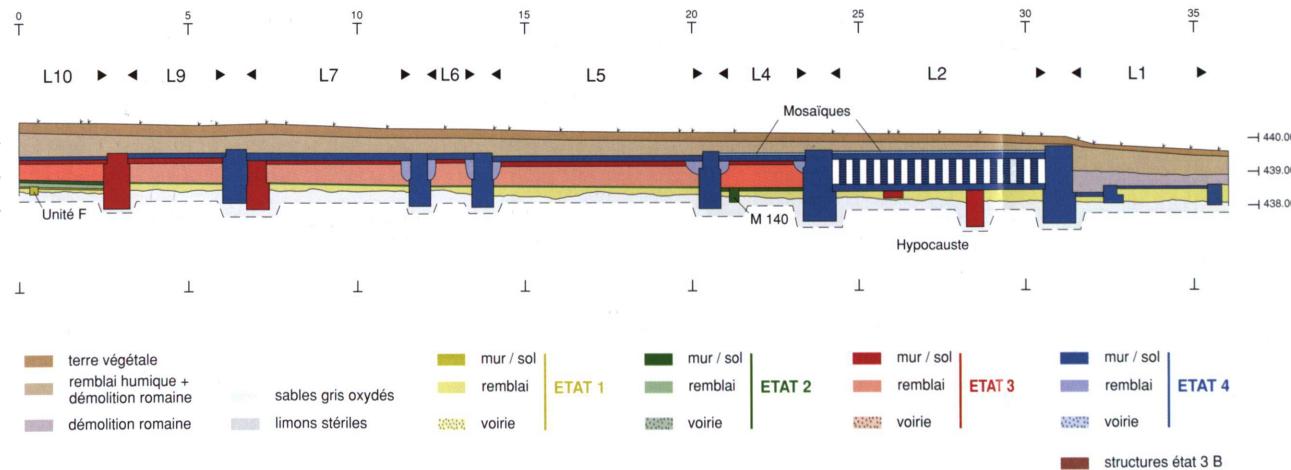


Fig. 61. Coupe schématique C-C' partiellement restituée à travers le bâtiment d'angle sud-ouest de l'insula 12a.

5. Conclusions

Il convient de souligner une fois de plus combien est nécessaire l'appréhension dans son ensemble de la documentation à disposition, surtout lorsqu'il s'agit de fouilles aussi morcelées et dispersées que celles concernant les îlots 12 et 18, par exemple. Dans le cas de l'*insula* 12, la reprise et l'intégration des données des fouilles plus anciennes aux résultats des récentes investigations se sont en effet révélées fructueuses, faisant notamment émerger l'image d'une demeure occidentale de haut standing, jusqu'ici insoupçonnée. La mise en lumière de cette dernière et du processus de développement de l'*insula* toute entière témoigne, avec la mise en correspondance des informations glanées dans les quartiers environnants, de l'essor prodigieux qu'a connue cette région limitrophe au cours des trois premiers siècles de notre ère. La proximité de deux voies importantes, l'une reliant la ville à son port et l'autre partant en direction du bassin rhénan, n'est sans doute pas étrangère au statut résidentiel que bon nombre d'habitations de la zone nord-est ont progressivement acquis, suivant le rythme des grands programmes urbanistiques qui ont jalonné l'histoire du site.

Vraisemblablement amorcée dès la création de la ville et de la voie portuaire, la colonisation de ces quartiers remonte au début du I^{er} siècle de notre ère avec l'implantation d'un habitat disséminé d'apparence modeste, essentiellement en terre et en bois. Fait notable, les soubassements maçonnés et les éléments décoratifs de l'une des habitations de l'*insula* 12 dénotent une influence romaine déjà présente dans l'architecture privée de la période augusto-tibérienne. Majoritaires, les zones non bâties ont été partiellement dévolues à des activités domestiques et artisanales. Les premières constructions ont été inscrites pour la plupart dans le canevas orthogonal de la ville et desservies par une voirie relativement sommaire. Les différentes unités mises en évidence dans l'*insula* 12 ont pris place à l'intérieur d'un découpage parcellaire bipartite, lequel perdurera durant toute l'évolution du quartier.

Ces installations disparates et clairsemées reflètent les prémisses de l'urbanisation de ces quartiers qui va se traduire, à l'époque claudienne, par la poursuite d'un programme édilitaire prévoyant l'équipement et l'extension du réseau routier en direction du nord-est. Parallèlement, les quartiers ainsi régularisés ont connu l'édification de grandes demeures urbaines prenant place dans les *insulae* 12 et 18. La *domus* Est de l'*insula* 12 reste à ce jour un document de référence pour l'habitat du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. à Aventicum: bâtie en architecture mixte, associant matériaux légers et maçonneries, cette maison a été réalisée selon un plan d'inspiration méditerranéenne, centré sur une cour à péristyle et orné de fresques, comme cela a été le cas pour les habitations de l'*insula* 18. Une telle ordonnance et ornementation témoigne d'un cadre privé tout empreint de romanité, à laquelle ont souscrit les propriétaires désireux de manifester à la fois leur rang social et leur attachement aux nouvelles valeurs culturelles.

Le programme architectural et édilitaire claudien ne paraît pas s'être étendu à l'ensemble des quartiers: attesté

sur la quasi-totalité de l'*insula* 12, il n'a concerné qu'une partie de l'*insula* 18, alors que l'habitat modeste des secteurs sis au nord et à l'est de ces dernières n'a pas subi de grandes modifications.

A l'époque flavienne, le changement de statut de la ville a donné une formidable impulsion au développement architectural public et privé de la nouvelle colonie. Caractérisé par l'emploi généralisé de la maçonnerie, un important programme urbanistique a progressivement affecté la quasi-totalité des quartiers nord-est. Ceux-ci ont alors franchi une étape majeure de leur évolution, à commencer par l'*insula* 18 qui a accueilli, aux environs de 70 ap. J.-C., un complexe monumental à caractère public, probablement un établissement thermal rattaché au siège d'une puissante association¹⁵⁸. L'implantation de ce dernier a pu jouer un rôle déterminant dans le développement des quartiers voisins, ouvrant la voie à des réalisations architecturales d'envergure. En effet, quelques années plus tard, aux environs de 80-85 ap. J.-C., l'*insula* 12 a subi à son tour de profondes mutations avec la reconstruction complète de deux demeures occupant l'entier de la surface du quartier. Située vis-à-vis de l'édifice principal de l'*insula* 18, la *domus* Ouest a semble-t-il revêtu d'emblée un caractère résidentiel. Toujours durant la période domitienne, l'*insula* 6 a connu l'édification d'au moins une demeure dans sa partie nord, entraînant la création d'une voie de desserte. De même, la régularisation de l'*insula* 12a a été marquée par l'implantation d'une maison au carrefour de deux rues entièrement rééquipées.

L'habitat nord qui s'étendait de manière disséminée en direction de l'enceinte a semble-t-il connu un développement sensiblement décalé par rapport à celui des quartiers méridionaux. Ce n'est en effet qu'à partir de la période flavio-trajane que ses constructions légères ont été supplantées par une maison en dur.

Entre la fin du I^{er} s. et le milieu du II^e s. ap. J.-C., la vie à l'intérieur de l'*insula* 12 a été marquée par l'installation temporaire d'un artisan dépêché sur place pour la fabrication d'un grand bronze, vraisemblablement à la demande du propriétaire nanti et de rang élevé de la résidence Ouest.

Cet intermède artisanal a ensuite fait place à une série de transformations qui, s'attachant essentiellement à la rénovation du décor et à l'agencement interne, se sont échelonnées entre le milieu du II^e s. et le III^e s. ap. J.-C. Ayant touché à différents degrés la plupart des demeures des différents quartiers, ces réfections marquent l'apogée de la zone résidentielle nord-est en même temps qu'elles témoignent de l'opulence des maîtres des lieux. Soucieux du maintien, voire de l'amélioration du confort de leurs propriétés, ceux-ci les ont équipées, à l'image de la résidence Ouest de l'*insula* 12, de pièces chauffées, de sections thermales, de nouvelles fresques et de mosaïques. Toujours dans le cas de l'*insula* 12, le contraste architectural et décoratif manifeste entre chacune des deux unités pourrait suggérer leur inté-

¹⁵⁸ Cf. *infra* FREUDIGER, p. 186-191.

gration dans une seule et vaste propriété, que ce soit dès leur création, à l'époque flavienne, ou lors de l'acquisition de la demeure orientale, au cours du II^e siècle, par le riche propriétaire de la résidence Ouest, pour en faire une dépendance économique et domestique.

Parallèlement à ces rénovations, le complexe monumental de l'*insula* 18 a été profondément remanié, tandis que son unité annexe orientale semble avoir subi des transformations légèrement différenciées dans le temps, peut-être au début du III^e siècle.

Tant pour la peinture murale que pour les mosaïques, les analyses stylistiques convergent pour proposer une phase d'embellissement de ces demeures survenue à l'époque sévérienne. S'étendant jusqu'aux résidences voisines établies en bordure de l'axe routier passant par la Porte du Nord-Est¹⁵⁹ (fig. 3, X-Y-Z), il n'est pas exclu qu'elle s'intègre à un véritable programme architectural

sous les Sévères, incluant la création du palais de *Derrière la Tour*.

Les appréciations stylistiques concernant les mosaïques de la résidence Ouest de l'*insula* 12 suggèrent encore d'ultimes réfections de ces demeures aux alentours du milieu du III^e siècle. Celles-ci ont précédé de peu le déclin et l'abandon présumé de ces quartiers, lesquels ont connu une réoccupation ponctuelle après leur désaffection partielle. Non datés, ces témoignages isolés doivent néanmoins être pris en compte dans le cadre élargi d'une étude sur la survie du site à partir de la seconde moitié du III^e siècle.

Au terme de ce tour d'horizon, notre perception de l'évolution architecturale et urbanistique de ces quartiers s'en trouve considérablement améliorée. Certes, plusieurs hypothèses avancées ici demandent à être vérifiées. Souhaitons qu'elles puissent l'être à la faveur de recherches futures, selon la formule consacrée.

¹⁵⁹ Cf. *infra*, J. NELIS-CLÉMENT et A. HOCHULI-GYSEL, Une mosaïque d'*Aventicum* avec date consulaire de 209 ap. J.-C. : transmission et interprétation, p. 245-258.

Bibliographie

(Abréviations cf. p. 6)

- BLANC *et al.* 1995 P. BLANC *et al.*, Recherches sur les quartiers nord-est d'Aventicum. Fouilles 1991-1995, *BPA* 37, 1995, p. 5-112.
- BLANC 1997 P. BLANC, Chronique des fouilles archéologiques 1997, Quartiers nord-est – *insula* 12, *BPA* 39, 1997, p. 204.
- BÖGLI *et al.* 1970/71 H. BÖGLI *et al.*, *Insula* 16 Est, rapport sur les fouilles exécutées en 1965/1966, *BPA* 21, 1970/71, p. 19-39 et planches 17 à 33.
- FREI-STOLBA 1993 R. FREI-STOLBA, «Dienstag, den 2. April...n. Chr.» – Zu einem ungewöhnlichen Datum aus Aventicum, *AS* 14, 1993-2.
- GONZENBACH 1961 V. von GONZENBACH, *Die römischen Mosaiken der Schweiz*, (Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz XIII), Bâle, 1961.
- GROS 2001 P. GROS, *L'architecture romaine. 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris, 2001.
- HALDIMANN *et al.* 1991 M.-A. HALDIMANN *et al.*, Les fouilles de la cour de l'ancienne prison de Saint-Antoine: une vision renouvelée de la Genève antique, *AS* 14, 1991-2, p. 194-204.
- JASHEMSKI 1979 W. F. JASHEMSKI, *The Gardens of Pompeii, Herculaneum and the Villas destroyed by Vesuvius*, New York, 1979.
- LAUR-BELART 1991 R. LAUR-BELART, *Guide d'Augusta Raurica*, traduction française basée sur la 5^e édition allemande non modifiée: Translingua AG Zuerich et Catherine May Castella, Bâle, 1991.
- MEYSTRE/MOREL 1999 M. MEYSTRE et J. MOREL, Chronique des fouilles archéologiques 1999, Quartiers nord-est – Usine Prochimie, *BPA* 41, 1999, p. 230.
- MOREL 1987 J. MOREL, Avenches, *Aux Conches-Dessous*. Investigations en 1985-1986, *ASSPA* 70, 1987, p. 185-188.
- MOREL 1993 J. MOREL, Chronique archéologique 1993, *Insula* 13, *BPA* 35, 1993, p. 19-21.
- MOREL 1995 J. MOREL, Chronique des fouilles archéologiques 1995, Palais de Derrière la Tour, *BPA* 37, 1995, p. 206-209.
- MOREL 2001 J. MOREL, L'habitat, *AS* 24, 2001-2, p. 40-49.
- NEUKOM 1995 C. NEUKOM, Die Basisplatten, Säulentrommeln und Kapitelle aus Conches-Dessous (ins. 12), 1995, rapport déposé au MRA.
- REBETEZ 1997 S. REBETEZ, *Mosaïques (Doc. MRA 2)*, Avenches, 1997.
- RITTER 1788 E. RITTER, Mémoire abrégé et Recueil de quelques antiquités de la Suisse avec des dessins levés sur les lieux depuis 1783, Berne 1788.
- SCHWARZ 1963/1 G. Th. SCHWARZ, Quellensammlung zur Forschungs- und Sammlungsgeschichte von Aventicum, manuscrit dactylographié déposé au MRA, 1963.
- SCHWARZ 1963/2 G. Th. Schwarz, Aventicum. Fouilles 1959-1963. Rapport préliminaire, *ASSPA* 50, 1963, p. 74-77.
- SECRETAN 1888 E. SECRETAN, Le plan d'Aventicum, *BPA* 2, 1888, p. 8-56.
- VOS 1982 A. et M. DE VOS, *Pompei, Ercolano, Stabiae*, Bari, 1982.

Crédit des illustrations:

- Fig. 1: J.-P. Dal Bianco, FPA, D. Castella, Avec Le Temps Sàrl, Blonay.
- Fig. 2, 8, 9 à 12, 14 à 16, 20, 21, 24, 25 à 27, 29 à 31, 34, 35, 37 à 39, 42, 44, 46 à 51, 53, 55 à 57: photos MRA.
- Fig. 3, 45, 54: J.-P. Dal Bianco, FPA, E. Soutter, Archéodunum SA, Gollion.
- Fig. 4, 10, 17, 18, 32, 33, 36, 41, 43: J.-P. Dal Bianco, FPA.
- Fig. 5, 6: Burgerbibliothek Bern.
- Fig. 7, 52, 60, 61: J. Morel, MHAVD-FPA, J.-P. Dal Bianco, FPA.
- Fig. 13, 22, 23b, 28: C. Chevalley, FPA.
- Fig. 19: Illustration tirée de W. F. Jashemski, *The Gardens of Pompeii, Herculaneum and the Villas destroyed by Vesuvius*, New-York, 1979, p. 50. Photo Alinari.
- Fig. 23a: M. Schaub, Römermuseum Augst.
- Fig. 40: M. Fuchs, N. Vuichard Pigueron, FPA.
- Fig. 58: J. Morel, MHAVD-FPA.
- Fig. 59: D. Castella, E. Gutscher, Avec Le Temps Sàrl, Blonay, J. Morel, MHAVD-FPA.

L'insula 12 et les quartiers adjacents à Avenches.

La céramique

Daniel CASTELLA

1. Introduction

Cette étude porte sur le mobilier céramique des fouilles effectuées entre 1985 et 1986 par la Fondation Pro Aventico au lieu-dit *Aux Conches-Dessous*. A l'occasion de ces travaux, qui ont notamment touché les *insulae* 12 et 18, a été mise en évidence une succession d'habitats en matériaux légers, puis en maçonnerie, du début du I^{er} au III^e s. de notre ère.

On peut raisonnablement s'interroger sur l'intérêt de publier ce travail, près de quinze ans après sa réalisation. A cette époque, peu d'ensembles de céramique étaient publiés. Depuis, l'état des connaissances a considérablement évolué, en particulier dans les faubourgs nord-est et dans la région du théâtre¹. De nombreux ensembles issus de contextes cultuels et funéraires ont également fait l'objet d'analyses approfondies². Par ailleurs, des synthèses consacrées aux productions des ateliers locaux et une typologie de la céramique régionale sont aujourd'hui disponibles³.

Deux raisons principales nous ont finalement convaincu de présenter ce travail: d'une part, dessins et catalogues étaient déjà réalisés; d'autre part, il s'avère que ces ensembles céramiques et la stratigraphie à laquelle ils sont associés, correspondent à une séquence-type, régulièrement observée dans les quartiers réguliers de la ville. La présentation de ces horizons offre donc un éventail morphologique et typologique assez complet, auquel pourront être désor-

mais confrontés d'autres ensembles domestiques, dont certains sont actuellement en cours d'étude.

Les fouilles de 1985-1986 ont livré 15'383 fragments de céramique, dont près des deux tiers proviennent de l'*insula* 12. Deux autres lots importants proviennent de l'*insula* 18 voisine et de la voirie séparant les deux quartiers, alors que les autres secteurs touchés par cette intervention n'ont livré que des ensembles assez modestes.

<i>Insula</i> 12	9'912 fragments
<i>Insula</i> 18	1'093 fragments
Voirie <i>insulae</i> 12/18 (voie R 1)	1'488 fragments
<i>Insula</i> 6	409 fragments
<i>Insula</i> 12 a	616 fragments
Voirie nord-est (voie R 2)	297 fragments
Habitat nord	668 fragments

Les ensembles provenant de ces diverses unités topographiques ont été rattachés aux divers *états* de construction et, au sein de ces états, attribués aux diverses *phases* définies par l'étude stratigraphique (construction, occupation, démolition). En raison de la relative modestie des ensembles ainsi établis et de façon à obtenir des données quantitatives statistiquement exploitables, nous avons créé un certain nombre d'horizons correspondant aux principales phases d'occupation de ces quartiers:

Note préliminaire:

Pour les principales données chiffrées, on se reportera aux figures suivantes:

- fig. 2-3 tableau des catégories
- fig. 5 tableau de la terre sigillée (TSL, TSO)
- fig. 6 tableau de la terre sigillée de production locale ou régionale (TSI)
- fig. 7 tableau des plats à engobe interne (EIR et EIN)
- fig. 8 tableau des cruches
- fig. 9 tableau des amphores
- fig. 10 tableau de la céramique commune à pâte claire (PCL)
- fig. 11 tableau de la céramique commune à pâte grise (PGR)

¹ BLANC *et al.* 1995; BLANC *et al.* 1999. Les dessins ont été réalisés par Catherine May Castella et Eva Gutscher. Mesdames Stefanie Martin-Kilcher et Marie-France Meylan Krause ont bien voulu nous faire bénéficier de leurs connaissances, ce dont nous les remercions.

² BLANC *et al.* 1997; MEYLAN KRAUSE 1997; CASTELLA *et al.* 1991; CASTELLA *et al.* 1999.

³ CASTELLA 1995; CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1999; CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994.

Horizon 1

L'horizon 1 réunit les niveaux de construction⁴, d'occupation et de démolition de l'état 1, ainsi que les niveaux de construction de l'état 2. Le mobilier de cet horizon fixe la durée d'occupation de l'état 1 et le *terminus post quem* pour la construction de l'état 2.

Horizon 2

L'horizon 2 regroupe les niveaux d'occupation et de démolition de l'état 2, ainsi que les niveaux de construction de l'état 3. Le mobilier de cet horizon fixe la durée d'occupation de l'état 2 et le *terminus post quem* pour la construction de l'état 3.

Horizon 3

L'horizon 3 regroupe les niveaux d'occupation et de démolition de la phase initiale de l'état 3, scellés par des réaménagements postérieurs (états 3B/4). Cet horizon est particulièrement pauvre en mobilier.

Horizon 4

L'horizon 4 réunit le solde des niveaux postérieurs à la construction de l'état 3.

Horizon 4b

L'horizon 4b regroupe le mobilier récolté lors de l'ouverture des sondages à la pelle mécanique, ainsi que des lots sans attribution stratigraphique précise. Il s'agit majoritairement de mobilier attribuable aux dernières phases d'occupation de ces quartiers (II^e-III^e s.), proche de celui attribué à l'horizon 4. Dans les tableaux statistiques et le catalogue, les horizons 4 et 4b ont de ce fait souvent été réunis.

La datation des horizons

De manière générale, les horizons les plus intéressants et les mieux documentés sont les horizons 1 et 2. Ils permettent de fixer des jalons assez précis pour le développement du quartier durant tout le I^{er} s. ap. J.-C. Le mobilier des horizons plus récents est abondant, mais d'un intérêt nettement moindre: il couvre en effet une très large période s'étendant de la fin du I^{er} au III^e s. et beaucoup des ensembles qui le constituent sont « pollués » par des vestiges des états antérieurs remaniés et par du mobilier d'époque moderne.

Relevons que la datation de la séquence repose presque exclusivement sur l'étude de la céramique. Une seule des 26 monnaies découvertes livre un *terminus post quem* intéressant (voir ci-dessous, « horizon 2 »).

Définition des horizons

ETAT	Nature de la couche / interprétation	HORIZON	Datation générale du mobilier
ETAT 1	terrain naturel/construction	HORIZON 1	env. 1/10-40/50 ap. J.-C.
	construction / occupation		
	occupation		
	occupation / démolition		
	démolition		
ETAT 2	construction		
ETAT 1	perturbé		
ETAT 2	construction (perturbé)		
ETATS 1+2	non dissociés		
ETAT 2	construction/occupation	HORIZON 2	env. 40/50-70/85 ap. J.-C.
	occupation		
	occupation / démolition		
	démolition		
ETAT 3/3A	construction		
	construction (perturbé)		
ETATS 2+3A	non dissociés		
ETAT 3 *	occupation *	HORIZON 3	env. 70/85-II ^e s. ap. J.-C.
	occupation / démolition *		
	démolition *		
ETAT 3	construction/occupation	HORIZON 4	essent. fin I ^{er} -III ^e s. ap. J.-C.
	occupation		
	occupation / démolition		
	démolition		
	perturbé		
ETATS 3B/4	construction		
	construction/occupation		
	démolition		
-	démolition sup. / creusement machine	HORIZON 4b	essent. fin I ^{er} -III ^e s. ap. J.-C.

* scellé(e) par des aménagements postérieurs (états 3B ou 4)

Fig. 1a et 1b. Tableau et coupe schématique illustrant la définition des horizons et leur insertion stratigraphique.

Horizon 1

L'horizon 1 n'est bien documenté que dans l'*insula* 12, avec 2'597 fragments et un NMI⁵ de 221 récipients (n°s 1-126). Malheureusement, le rare mobilier issu des niveaux de construction de l'état 1 ne fournit pas un *terminus post quem* précis pour la mise en place des premières constructions du quartier. De ce fait, c'est le faciès global de cet horizon, majoritairement constitué du mobilier récolté dans les niveaux d'occupation et de démolition, qui fixe le démarrage et la durée de l'état 1. S'il n'est pas possible

⁴ Logiquement, les niveaux de construction de l'état 1 devraient être traités séparément, puisqu'ils devraient en principe permettre de fixer un *terminus post quem* pour ce chantier. La pauvreté de ces ensembles nous a toutefois conduit à les intégrer dans l'horizon 1.

⁵ Ce nombre minimum d'individus (NMI) correspond au nombre maximal de bords ou de fonds par catégorie, établi après remontage des fragments appartenant à un même récipient. Quand une catégorie n'est représentée que par des fragments de panses, le NMI est fixé à 1.

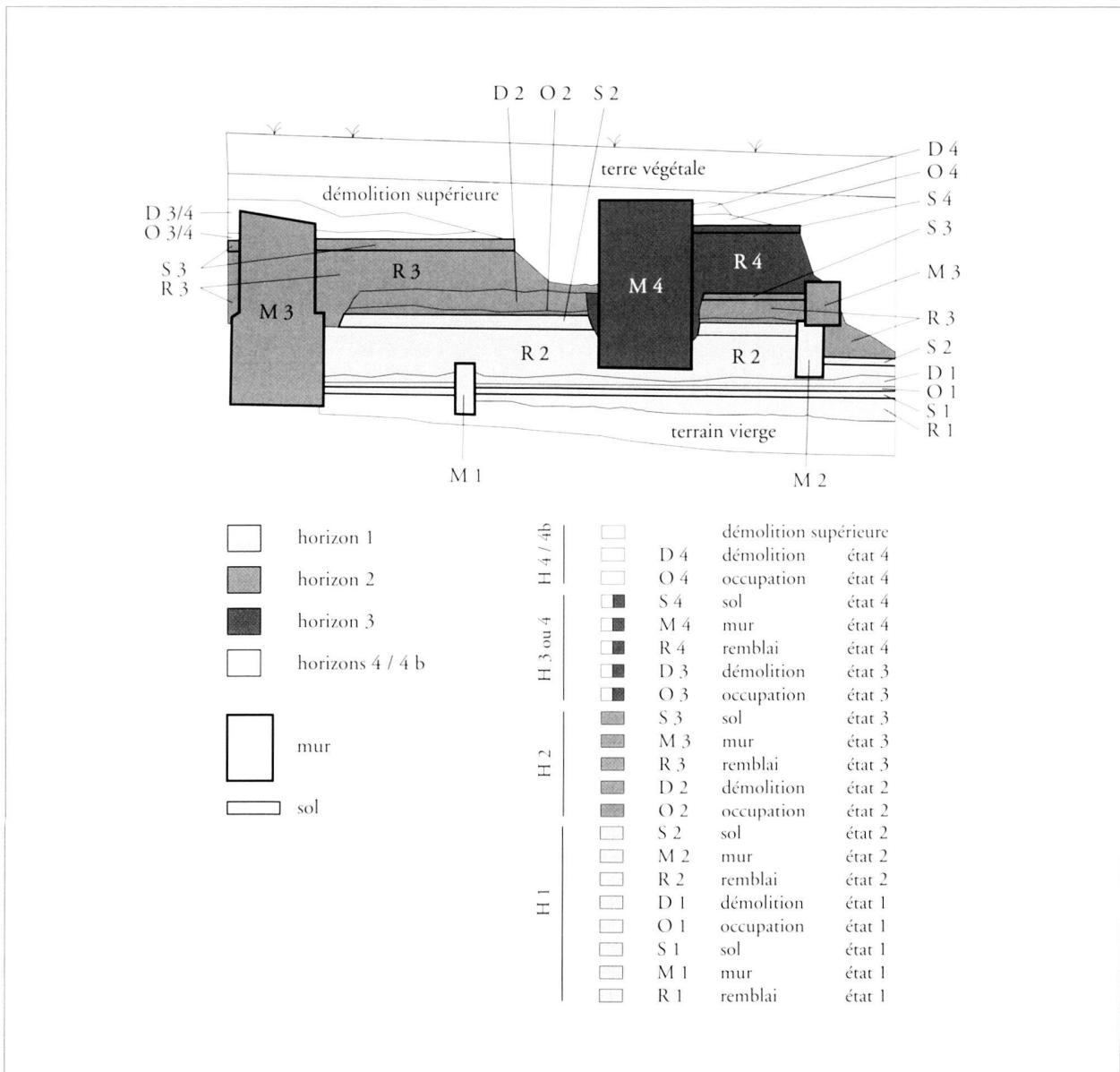


Fig. 1b

d'isoler ici un horizon précoce comparable à celui mis en évidence récemment dans l'*insula* 20⁶, une série importante d'éléments augustéens⁷ autorise à situer le démarrage de l'occupation du quartier autour du tournant de notre ère, peut-être dans la première décennie du I^{er} s. ap. J.-C. Dans le registre de la sigillée importée, les productions italiennes sont bien représentées, avec une prédominance marquée du service II. Les productions locales ou régionales de sigillée (TSI) offrent un faciès comparable pour ce qui est des formes directement inspirées de la sigillée importée.

Les éléments les plus tardifs de l'horizon 1 fournissent le *terminus post quem* pour l'aménagement de l'état 2. Il s'agit

en particulier, dans le registre de la TS et de la TSI, des types Drag. 15/17 et peut-être Hof. 12, dont la fabrication démarre aux environs de 30/40 ap. J.-C. L'absence de certaines productions de masse caractéristiques de la seconde moitié du I^{er} s. (Drag. 27, Drag. 18, Drag. 22/23) paraît également significative. Ainsi, il paraît raisonnable de placer la construction de l'état 2 aux environs de 40/50.

Dans l'*insula* 18, le mobilier attribué à l'horizon 1 est très pauvre, avec 179 fragments et un NMI de 19 (n°s 291-308). On doit ici se contenter d'une datation générale dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., sans précision. La contemporanéité de la mise en place des états 1 et 2 dans les *insulae* 12 et 18 est plausible, mais ne peut être assurée.

L'horizon 1 est également attesté dans le secteur de voirie séparant les *insulae* 12 et 18 (voie R 1; n°s 362-391). Le mobilier s'inscrit dans la même période que dans les deux quartiers riverains (première moitié du I^{er} s.).

⁶ BLANC *et al.* 1997. Le premier horizon est daté entre 10 av. et 10/20 ap. J.-C.

⁷ Voir en particulier n°s 3-5, 62, 73-74, 78-79, 113-116, 125.

Dans l'*insula* 6, une datation dendrochronologique est proposée vers 45 pour la mise en place de l'état 2. Le rare mobilier issu des niveaux de construction (13 fragments) est sans valeur du point de vue chronologique.

Horizon 2

La mise en place de l'état 3 est datée par le mobilier attribué à l'horizon 2.

Dans l'*insula* 12, l'horizon 2 est représenté par 1'999 fragments et un NMI de 197 (n° 127-216). La présence, encore assez discrète, de plusieurs productions dont la diffusion débute vers 60/70 ap. J.-C. (bols TSO Drag. 37, services A et B de la Graufesenque; pots et gobelets à revêtement argileux mat AV 78) suggère une datation aux environs de 80. Fixant un *terminus post quem* en 81, une monnaie de Domitien découverte dans les niveaux de construction de l'état 3 corrobore cette proposition.

Dans l'*insula* 18, 1'099 fragments (NMI: 132) ont été attribués à l'horizon 2 (n° 309-359). Dans cet ensemble, l'absence des types et catégories susmentionnés (Drag. 37, services flaviens de la Graufesenque, céramique à revêtement argileux mat) suggère une datation légèrement plus haute pour la mise en place de l'état 3, peut-être déjà vers 70.

Dans l'*insula* 6, l'analyse dendrochronologique de pieux repérés sous deux murs de l'état 3 établit un jalon aux environs de l'année 75. Dans ce secteur, l'horizon 2 regroupe 270 fragments (NMI: 32; n° 404-411). Le faciès de ce modeste ensemble est proche de celui de l'*insula* 12 (Drag. 37, Drag. 36, revêtement argileux mat); il autorise peut-être à proposer une datation un peu plus tardive que le *terminus dendrochronologique* susmentionné, soit peut-être au début du règne de Domitien.

Ainsi, en résumé, il semble que la mise en place de l'état 3 dans l'*insula* 18 ait précédé de quelques années le remodèlage des *insulae* 6 et 12.

Dans l'habitat nord, les rares éléments de datation disponibles ne permettent pas de situer l'état 3 de façon très précise. Un léger décalage chronologique semble toutefois assez probable par rapport aux *insulae* voisines: nous proposons ainsi de placer ces aménagements entre la fin du I^{er} et le début du II^e s. Cette datation correspond *grosso modo* à celle livrée par les vestiges contemporains explorés plus récemment dans ce même quartier⁸. En raison de ce léger décalage, nous n'avons pas intégré ce maigre mobilier dans les tableaux synoptiques des fig. 5-11.

Horizon 3

L'horizon 3 regroupe une petite série d'ensembles correspondant à des niveaux à la fois postérieurs à la mise en place de l'état 3 et scellés par des réaménagements ou des transformations postérieures (états 3B ou 4).

Dans l'*insula* 12, cet horizon ne réunit que 165 fragments, pour un NMI de 28 (n° 217-228). Ce mobilier

peut être daté, sans grande précision, entre la fin du I^{er} et le milieu du II^e s.

Quelques autres ensembles provenant de divers secteurs ont été rattachés à l'horizon 3:

Voirie <i>insulae</i> 12/18 (voie R 1)	fin du I ^{er} s.	n° 392-395
<i>Insula</i> 6	fin du I ^{er} -milieu du II ^e s.	n° 412-414
<i>Insula</i> 12 a	II ^e s. ?	n° 430

Horizon 4

L'horizon 4 correspond aux strates supérieures de la séquence, majoritairement aux niveaux d'occupation et de démolition des états 3 à 4.

Dans l'*insula* 12, cet horizon regroupe 1'297 fragments, pour un NMI de 182 (n° 229-292; avec l'horizon 4 b).

Dans le secteur de voirie séparant les *insulae* 12 et 18 (voie R 1), cet horizon regroupe 424 fragments, pour un NMI de 56 (n° 396-401).

Dans les autres secteurs, le mobilier céramique attribué à cet horizon est presque insignifiant (*insula* 12 a: n° 429; habitat nord: n° 452, 454, 458).

La plus grande part du mobilier est datée entre la fin du I^{er} et le III^e s. On y trouve toutefois aussi quelques éléments résiduels plus anciens (p. ex. n° 229, 273 et 429), ainsi que des objets d'époque moderne.

On peut relever ici l'absence totale de marqueurs caractéristiques de la fin du III^e et du IV^e s., ce qui nous amène, avec les réserves d'usage, à situer la fin de l'occupation du quartier vers le milieu du III^e s. ou peu après. Il faut toutefois reconnaître que le faciès avenchois de la charnière des III^e et IV^e s. récemment mis en évidence dans le secteur du théâtre⁹ ne se démarque guère des horizons traditionnellement situés avant les années 50/70 du III^e s. On relèvera enfin qu'aucune des monnaies découvertes n'est postérieure au premier quart du III^e s.

Horizon 4 b

L'horizon 4 b réunit le mobilier récolté lors du creusement mécanique des sondages. La grande majorité des tessons provient des niveaux de démolition supérieure (démolition des états 3-4).

Dans l'*insula* 12, cet horizon regroupe 3'578 fragments, pour un NMI de 419 (n° 229-292; avec horizon 4).

Dans l'*insula* 18, cet horizon regroupe 308 fragments, pour un NMI de 44 (n° 360-361; avec l'horizon 4).

Dans l'*insula* 12 a, cet horizon regroupe 464 fragments, pour un NMI de 67 (n° 420-428, 431; avec horizon 4).

Dans les autres secteurs, le mobilier céramique attribué à cet horizon est presque insignifiant (habitat nord: n° 448-450, 453, 455-456, 459; voirie nord-est; voie R 2: n° 432).

Couvrant une large période, le faciès de ces ensembles est proche de l'horizon 4 (fin du I^{er}-III^e s.). Des tessons résiduels plus anciens (p. ex. n° 236, 237, 290 et 432) et des objets d'époque moderne y sont également recensés.

⁸ BLANC *et al.* 1995, fig. 28, p. 38.

⁹ BLANC *et al.* 1999, en partic. fig. 11-19. La datation de ces ensembles repose sur une importante série numismatique.

Fig. 2. Insula 12. Nombre de fragments et nombre minimum d'individus (NMI).

GROUPE	Horizon 1		Horizon 2		Horizon 3		Horizon 4		Horizon 4b		TOTAL	
	total	NMI	total	NMI	total	NMI	total	NMI	total	NMI	total	NMI
TSO	5		15	4	4	2	15	6	36	14	76	27
TSL	57	15	91	42	4	2	25	10	100	36	288	109
TS total	62	15	106	46	8	4	40	16	136	50	364	136
TSI	305	56	161	36	8	4	42	13	107	35	657	155
RAR mat			16	5			53	12	77	12	146	29
RAR total			18	5	16	2	143	33	345	68	523	106
MIC			1	1	4	4	25	15	32	14	62	34
PFI	2	1	6	2							8	3
PEI	17	7	7	3			6	1	8	1	38	10
EIR	32	16	8	4	1	1	7	4	7	7	57	36
EIN	6	4	1	1					1	1	8	6
CRU	683	21	519	19	21	4	330	20	921	47	2545	116
CRU,RAR			6	1			37	2	14	4	58	6
CRU,MIC							17	2	27	2	44	4
AMP	231	6	582	13	73	5	272	7	802	30	2021	63
MOR	9	6	4	1	1	1	22	10	61	26	97	44
MOR,RAR							6	2	10	5	17	8
PCL / G-B	6	1	4	1					1	1	11	3
PCL	132	14	67	9	7	2	73	19	347	53	633	78
PGR	1118	77	511	56	28	2	283	42	764	96	2770	277
TOTAL	2597	221	1999	197	165	28	1297	182	3578	437	9912	1076

Fig. 3. Insula 12. Pourcentages de fragments et d'individus (NMI).

GROUPE	Horizon 1		Horizon 2		Horizon 3		Horizon 4		Horizon 4b		TOTAL	
	total	NMI	total	NMI	total	NMI	total	NMI	total	NMI	total	NMI
TSO	0		1	2	(2)	(7)	1	3	1	3	1	3
TSL	2	7	5	21	(2)	(7)	2	5	3	8	3	10
TS total	2	7	5	23	(5)	(14)	3	9	4	11	4	13
TSI	12	25	8	18	(5)	(14)	3	7	3	8	7	14
RAR mat			1	3			4	7	2	3	1	3
RAR total			1	3	(10)	(7)	11	18	10	16	5	10
MIC			0	1	(2)	(14)	2	8	1	3	1	3
PFI	0	0	0	1							0	0
PEI	1	3	0	2			0	1	0	0	0	1
EIR	1	7	0	2	(1)	(4)	1	2	0	2	1	3
EIN	0	2	0	1					0	0	0	1
CRU	26	10	26	10	(13)	(14)	25	11	26	11	26	11
CRU,RAR			0	1			3	1	0	1	1	1
CRU,MIC							1	1	1	0	0	0
AMP	9	3	29	7	(44)	(18)	21	4	22	7	20	6
MOR	0	3	0	1	(1)	(4)	2	5	2	6	1	4
MOR,RAR							0	1	0	1	0	1
PCL / G-B	0	0	0	1					0	0	0	0
PCL	5	6	3	5	(4)	(7)	6	10	10	12	6	7
PGR	43	35	26	28	(17)	(7)	22	23	21	22	28	26
TOTAL	100	100	100	100	(100)	(100)	100	100	100	100	100	100

2. La séquence de l'insula 12

Répartition des catégories

Les deux tableaux ci-dessus (fig. 2 et 3) présentent la répartition, par catégorie et par horizon, des céramiques récoltées dans l'insula 12. Nous avons comptabilisé le nombre total de fragments attribués à chacune des catégories, ainsi que le nombre minimum d'individus (NMI), plus significatif du point de vue statistique.

Commentaires

On relève durant toute la première moitié du I^{er} s. que les productions locales ou régionales de sigillée (TSI) sont nettement plus abondantes que la sigillée importée. A Avenches, cette prédominance s'observe dès l'époque augustéenne, comme en témoignent deux ensembles précoce récemment publiés¹⁰. Notons cependant que la

¹⁰ MEYLAN KRAUSE 1997, en partic. fig. 5, p. 8; BLANC *et al.* 1997, fig. 31, p. 68.

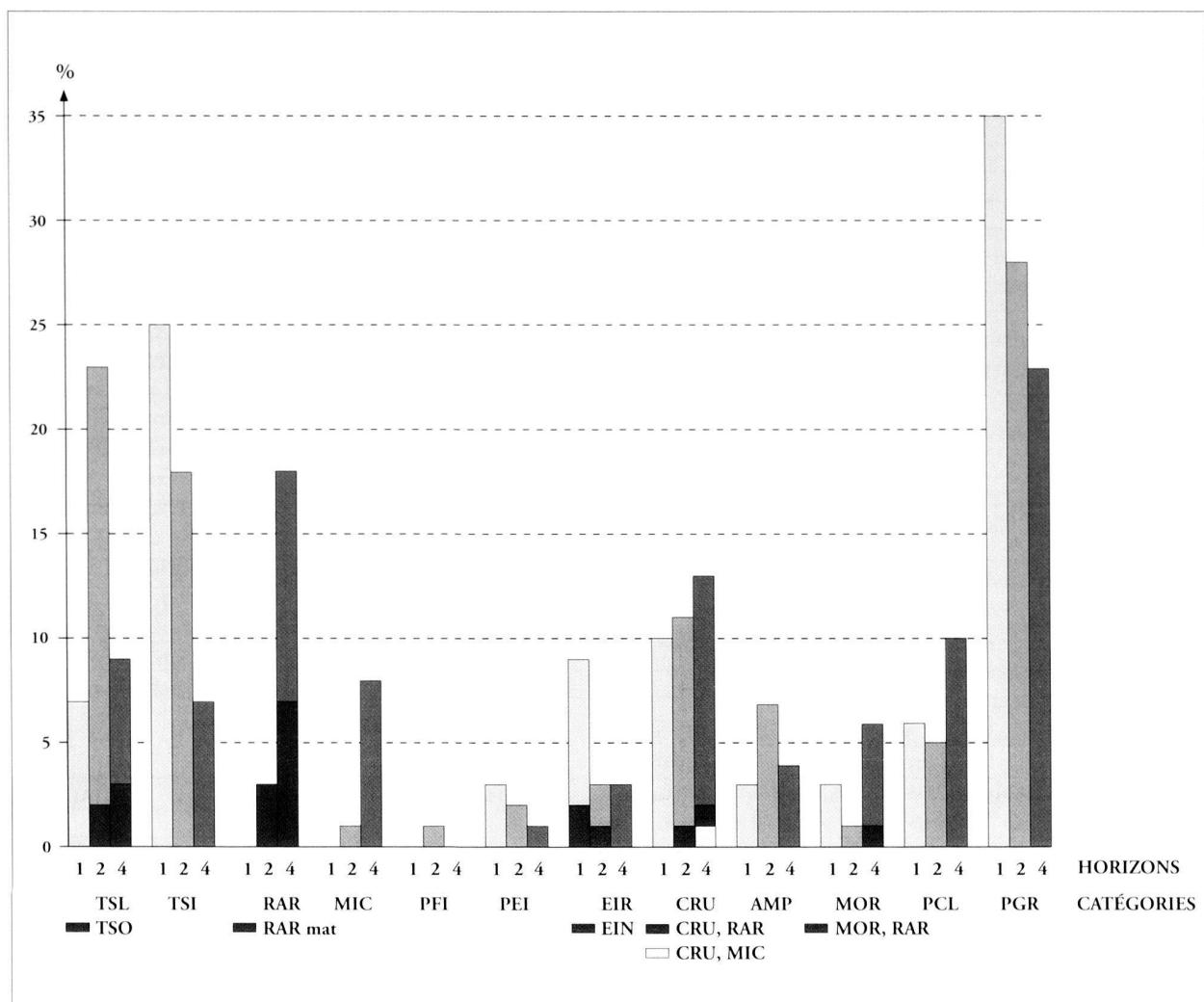


Fig. 4. Graphique illustrant l'évolution quantitative des principales catégories de céramique (pourcentages d'individus) dans la séquence de l'insula 12.

Horizons 1: 1/10-40/50 ap. J.-C.; horizon 2: 40/50-80/85 ap. J.-C.; horizon 4: fin I^r-II^e s. ap. J.-C.
Abréviations des catégories: cf. p. 83.

grande majorité de la TSI est constituée de bols carénés Drack 21, dont la forme est d'inspiration indigène.

A partir du milieu du I^r s. (horizon 2)¹¹, les parts de ces deux catégories s'équilibrent, grâce à l'importation massive des ateliers de Gaule méridionale. Le maintien d'une forte proportion de TSI durant la seconde moitié du I^r s. est caractéristique du Plateau suisse occidental (*Lousonna*, Avenches) par opposition à la Suisse nord-orientale (Augst, *Vindonissa*, Oberwinterthur). Relevons d'ailleurs que c'est durant cette même période qu'une production de TSI est formellement attestée à Avenches¹².

Les productions à revêtement argileux font une timide apparition à l'époque flavienne (horizon 2): à cette période

et durant la première moitié du II^e s., il s'agit principalement de pots et de gobelets à revêtement mat. Dès le milieu de ce siècle (horizons 4/4b), la céramique à revêtement argileux brillant prend une importance croissante et domine rapidement et de manière écrasante les autres catégories de céramique fine, en particulier les sigillées importées et locale.

La céramique à revêtement micacé apparaît à l'horizon 2, mais ne connaît un véritable essor que dans les horizons tardifs, soit dès la fin du I^r s.

Quelques catégories de céramique fine ne sont bien représentées que dans les deux premiers horizons de la séquence: il s'agit de la céramique peinte, des plats à engobe interne (de production locale surtout)¹³ et des céramiques à parois fines. Les deux premières catégories sont plus fréquentes dans l'horizon 1, alors que les parois fines

¹¹ Le mobilier issu de la fouille du moulin d'*En Chaplix* (env. 50-80 ap. J.-C.) constitue un excellent ensemble de comparaison pour cet horizon: CASTELLA *et al.* 1994.

¹² CASTELLA 1995; CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1999.

¹³ Voir ci-dessous, p. 74.

Fig. 5. Tableau de la terre sigillée (TSO, TSL). Nombre de fragments identifiés.

TYPE	Prov.	<i>Ins. 12</i>	<i>Ins. 12</i>	<i>Ins. 12</i>	<i>Ins. 12</i>	<i>Ins. 18</i>	<i>Ins. 18</i>	Voirie <i>ins.</i> 12/18	<i>Ins. 6</i>	TOTAL	TOTAL	TOTAL	Catal.
		Hor. 1	Hor. 2	Hor. 3	Hor. 4-4b	Hor. 2	Hor. 4-4b	Hor. 1	Hor. 2	Hor. 1	Hor. 2	GENERAL	
Ha. 1 / serv. I	ital.	1	1							1	1	4	3, 130, 363
Ha. 7 / serv. I	ital.	2								2		2	4-5
Ha. 2 / serv. II	ital.	3				2				3	2	6	6, 7, 8?, 310, 364
Ha. 8 / serv. II	ital.	7			1			1		8		10	9-13, 236, 365, 433
Serv. II	ital.	1								1		1	
Ha. 3	ital.											1	367
Ha. 11/12	ital.		1								1	1	
Hof. 5	GM	1	1							1	1	3	15, 133
Drag. 16	GM	1								1		1	14
Drag. 17	GM	1			1	1				1	1	4	311
Hof. 8	GM		1			2					4	4	313
Drag. 11	GM			1								1-2	229
Drag. 24/25	GM	1	3			5				1	8	11	314
Drag. 17 ou 15/17	GM	1	4							1	4	5	
Drag. 29	GM	5	10		13	11	2	1	1	6	22	54	2, 127-128, 230, 309, 362, 392
Knorr 78	GM			1								2	420
Drag. 27	GM		12		4	4					16	26	134, 238
Drag. 15/17	GM	1	9			8	2			2	17	25	131, 312
Hof. 12	GM		1	1-2	1	1					2	4-5	316
Drag. 30	GM		1									1	
Hof. 1	GM			1								1	
Drag. 18	GM		8		1	10	0-1			1		19	21, 137-138, 317, 402
Drag. 22/23 et/ou Hof. 9	GM		11		2	4	1				15	25	135-136, 315
Drag. 37		3 (GM)	3	23		2		1 (GM)	4 (GM)		43		129, 231-235, 421
Drag. 35/36 (serv. A)		1 (GM)	1	7		1		2 (GM)	3 (GM)		16		
Service A ou D		1 (GM)			1		1			1 (GM)		5	
Service B		1 (GM)			2					1 (GM)		3	132
Service C					1							1	
Service C ou D					1							1	
Service D					2							3	
Service E					1							1	
Déch. 72			1	1								2	
Curle 11				1-2								2-3	
Drag. 18/31 ou 31					1	0-1					4-5	396	
Drag. 32/40					2						2	240	
Drag. 33					4							5	
Drag. 38					2							2	
LudowiciTb					1						1	239	

marquent un léger pic à l'horizon 2, qui correspond à la période de diffusion principale des productions lyonnaises.

Assez discrète dans l'horizon 1, la présence des amphores, témoignant de l'importation de certaines denrées méditerranéennes, est plus marquée dans la période suivante. L'usage des mortiers, attestant l'adoption de pratiques culinaires romaines, ne se développe de façon significative qu'à partir de l'époque flavienne (horizons 3 et suivants).

Dans le registre de la céramique commune, on peut noter que la proportion des cruches augmente régulièrement, tout comme celle de la céramique commune claire, négligeable avant l'époque flavienne. Dans cette dernière catégorie, on peut signaler la présence, dans les deux premiers horizons surtout, d'un groupe de production désigné ici par l'appellation quelque peu abusive de «gallo-belge»: il s'agit de gobelets à parois fines, caractérisés par une surface

externe foncée, mate et par de fins décors guillochés ou imprimés à la roulette¹⁴.

La céramique commune grise est la catégorie la mieux représentée sur l'ensemble de la période, quoique sa proportion soit en constante diminution. Dans l'horizon le plus ancien, on observe, au sein de cette catégorie, une bipartition assez marquée, héritée de la Tène finale, entre des récipients culinaires à argile très grossière et une vaisselle de service et de table à pâte fine, nettement moins abondante. Cette distinction tend par la suite à s'atténuer.

¹⁴ CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, types 75 et 92. Des représentants de ce groupe de production sont déjà signalés dans l'*insula* 20 à l'époque augustéenne: BLANC *et al.* 1997, fig. 16/27-29.

L'horizon 1 (env. 1/10-40/50) (nos 1-126)

Peu abondante, la sigillée importée identifiée se répartit de façon à peu près égale entre les productions « italiennes » (*i.e.* italiennes ou lyonnaises) et les productions précoce des ateliers du sud de la France. Dans le premier lot, le service II (n°s 6-13) est largement mieux représenté que le service Ic (n°s 3-5). Dans le second groupe, les éléments les plus récents appartiennent aux types Drag. 15/17 et Hof. 9. La sigillée ornée, très pauvre, n'est représentée que par quelques fragments de bols Drag. 29.

Dans le registre de la TSI, les imitations proprement dites réunissent elles aussi des types précoce (service II, Hof. 5, Drag. 17, Drack 5) et des formes un peu plus récentes (Drag. 15/17, Drag. 27), en plus faible proportion. Relevons également l'absence significative des imitations du service I « italien ». La majorité des récipients appartient aux types « indigènes » Drack 20-22. Dans ce groupe, les formes carénées simples Drack 20 (n°s 33-34) et les bols hémisphériques Drack 22 (et variantes; AV 168-174; n° 41) sont nettement moins nombreux que les bols carénés à bord mouluré Drack 21 (n°s 35-40). L'évolution morphologique générale de cette forme, produite de l'époque augustéenne au II^e s. et particulièrement fréquente à Avenches¹⁵, transparaît assez clairement dans la séquence étudiée: dans cette période initiale, le type est le plus souvent caractérisé par une lèvre haute, mince, à peine détachée de la paroi et en général profilée d'une gorge et d'une cannelure externes, ainsi que par un décor de bandeau(x) guilloché(s). Dès le milieu du I^e s. (horizon 2), la lèvre devient plus courte, légèrement déversée et généralement profilée de deux cannelures externes; les bandeaux guillochés se raréfient (voir p. ex. n°s 147 ss.). Dès l'époque flavienne et au II^e s. (horizons 3 et suivants), on rencontre une majorité de lèvres courtes, déversées, profilées d'une seule cannelure, voire carrément lisses (voir p. ex. n°s 219, 243-244, etc.). On signale également à cette époque des exemplaires de petites dimensions (p. ex. n°s 245 et 423).

La céramique peinte de tradition indigène est présente de façon assez discrète dans les divers horizons de l'*insula* 12 et sa proportion diminue régulièrement au cours du temps. La forme la plus fréquente est le bol hémisphérique, caractérisé par une paroi faiblement rentrante, légèrement épaisse, terminée par une petite lèvre en bourrelet arrondi (AV 163; n°s 44-46); cette forme, fréquente dès l'époque augustéenne, est caractéristique du I^e s. de notre ère et se rencontre dans une très large aire géographique. Les formes hautes, en particulier les bouteilles à embouchure évasée (AV 19) sont plus rares (n° 43). Le décor des récipients peints issus de cette fouille est exclusivement constitué de bandeaux horizontaux blancs, rouges ou bruns. Les décors en rehaut sont presque totalement absents.

Le groupe des plats à engobe interne est particulièrement bien représenté dans l'horizon 1 de l'*insula* 12. Nous avons regroupé dans cette catégorie les plats de grand diamètre et de faible hauteur, dont l'intérieur est revêtu d'un engobe.

Ce groupe inclut les rares véritables plats à engobe interne rouge « pompéien », importés d'Italie, à pâte grossière, riche en inclusions de mica. Les trois-quarts des exemplaires recensés se caractérisent toutefois par une pâte fine et un revêtement brun rouge à brun orangé, très proche de celui de la TSI, et sont à considérer comme des productions locales ou régionales. Dans cette série, quelques pièces, pour la plupart issues d'ensembles précoce, ont été fabriquées en technique grise et revêtues d'un engobe noir. La production de plats à engobe interne est formellement attestée sur le Plateau helvète occidental, en particulier à Yverdon, à Berne-Enge et à Aegerten BE¹⁶. Il n'est pas intéressant de signaler que deux de ces ateliers ont également produit des imitations de sigillées.

La plupart des plats de fabrication locale ne portent pas de traces de cuisson secondaire. Cette observation tend à prouver que ces récipients ne furent souvent pas utilisés pour la cuisson de galettes, destination originelle des plats importés. On peut imaginer que le revêtement interne, anti-adhérent au départ, ait alors simplement servi à l'imperméabilisation de récipients plutôt destinés désormais à la consommation d'aliments (soupes? bouillies?).

Au début du II^e s., l'usage de récipients analogues, à revêtement interne, se poursuit. Conformément à l'usage courant des céramologues, nous avons versé ces objets dans le groupe des écuelles à revêtement argileux, même si leur morphologie générale et leur usage demeurent probablement identiques.

Du point de vue morphologique, presque tous les types de plats à engobe interne régulièrement signalés dans nos régions sont attestés dans les ensembles étudiés. L'état actuel des connaissances ne permet pas encore d'établir de manière sûre une chronologie relative de ces variantes, souvent présentes dans les mêmes ensembles. Notons toutefois que l'une des variantes les plus précoce, apparemment caractéristique de la seconde moitié du I^e s. avant notre ère, à bord horizontal débordant (AV 271/272), n'apparaît pas dans le matériel étudié¹⁷. Les quelques pièces importées - environ un quart du total des bords et des formes complètes - se signalent presque toutes par une paroi incurvée ou presque rectiligne et un bord arrondi (AV 278; p. ex. n° 61). Deux ou trois exemplaires des productions locales ou régionales reproduisent ce profil très simple (p. ex. n° 60). Les plats à bord en bourrelet détaché de la paroi externe (AV 270; n° 47) sont assez rares¹⁸. Beaucoup plus fréquents sont les plats à bord épais, horizontal, dont le sommet est parfois profilé de deux ou trois cannelures (AV 273; n°s 48-51). Ce type est très répandu de l'époque augustéenne au milieu du I^e s. Très proche du précédent et tout aussi fréquent, le plat à bord horizontal souligné par

¹⁶ Yverdon: LUGINBÜHL 1999, fig. 14, p. 117. Berne-Enge: ZWAHLEN 1999, fig. 3-5, pp. 91-93. Aegerten: BACHER 1999, fig. 2a-2b, pp. 158-159.

¹⁷ Voir p. ex. MEYLAN KRAUSE 1997, n° 24.

¹⁸ Ce type apparaît déjà avant notre ère, mais est particulièrement fréquent dans nos régions dans le premier tiers du I^e s. ap. J.-C. MEYLAN KRAUSE 1997, n°s 21-23; BLANC *et al.* 1997, fig. 17/43-46.

¹⁵ LUGINBÜHL 2001, p. 166. Voir aussi BACHER 1999, fig. 3, p. 160.

Fig. 6. Tableau de la terre sigillée de production locale ou régionale (TSI). Nombre de fragments identifiés.

TYPE	<i>Ins. 12</i>	<i>Ins. 12</i>	<i>Ins. 12</i>	<i>Ins. 12</i>	<i>Ins. 18</i>	<i>Ins. 18</i>	<i>Ins. 18</i>	Voirie <i>ins.</i> 12/18	<i>Ins. 6</i>	TOTAL	TOTAL	TOTAL	Catal.	
	Hor. 1	Hor. 2	Hor. 3	Hor. 4-4b	Hor. 1	Hor. 2	Hor. 4-4b	Hor. 1		Hor. 1	Hor. 2	GENERAL		
Ha. 1 (serv. I)												1	369	
Ha. 8 / Hof. 5 (serv. II)	3					1		1		4	1	5	29-31, 370	
Drack 8 / AV 150								1		1		1	371	
Ha. 2 / Drag. 17	10		1	1		3	1	1		11	3	23	16-21, 120-121, 217, 322-324	
Drag. 5	1										1		1	27
Drag. 17 ou 15/17	3	3				2				3	5	9	22	
Drag. 15/17	8	4		3						8	4	18	23-26, 293	
Drag. 24/25		2		2		1				3	7	143, 326		
Drag. 27	1	1		1						1	1	5	32	
Drack 4 / AV 258-259		4		2		2		(1)		(1)	6	13	140-142, 325	
Hof. 12		(1)	4	1	8		2			(1)	6	22	144, 218, 241	
Curle 11 / AV 216				1								1	242	
Drag. 35/36				3								3		
Drack 20	3	1		1						3	1	5	33-34, 145	
Drack 21 (total)	91	45	3	61	3	27	2	12	14	107	92	352	35-40, 122, 146-154, 219, 243, 245, 327-, 328, 360, 373, 403, 423,	
Drack 21 (bords)	20	16	1	20		4	1	2	5	22	26	98	434-436, 447, 452	
Drack 22 / bols hémisph. divers (AV 168-174)	3	4		2		1	1		1	5	6	17	155-156, 246-247, 329, 415	

Fig. 7. Tableau des plats à engobe interne (EIR et EIN). Nombre de fragments identifiés.

TYPE	<i>Ins. 12</i>	<i>Ins. 12</i>	<i>Ins. 12</i>	<i>Ins. 12</i>	<i>Ins. 18</i>	<i>Ins. 18</i>	<i>Ins. 18</i>	Voirie <i>ins.</i> 12/18	<i>Ins. 6</i>	TOTAL	TOTAL	TOTAL	Catal.
	Hor. 1	Hor. 2	Hor. 3	Hor. 4-4b	Hor. 1	Hor. 2	Hor. 4-4b	Hor. 1		Hor. 1	Hor. 2	GENERAL	
AV 270	1	1		1						1	1	4	47, 165, 437
AV 273	4	2			3			1		7	2	12	48-51, 166-167, 295-297, 397
AV 273 ou 274	1					1		1		2	1	3	374
AV 274	8	2		1		2				8	4	14	52-57, 168, 169?, 333?, 429
AV 276	1									1		1	58
AV 277 cf. ?	1					1				1	1	2	59
AV 278	3		1	2		1				3	1	8	60-61, 223, 332
AV 281												1	398

Fig. 8. Tableau des cruches. Nombre de fragments identifiés.

TYPE	<i>Ins. 12</i>	<i>Ins. 12</i>	<i>Ins. 12</i>	<i>Ins. 12</i>	<i>Ins. 18</i>	<i>Ins. 18</i>	Voirie <i>ins.</i> 12/18	<i>Ins. 6</i>	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	Catal.
	Hor. 1	Hor. 2	Hor. 4-4b	Hor. 2	Hor. 4-4b	Hor. 1	Hor. 1	Hor. 2		Hor. 1	Hor. 2	GENERAL	
AV 301	1								1			1	62
AV 303		2	1							2	5		123, 170-171
AV 304	9	1			1	1			10	1	17		63-71, 124, 172, 375, 438
AV 307		2								2	2		173
AV 308-310		2	7	1	2			2		5	21		264, 335, 404, 448
AV 315		1								1	2		174
AV 316 ou 319			1 (MIC)								1		
AV 319			3 (MIC)								5		399, 450
AV 320 cf.			1								2		
AV 321-322 ?			1								1		
AV 333/335			2	1				2		3	8		336, 405-406, 455
AV 341	1	1							1	1	4		72
AV 353/355			1 (MIC)								1		265

une gorge ou un ressaut externe (AV 274; n° 52-56) apparaît un peu plus tardivement, sans doute à la charnière des règnes d'Auguste et de Tibère¹⁹.

Les cruches à lèvre pendante profilée de cannelures (AV 301), les plus fréquentes en Gaule et en Germanie pendant les règnes d'Auguste et de Tibère, ne sont attestées que par un seul exemplaire (n° 62). Cette rareté est sans aucun doute révélatrice du démarrage assez tardif de l'occupation du quartier, vers la fin de l'époque augustéenne²⁰.

Neuf des onze bords de cruches déterminés de l'horizon 1 appartiennent à un type beaucoup plus fréquent à Avenches (AV 304), dérivé du précédent et caractérisé par une lèvre triangulaire, déversée horizontalement et soulignée par un ressaut externe en corniche (n°s 63-71). Déjà attesté occasionnellement à l'époque augustéenne, le type peut néanmoins être considéré comme caractéristique des règnes de Tibère à Néron, même s'il est encore attesté à l'époque flavienne, voire au début du II^e s.

Enfin, une cruche à deux anses à col cylindrique et lèvre arrondie, déversée horizontalement, est également signalée dans cet horizon (AV 341; n° 72).

Dans le registre des amphores, la relative rareté du matériel suggère un démarrage assez lent des importations de denrées alimentaires, tout au moins dans ce type d'« embal-lage ». Cette série se signale toutefois par une grande variété de contenus (vin, huile, sauce de poissons) et de provenances (sud de la France, péninsule ibérique, Méditerranée orientale). Les deux exemplaires du type Dressel 20 sont caractérisés par une lèvre mince et haute, typique du début de l'époque impériale (n°s 73-74, 125)²¹.

Les rares mortiers de l'horizon 1 appartiennent au type précoce, à rebord vertical, détaché de la paroi externe, et dont le fond est presque toujours dépourvu de semis interne (AV 367/369; n° 78). Cette forme, extrêmement répandue dans le monde gallo-romain dès les dernières décennies avant notre ère, domine le marché jusqu'au milieu du I^e siècle²². L'exemplaire n° 79 présente quant à lui un profil de terrine carénée, de tradition laténienne (AV 141).

Dans l'horizon 1, la céramique commune claire est particulièrement pauvre: outre quelques gobelets fins décorés (n°s 80-81; voir ci-dessus, p. 73), on signale la présence d'un petit nombre de formes basses (n°s 83-84) et d'un petit pot à provisions (*Honigtopf*), dont le bord déversé,

légèrement concave à l'intérieur, est destiné à recevoir un couvercle (AV 21; n° 82). Ce type, attesté depuis l'époque augustéenne, perdure pendant tout le I^e s. et est encore attesté occasionnellement au II^e s.

Le registre de la céramique commune grise est nettement plus étoffé.

Parmi les formes hautes, plusieurs types méritent d'être signalés:

Le tonneau n° 85 (AV 8/15), dépourvu de lèvre, est caractéristique du début du I^e siècle. Les quelques fonds à base élargie recensés ont pu appartenir à des récipients de ce type.

Les pots à épaule marquée et courte lèvre déversée - l'une des formes hautes les plus fréquentes à Avenches comme ailleurs sur le Plateau suisse - sont déjà bien représentés dans l'horizon 1 (AV 73-74; n°s 86-89): apparu à l'époque augustéenne, le type connaît une grande faveur jusque dans la première moitié du II^e s. Les exemplaires précoces, dont le col est souvent soigneusement lissé, sont en général dépourvus de décor (AV 73).

Une forme haute, très fréquente, mérite une mention particulière: il s'agit d'un pot ovoïde à col cintré dont la lèvre, triangulaire, est redressée verticalement et détachée du col à l'extérieur (AV 63; n°s 98-107). Ce type, extrêmement fréquent au I^e s. à Avenches, comme d'ailleurs à Soleure, semble connaître une aire de répartition assez limitée, puisqu'il est rare ou absent aussi bien sur les sites du bassin lémanique que dans la région rhénane. Relevons que la production de formes très proches est attestée à Avenches dans les ateliers des faubourgs nord, dans le troisième quart du I^e s.²³ Sur le site, le type est surtout fréquent à l'époque pré-flavienne, mais il perdure au moins jusqu'à la fin du I^e s. Une évolution morphologique semble en outre se dessiner entre les exemplaires précoces, souvent pourvus d'une lèvre courte et assez ronde, et les plus tardifs, dont la lèvre s'étire verticalement en devenant plus anguleuse (p. ex. n°s 206-208). La fonction culinaire du type est attestée par la présence de traces de suie sur plus d'un exemplaire.

Un autre groupe de pots à cuire, bien représenté dans l'horizon 1, se rattache au type AV 32 (n°s 108-110): ces récipients à bord assez long, faiblement déversé, correspondent à un type déjà très répandu à la Tène finale et encore fréquent au début du Haut-Empire. Ces récipients se signalent par leur exécution grossière et occasionnellement par un décor tracé à la brosse ou au peigne.

Une forme haute, un peu moins fréquente que les deux précédentes, apparaît à plusieurs reprises dans les inventaires de l'horizon 1, et connaît une grande faveur surtout dans la seconde moitié du siècle: il s'agit d'un pot ovoïde à col cintré, court, et à bord assez long, déversé, souvent rectiligne et parfois profilé d'une légère rainure interne destinée à recevoir un couvercle (AV 34; n° 90). La panse est le plus souvent ornée de stries horizontales très rapprochées. Cette forme très simple, répandue dans tout le monde celtique romanisé, apparaît occasionnellement à l'époque augustéenne, mais se diffuse surtout à partir du règne de Tibère.

¹⁹ A Avenches même, ce type, absent dans le riche ensemble augustéen précoce du sanctuaire de *Derrière-la-Tour* (MEYLAN KRAUSE 1997), apparaît de façon très discrète dans le premier horizon de l'*insula* 20, daté entre 10 av. et 10/20 ap. J.-C.; dans l'horizon suivant (10/20-30/50 ap. J.-C.), les quatre plats recensés se rattachent à ce type (BLANC *et al.* 1997).

²⁰ Le type est en effet bien représenté dans les ensembles précoce du sanctuaire de *Derrière-la-Tour* (MEYLAN KRAUSE 1997, n°s 36-38) et de l'*insula* 20 (BLANC *et al.* 1997, fig. 18/52-55).

²¹ L'évolution morphologique, assez lente, de l'amphore à huile Dressel 20 a été clairement mise en évidence par S. Martin-Kilcher: MARTIN-KILCHER 1987-1994, vol. 1.

²² Les exemplaires les plus précoce sont souvent caractérisés par un rebord nettement pendante.

²³ CASTELLA 1995, pl. 3.

Fig. 9. Tableau des amphores. Nombre de bords.

TYPE	<i>Ins. 12</i> Hor. 1	<i>Ins. 12</i> Hor. 2	<i>Ins. 12</i> Hor. 3	<i>Ins. 12</i> Hor. 4-4b	<i>Ins. 18</i> Hor. 2	<i>Ins. 18</i> Hor. 4-4b	TOTAL Hor. 1	TOTAL Hor. 2	TOTAL GENERAL	Catal.
Dressel 20	2	2	1	8		3	2	3	21	73-74, 125, 175-176, 267-268, 407, 456
Pascual 1									1	376
Dr. 2-4				2	2			2	4	338
Camulodunum 184	1						1		1	75
Dr. 28									1	298
Gauloise 3	1	1	1		1	1	1	2	6	76, 177, 224, 339
Gauloise 4		4	1	13	1			5	16	178-180, 270
Gauloise 5		1						1	1	181
Gauloise 3/5				1					1	269
Augst 17 (Lyonnaise 4)							1		1	
Ha. 70			1		1			1	5	126, 225, 340, 377
Dr. 7-11	1				1		1	1	2	341
Vindonissa 586		1						1	1	182, 183?
Pélichet 46		2		4				2	7	184-185
Dr. 9 similis		1		2				1	3	186
Augst 33		1					1		1	77
Divers et indét.		1	1	2				1	3	187, 226, 272

Fig. 10. Tableau de la céramique commune à pâte claire (PCL). Nombre de fragments identifiés. Types principaux.

TYPE	<i>Ins. 12</i> Hor. 1	<i>Ins. 12</i> Hor. 2	<i>Ins. 12</i> Hor. 4-4b	<i>Ins. 18</i> Hor. 2	<i>Ins. 18</i> Hor. 4-4b	Voirie <i>ins.</i> 12/18 Hor. 1	<i>Ins. 6</i> Hor. 2	TOTAL Hor. 1	TOTAL Hor. 2	TOTAL GENERAL	Catal.
Pots à provisions AV 21	1	1	3	3				1	12	5	14
Pots à provisions AV 38/39			6		1			1		1	13
Pots AV 40			1								5
Gobelets AV 92 (« gallo-belge »)	1	2		3		1		2	5	7	80-81, 189, 343, 378, 400
Bols à marli AV 205		1	1						1	5	
Bols à marli AV 209			8				1		1	12	
Bols à marli AV 211-212			2							2	
Bols à collarette AV 216			2							2	

Fig. 11. Tableau de la céramique commune à pâte grise (PGR). Nombre de fragments identifiés. Types principaux.

TYPE	<i>Ins. 12</i> Hor. 1	<i>Ins. 12</i> Hor. 2	<i>Ins. 12</i> Hor. 3	<i>Ins. 12</i> Hor. 4-4b	<i>Ins. 18</i> Hor. 1	<i>Ins. 18</i> Hor. 2	<i>Ins. 18</i> Hor. 4-4b	Voirie <i>ins.</i> 12/18 Hor. 1	<i>Ins. 6</i> Hor. 2	TOTAL Hor. 1	TOTAL Hor. 2	TOTAL GENERAL	Catal.
<i>Dolia</i> AV 3/4		3		4	1					2	3	10	190-191, 300, 418
Pots/tonnelets AV 5	2	1								2	1	3	95-96, 193
Tonnelets AV 3/8/16	(1)	2		3		2			(1)	4	15		85, 192, 281, 346
Gobelets/tonnelets AV 10		1		3				1		2	6		194, 283, 409
Pots/tonnelets AV 12		1		2						1	3		195, 282
Pots à cuire AV 32	6	1		1		1		1		7	2	11	108-110, 385
Pots/tonnelets AV 26/28		1		11						1	13		284-288, 451
Pots AV 34	3	4	1	4	2	9			1	5	14	30	90, 200-201, 227, 289, 302, 305, 352- 356, 394, 411, 443
Pots AV 35/37	7			3						7		12	91-93, 202?, 290, 430
Pots AV 45	1	1		6					1	1	9	97, 203, 291	
Pots AV 47	1			2					1		9	459	
Pots AV 56				2							2	292	
Pots AV 63	15	7		9		3	1	2		17	10	50	98-107, 204-208, 306, 382, 384, 395, 419, 444
Pots AV 73	4	7		2	1	1		1		6	8	19	86-88, 196-198, 301, 349, 380
Pots AV 73 ou 74		2		2		2				4	11	442	
Pots AV 74	1	4		8		6		1	1	3	11	24	89, 199, 350-351, 381, 410
Bols/terrines AV 139		1				1				2	3	210, 358	
Terrines AV 223	4	2								4	2	9	113-116, 211, 446?
Terrines AV 233	3			2				1		4	2	12	
Terrines AV 235	1	4		3		1	3	3		4	5	24	212-215, 388-390

Le pot à corps allongé AV 35/37, attesté par sept exemplaires dans l'horizon 1 (n°s 91-93), peut être considéré comme caractéristique des règnes d'Auguste à Claude²⁴: ce pot possède un épaulement légèrement marqué et un bord légèrement épaissi, redressé verticalement et profilé d'une ou deux rainures sommitales peu profondes. Sa panse est souvent sablée à l'éponge. Le type est régulièrement signalé dans les horizons julio-claudiens des sites du centre et du nord du Plateau suisse, plus rarement dans la région lémanique.

La pièce n° 97 (AV 45) correspond à un pot ovoïde à col cannelé, forme surtout fréquente dans les domaines rhodanien, lémanique et valaisan, plus rare sur le Plateau helvétique. Le type est attesté jusqu'au Bas-Empire.

Dans le registre assez limité des formes basses, les terrines tronconiques sont de loin les plus nombreuses. Caractéristiques du début de l'Empire, les exemplaires n°s 113-116 (AV 223) se signalent par une facture grossière et une très courte lèvre arrondie, repliée vers l'intérieur. La pièce n° 116 présente un profil assez proche, caractérisé par la présence de rainures sommitales sur le bord.

L'horizon 2 (env. 40/50-85) (n°s 127-216)

Les productions des ateliers de Gaule méridionale constituent désormais l'écrasante majorité de la terre sigillée importée. Parmi les formes décorées, les bols Drag. 29 sont majoritaires (n°s 127-128), mais le type Drag. 37 fait son apparition (n° 129).

Dans le répertoire de la sigillée lisse, les formes basses principales sont les types Drag. 17 et surtout Drag. 15/17 et 18, alors que les coupes les plus fréquentes appartiennent aux types Drag. 27, Drag. 22/23-Hof. 9 et Drag. 24/25. Les services créés vers 60/70 à la Graufesenque, en particulier le service A (Drag. 35/36), font leur apparition à la fin de la période (n° 132).

Quatre potiers sont attestés par des estampilles: trois ont travaillé à la Graufesenque dans les années 40 à 80 (Lentulus, Silvanus et Severus; n°s 137-139), alors qu'Acutus est le seul représentant des ateliers de Montans (Tibère-Claude; n° 133).

Dans le registre de la TSI, les formes dominantes inspirées de la sigillée (n°s 140-144) sont désormais les types Drag. 15/17, Drack 4 (assez librement inspiré du type Drag. 18) et Hof. 12 (Drack 19). Par ailleurs, le type le plus fréquent est toujours le bol caréné Drack 21 (n°s 146-154), alors que les bols hémisphériques, plus rares, se signalent par une certaine variété (n°s 155-157).

La céramique à revêtement argileux est encore rarissime. Une petite série de fragments se rattache à la sous-catégorie de la céramique à revêtement argileux mat (n°s 158-160). Ce groupe se compose de pots et de gobelets ovoïdes à courte lèvre déversée, dont l'épaule est le plus souvent profilée d'une cannelure horizontale externe. Le vernis est rouge orangé, mat, souvent sablé à l'extérieur, au-dessous

de la cannelure. Cette production est très régulièrement attestée à Avenches dans les ensembles flaviens et antonins²⁵. Sa présence est souvent signalée dès la fin du I^e s. sur le Plateau Suisse aussi (Orbe, Soleure, Tschugg, Oberwinterthur, Schleitheim,...), mais rarement dans la région lémanique. Les lieux de production de cette céramique sont inconnus, mais sa fréquence à Avenches et dans sa région suggère une fabrication locale.

Les exemplaires de l'horizon 2 appartiennent sans aucun doute aux premières productions du type, qui démarrent vers la fin de la période, vraisemblablement dans les années 70.

Les six fragments de céramique à parois fines se rattachent aux productions lyonnaises caractéristiques des années 40 à 70. La forme la plus fréquente est le gobelet ovoïde, correspondant au type 33 de C. Grataloup (AV 91; n°s 161-162).

La céramique peinte, en diminution par rapport à la période précédente, est encore représentée par un bol AV 163, un petit bol ou gobelet à épaulement légèrement marqué (AV 62; n° 164) et un pot ovoïde à épaulement marqué (AV 43; n° 163), dont le col est orné d'un bandeau rouge lie-de-vin. Probable élément résiduel, ce dernier récipient trouve de nombreux parallèles dans des contextes augustéens assez précoce²⁶.

L'éventail des cruches est plus varié que dans l'horizon 1. Trois pièces se rattachent encore au type dominant de cette période (AV 303/304; n°s 170-172). Quelques bords peuvent être rattachés à un autre groupe, bien représenté dans le mobilier avenirien, celui des cruches à lèvre en bandeau détaché du col (AV 307-310; n° 173). Signalé dès le milieu du I^e s., le type deviendra le plus fréquent à Avenches dès l'époque flavienne jusque dans la seconde moitié du II^e s. Au I^e s., la lèvre est souvent courte et épaisse, caractérisée par un bandeau concave interne²⁷; à l'époque antonine, la lèvre, plus mince, n'est souvent plus qu'à peine détachée du col²⁸. Rares ou absentes aussi bien dans les régions lémanique et rhodanienne que dans la partie septentrionale du Plateau suisse, les cruches à lèvre en bandeau ne semblent aussi fréquentes que dans la région comprise entre Yverdon, Soleure, Avenches et Berne. La cruche à courte lèvre déversée horizontalement (AV 315; n° 174) est quant à elle caractéristique de la fin de l'époque julio-claudienne.

Le tableau des amphores met en évidence l'accroissement des exportations de vins sud-gaulois, notamment dans les fameuses amphores à fond plat Gauloise 4 (n°s 178-180). Les amphores à sauces de poisson ibériques sont également bien présentes, en particulier le type Pélichet 46 (n°s 184-185), qui fait son apparition vers 60 ap. J.-C. Par ailleurs, le profil des amphores à huile hispaniques Dressel 20 se

²⁴ P. ex. CASTELLA *et al.* 1999, vol. 2, pp. 31-32 et n°s 367 ss.

²⁵ P. ex. MEYLAN KRAUSE 1997, n°s 13-15; BLANC *et al.* 1997, fig. 16/35-36. La fabrication de ce type de pots est attestée à Berne-Enge à l'époque augustéenne: ZWAHLEN 1999, fig. 4/21-22.

²⁷ P. ex. CASTELLA *et al.* 1994, n°s 61-71 (50-80 ap. J.-C.).

²⁸ P. ex. CASTELLA *et al.* 1999, vol. 2, pp. 45-46 et n°s 668 ss.

²⁴ Le type est particulièrement bien représenté dans l'ensemble augustéen précoce de *Derrière-la-Tour*: MEYLAN KRAUSE 1997, n°s 53-59.

modifie légèrement: la lèvre se raccourcit et commence à s'infléchir (n°s 175-176).

Les mortiers sont presque totalement absents dans cet horizon. L'exemplaire illustré se signale par une collerette très courte et légèrement retombante (AV 381; n° 188).

Le faciès de la céramique commune claire est à peine plus riche et plus varié que dans l'horizon 1. Le seul fragment catalogué (n° 189) appartient à un petit gobelet ovoïde à parois minces et guillochis.

Toujours abondante et variée, la céramique commune grise connaît quelques évolutions. Certains types caractéristiques de la première moitié du I^r s. (AV 32, AV 35/37 en particulier) tendent à disparaître du répertoire. La présence du groupe des récipients de stockage (*dolia* et tonnelets; n°s 190-193) devient plus marquée. Parmi les types qui connaissent un certain essor durant cette période, on peut mentionner les pots à épaule marquée AV 73 et surtout AV 74 (n°s 196-199)²⁹ et les terrines tronconiques AV 235 (n°s 212-215), alors que les pots AV 34 (n°s 200-201) se maintiennent. Le type AV 63, très fréquent dans l'horizon 1, est en nette diminution (n°s 204-208); son évolution morphologique a été évoquée ci-dessus (p. 74). Parmi les « curiosités », on peut mentionner la grande terrine n° 216, dont le traitement décoratif inhabituel (impressions digitées) évoque des céramiques antérieures de plusieurs siècles.

L'horizon 3 (fin du I^r-milieu du II^e s.) (n°s 217-228)

Le rare mobilier attribué à cet horizon n'appelle guère de commentaires.

Dans le registre de la sigillée importée, on se contentera de relever l'apparition des premières importations de Gaule centrale.

La céramique à revêtement micacé, surtout représentée par des bols à marli (n° 222), connaît un certain essor durant cette période, alors que la céramique à revêtement argileux (n°s 220-221) est encore discrète.

Le plat à engobe interne n° 223, caractérisé par une pâte micacée, appartient à un groupe de productions originaire de Gaule centrale, probablement de Lezoux, comme l'ont démontré de récentes analyses effectuées sur du mobilier avenchois³⁰. Ces plats et les couvercles qui leur sont associés, sans être très fréquents, sont régulièrement signalés de l'époque flavienne jusqu'au milieu du II^e s. Dans le mobilier de la fouille de 1985/1986, au moins cinq fragments sont attribuables à ce groupe, dont un fragment de plat (n° 332) rattaché à l'horizon 2 de l'*insula* 18 (env. 40/50-70) et un plat-couvercle (n° 398) attribué à l'horizon 4 dans le secteur de voirie entre les *insulae* 12 et 18 (datation de l'ensemble: fin I^r-II^e s.).

L'amphore n° 226, à bord vertical et col cannelé, correspond à un type peu fréquent, peut-être d'origine égyptienne.

²⁹ Le type AV 74 est aussi particulièrement fréquent dans l'ensemble du moulin d'*En Chaplix* (50-80 ap. J.-C.): CASTELLA *et al.* 1994, p. 104.

³⁰ MEYLAN KRAUSE 1995.

Les horizons 4 et 4b (fin du I^r-III^e s.) (n°s 229-292)

Si l'on excepte quelques éléments résiduels plus anciens (p. ex. n°s 229, 236, 237, 273, 279, 290), parmi lesquels deux estampilles italiques (n°s 236-237), la plus grande part des ensembles rattachés à ces horizons couvre toute la durée de l'occupation du quartier à partir de la mise en place de l'état 3.

Dans la catégorie de la sigillée importée, on note la présence marquée des productions « tardives » de Gaule méridionale (services A-E, Drag. 37; p. ex. n° 232), ainsi que les importations des ateliers de Gaule centrale (p. ex. n° 233) et, dans une moindre mesure, de la Gaule de l'Est (p. ex. n°s 234-235 et 239-240).

La plus grande part de la TSI se place chronologiquement au début de la période considérée (fin du I^r-début du II^e s.). On peut relever la présence marquée des bols à collerette inspirés des types Hof. 12 et Curle 11 (p. ex. n°s 241-242) et l'apparition des types Drag. 35/36, beaucoup plus rares dans l'habitat que dans les ensembles funéraires³¹. Les formes « indigènes » sont toujours les plus nombreuses (n°s 243-247), en particulier les bols Drack 21.

La céramique à revêtement argileux est devenue la principale catégorie de céramique fine. Si les pots et gobelets à revêtement mat sont bien présents (n°s 249-251), la plus grande part de cette production se rattache désormais au groupe des céramiques à revêtement brillant, sans doute en majorité issu d'ateliers locaux³². Si le répertoire morphologique de cette catégorie est majoritairement d'inspiration traditionnelle, certains types sont clairement inspirés de la sigillée importée (n°s 258-261).

Les cruches à lèvre en bandeau (AV 308-310; n° 264) sont les plus fréquentes à partir de la fin du I^r s. On relève aussi l'apparition des cruches à deux anses à embouchure en entonnoir (AV 333/335) et de récipients à revêtement argileux ou micacé (n° 265), attribuables notamment au type AV 319 (n°s 399 et 450).

Le groupe des amphores est dominé par les types Dressel 20 (n°s 267-268), Gauloise 4 (n° 270) et Pélichet 46. L'amphore n° 272 correspond à un type original, probablement originaire de Méditerranée orientale.

A partir du troisième quart du I^r s., le mortier de type « classique » AV 375, à collerette incurvée (n° 342: *insula* 18), se substitue au mortier à rebord vertical AV 369-371 (n° 273). Dès la seconde moitié du siècle suivant, de nouveaux types apparaissent, en particulier le type AV 376 (n°s 274-275)³³, caractérisé par un bandeau concave interne sous le bord et le type AV 380 (n°s 276-277), directement inspiré du type Drag. 45 de la sigillée importée.

Le répertoire morphologique de la céramique commune claire, toujours assez pauvre, est dominé par les bols à marli (AV 209 surtout) et par une nouvelle série de pots (AV 38-

³¹ Voir en dernier lieu CASTELLA *et al.* 1999, vol. 2, p. 25.

³² Voir en dernier lieu CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1999.

³³ Le type est encore bien présent au IV^e s.: BLANC *et al.* 1999, fig. 16/48-50 et fig. 17/61 et 70.

39), caractéristique du II^e s. et dont la production est attestée à Avenches³⁴.

La céramique commune grise demeure abondante et variée. Parmi les formes hautes, largement dominantes, on peut relever la relative fréquence des pots à col cintré AV 45/47 (n° 291) et des pots à épaule marquée AV 74 et surtout l'apparition de tonnelets ovoïdes à bord épaisse, rentrant (AV 26) ou à courte lèvre redressée verticalement (AV 28) (n°s 284-288). Le sommet de l'épaule, immédiatement sous le bord, est fréquemment orné de rectangles en creux ou de rectangles hachurés imprimés à la molette, voire de motifs estampés. Ces tonnelets sont particulièrement fréquents dès le II^e s. dans les régions d'Avenches et de Soleure³⁵.

3. La séquence de l'*insula* 18

Répartition des catégories

Les deux tableaux suivants (fig. 12 et 13) présentent la répartition, par catégorie et par horizon, des céramiques récoltées dans l'*insula* 18. Nous avons comptabilisé le nombre total de fragments attribués à chacune des catégories, ainsi que le nombre minimum d'individus (NMI).

GROUPE	Horizon 1		Horizon 2		Horizons 4 / 4b		TOTAL	
	total	NMI	total	NMI	total	NMI	total	NMI
TSO			18	2	4	2	23	4
TSL	3	1	90	32	13	7	117	42
TS total	3	1	108	34	17	9	140	46
TSI	7	1	92	19	13	3	120	23
RAR mat								
RAR total			4	1	14	5	18	6
MIC			5	2	2	1	9	2
PFI			9	1			10	2
PEI			1	1	1	1	2	1
EIR	3	3	6	4			11	7
EIN			2	2	1	1	3	3
CRU	55	1	338	14	91	3	583	15
CRU,RAR					4	1	5	1
CRU,MIC					1	1	1	1
AMP	34	1	154	6	83	4	341	11
MOR	2	2	4	3	9	5	15	10
MOR,RAR					2	1	2	1
PCL / G-B			7	2			7	2
PCL	16	2	28	9	30	5	86	17
PGR	53	8	342	36	59	12	640	66
TOTAL	179	19	1096	132	326	51	1993	211

³⁴ CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1999, fig. 10/87-88. Le type est bien représenté parmi les urnes cinéraires du cimetière d'*En Chaplix*: CASTELLA *et al.* 1999, vol. 2, pp. 54-55 et n°s 873 ss.

³⁵ Ces tonnelets sont eux aussi assez fréquents dans la nécropole d'*En Chaplix*, où ils ont également servi d'urnes cinéraires: CASTELLA *et al.* 1999, vol. 2, p. 64 et n°s 1111-1120.

Fig. 13. Insula 18. Pourcentages de fragments et d'individus (NMI).

GROUPE	Horizon 1		Horizon 2		Horizons 4 / 4b		TOTAL	
	total	NMI	total	NMI	total	NMI	total	NMI
TSO					2	2	1	4
TSL	2	(5)	8	24	4	14	6	20
TS total	2	(5)	10	26	5	18	7	22
TSI	4	(5)	8	14	4	6	6	11
RAR mat								
RAR total			0	1	4	10	1	3
MIC			0	2	0	2	0	1
PFI			1	1			1	1
PEI			0	1	0	2	0	0
EIR	2	(16)	1	3			1	3
EIN			0	2	0	2	0	1
CRU	31	(5)	31	11	28	6	29	7
CRU,RAR					1	2	0	0
CRU,MIC					0	2	0	0
AMP	19	(5)	14	5	25	8	17	5
MOR	1	(11)	0	2	3	10	1	5
MOR,RAR					1	2	0	0
PCL / G-B			1	2			0	1
PCL	9	(11)	3	7	9	10	4	8
PGR	30	(42)	31	27	18	24	32	31
TOTAL	100	(100)	100	100	100	100	100	100

Commentaires

La lecture de ces tableaux n'appelle guère de commentaires, dans la mesure où l'horizon 1 ne réunit qu'un faible nombre de fragments et que l'horizon 3 est absent. On se contentera de signaler que les faciès de l'horizon 2 des *insulae* 12 et 18 sont assez semblables.

Pour les données chiffrées, voir aussi les tableaux fig. 5-11 (horizons 2 et 4/4b).

L'horizon 1 (env. 1/10-40/50) (n°s 291-308)

Comme on l'a dit, le mobilier attribué à l'horizon 1 est très pauvre, en particulier la sigillée et la TSI. Toutes les céramiques illustrées s'insèrent dans la fourchette proposée (première moitié du I^e s.), en particulier les plats à engobe interne AV 273 (n°s 295-297), le mortier à rebord vertical (n° 299) et le pot AV 63 (n° 306). Un démarrage simultané de l'occupation des deux *insulae* 12 et 18 est plausible, mais ne peut être démontré.

L'horizon 2 (env. 40/50-70) (n°s 309-359)

Le faciès de la sigillée importée est proche de celui de l'horizon contemporain de l'*insula* 12, avec une forte représentation des types Drag. 29, Drag. 18 et Drag. 15/17. L'absence du type Drag. 37 et des services flaviens de la Graufesenque suggère toutefois une date de «fermeture» légèrement plus ancienne, vers 70 probablement. Les cinq estampilles attestées (n°s 317-321) sont celles de producteurs actifs à la Graufesenque vers le milieu ou dans le troisième quart du I^e s.

Le spectre de la TSI est lui aussi assez proche de celui de l'*insula* 12, avec néanmoins une présence un peu plus mar-

quée des éléments « précoce » (n° 322-324, 327) et une proportion plus basse des bols Drack 21.

Outre le plat à engobe interne n° 332 mentionné ci-dessus, importé de Gaule centrale, on peut relever la présence d'un type peu fréquent (n° 334), originaire d'Italie (côte tyrrhénienne).

Dans le groupe de la céramique commune claire apparaissent trois gobelets à parois minces (n° 343) et trois petits pots à provisions AV 21 (n° 344-345).

Deux types déjà mentionnés sont particulièrement bien représentés en céramique commune grise : les pots ovoïdes AV 34 (n° 352-356) et les pots à épaule marquée AV 73-74 (n° 349-351).

Les horizons 4 et 4b (fin du I^r-III^e s.) (n° 360-361)

Cet horizon assez pauvre appelle peu de commentaires. Le bol Drack 21 illustré (n° 360) présente un profil tardif caractéristique, avec sa lèvre courte et très fortement déversée. Le mortier Drag. 45 (n° 361) est probablement une sigillée de Gaule orientale.

4. Le mobilier provenant des autres secteurs

La voirie entre les insulae 12 et 18 (voie R 1) (n° 362-401)

Le tableau suivant (fig. 14) présente la répartition, par catégorie et par horizon, des céramiques récoltées dans ce secteur. Nous avons comptabilisé le nombre total de fragments attribués à chacune des catégories, ainsi que le nombre minimum d'individus (NMI).

Fig. 14. Voirie insulae 12/18. Nombre de fragments et nombre minimum d'individus (NMI).

GROUPE	Horizon 1		Horizon 2		Horizons 4 / 4b		TOTAL	
	total	NMI	total	NMI	total	NMI	total	NMI
TSO	2	1	2	2			9	6
TSL	5	1	2	1	11	5	34	12
TS total	7	2	4	3	11	5	43	18
TSI	20	4	15	3	16	7	98	27
RAR mat			2	1	6	2	60	14
RAR total			9	1	19	3	101	22
MIC					3	2	3	2
PEI	2	1	2	1	7	1	14	2
EIR	1	1			5	3	9	5
EIN	1	1					1	1
CRU	23	1	47	1	145	11	525	18
CRU,RAR					3	1	4	1
CRU,MIC					1	1	2	1
AMP	11	1	12	1	104	2	227	5
MOR			3	2	3	2	7	4
MOR,RAR							1	1
PCL / G-B	2	1			1	1	1	1
PCL	4	1	11	1	27	10	89	18
PGR	53	13	54	10	78	8	367	43
<i>TOTAL</i>	<i>125</i>	<i>26</i>	<i>160</i>	<i>24</i>	<i>431</i>	<i>57</i>	<i>1488</i>	<i>167</i>

Pour les données chiffrées, voir aussi les tableaux fig. 5-8, 10-11 (horizon 1).

Commentaires

Quoique numériquement assez modeste, l'horizon 1 se signale dans ce secteur par un certain nombre d'éléments précoce, comme par exemple l'assiette n° 363, seul représentant du service I italique, l'estampille d'Ateius de Pise (n° 366), l'assiette TSI Ha. 1c (n° 369), la coupe TSI Drack 8/AV 150 (n° 371) ou encore l'amphore hispanique Pascual 1 (n° 376). Dans le registre de la céramique commune grise, on relève également la présence d'éléments anciens, attribuables notamment aux types AV 32 (n° 385) et AV 63 (n° 382-384).

Les quatre éléments illustrés pour l'horizon 3 (n° 392-395) appartiennent probablement encore à la période flavienne.

Dans l'horizon 4, outre le plat-couvercle AV 281 importé de Gaule centrale (n° 398) et quelques éléments précoce résiduels (n° 397 et 400), on peut relever la découverte d'un support de cuisson de potier (n° 401). Rappelons à cet égard que des ateliers de céramistes sont attestés dans la seconde moitié du I^r s. à quelques centaines de mètres de là³⁶.

L'insula 6 (n° 402-414)

Le tableau suivant (fig. 15) présente la répartition, par catégorie et par horizon, des céramiques récoltées dans l'*insula* 6. Nous avons comptabilisé le nombre total de fragments attribués à chacune des catégories, ainsi que le nombre minimum d'individus (NMI).

Fig. 15. Insula 6. Nombre de fragments et nombre minimum d'individus (NMI).

GROUPE	Horizon 2		Horizon 3		TOTAL	
	total	NMI	total	NMI	total	NMI
TSO	3	1	1	1	4	1
TSL	7	3	1	1	8	3
TS total	10	3	2	1	12	4
TSI	24	7	5	1	29	8
RAR mat	3	1	1	1	4	1
RAR total	5	1	5	1	10	2
MIC	2	1	1	1	5	2
PFI	1	1			1	1
PEI	1	1			1	1
CRU	70	5	26	2	109	9
CRU,RAR	4	1			5	1
AMP	48	1	17	1	83	3
MOR	3	1	1	1	4	2
PCL	38	5	17	4	61	9
PGR	62	4	16	1	89	7
<i>TOTAL</i>	<i>270</i>	<i>32</i>	<i>90</i>	<i>15</i>	<i>409</i>	<i>49</i>

Pour les données chiffrées, voir aussi les tableaux fig. 5, 6, 8, 10 et 11 (horizon 2).

³⁶ Voir en dernier lieu CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1999.

Commentaires

Seul le faciès de l'horizon 2 (env. 40/50-80 ap. J.-C.), très proche de celui de l'*insula* 12, mérite d'être évoqué. Dans cet ensemble, les cruches à embouchure en entonnoir AV 333/335 (n° 405-406) et le gobelet AV 10 (n° 409) ne semblent pas antérieurs au début de l'époque flavienne.

*L'insula 12 a (n° 415-431)**Commentaires*

Parmi les témoins de l'occupation pré-flavienne de ce quartier (horizons 1 et 2; n° 415-419), très ténus, nous nous contenterons de signaler la présence d'une jarre AV 1, de tradition laténienne (n° 417). Aux phases postérieures (fin du I^{er}-III^e s.; n° 420-431), se rattachent quelques éléments résiduels anciens (n° 429-430). La marmite n° 431 est le seul récipient en pierre ollaire découvert lors des fouilles de 1985/1986.

*La voirie nord-est (voie R 2) (n° 432-446)**Commentaires*

Le mobilier associé aux premiers aménagements de voirie dans ce secteur (n° 432-446) recèle une majorité de témoins anciens, que l'on peut situer dans la première moitié du I^{er} s. Parmi ces éléments, on peut signaler une assiette du service Ib italique (n° 432), des bols Drack 21 précoce (n° 434-436) et le plat à engobe interne AV 270 (n° 437). La céramique postérieure à la fin du I^{er} s. fait presque totalement défaut dans cette zone.

*L'habitat nord (n° 447-459)**Commentaires*

La majorité du mobilier issu de ce quartier est postérieure à la mise en place de l'état 3 et se rattache aux horizons 4 et 4b (n° 450-459; fin du I^{er}-III^e s.). Le maigre mobilier issu des niveaux d'installation de l'état 3 (dont n° 447-449) se place sans précision entre la fin du I^{er} et le début du II^e s.

5. Catalogue

Abréviations utilisées

AMP	amphore
AV	référence à la typologie de la céramique d'Avenches: CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994
CRU	cruche
EIN	plat à engobe interne noir
EIR	plat à engobe interne rouge
G-B	céramique dite «gallo-belge»
MIC	céramique à revêtement micacé
MOR	mortier
PCL	céramique commune à pâte claire
PEI	céramique peinte
PFI	céramique à parois fines
PGR	céramique commune à pâte grise
RAR	céramique à revêtement argileux
RAR MAT	céramique à revêtement argileux mat
TSI	imitation locale ou régionale de terre sigillée
TSL	terre sigillée lisse (importée)
TSO	terre sigillée ornée (importée)

Pour les autres abréviations typologiques, cf. bibliographie, p. 122.

Insula 12 (horizon 1)

Planche 1

1. TSO. Fragment de bol Drag. 29 ou de calice Drag. 11. Rinceau. La Graufesenque. Inv. 86/6205-2.
2. TSO. Bol Drag. 29. Registre inférieur: rinceau; cf. HERMET 1934, pl. 10/55; élément cruciforme dans le champ; cf. HERMET 1934, pl. 15/84. La Graufesenque. Inv. 86/6152-1.
3. TSL. Assiette Ha. 1/Consp. 12.5 (service Ic). Prod. «italique». Inv. 86/6152-2.
4. TSL. Coupe Ha. 7/Consp. 14.2 (service Ic). Prod. «italique». Inv. 86/5801-2.
5. TSL. *Idem*. Inv. 86/5801-1.
6. TSL. Assiette Ha. 2/Consp. 18.2 (service II). Prod. «italique». Inv. 86/6209-1.
7. TSL. *Idem*. Inv. 86/6180-1.
8. TSL. Assiette proche du type Ha. 2 (service II). Prod. «italique». Inv. 86/6269-1.
9. TSL. Coupe Ha. 8/Consp. 22 (service II). Prod. «italique». Inv. 86/6215-1.
10. TSL. *Idem*. Inv. 86/5801-4.
11. TSL. *Idem*. Inv. 86/5801-3.
12. TSL. *Idem*. Inv. 86/5911-1.
13. TSL. *Idem*. Inv. 86/6238-2.
14. TSL. Assiette Drag. 16 / Hof. 3. Gaule méridionale. Inv. 86/6226-2.
15. TSL. Coupe Hof. 5 (cf. Consp. 22.6). Estampille sur le fond: *SIICA*. Gaule méridionale? Inv. 86/5909-2.
16. TSI. Plat Drag. 17 (Drack 2; AV 256). Technique «grise». Inv. 86/6152-4.
17. TSI. *Idem*. Technique «claire». Inv. 86/6238-3.
18. TSI. Assiette Drag. 17 (Drack 2; AV 256). Inv. 86/5911-2.
19. TSI. *Idem*. Inv. 86/5909-4.
20. TSI. *Idem*. Technique «grise». Inv. 86/5907-2.
21. TSI. *Idem*. Technique «grise». Inv. 86/5909-6.

Planche 2

22. TSI. Plat Drag. 17 ou 15/17 (Drack 2 ou 3; AV 256 ou 257). Inv. 86/6001-1.
23. TSI. Plat Drag. 15/17 (Drack 3; AV 257). Technique «grise». Inv. 86/6197-2.
24. TSI. Assiette Drag. 15/17 (Drack 3; AV 257). Technique «claire». Inv. 86/5913-1.
25. TSI. *Idem*. Inv. 86/5812-1.

26. TSI. *Idem*. Inv. 86/6198-1.
27. TSI. Plat Drack 5 (AV 260). CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 260/1. Inv. 86/5907-3.
28. TSI. Plat. Estampille fragmentaire sur le fond: *C4[...]*. Inv. 86/5908-2.
29. TSI. Coupe Ha. 8 (Drack 9; AV 151). Inv. 86/5907-4.
30. TSI. *Idem*. Inv. 86/5909-5.
31. TSI. Coupe Ha. 8/Hof. 5 (Drack 9/10; AV 151). Inv. 86/6269-2.
32. TSI. Coupe Drag. 27 (Drack 13; AV 202). Inv. 86/5807-2.
33. TSI. Bol Drack 20 (AV 127). Technique «grise». Inv. 86/5787-1.
34. TSI. *Idem*. Bord profilé d'une légère rainure sommitale. Technique «grise». Inv. 86/6238-7.
35. TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre haute, faiblement détachée de la paroi et profilée d'une gorge et d'une cannelure. Bandeau guilloché. Inv. 86/5907-1.
36. TSI. *Idem*. Lèvre légèrement détachée de la paroi externe et profilée de deux cannelures. Bandeau guilloché. Inv. 86/6268-1.
37. TSI. *Idem*. Lèvre faiblement déversée, profilée d'une gorge et d'une cannelure. Bandeau guilloché. Inv. 86/5908-1.

Planche 3

38. TSI. *Idem*. Lèvre haute, non détachée de la paroi et profilée d'une gorge et d'une cannelure. Bandeau guilloché. Inv. 86/6223-1.
39. TSI. *Idem*. Lèvre faiblement déversée, non détachée de la paroi. Technique «grise». Bandeau guilloché. Inv. 86/6152-3.
40. TSI. *Idem*. Lèvre non détachée de la paroi et profilée d'une large gorge et d'une fine cannelure. Inv. 86/5909-3.
41. TSI. Bol caréné Drack 21 (AV 128) ou bol hémisphérique Drack 22 (AV 174). Bord souligné d'une gorge et d'une cannelure. Inv. 86/6221-1.
42. PFI. Gobelet ou coupe à paroi très fine et à mince lèvre déversée. Pâte grise, fine; vernis sablé brun orangé à brun noir, mat. Décor à la barbotine? blanche. Italie du Nord? Inv. 86/6222-1.
43. PEI. Bouteille AV 19. Col lissé. Epaule ornée de bandeaux blanc et brun rouge, mat. Inv. 86/6221-3.
44. PEI. Bol hémisphérique AV 163. Bandeau blanc avec ligne horizontale grise. Inv. 86/6197-1.
45. PEI. *Idem*. Large bandeau blanc. Inv. 86/6159-1.
46. PEI. *Idem*. Bandeau blanc. Inv. 86/6270-2.
47. EIR. Plat AV 270. Pâte beige orangé, sableuse, contenant d'abondantes paillettes de mica; enduit interne brun rouge, mat. Inv. 86/6227-2.
48. EIR. Plat AV 273. Pâte beige orangé, fine. Inv. 86/6269-3.
49. EIR. *Idem*. Pâte beige rosé, à fines inclusions sableuses. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 273/1. Inv. 86/5801-8.
50. EIR. *Idem*. Pâte beige orangé, fine. Inv. 86/6188-2.
51. EIR. *Idem*. Pâte beige orangé, fine. Inv. 86/5913-2.
52. EIR. Plat AV 274. Pâte beige orangé, fine. Inv. 86/5909-8.
53. EIN. *Idem*. Pâte grise, fine. Inv. 86/6152-6.

Planche 4

54. EIR. *Idem*. Pâte beige orangé, assez fine. Inv. 86/6259-1.
55. EIR. *Idem*. Pâte beige orangé, fine. Inv. 86/6212-1.
56. EIR. *Idem*. Pâte beige, fine. Pièce brûlée. Inv. 86/5911-5.
57. EIN. Plat AV 274 cf. Pâte grise, fine. Inv. 86/6074-1.
58. EIR. Plat à paroi incurvée et bord mince, arrondi, replié vers l'intérieur (à rapprocher du type AV 276). Pâte beige orangé, fine. Inv. 86/5911-4.
59. EIR. Plat AV 277. Pâte beige orangé, assez fine. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 277/1. Inv. 86/5911-6.

60. EIR. Plat à rapprocher du type AV 278. Pâte beige orangé, à fines inclusions. Inv. 86/5781-1.
61. EIR. Plat AV 278. Pâte beige orangé à gris beige, sableuse, contenant d'abondantes paillettes de mica; enduit interne rouge « pompeien », assez mat. Fines cannelures concentriques sur le fond (non dess.). Importation. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 278/1. Inv. 86/6152-5.
62. CRU. Cruche AV 301. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 301/3. Inv. 86/6207-1.
63. CRU. Cruche AV 304. Inv. 86/6238-6.
64. CRU. *Idem*. Inv. 86/6215-2.
65. CRU. *Idem*. Inv. 86/6081-3.
66. CRU. *Idem*. Inv. 86/6188-3.
67. CRU. *Idem*. Inv. 86/6188-4.
68. CRU. *Idem*. Inv. 86/6221-5.
69. CRU. *Idem*. Inv. 86/6221-4.
70. CRU. Cruche à deux anses AV 304. Inv. 86/5909-11.
71. CRU. Cruche à deux anses proche du type AV 304. Inv. 86/6238-4.
72. CRU. Cruche à deux anses AV 341. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 341/4. Inv. 86/6238-5.

Planche 5

73. AMP. Amphore Dressel 20. Lèvre en amande étirée verticalement. Pâte gris beige (coeur) à beige (surface), sableuse. Inv. 86/6238-10.
74. AMP. *Idem*. Lèvre étirée verticalement. Pâte beige, sableuse. Inv. 86/6221-6.
75. AMP. Amphore Camulodunum 184. Pâte beige, à fines inclusions sableuses. Inv. 86/6001-2.
76. AMP. Amphore Gauloise 3. Pâte beige, à inclusions sableuses, contenant de très abondantes paillettes de mica doré. Mar-selle. Inv. 86/6224-1.
77. AMP. Amphore Augst 33 («Lenzburg/Fréjus»). Pâte beige rosé à beige verdâtre (surface), à inclusions sableuses. Fréjus. Inv. 86/6215-4.
78. MOR. Mortier à rebord vertical AV 367. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 367/1. Inv. 86/6223-2.
79. MOR. Mortier ou terrine carénée AV 141. Pâte beige rosé, grossière. Carène ornée de minces incisions obliques. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 141/1. Inv. 86/5908-3 + 86/6215-3.
80. PCL/G-B. Gobelet ovoïde à court bord arrondi, légèrement déversé. Pâte à fines inclusions sableuses. Décor de guilloches. Inv. 86/6238-8.
81. PCL/G-B. Fragment de gobelet. Pâte fine. Décor de chevrons estampés. Inv. 86/6238-9.
82. PCL. Petit pot à provisions AV 21. Pâte à fines inclusions sableuses. Inv. 86/6226-3.
83. PCL. Coupe? à paroi légèrement tronconique et bord arrondi. Pâte fine; surfaces lisses. Inv. 86/5907-5.
84. PCL. Terrine ou écuelle hémisphérique à lèvre tombante. Pâte à fines inclusions sableuses; surfaces lissées. Inv. 86/6015-1.
85. PGR. Tonnelet AV 8/15. Pâte sableuse; surfaces assez rugueuses. Inv. 86/6213-1.
86. PGR. Pot à épaulle marquée AV 73. Pâte grossière; col lissé. Inv. 86/5909-14.
87. PGR. *Idem*. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6238-16.

Planche 6

88. PGR. Gobelet à rapprocher du type AV 73. Pâte à fines inclusions sableuses; surfaces assez lisses. Inv. 86/5909-15.
89. PGR. Pot à épaulle marquée AV 74. Pâte fine; col lissé. Panse ornée de traces verticales au brunissement. Inv. 86/6226-4.
90. PGR. Pot ovoïde AV 34. Pâte grossière. Décor de stries horizontales externes. Inv. 86/6235-1.
91. PGR. Pot ovoïde AV 35. Pâte fine. Décor à l'éponge sur la panse. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 35/2. Inv. 86/5907-6.

92. PGR. *Idem*. Pâte sableuse. Panse sablée à l'éponge. Traces de suie. Inv. 86/6205-3.
93. PGR. *Idem*. Pâte grossière; surfaces assez rugueuses. Inv. 86/6238-11.
94. PGR. Pot ovoïde AV 87. Pâte grossière; surfaces assez rugueuses. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 87/1. Inv. 86/5909-17.
95. PGR. Pot à cuire à rapprocher du type AV 5. Pâte grossière. Stries horizontales externes. Traces de suie. Inv. 86/6268-2.
96. PGR. Pot à bord presque rectangulaire, légèrement déversé, profilé d'une rainure interne (à rapprocher du type AV 5). Pâte grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6209-2.
97. PGR. Petit pot ovoïde à col cintré cannelé AV 45. Pâte à inclusions sableuses; surfaces assez lisses. Inv. 86/6004-2.
98. PGR. Pot ovoïde AV 63. Pâte grossière; surfaces assez rugueuses. Traces de suie. Inv. 86/6238-13.
99. PGR. *Idem*. Pâte grossière; extérieur assez lisse. Inv. 86/5909-19.
100. PGR. *Idem*. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/5909-16.
101. PGR. *Idem*. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6224-2.
102. PGR. *Idem*. Pâte friable, grossière; surfaces rugueuses. Traces de suie. Inv. 86/5909-18.
103. PGR. *Idem*. Pâte grossière; extérieur assez lisse. Inv. 86/5909-20.
104. PGR. *Idem*. Pâte grossière; surfaces assez rugueuses. Traces de suie. Inv. 86/6188-5.
105. PGR. *Idem*. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6238-14.

Planche 7

106. PGR. *Idem*. Pâte grossière; extérieur assez lisse. Traces de suie. Inv. 86/6238-12.
107. PGR. *Idem*. Pâte sableuse, très grossière (inclusions jusqu'à 2-3 mm.); surfaces rugueuses. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 63/2. Inv. 86/5806-1.
108. PGR. Pot à cuire AV 32. Pâte brun orangé à brun noir, grossière. Décor peigné ou brossé. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 32/1. Inv. 86/6212-2.
109. PGR. *Idem*. Pâte brun rouge (coeur) à brun gris (surface), très grossière; surfaces assez lisses. Décor peigné? Inv. 86/6269-4.
110. PGR. *Idem*. Pâte grossière. Traces de suie. Inv. 86/5801-14.
111. PGR. Pot à col haut, légèrement rentrant et bord arrondi, déversé. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6002-1.
112. PGR. Ecuelle ou terrine à paroi incurvée et à bord épaisse, triangulaire, très légèrement rentrant (à rapprocher du type AV 225). Pâte assez fine; extérieur lisse. Inv. 86/5821-1.
113. PGR. Terrine tronconique AV 223. Pâte brun rouge (coeur) à brun gris (surfaces), grossière; surfaces lissées. Inv. 86/6259-2.
114. PGR. *Idem*. Pâte grossière; surfaces sommairement lissées. Inv. 86/5909-21.
115. PGR. *Idem*. Pâte grossière; surfaces sommairement lissées. Inv. 86/6238-17.
116. PGR. Terrine tronconique AV 223/1. Pâte grossière; surfaces assez rugueuses. Inv. 86/5801-13.
117. PGR. Terrine tronconique AV 226/228. Pâte à grosses inclusions sableuses; surfaces assez rugueuses. Inv. 86/5801-12.
118. PGR. Couvercle. Pâte grossière. Inv. 86/6225-1.
119. PGR. *Idem*. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6268-3.

*Insula 12 (horizon 1 perturbé)**Planche 8*

120. TSI. Plat constituant une variante du type Drag. 17 (Drack 2; AV 255). CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 255/1. Inv. 86/6189-4.

121. TSI. Assiette Drag. 17 (Drack 2; AV 256). Technique «claire». Inv. 86/6189-5.
122. TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre mince, peu détachée de la paroi et profilée d'une gorge et d'une fine cannelure. Bandeau guilloché. Inv. 86/6189-3.
123. CRU. Cruche AV 303. Inv. 86/6189-9.
124. CRU. Cruche AV 304. Inv. 86/6189-8.
125. AMP. Amphore Dressel 20, à lèvre étirée verticalement. Pâte beige, sableuse. Inv. 86/6189-14.
126. AMP. Amphore Ha. 70. Pâte gris beige, sableuse. Inv. 86/6189-13.

Insula 12 (horizon 2)

127. TSO. Fragment de bol Drag. 29. Registre supérieur: semis de pointes de flèches. Registre inférieur: rinceau et lièvre dans un médaillon: OSWALD 1937, n° 2106-2107. La Graufesenque. Inv. 86/6168-1.
128. TSO. Fragment de bol Drag. 29. Registre inférieur: rinceau: cf. HERMET 1934, pl. 12/40. La Graufesenque. Inv. 86/5822-1.
129. TSO. Bol Drag. 37, à anses plaquées. Oves à double arceau avec bâtonnet à droite, à pendental trifolié, au-dessus d'une ligne ondulée. La Graufesenque. Inv. 86/6086-1.
130. TSL. Assiette Ha. 1/Consp. 12.5 (service Ic). Prod. «italique». Inv. 86/6245-2.
131. TSL. Assiette Drag. 15/17. Gaule méridionale. Inv. 86/6179-1.
132. TSL. Plat du service B de la Graufesenque (Hermet 28). Marli décoré de feuilles d'eau à la barbotine. Gaule méridionale. Inv. 86/5808-1.
133. TSL. Coupe Hof. 5. Estampille sur le fond: ACVII: cf. ONE/COMFORT 1968, p. 5. Graffito sous le fond: BVGA. Montans; Acutus; Tibère-Claude. Inv. 86/5818-1.

Planche 9

134. TSL. Coupe Drag. 27. Estampille sur le fond, fragmentaire et illisible (non dessinée). Gaule méridionale. Inv. 86/6204-1.
135. TSL. Coupe Hof. 9. Gaule méridionale. Inv. 86/6211-1.
136. TSL. Coupe Drag. 22/23. Paroi basse, épaisse et convexe. Gaule méridionale. Inv. 86/6182-1.
137. TSL. Assiette Drag. 18. Estampille sur le fond: LENTVF; HOFMANN s. d., notice 21, pl. 2/81. La Graufesenque; Lentulus; Claude-Néron. Inv. 86/6233-1.
138. TSL. Plat ou assiette Drag. 18 probablement. Estampille sur le fond fragmentaire: [...] VITA. La Graufesenque; Vitalis; Claude-Flaviens. Inv. 86/5809-1.
139. TSL. Coupe. Estampille sur le fond : SEVE. La Graufesenque; Severus; Néron-Flaviens. Inv. 86/5816-1. Horizon 2 perturbé.
140. TSI. Plat Drag. 18 (Drack 4; AV 258). Technique «grise». CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 258/2. Inv. 86/6030-1 + 86/6049-10.
141. TSI. *Idem*. Technique «claire». Inv. 86/5824-3.
142. TSI. Assiette Drag. 18 (Drack 4; AV 258). Technique «grise». Inv. 86/6041-1.
143. TSI. Coupe Drag. 24/25 (Drack 11; AV 154). Inv. 86/6182-4.
144. TSI. Bol à collarlette Hof. 12 (Drack 19; AV 213). Technique «grise». Inv. 86/6285-2.
145. TSI. Bol Drack 20 (AV 127). Technique «grise». Inv. 86/6175-2.
146. TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre non détachée de la paroi, profilée d'une gorge et d'une cannelure. Bandeau guilloché. Inv. 86/6175-1.
147. TSI. *Idem*. Lèvre en amande, faiblement détachée, légèrement déversée et profilée de deux cannelures. Bandeau guilloché. Inv. 86/6182-3.

148. TSI. *Idem*. Lèvre mince, légèrement déversée, peu détachée de la paroi et profilée de deux cannelures. Bandeau guilloché. Inv. 86/5823-4.
149. TSI. *Idem*. Lèvre en amande, déversée, profilée de deux cannelures. Cannelures sur la paroi. Inv. 86/5818-2.
150. TSI. *Idem*. Lèvre en amande, légèrement déversée, profilée de deux cannelures. Bandeau guilloché. Inv. 86/6176-3.
151. TSI. *Idem*. Lèvre courte en amande, déversée, nettement détachée de la paroi et profilée d'une cannelure. Inv. 86/5823-5.
152. TSI. *Idem*. Lèvre courte et mince, faiblement déversée, peu détachée de la paroi, profilée de deux cannelures. Inv. 86/6176-4.
153. TSI. *Idem*. Lèvre courte, épaisse, détachée de la paroi et profilée d'une cannelure. Inv. 86/6272-1.

Planche 10

154. TSI. *Idem* (petit format). Lèvre mince, déversée, profilée d'une cannelure. Inv. 86/6176-2.
155. TSI. Bol Drack 22 (AV 174). Inv. 86/6245-4.
156. TSI. *Idem*. Inv. 86/6185-1.
157. TSI? Gobelet ovoïde ou bol hémisphérique à rapprocher du type AV 168. Pâte fine; vernis externe. Inv. 86/6168-3.
158. RAR MAT. Gobelet ovoïde AV 78. Pâte fine. Sablage externe au-dessous de l'épaule. Inv. 86/5823-6.
159. RAR MAT. *Idem*. Pâte à fines inclusions sableuses. Sablage externe au-dessous de l'épaule. Inv. 86/5824-6.
160. RAR MAT. *Idem*. Vernis brun rouge, mat. Inv. 86/5918-1.
161. PFI. Gobelet ovoïde AV 91. Pâte jaune beige, fine; vernis brun noir à brun verdâtre, mat. Sablage externe. Lyon. Inv. 86/5824-8.
162. PFI. *Idem*. Pâte jaune beige, fine; vernis brun vert, brillant. Sablage externe. Lyon. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 91/1. Inv. 86/5824-5.
163. PEI. Pot à épaule marqué AV 43. Pâte beige orangé, sableuse, contenant d'abondantes paillettes de mica. Bandeau rouge lie-de-vin sur le col. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 43/2. Inv. 86/6196-1.
164. PEI. Petit gobelet à épaule marqué AV 62. Bandeaux blanc et brun rouge, mat. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 62/1. Inv. 86/5824-4.
165. EIR. Plat AV 270. Pâte beige rosé à beige orangé, fine. Inv. 86/6245-3.
166. EIR. Plat AV 273. Pâte beige orangé à grise (œur), assez fine. Inv. 86/6171-4.
167. EIR. *Idem*. Pâte beige orangé, assez fine. Inv. 86/6244-2.
168. EIN. Plat AV 274. Pâte grise, fine; surfaces lissées, noires, brillantes (enduit interne?). Inv. 86/6179-5.
169. EIR? Plat à bord épais, légèrement rentrant (à rapprocher du type AV 274?). Pâte fine; intérieur soigneusement lissé (ou présence d'enduit interne?). Inv. 86/6216-1.

Planche 11

170. CRU. Cruche AV 303. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 303/4. Inv. 86/5823-7.
171. CRU. *Idem*. Inv. 86/5974-2.
172. CRU. Cruche à deux anses AV 304. Inv. 86/6034-1.
173. CRU. Cruche AV 307 var. Inv. 86/5824-7.
174. CRU. Cruche AV 315. Inv. 86/6179-2.
175. AMP. Amphore Dressel 20. Bord en bourrelet légèrement étiré verticalement. Pâte beige, sableuse. Inv. 86/6176-6.
176. AMP. *Idem*. Lèvre assez haute, faiblement repliée vers l'intérieur. Pâte grise (œur) à beige, sableuse. Inv. 86/6179-7.
177. AMP. Amphore Gauloise 3. Pâte beige, fine, contenant de fines paillettes de mica. Marseille. Inv. 86/6179-6.
178. AMP. Amphore Gauloise 4. Pâte beige rosé (œur) à beige (surface), fine. Inv. 86/6218-1.
179. AMP. *Idem*. Pâte beige rosé à beige clair (surface), à fines inclusions sableuses. Inv. 86/5822-2.
180. AMP. *Idem*. Pâte beige, fine. Inv. 86/6182-7.

181. AMP. Amphore Gauloise 5. Pâte beige rosé (cœur) à beige (surface), fine. Inv. 86/6247-2.
182. AMP. Amphore Vindonissa 586. Pâte beige à beige verdâtre (surface), assez fine. Inv. 86/5824-14.
183. AMP. Amphore Vindonissa 586? (même amphore que n° 182?). *Titulus pictus* partiellement effacé. Inv. 86/5824-13.
184. AMP. Amphore Pélichet 46. Pâte beige à beige rosé (cœur) à beige verdâtre (surface), à fines inclusions sableuses. Inv. 86/5809-3.

Planche 12

185. AMP. *Idem*. Pâte gris beige, sableuse, à grosses inclusions (particules blanches et noires). Inv. 86/5809-4.
186. AMP. Amphore Dressel 9 similis. Pâte jaune beige, grossière. Inv. 86/6247-1.
187. AMP. Amphore de transport? Pâte beige orangé, fine, contenant de fines paillettes de mica. Inv. 86/6179-8.
188. MOR. Mortier AV 381. Pâte à fines inclusions sableuses. Semis interne. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 381/1. Inv. 86/5824-15.
189. PCL/G-B. Gobelet ovoïde AV 92. Pâte fine; extérieur lissé. Décor guilloché. Inv. 86/5805-3.
190. PGR. *Dolum* AV 3. Pâte fine; surfaces lisses. Décor d'incisions sur le bord. Inv. 86/6176-10.
191. PGR. *Dolum* AV 4. Pâte assez fine; surfaces lisses. Inv. 86/5823-12.
192. PGR. Tonnelet AV 8/16. Pâte assez fine; extérieur lisse. Inv. 86/6229-2.
193. PGR. Tonnelet AV 5. Pâte sableuse; extérieur assez lisse. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 5/1. Inv. 86/6000-1.
194. PGR. Gobelet AV 10. Pâte sableuse; extérieur noir, lisse, assez brillant (*terra nigra*). Bandeau externe orné de rectangles en creux imprimés à la roulette. Inv. 86/5823-9.
195. PGR. Pot/tonnelet AV 12. Pâte à inclusions sableuses. Inv. 86/5808-4.
196. PGR. Pot à épaule marquée AV 73. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6182-6.
197. PGR. *Idem*. Pâte grossière; col lissé. Inv. 86/6033-1.
198. PGR. *Idem*. Pâte à inclusions sableuses; col lissé. Décor de cannelures verticales sur la panse. Inv. 86/6162-1.
199. PGR. Pot à épaule marquée AV 74. Pâte à fines inclusions blanchâtres; extérieur lissé. Paroi ornée de rectangles en creux imprimés à la roulette. Inv. 86/5809-2.
200. PGR. Pot ovoïde AV 34. Pâte à fines inclusions blanchâtres. Paroi ornée de stries horizontales externes. Inv. 86/6176-9.

Planche 13

201. PGR. *Idem*. Pâte assez fine. Décor de stries horizontales externes. Inv. 86/6165-2.
202. PGR. Pot ovoïde à rapprocher du type AV 36. Pâte assez fine; surfaces assez lisses. Inv. 86/6233-2.
203. PGR. Pot à col cintré et cannelé AV 45. Pâte fine. Inv. 86/6175-3.
204. PGR. Pot ovoïde AV 63. Pâte sableuse; surfaces assez rugueuses. Inv. 86/6169-1.
205. PGR. *Idem*. Pâte friable, très grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6285-1.
206. PGR. *Idem*. Pâte très grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6179-4.
207. PGR. *Idem*. Pâte grossière; surfaces assez lisses. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 63/5. Inv. 86/6179-3.
208. PGR. *Idem*. Pâte assez grossière; surfaces assez lisses. Inv. 86/6176-8.
209. PGR. Bol ou terrine caréné. Pâte fine; extérieur soigneusement lissé. Paroi profilée de cannelures externes. Inv. 86/6171-5.
210. PGR. Terrine AV 139. Pâte fine; extérieur gris brun à brun noir, mat (*terra nigra*). Inv. 86/6165-4.
211. PGR. Terrine tronconique AV 223. Pâte très grossière; surfaces rugueuses. Traces de suie. Inv. 86/6264-1.

212. PGR. Terrine tronconique AV 235. Pâte à inclusions sableuses; surfaces lisses. Inv. 86/6182-5.
213. PGR. *Idem*. Pâte sableuse. Stries horizontales externes. Inv. 86/6272-2.
214. PGR. *Idem*. Pâte à inclusions sableuses; surfaces lisses. Inv. 86/6244-3.
215. PGR. *Idem*. Pâte assez grossière; surfaces assez rugueuses. Inv. 86/6162-2.
216. PGR. Grande terrine à paroi bombée et bord rentrant. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Bord décoré d'impressions digitées (alternativement internes et externes). Inv. 86/6175-5.

*Insula 12 (horizon 3)**Planche 14*

217. TSI. Plat Ha. 2/Consp. 18.2 (service II; Drack 2; AV 256). Inv. 86/6080-5.
218. TSI. Bol à collarète Hof. 12 (Drack 19; AV 213). Technique « grise »; surfaces lissées, probablement sans engobe. Inv. 86/5788-1.
219. TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre épaisse, courte, déversée, sans cannelure. Inv. 86/6080-4.
220. TSI ou RAR. Petite écuelle à paroi rectiligne et bord arrondi. Qualité proche de la TSI. Inv. 86/6080-2.
221. RAR. Gobelet ovoïde AV 89. Inv. 86/5839-7.
222. MIC. Bol à marli AV 205. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 205/3. Inv. 86/6080-3.
223. EIR. Plat AV 278. Pâte beige, assez fine. Pièce importée (Gaule centrale). Inv. 86/6068-3 + 86/6080-1.
224. AMP. Amphore Gauloise 3. Pâte beige rosé (cœur) à beige orangé, fine. Inv. 86/5839-14.
225. AMP. Amphore Ha. 70 (profil tardif). Pâte beige, sableuse. Inv. 86/6080-7.
226. AMP. Amphore à bord vertical et col cannelé. Pâte orangée, sableuse. Egypte? Inv. 86/6080-8.
227. PGR. Pot ovoïde AV 34. Pâte assez fine; surfaces assez lisses. Inv. 86/6080-6.
228. PGR. Terrine tronconique à rapprocher du type AV 237. Pâte assez fine; surfaces lisses. Inv. 86/5839-11.

*Insula 12 (horizons 4 et 4b)**Planche 15*

229. TSO. Calice Drag. 11. Gaule méridionale. Inv. 86/5834-2. Horizon 4.
230. TSO. Bol Drag. 29 b. Registre inférieur: double rang de godronides et de strigiles: cf. KNORR 1919, pl. 87/A-B (Vespasien). Registre supérieur: décor en panneaux délimités par des lignes ondulées, avec rosettes aux intersections: rosaces, guirlandes, imbrications verticales. La Graufesenque. Inv. 86/6191-1. Horizon 4.
231. TSO. Bol Drag. 37. Guirlande de base à trois éléments surmontée d'une ligne ondulée. Cf. KARNITSCH 1959, Taf. 14/1 et 6. Chevrons et touffes d'herbe. La Graufesenque; groupe de Mercator; Domitien. Inv. 86/6084-1. Horizon 4.
232. TSO. *Idem*. Frise inférieure: feuilles de vigne. Registre supérieur: légende épigraphique illisible. Banassac; Germanus Ser; Nerva-Trajan. Inv. 86/6280-25. Horizon 4b.
233. TSO. *Idem*. Oves à double arceau avec bâtonnet à droite. Décor végétal (rinçage?), surmonté d'une rosette à neuf pétales. Lezoux; style de Paternus; Antonin-Commode. Inv. 86/6177-1. Horizon 4b.
234. TSO. *Idem*. Oves à double arceau cordé sans bâtonnet: cf. KARNITSCH 1959, pl. 87/5-6; MARTIN-KILCHER 1976.1, pl. 11/4. Ittenweiler ou Mittelbronn; Cibis; Hadrien-Marc-Aurèle. Inv. 86/6280-11. Horizon 4b.
235. TSO. *Idem*. Oves à double arceau sans bâtonnet, soulignées par deux minces trailliés: cf. KARNITSCH 1959, Taf. 93-96: style de Ianuarius II. Figure masculine non identifiée. Rheinzabern; style de Ianuarius II; Antonin-Marc-Aurèle. Inv. 86/5998-7. Horizon 4b.

- 236 TSL. Coupe Ha. 8/Consp. 22 (service II)? Estampille sur le fond: *XANTI*: Oxé/COMFORT 1968, *Corpus*, p. 83 (3b.193). Xant(h)us; Auguste-Tibère. Prod. «italique». Inv. 86/5998-6. Horizon 4b.
- 237. TSL. Plat ou assiette. Estampille sur le fond: *THYRSI*. L. Thyrus; Auguste-Tibère. Prod. «italique». Inv. 86/6167-2. Horizon 4b.
- 238. TSL. Coupe Drag. 27. Estampille sur le fond: *PRIM*. La Graufesenque?; Primus; Tibère-Vespasien. Inv. 86/6177-4. Horizon 4b.
- 239. TSL. Assiette Ludowici Tb. Gaule orientale. Inv. 86/6280-10. Horizon 4b.
- 240. TSL. Coupe Drag. 40. Gaule orientale. Inv. 86/5833-8. Horizon 4b.
- 241. TSL. Bol à collerette Hof. 12 (Drack 19; AV 213). Inv. 86/5841-4. Horizon 4b.

Planche 16

- 242. TSI/RAR. Bol hémisphérique à collerette incurvée proche du type Curle 11 de la sigillée (AV 216). Inv. 86/6084-5. Horizon 4.
- 243. TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre en amande très fortement déversée, profilée d'un ressaut externe. Inv. 86/6038-1. Horizon 4b.
- 244. TSI. *Idem*. Lèvre en amande, fortement déversée, sans cannelure. Inv. 86/6011-1. Horizon 4.
- 245. TSI. *Idem* (petit format). Lèvre mince, légèrement repliée vers l'extérieur. Inv. 86/6178-5. Horizon 4b.
- 246. TSI. Bol hémisphérique constituant une variante du type Drack 22 (AV 172). Bord à double moulure arrondie. Inv. 86/6177-5. Horizon 4b.
- 247. TSI. Bol hémisphérique constituant une variante du type Drack 22 (AV 169). Vernis externe. Cannelures externes horizontales. Inv. 86/6231-1. Horizon 4b.
- 248. TSI? Pot à épaule marquée AV 73. Vernis externe orangé. Qualité analogue à celle de la TSI. Inv. 86/6177-8. Horizon 4b.
- 249. RAR MAT. Pot ovoïde AV 78. Vernis orangé, mat. Inv. 86/6084-6. Horizon 4.
- 250. RAR MAT. *Idem*. Vernis brun rouge, mat. Sablage externe au-dessous de l'épaule. Inv. 86/5939-1. Horizon 4b.
- 251. RAR MAT. *Idem*. Vernis brun rouge à brun orangé, mat. Sablage externe au-dessous de l'épaule. Inv. 86/6084-7. Horizon 4.
- 252. RAR. Gobelet ovoïde AV 89. Décor guilloché. Inv. 86/6093-4. Horizon 4.
- 253. RAR. Gobelet ovoïde AV 48. Bandeau guilloché et décor incisé avec ponctuations de barbotine. Inv. 86/6093-5. Horizon 4.
- 254. RAR. Gobelet à haut col AV 54. Pâte beige orangé; vernis brun noir, légèrement brillant, d'excellente qualité. Inv. 86/6039-2. Horizon 4.
- 255. RAR. Coupe carénée AV 159. Décor de cannelures et de rinceaux à la barbotine. Inv. 86/6195-1. Horizon 4b.
- 256. RAR. Gobelet ou coupe à paroi légèrement concave et bord faiblement épaisse, arrondi (AV 104 ou AV 148?). Bandeau guilloché. Inv. 86/6280-16. Horizon 4b.
- 257. RAR. Bol hémisphérique à rapprocher des types AV 176 ou AV 178. Inv. 86/6008-1. Horizon 4b.
- 258. RAR. Bol Drag. 37/AV 197. Décor oculé. Pièce importée? CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 197/3. Inv. 86/6005-1 + 86/6046-2. Horizon 4b.
- 259. RAR. *Idem*. Décor oculé. Inv. 86/6005-2. Horizon 4b.

Planche 17

- 260. RAR. *Idem*. Décor guilloché. Inv. 86/6047-5. Horizon 4.
- 261. RAR. Bol à collerette Drag. 38. Inv. 86/6047-6. Horizon 4.
- 262. RAR. Bol à marli AV 212. Inv. 86/6055-4. Horizon 4b.

- 263. MIC. Ecuelle ou bol à paroi basse et marli horizontal AV 290. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 290/2. Inv. 86/6178-15. Horizon 4b.
- 264. CRU. Cruche AV 310. Inv. 86/5834-5. Horizon 4.
- 265. CRU, MIC. Cruche à rapprocher des types AV 353/355. Inv. 86/6046-4. Horizon 4b.
- 266. CRU. Panse de cruche. Graffiti fragmentaire: [...] REC [...] VIN [...]. Inv. 86/5757-3. Horizon 4.
- 267. AMP. Amphore Dressel 20. Profil écrasé, rentrant. Pâte gris beige (coeur) à beige (surface), à inclusions sableuses. Inv. 86/5837-12. Horizon 4.
- 268. AMP. Anse d'amphore Dressel 20. Pâte beige, sableuse. Estampille rétrograde: QIMF. CALLENDER 1965, n° 1464 (c. 130-180). Inv. 86/6280-21. Horizon 4b.
- 269. AMP. Amphore Gauloise 3/5. Pâte beige rosé (coeur) à beige, fine. Inv. 86/6191-3. Horizon 4.
- 270. AMP. Amphore Gauloise 4. Embouchure évasée et bord en bourrelet arrondi, retombant. Pâte beige ocre, sableuse. Inv. 86/6173-5. Horizon 4b.
- 271. AMP. Anse d'amphore Gauloise. Pâte beige à beige rosé (coeur), assez fine. Estampille sur l'anse: T.V.P. CALLENDER 1965, n° 1746 (II^e s.). Inv. 86/6280-22. Horizon 4b.
- 272. AMP. Amphore à col cylindrique et à bord triangulaire, déversé horizontalement et souligné par un ressaut externe. Pâte beige rosé, à inclusions assez fines et mica; engobe externe crème. Méditerranée orientale probablement. Inv. 86/6280-15. Horizon 4b.
- 273. MOR. Mortier à rebord vertical AV 370. Pâte grossière. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 370/1. Inv. 86/5834-8. Horizon 4.
- 274. MOR,RAR. Mortier AV 376. Vernis brun orangé appliqué au pinceau au-dessus du semis interne et sur la surface supérieure de la collerette. Inv. 86/5769-1. Horizon 4b.

Planche 18

- 275. MOR,RAR. *Idem*. Sur la collerette et la partie concave, vernis brun orangé à brun noir appliqués au pinceau. Inv. 86/5998-12. Horizon 4b.
- 276. MOR,RAR. Mortier Drag. 45 (AV 380). Vernis brun orangé, brillant. Inv. 86/6230-2. Horizon 4b.
- 277. MOR,RAR. *Idem*. Vernis orangé, assez mat. Inv. 86/6011-3. Horizon 4.
- 278. MOR. Mortier AV 375. Pâte à inclusions sableuses. Semis interne déposé avec un engobe gris beige. Profil non dessiné. Estampille à motifs floraux sur la collerette. Inv. 86/5815-1. Horizon 4b.
- 279. PCL/G-B. Gobelet (*Gurtbecher*) à rapprocher du type AV 102. Pâte grise à orangée, fine. Extérieur lissé. Inv. 86/5813-2. Horizon 4b.
- 280. PCL. Pot ovoïde AV 41. Pâte grossière; panse extérieure lissée. Au sommet de la panse, décor de losanges en creux (à la lame vibrante?). CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 41/1. Inv. 86/6280-19. Horizon 4b.
- 281. PGR. Tonnelet AV 8/16. Pâte fine; surfaces lisses. Inv. 86/6177-10. Horizon 4b.
- 282. PGR. Pot/tonnelet ovoïde à rapprocher du type AV 12. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6167-3. Horizon 4b.
- 283. PGR. Gobelet AV 10. Pâte assez fine; vernis externe brun noir (*terra nigra*) au-dessus d'un décor de rectangles hachurés à la roulette. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 10/3. Inv. 86/6178-22. Horizon 4b.
- 284. PGR. Tonnelet ovoïde AV 26. Pâte à grosses inclusions. Décor de rectangles en creux à la roulette. Inv. 86/6011-8. Horizon 4.
- 285. PGR. *Idem*. Pâte sableuse. Décor de rectangles en creux à la roulette. Inv. 86/6093-9. Horizon 4.
- 286. PGR. Tonnelet ovoïde AV 26/28. Pâte à inclusions sableuses; extérieur assez lisse. Décor de rectangles hachurés à la roulette. Inv. 86/6044-3. Horizon 4.
- 287. PGR. Tonnelet ovoïde AV 28. Pâte sableuse. Décor de grillage estampé sous le bord. Inv. 86/6178-23. Horizon 4b.

288. PGR. *Idem*. Pâte grise, sableuse; ext. assez lisse. Décor hachuré, estampé sous le bord. Inv. 86/6093-8. Horizon 4.
289. PGR. Pot ovoïde AV 34. Pâte assez grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6167-4. Horizon 4b.
290. PGR. Petit pot ovoïde AV 35. Pâte assez grossière. Panse sablée à l'éponge. Inv. 86/6178-25. Horizon 4b.
291. PGR. Pot à col cintré et cannelé AV 45. Pâte assez fine; contenant quelques grosses inclusions; extérieur lissé. Inv. 86/6084-9. Horizon 4.
292. PGR. Pot ovoïde AV 56. Pâte fine; surface externe noire, brillante (verniss?; *terra nigra*). Inv. 86/6011-5. Horizon 4.

*Insula 18 (horizon 1)**Planche 19*

293. TSI. Assiette Drag. 15/17 (Drack 3; AV 257). Inv. 86/6066-4. Horizon 1 perturbé.
294. PFI. Coupe hémisphérique à bord arrondi, vertical. Pâte beige, fine; vernis sablé, brun orangé, mat. Inv. 86/6066-6. Horizon 1 perturbé.
295. EIR. Plat AV 273. Pâte beige orangé, fine. Inv. 86/6090-1.
296. EIR. *Idem*. Pâte claire, fine. Inv. 86/6090-2.
297. EIR. *Idem*. Pâte beige orangé, assez fine. Inv. 86/6017-1.
298. AMP. Amphore Dressel 28. Pâte beige, sableuse. Inv. 86/6066-11. Horizon 1 perturbé.
299. MOR. Mortier à rebord vertical AV 369. Inv. 86/6090-3 + 86/6094-2.
300. PGR. *Dolium* AV 3. Pâte sableuse; extérieur assez lisse. Inv. 86/6066-12. Horizon 1 perturbé.

Planche 20

301. PGR. Pot à épaule marquée AV 73. Pâte à grosses inclusions; col lissé. Inv. 86/6090-5.
302. PGR. Pot ovoïde AV 34. Pâte sableuse. Stries horizontales externes sur la panse. Inv. 86/6095-1.
303. PGR. *Idem*. Pâte assez grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6010-2.
304. PGR. *Idem*. Pâte sableuse. Stries horizontales externes. Inv. 86/6066-7. Horizon 1 perturbé.
305. PGR. *Idem*. Pâte à inclusions sableuses. Stries horizontales externes. Inv. 86/6066-8. Horizon 1 perturbé.
306. PGR. Pot ovoïde AV 63. Pâte grossière; extérieur assez lisse. Inv. 86/6066-9. Horizon 1 perturbé.
307. PGR. Couverele. Pâte grossière; extérieur assez lisse. Inv. 86/6094-1.
308. PGR. Fragment de panse de céramique commune grossière, découpé en forme de disque irrégulier et percé d'un trou central circulaire (fusaïole). CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 424/1. Inv. 86/5931-1.

Insula 18 (horizon 2)

309. TSO. Bol Drag. 29. La Graufesenque. Inv. 86/5867-1.
310. TSL. Assiette Ha. 2/Consp. 18.2 (service II). Prod. «italique». Inv. 86/6079-3 + 86/6092-1.
311. TSL. Assiette proche du type Drag. 17b. Gaule méridionale. Inv. 86/6079-2.
312. TSL. Assiette Drag. 15/17. Gaule méridionale. Inv. 86/5866-2.
313. TSL. Coupe Hof. 8. Gaule méridionale. Inv. 86/5895-2.
314. TSL. Coupe Drag. 24/25. Gaule méridionale. Inv. 86/5872-7.
315. TSL. Coupe Drag. 22/23. Paroi basse, épaisse et convexe. Gaule méridionale. Inv. 86/5933-2.
316. TSL. Bol à collarète Hof. 12. Gaule méridionale. Inv. 86/5872-8.
317. TSL. Plat ou assiette Drag. 18. Estampille sur le fond : [...]ASSI: cf. HOFMANN s. d., notice 21, pl. 5/16.25. La Graufesenque; Bassus; Claude-Néron/Vespasien. Inv. 86/5866-10.

318. TSL. Assiette (probablement Drag. 18). Estampille fragmentaire sur le fond: RE [...]. Gaule méridionale; Regenus ou Reginus probablement. Inv. 86/5873-2.
319. TSL. Plat ou assiette. Estampille sur le fond: DAMONVS.F: HOFMANN s. d., notice 21, pl. 6/49.14. La Graufesenque; Damonus; Tibère-Néron. Inv. 86/5872-10.
320. TSL. *Idem*. Estampille fragmentaire sur le fond: OFSILVA [...]. La Graufesenque; Silvanus; Claude-Vespasien. Inv. 86/6091-2.
- 321 TSL. Coupe. Estampille sur le fond : OFBIO. La Graufesenque; Bio; Claude-Néron. Inv. 86/5866-11.

Planche 21

322. TSI. Plat Drag. 17 (Drack 2; AV 256). Inv. 86/5873-3.
323. TSI. *Idem*. Technique «grise». Inv. 86/6101-1.
324. TSI. Assiette Drag. 17 (Drack 2; AV 256). Technique «grise». Inv. 86/6079-4.
325. TSI. Assiette Drag. 18 (Drack 4; AV 259). Inv. 86/6091-1.
326. TSI. Coupe Drag. 24/25 (Drack 11; AV 154). Inv. 86/5866-13.
327. TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre légèrement épaissie, arrondie, dans le prolongement de la paroi, profilée d'une large gorge peu profonde et d'une cannelure. Inv. 86/5861-1.
328. TSI. *Idem*. Lèvre en amande, légèrement déversée, profilée d'une large gorge peu profonde. Paroi ornée de cannelures et d'un bandeau guilloché au-dessus de la carène. Inv. 86/5861-2.
329. TSI. Bol (hémisphérique?) à rapprocher des types AV 171/172. Vernis externe. Inv. 86/5872-12.
330. TSI. Probablement assiette. Estampille sur le fond: OPPO [...]: cf. DRACK 1945, pl. 17/46 (attribuée à Poppo; Tibère-Claude); voir aussi LUGINBÜHL 2001, p. 204 (Oppo?). Inv. 86/6079-7.
331. PFI. Gobelet ovoïde AV 91. Pâte beige, fine; vernis brun vert, légèrement brillant. Lyon. Inv. 86/5866-16.
332. EIR. Plat AV 278. Pâte beige, à fines inclusions, contenant d'abondantes paillettes de mica; enduit interne rouge «pompéien», mat. Pièce importée (Gaule centrale). Inv. 86/5866-15.
333. EIN ou PGR. Ecuelle ou plat AV 286 ou AV 274. Pâte fine; intérieur soigneusement lissé, brillant (probable enduit interne). CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 286/1. Inv. 86/5872-18.
334. EIR. Plat à paroi incurvée et à bord biseauté, profilé d'une rainure. Pâte beige orangé à gris beige, à inclusions sableuses, contenant de très abondantes paillettes de mica (en particulier en surface); absence d'engobe. Importation (côte tyrrhénienne). Inv. 86/5866-18.
335. CRU. Cruche AV 310. Inv. 86/5866-19.
336. CRU, PGR. Cruche à deux anses à rapprocher du type AV 335. Pâte grise, assez fine. Inv. 86/5933-3.
337. CRU? Panse de récipient (cruche?) portant un graffito incomplet. Pâte assez fine. Inv. 86/6079-9.
338. AMP. Amphore Dressel 2-4. Pâte rosé à beige orangé, fine; engobe externe beige clair. Inv. 86/5866-27.
339. AMP. Amphore Gauloise 3. Pâte beige, fine. Inv. 86/5866-28.

Planche 22

340. AMP. Amphore Ha. 70. Pâte beige rosé à beige clair, à fines inclusions sableuses. Inv. 86/5872-17.
- 341 AMP. Amphore Dressel 7-11. Pâte beige rosé à beige clair, légèrement verdâtre en surface, à fines inclusions sableuses. Inv. 86/6098-1.
342. MOR. Mortier AV 375. Pâte beige rosé clair, très grossière, contenant d'abondants fragments de quartz; surfaces rugueuses à l'intérieur comme à l'extérieur. Pas de semis interne. Inv. 86/6092-3.

343. PCL/G-B. Gobelet ovoïde AV 92. Pâte fine. Décor guilloché. Inv. 86/5866-17 + 5873-5.
344. PCL. Pot à provisions AV 21. Pâte à fines inclusions sableuses. Inv. 86/5866-20.
345. PCL. *Idem*. Pâte fine. Inv. 86/6079-10.
346. PGR. Tonnelet AV 8/16. Pâte assez fine; extérieur lissé. Inv. 86/5867-2.
347. PGR. Pot ovoïde à col rentrant, profilé d'une cannelure externe et bord rectiligne, arrondi, fortement déversé. Pâte à fines inclusions sableuses; surfaces assez lisses. Inv. 86/6099-3.
348. PGR. Pot ovoïde à rapprocher des types AV 17 et AV 56. Pâte assez fine; surfaces assez lisses. Inv. 86/5872-19.
349. PGR. Pot à épaulement marqué AV 73. Pâte fine; surfaces lisses. Inv. 86/5866-21.
350. PGR. Pot à épaulement marqué AV 74. Pâte fine; extérieur du col lissé horizontalement. Inv. 86/5866-23.
351. PGR. *Idem*. Pâte assez grossière; surface externe lustrée (*terra nigra*). Paroi décorée de traits verticaux tracés au broulissoir. Inv. 86/5866-26.
352. PGR. Pot ovoïde AV 34. Pâte sableuse. Stries horizontales externes. Inv. 86/6092-4.
353. PGR. *Idem*. Pâte à inclusions sableuses; surfaces lisses. Inv. 86/6079-12.
354. PGR. *Idem*. Pâte sableuse; surfaces assez lisses. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 34/2. Inv. 86/6079-14.
355. PGR. *Idem*. Pâte assez fine; surfaces lissées. Inv. 86/6079-13 b.
356. PGR. *Idem*. Pâte sableuse. Paroi ornée de fines stries horizontales externes. Inv. 86/6079-13 a.
357. PGR. Terrine ou écuelle à bord en amande, redressé verticalement (à rapprocher du type AV 227). Pâte assez fine; surfaces lissées. Inv. 357/6098-3.

Planche 23

- 358 PGR. Terrine AV 139. Pâte assez fine; vernis externe brun noir, faiblement brillant (*terra nigra*). CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 139/2. Inv. 86/6099-2.
- 359 PGR. Terrine tronconique à bord triangulaire. Pâte grossière. Inv. 86/6091-5.

Insula 18 (horizon 4b)

360. TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre arrondie, très fortement déversée, sans cannelure. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 128/8. Inv. 86/6301-3.
361. MOR,TSL. Mortier Drag. 45. Gaule orientale probablement. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 380/2. Inv. 86/6302-1.

Voirie insulae 12/18 (voie R 1 ; horizon 1)

Planche 24

362. TSO. Bol Drag. 29. Rinceau à rosettes et trifolés. La Graufesenque. Inv. 86/6049-1 + 24. Horizon 1 perturbé.
363. TSL. Assiette Ha. 1/Consp. 12.5 (service Ic). Prod. «italique». Inv. 86/6049-3. Horizon 1 perturbé.
364. TSL. Assiette Ha. 2/Consp. 18.2 (service II). Prod. «italique». Inv. 86/6049-5. Horizon 1 perturbé.
365. TSL. Coupe Ha. 8/Consp. 22 (service II). Prod. «italique». Inv. 86/6049-4. Horizon 1 perturbé.
366. TSL. Fond de coupe. Estampille sur le fond: *ATEI*; *VON SCHNURBEIN* 1982, vol. 2, pl. 74/250 (Pise); cf. *OXE/COMFORT* 1968, p. 52. *Ateius*; *Auguste-Tibère*. Prod. «italique». Inv. 86/6049-8. Horizon 1 perturbé.
367. TSL. Assiette Ha. 3 (Consp. 19). Prod. «italique». Inv. 86/6049-6. Horizon 1 perturbé.
368. TSL. Plat ou assiette à lèvre étirée horizontalement. Prod. «italique». Inv. 86/6164-1.

369. TSI. Assiette Ha. 1 (Drack 1c; AV 253). CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 253/2. Inv. 86/6049-12. Horizon 1 perturbé.
370. TSI. Coupe Ha. 8 (Drack 9/10; AV 151). Inv. 86/6164-4.
371. TSI. Coupe Drack 8 (AV 150; LUGINBÜHL 2001, type 24). Inv. 86/6164-5.
372. TSI. Fond de bol probablement. Vernis externe. Inv. 86/6164-3.
373. TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre haute, non détachée de la paroi profilée d'une large gorge et d'une ou de deux cannelures. Inv. 86/6164-2.
374. EIN. Plat AV 273 ou AV 274. Pâte grise, fine. Inv. 86/6251-1.
375. CRU. Cruche AV 304. Inv. 86/6042-1.
376. AMP. Amphore Pascual 1. Embouchure évasée et bord épais, arrondi. Pâte beige clair, à fines inclusions sableuses. Inv. 86/6049-48. Horizon 1 perturbé.
377. AMP. Amphore Ha. 70. Pâte beige, sableuse, à inclusions blanches. Inv. 86/6049-49. Horizon 1 perturbé.
378. PCL/G-B. Gobelet ovoïde AV 92. Pâte fine; surfaces lissées. Décor de cannelures horizontales et de guilloches. Inv. 86/6042-2.

Planche 25

379. PGR. Tonnelet AV 15. Pâte fine; extérieur lissé. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 15/1. Inv. 86/6164-13.
380. PGR. Pot à épaulement marqué AV 73. Pâte à fines inclusions. Inv. 86/6164-9.
381. PGR. Pot à épaulement marqué AV 74. Pâte assez grossière; col lissé. Inv. 86/6260-1.
382. PGR. Pot ovoïde AV 63. Pâte à inclusions sableuses; surfaces assez rugueuses. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 63/1. Inv. 86/6049-18. Horizon 1 perturbé.
383. PGR. *Idem*. Pâte sableuse; surfaces assez rugueuses. Inv. 86/6260-2.
384. PGR. *Idem*. Pâte sableuse; extérieur assez lisse. Inv. 86/6164-8.
385. PGR. Pot à cuire AV 32. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Traces de suie. Inv. 86/6260-3.
386. PGR. Bol (carré?) proche du type Drack 21 de la TSI. Lèvre légèrement épaisse, profilée de deux cannelures. Technique «grise»; absence d'engobe. Inv. 86/6164-10.
387. PGR. Écuelle ou terrine à paroi incurvée et bord arrondi, replié vers l'intérieur. Pâte assez fine; surfaces lisses. Inv. 86/6049-20. Horizon 1 perturbé.
388. PGR. Terrine tronconique AV 235. Pâte à inclusions sableuses; traces internes de lissage horizontal. Traces de suie. Inv. 86/6164-11.
389. PGR. *Idem*. Pâte assez grossière; surfaces assez lisses. Inv. 86/6164-12.
390. PGR. Terrine tronconique à rapprocher du type AV 235. Pâte sableuse. Stries horizontales externes. Inv. 86/6260-4.
391. PGR. Couvercle. Pâte sableuse. Inv. 86/6164-14.

Voirie insulae 12/18 (voie R 1 ; horizon 3)

Planche 26

392. TSO. Bol Drag. 29 b. Imbrications ovoïdes. La Graufesenque. Inv. 86/5903-2.
393. PGR ou TSI. Tonnelet à bord légèrement épais, terminé par un petit rebord arrondi; panse profilée d'une cannelure externe. Pâte fine; vernis externe brunâtre, mat (*terra nigra?*). Pièce brûlée ? Inv. 86/5903-4.
394. PGR. Pot ovoïde AV 34. Pâte à fines inclusions sableuses. Stries horizontales externes. Inv. 86/5903-9.
395. PGR. Pot ovoïde AV 63. Pâte à inclusions sableuses; surface externe assez lisse. Inv. 86/5903-11.

Voirie insulae 12/18 (voie R 1 ; horizon 4)

396. TSL. Plat ou assiette Drag. 31. Graffiti sur la paroi: *SHINT* [...]. Gaule orientale. Inv. 86/6048-1.

397. EIR. Plat AV 273. Pâte beige orangé, à inclusions sableuses, contenant de fines paillettes de mica; enduit interne rouge orangé. Inv. 86/6261-1.
398. EIR. Plat-couvercle AV 281. Pâte beige, assez fine, riche en paillettes de mica; revêtement orangé, micacé. Importation (Gaule centrale; Lezoux; Flaviens-Antonins). Inv. 86/6253-1.
399. CRU,MIC. Cruche AV 319. Traces de revêtement externe micacé. Inv. 86/5922-8.
- 400 PCL/G-B. Fragment de gobelet à paroi mince. Pâte fine. Décor de petits traits verticaux disposés en zig-zag et imprimés horizontalement à la roulette. Inv. 86/6261-4.
401. Support de cuison de potier AV 426. Pâte à fines inclusions sableuses. Inv. 86/6048-5.

Insula 6 (horizon 2)

402. TSL. Assiette proche du type Drag. 18. Bord arrondi, sans bourrelet, souligné par une cannelure externe peu profonde. Gaule méridionale. Inv. 86/5963-1.
403. TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre assez courte, arrondie, nettement détachée de la paroi et profilée d'une cannelure. Paroi profilée de cannelures. Inv. 86/5944-1.

Planche 27

404. CRU. Cruche AV 309-310. Inv. 86/5963-4.
405. CRU. Cruche à deux anses AV 335. Inv. 86/5954-1.
406. CRU. Cruche (à deux anses?) à rapprocher du type AV 335. Inv. 86/5963-3.
407. AMP. Amphore Dressel 20. Pâte beige, sableuse. Inv. 86/5954-3.
408. PGR. Gobelet ovoïde AV 100; courte lèvre déversée, profilée d'une légère rainure sommitale. Pâte fine; surfaces lisses. Inv. 86/5981-1.
409. PGR. Gobelet AV 10. Pâte assez fine; vernis externe gris noir, brillant (*terra nigra*). Décor de cannelures et de rectangles hachurés à la roulette. Inv. 86/5952-2.
410. PGR. Pot à épaule marquée AV 74. Pâte fine; surfaces lisses. Cannelures verticales au-dessous de l'épaule. Inv. 86/5963-6.
411. PGR. Pot ovoïde AV 34. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Stries horizontales externes. Inv. 86/5978-1.

Insula 6 (horizon 3)

412. MOR. Mortier AV 375. Estampilles sur la collarette, de part et d'autre du déversoir: *CICERONIS*. Production locale. Inv. 86/5962-5.
413. PCL. Gobelet ovoïde à rapprocher du type AV 78. Pâte à très fines inclusions sableuses. Epaulement profilé d'une cannelure horizontale. Inv. 86/5962-2.
414. PGR. Bol à rapprocher peut-être du type AV 136. Pâte fine; surfaces noires, brillantes (engobe?; *terra nigra*). Inv. 86/5962-4.

Insula 12 a (horizons 1 + 2)

415. TSI. Bol (hémisphérique?) proche du type Drack 22 (cf. AV 174), à courte lèvre arrondie, déversée; paroi profilée d'une gorge externe entre deux cannelures. Inv. 86/5899-1.
416. PCL. Petit pot à provisions AV 21. Pâte fine. Inv. 86/5770-1.
417. PGR. *Dolium* ou jarre à provisions AV 1. Pâte à grosses inclusions; extérieur assez lisse. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 1/1. Inv. 86/5770-2.

Planche 28

418. PGR. *Dolium* AV 3. Pâte assez fine; extérieur lisse. Inv. 86/5770-3.

419. PGR. Petit pot à rapprocher du type AV 63. Pâte à grosses inclusions (jusqu'à 1-2 mm.); surfaces assez rugueuses. Inv. 86/5770-4.

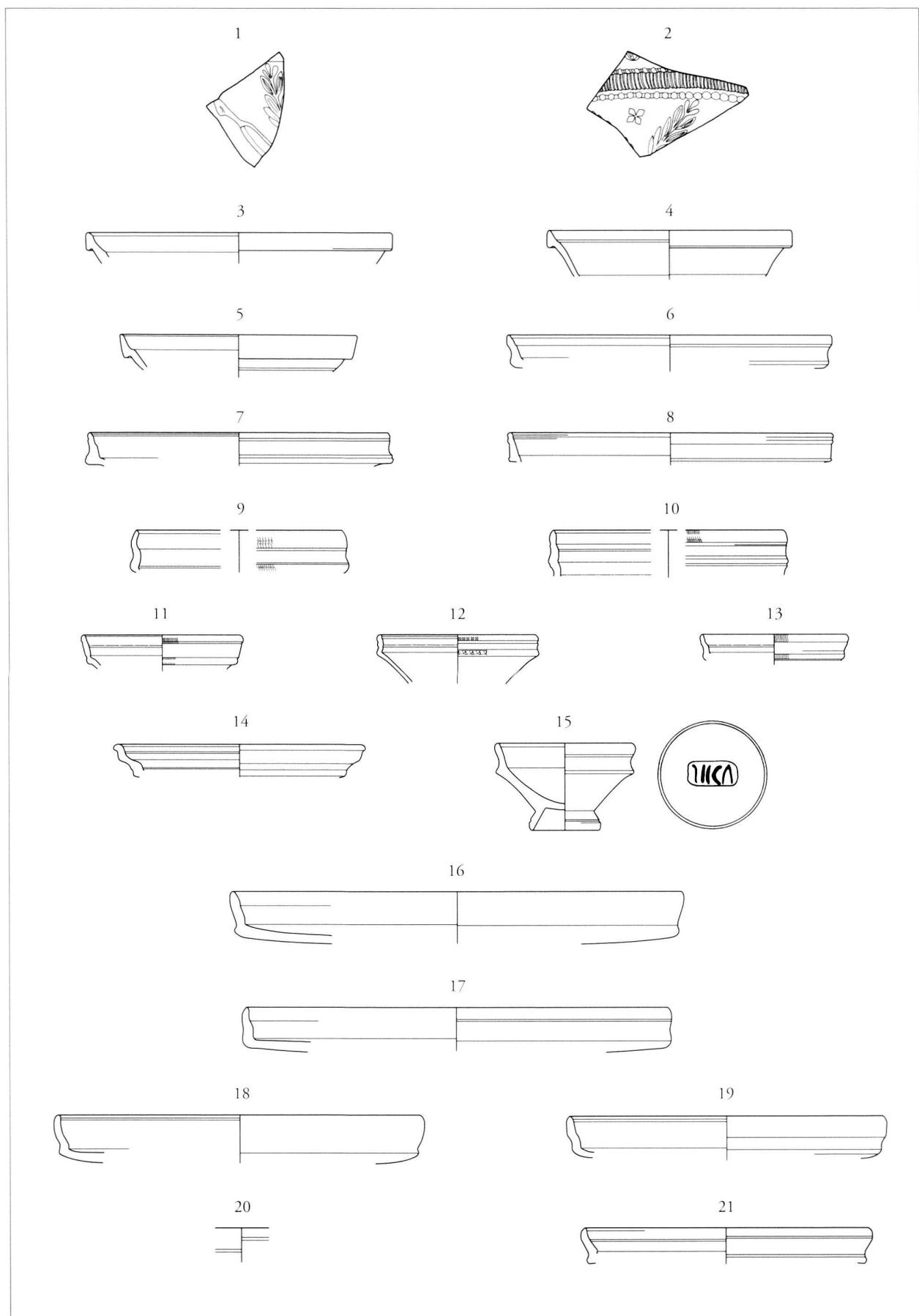
Insula 12 a (horizon 4b, sauf 429-430)

420. TSO. Coupe Knorr 78. Oves à double arceau avec bâtonnet à droite, soulignées par une ligne ondulée; scènes de chasse délimitées par des guirlandes verticales à trois éléments. La Graufesenque; groupe de *Mercator?*; Domitien. Inv. 86/5876-1.
421. TSO. Bol Drag. 37. Oves à double arceau, sans bâtonnet; décor délimité par des lignes de rectangles; rosettes à six pétales aux intersections. Gaule orientale; Antonins. Inv. 86/5876-2.
422. TSL. Bol Drag. 44. Cf. OSWALD/PRYCE 1920, pl. 61/7-8. Gaule centrale. Inv. 86/5876-5.
423. TSI. Bol Drack 21 (AV 128) (petit format). Lèvre en amande, légèrement déversée, profilée d'une cannelure peu profonde. Inv. 86/5776-3.
424. RAR. Gobelet AV 10. Décor de figures? à la barbotine au-dessous d'une cannelure et de ponctuations horizontales. Inv. 86/5776-10.
425. RAR. Gobelet ovoïde AV 48. Décor de sillons peignés entre-croisés. Inv. 86/5876-10.
426. RAR. *Idem*. Décor oculé au-dessous d'une cannelure externe peu profonde. Inv. 86/5776-5.
427. RAR. Gobelet à base étroite et probablement à haut col (AV 54). Pâte grise, fine; vernis brun noir à gris noir, brillant, d'excellente qualité. Décor de dépressions circulaires et de minces bandeaux guillochés. Inv. 86/5776-14.
428. PFI. Gobelet ovoïde à rapprocher du type AV 58. Pâte beige clair, fine; vernis rouge orangé à brun orangé, mat. Lyon probablement. Inv. 86/5876-9.
429. EIR. Plat AV 274. Pâte beige orangé, fine. Inv. 86/5752-1. Horizon 4.
430. PGR. Petit pot ovoïde AV 35. Pâte à fines inclusions; surfaces lisses. Décor d'impressions digitées au niveau de l'épaule. Inv. 86/5830-1. Horizon 3.
431. Pierre ollaire. Marmite cylindrique à paroi presque verticale et à bord rectangulaire, souligné par quatre minces cannelures externes. Inv. 86/5776-2.

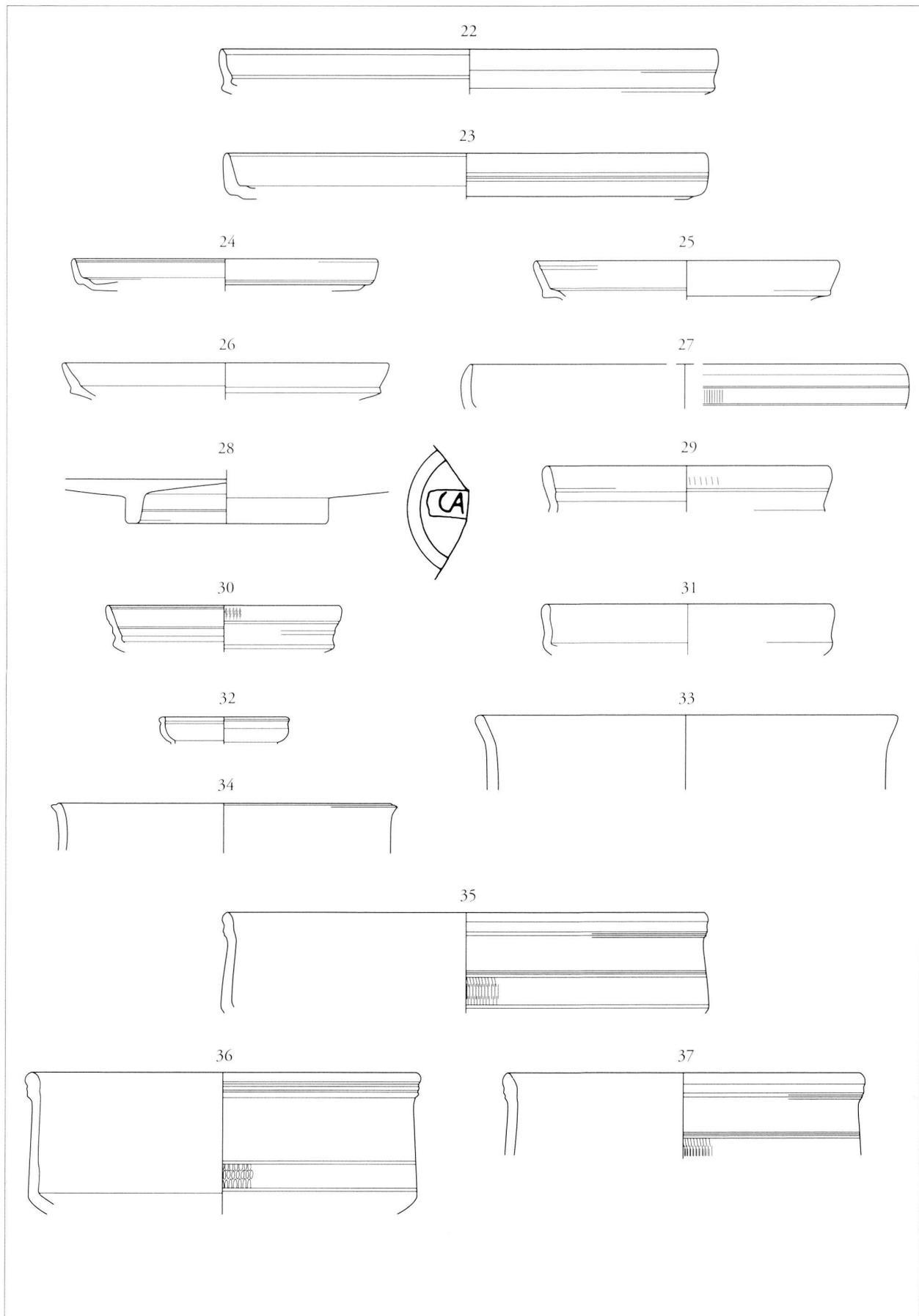
*Voirie nord-est (voie R 2; horizons 1/2 indifférenciés, sauf 432)**Planche 29*

432. TSL. Assiette Ha. 1/Consp. 12.2 (service Ib). Auguste-Tibère. Prod. «italique». Inv. 86/5835-1. Horizon 4b (démol. sup.).
433. TSL. Coupe Ha. 8/Consp. 22 (service II). Estampille sur le fond fragmentaire et totalement illisible (non dessinée). Prod. «italique». Inv. 86/5771-1.
434. TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre verticale, légèrement épaisse, faiblement détachée de la paroi et profilée d'une large gorge et d'une très fine cannelure. Inv. 86/5836-2.
435. TSI. *Idem*. Lèvre légèrement épaisse, faiblement détachée de la paroi et profilée d'une large gorge et d'une fine cannelure. Bandeau guilloché. Inv. 86/5836-3.
436. TSI. *Idem*. Lèvre haute, faiblement détachée de la paroi et profilée d'une large gorge et d'une fine cannelure. Bandeau guilloché. Inv. 86/5836-1.
437. EIN. Plat AV 270. Pâte grise, fine. Inv. 86/5836-6.
438. CRU. Cruche AV 304. Inv. 86/5836-5.
439. PGR. Pied de tripode. Pâte brique, grossière. Inv. 86/5771-8.
440. PGR. Pot à provisions AV 21. Pâte grossière, contenant des paillettes de quartz et de mica; surfaces rugueuses. Inv. 86/5836-7.
441. PGR. Gobelet ovoïde AV 100. Pâte fine; extérieur lisse. Inv. 86/5799-6.
442. PGR. Pot à épaule marquée AV 73 ou AV 74. Pâte à fines inclusions; bord et extérieur du col lissés. Inv. 86/5799-5.

443. PGR. Pot ovoïde AV 34. Pâte à inclusions sableuses. Stries horizontales externes peu marquées. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 34/1. Inv. 86/5799-4.
444. PGR. Petit pot ovoïde à rapprocher du type AV 63. Pâte assez fine; extérieur lissé. Inv. 86/5799-3.
445. PGR. Terrine à bord presque rectangulaire, déversé, dont l'intérieur, profilé d'un léger ressaut, est destiné à recevoir un couvercle. Pâte à inclusions sableuses (jusqu'à 1 mm.); surfaces assez rugueuses. Inv. 86/5836-8.
446. PGR. Terrine à rapprocher des types AV 223 et 226. Pâte à grosses inclusions sableuses, contenant d'abondantes paillettes de mica; surfaces assez rugueuses. Inv. 86/5836-9.
- Habitat nord (horizons 2-4b)**
447. TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre courte, épaisse, légèrement déversée, profilée d'une fine cannelure. Paroi ornée d'une cannelure horizontale. Inv. 86/5936-6. Horizon 2.
448. CRU. Cruche AV 309-310. Inv. 86/5936-7. Horizon 2.
- Planche 30*
449. PCL. Ecuelle tripode AV 294. Pâte assez fine; surfaces soigneusement lissées. Traces de suie. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 294/1. Inv. 86/5936-5. Horizon 2.
450. CRU,RAR. Cruche AV 319. Vernis externe brun orangé, mat. Inv. 86/5946-2. Horizon 2 perturbé.
451. PGR. Tonnelet ovoïde AV 26. Pâte sableuse; surfaces lisses. Inv. 86/5946-5. Horizon 2 perturbé.
452. TSI. *Idem*. Lèvre basse, épaisse, détachée de la paroi, sans cannelure. Inv. 86/5983-1. Horizon 4b.
453. RAR. Gobelet ovoïde AV 89. Au-dessous d'une cannelure horizontale externe, décor oculé et lignes entrecroisées de petits rectangles en creux à la roulette. Inv. 86/5983-6. Horizon 4b.
454. MIC. Bol à collerette incurvée proche du type Curle 11 (AV 216). Inv. 86/5949-8. Horizon 4b.
455. CRU. Cruche à deux anses AV 335. Inv. 86/5972-1. Horizon 4b.
456. AMP. Amphore Dressel 20. Pâte beige rosé à beige orangé, sableuse. Inv. 86/5960-3. Horizon 4.
457. MOR. Mortier AV 375. Profil non dessiné. Estampille sur la collerette, fragmentaire et difficilement lisible: [...] POS [...]; Postumus? Graffiti. Inv. 86/5983-11. Horizon 4b.
458. MOR. Mortier AV 375. Profil non dessiné. Palmette estampillée sur la collerette. Inv. 86/5983-12. Horizon 4b.
459. PGR. Pot ovoïde à col cintré AV 47. Pâte sableuse; surfaces assez lisses. Inv. 86/5976-4. Horizon 4b.

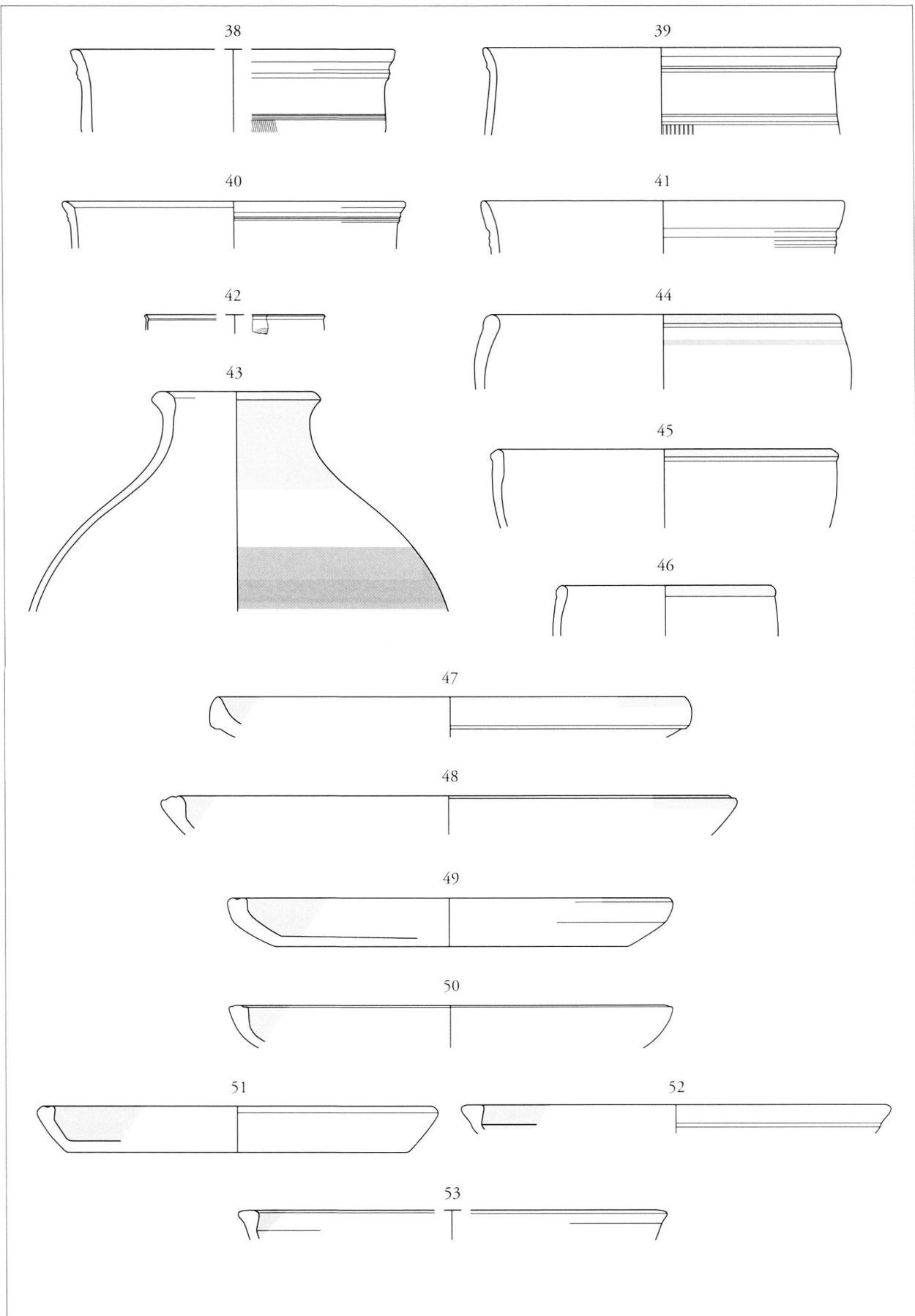


Pl. 1. Insula 12. *Horizon 1.* 1-2: TSO; 3-15: TSL; 16-21: TSI. Echelle 1:3 (1-2: échelle 1:2; estampille: échelle 1:1).



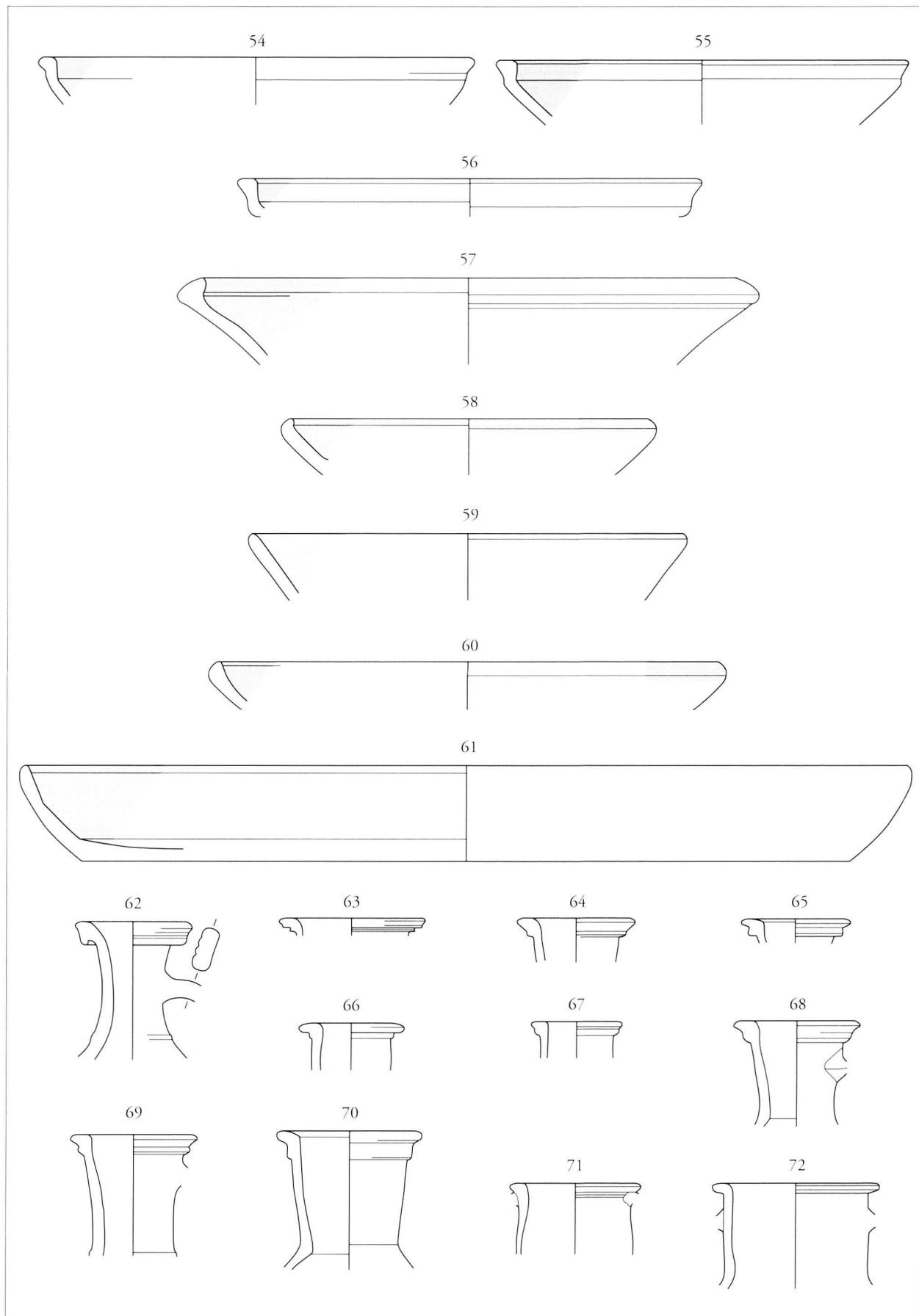
Pl. 2. Insula 12. Horizon I. 22-37: TSI.

Echelle 1:3 (estampille: échelle 1:1).



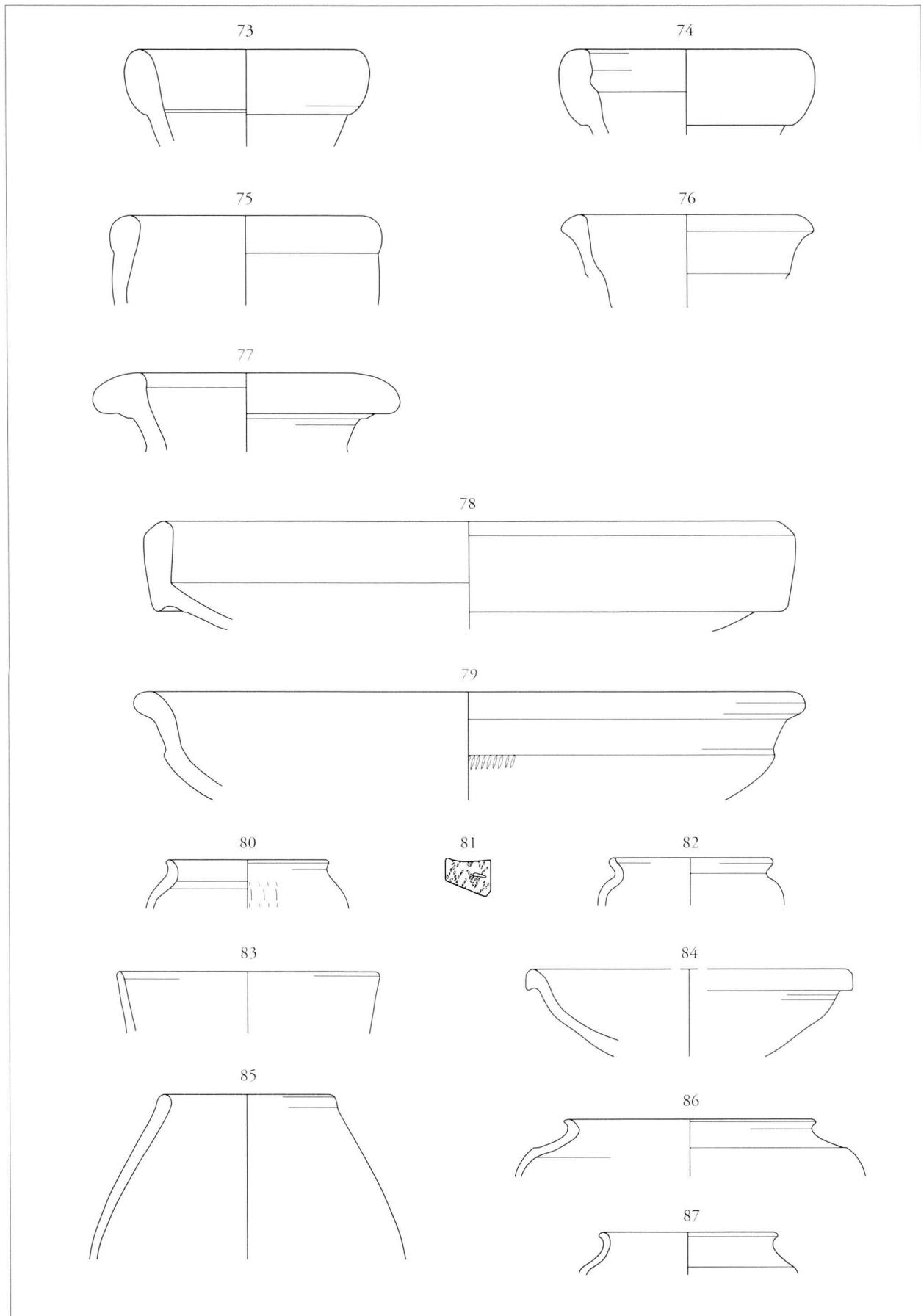
Pl. 3. Insula 12. Horizon 1. 38-41: TSI; 42: PFI; 43-46: PEI; 47-53: EIR/EIN.

Echelle 1:3.



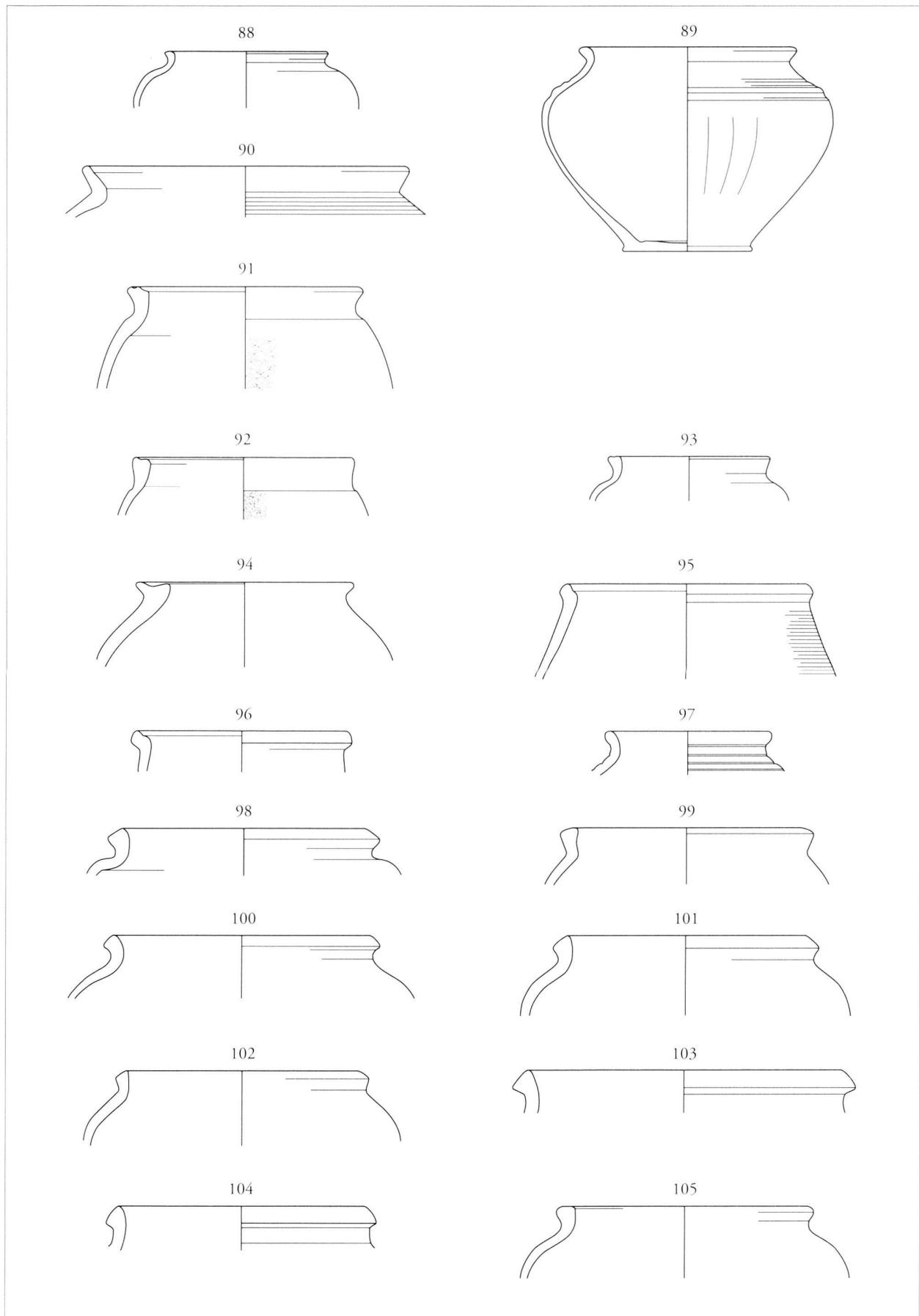
Pl. 4. Insula 12. Horizon 1. 54-61: EIR/EIN; 62-72: CRU.

Echelle 1:3.



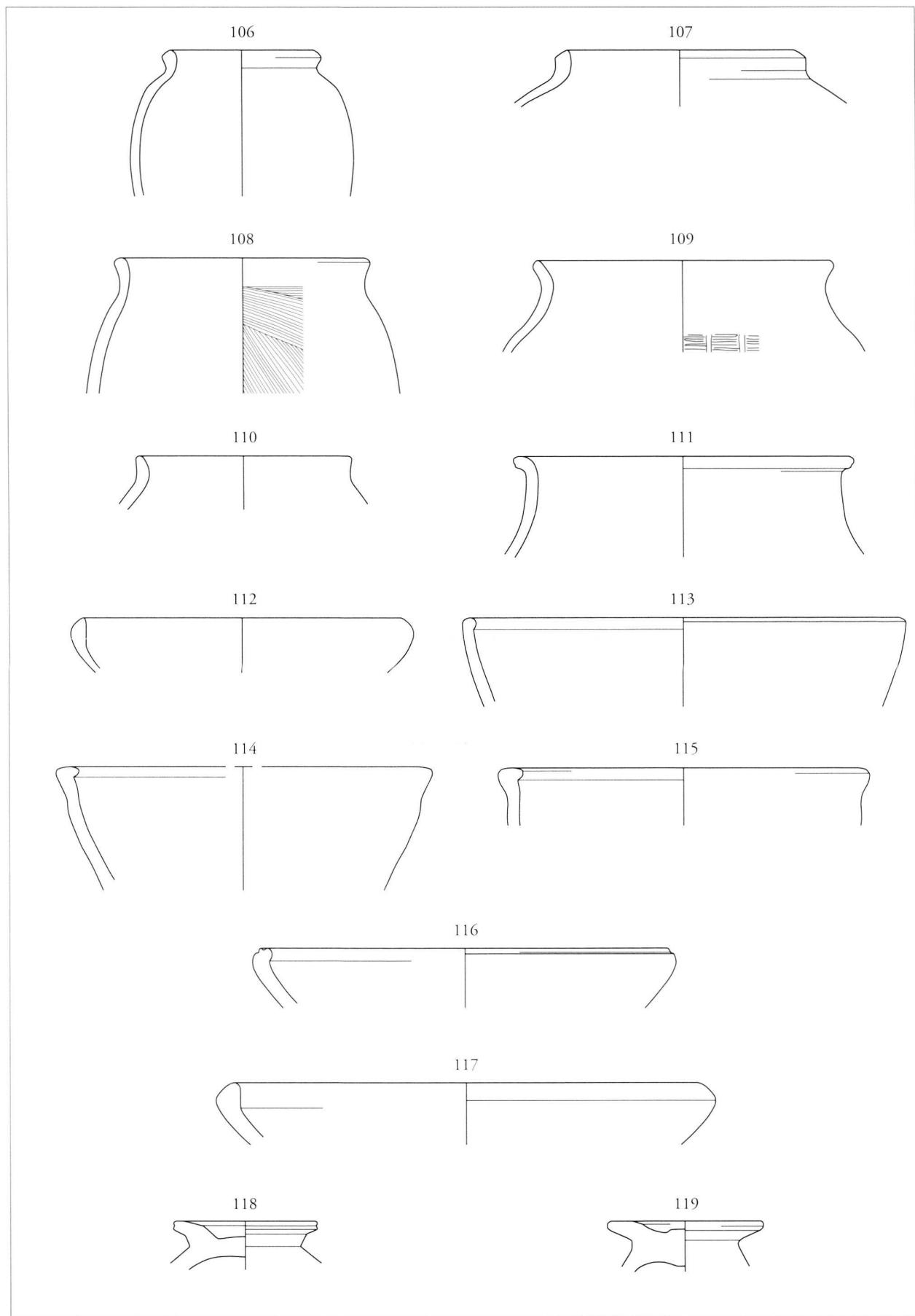
Pl. 5. Insula 12. Horizon 1. 73-77: AMP; 78-79: MOR; 80-84: PCL; 85-87: PGR.

Echelle 1:3.



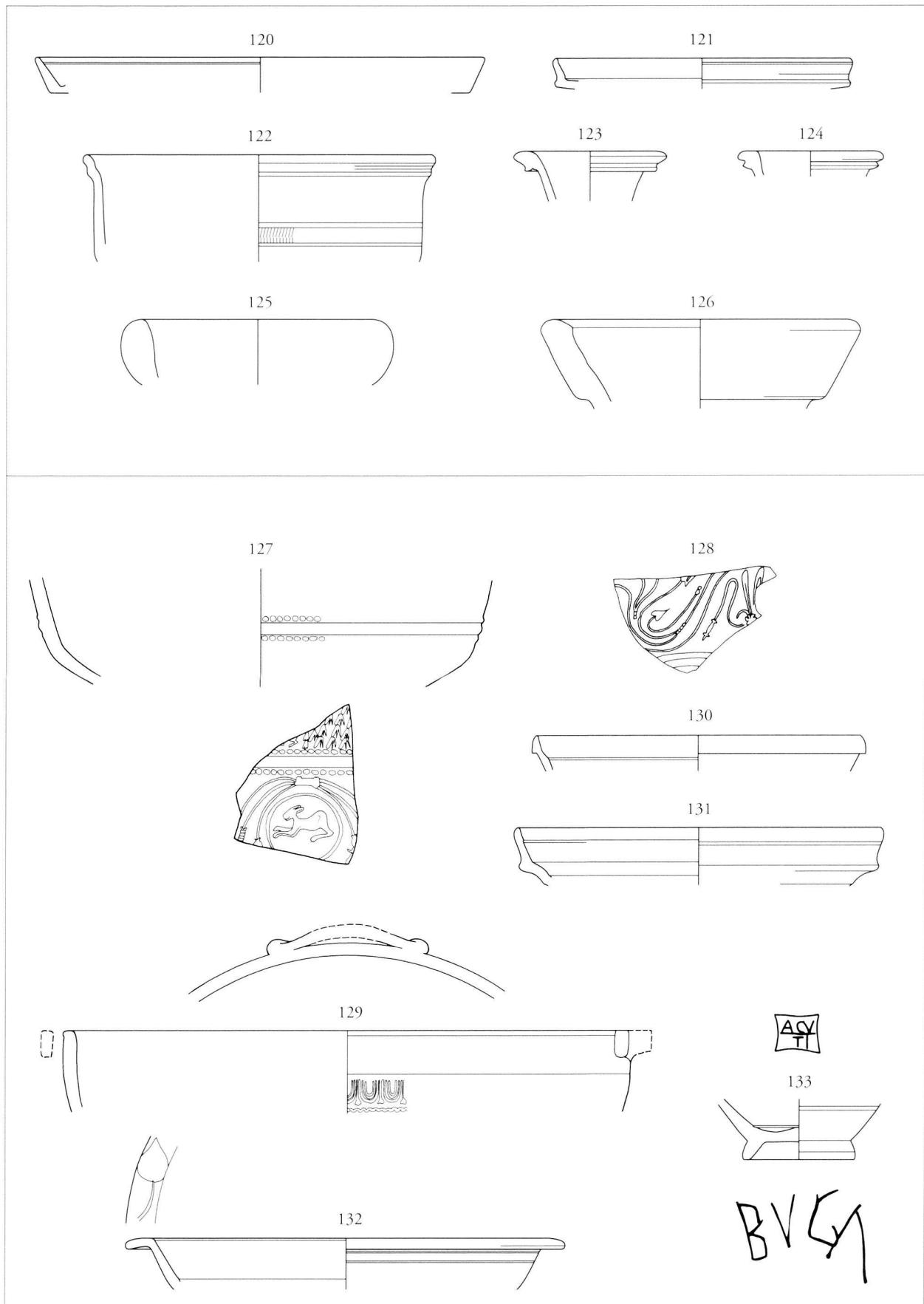
Pl. 6. Insula 12. Horizon I. 88-105: PGR.

Echelle 1:3.

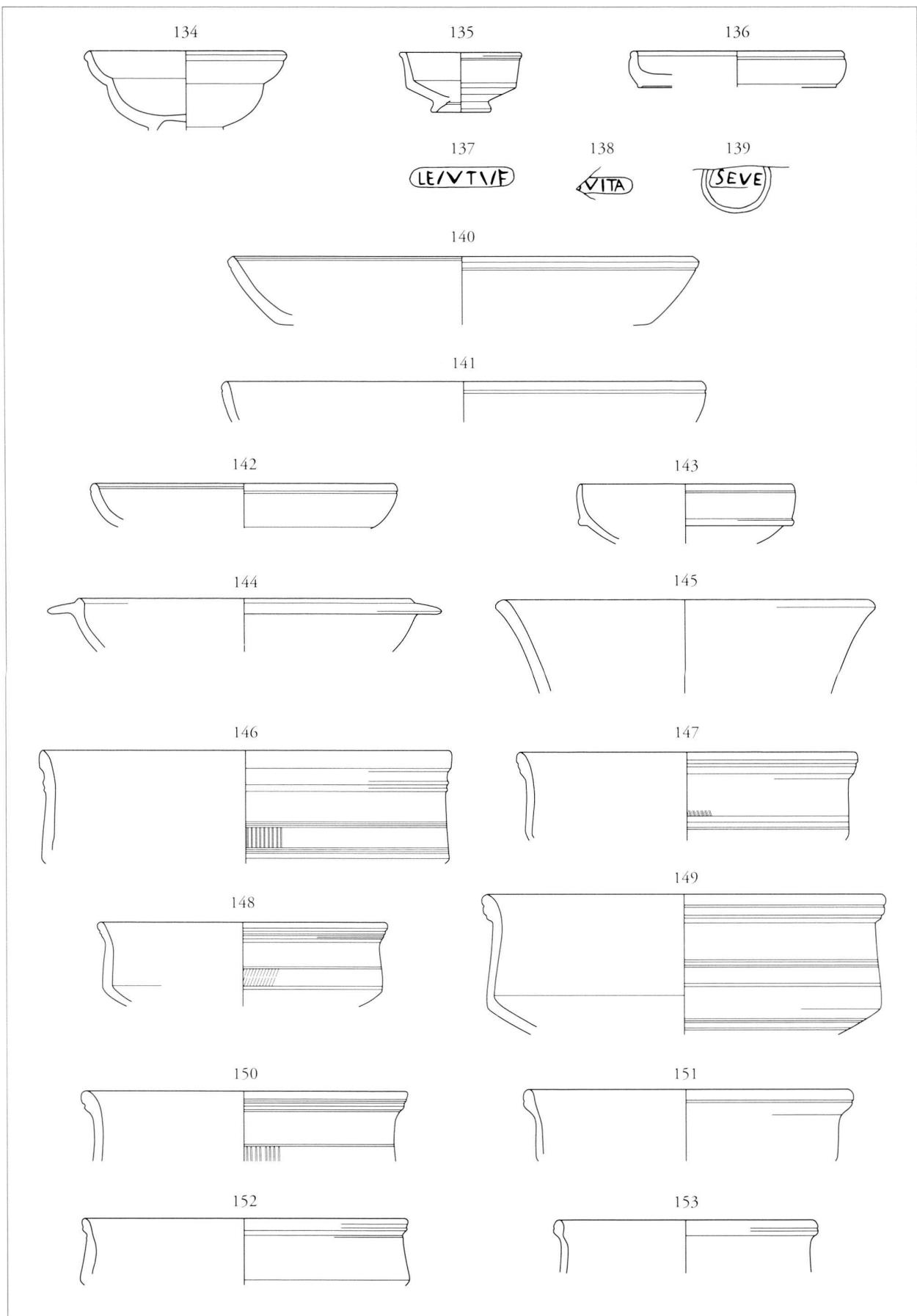


Pl. 7. Insula 12. Horizon I. 106-119: PGR.

Echelle 1:3.

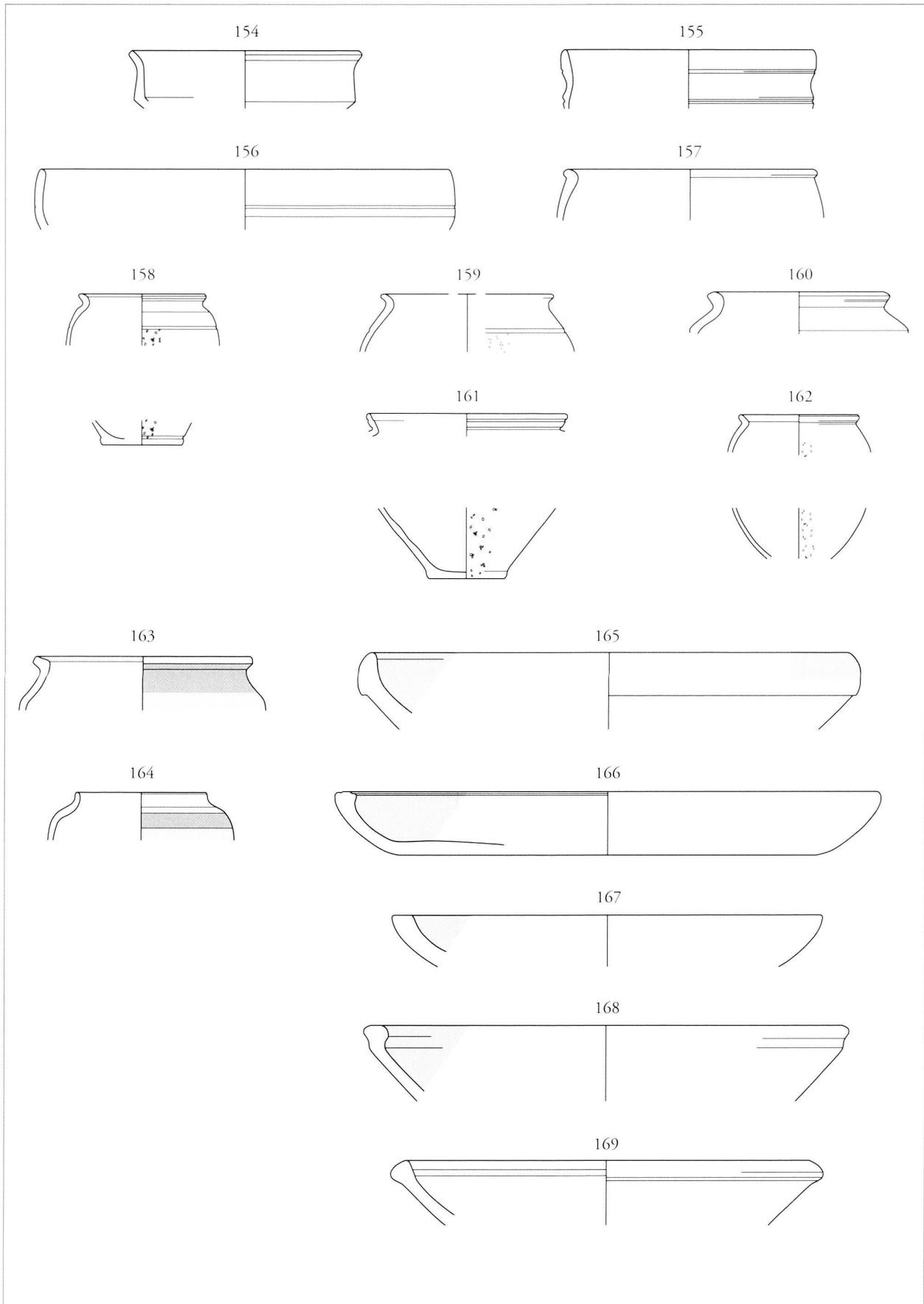


Pl. 8. Insula 12. Horizon 1 perturbé (120-126) et 2 (127-133). 120-122: TSI; 123-124: CRU; 125-126: AMP; 127-129: TSO; 130-133: TSJ.
Echelle 1:3 (127-129; échelle 1:2; estampille et graffito; échelle 1:1).

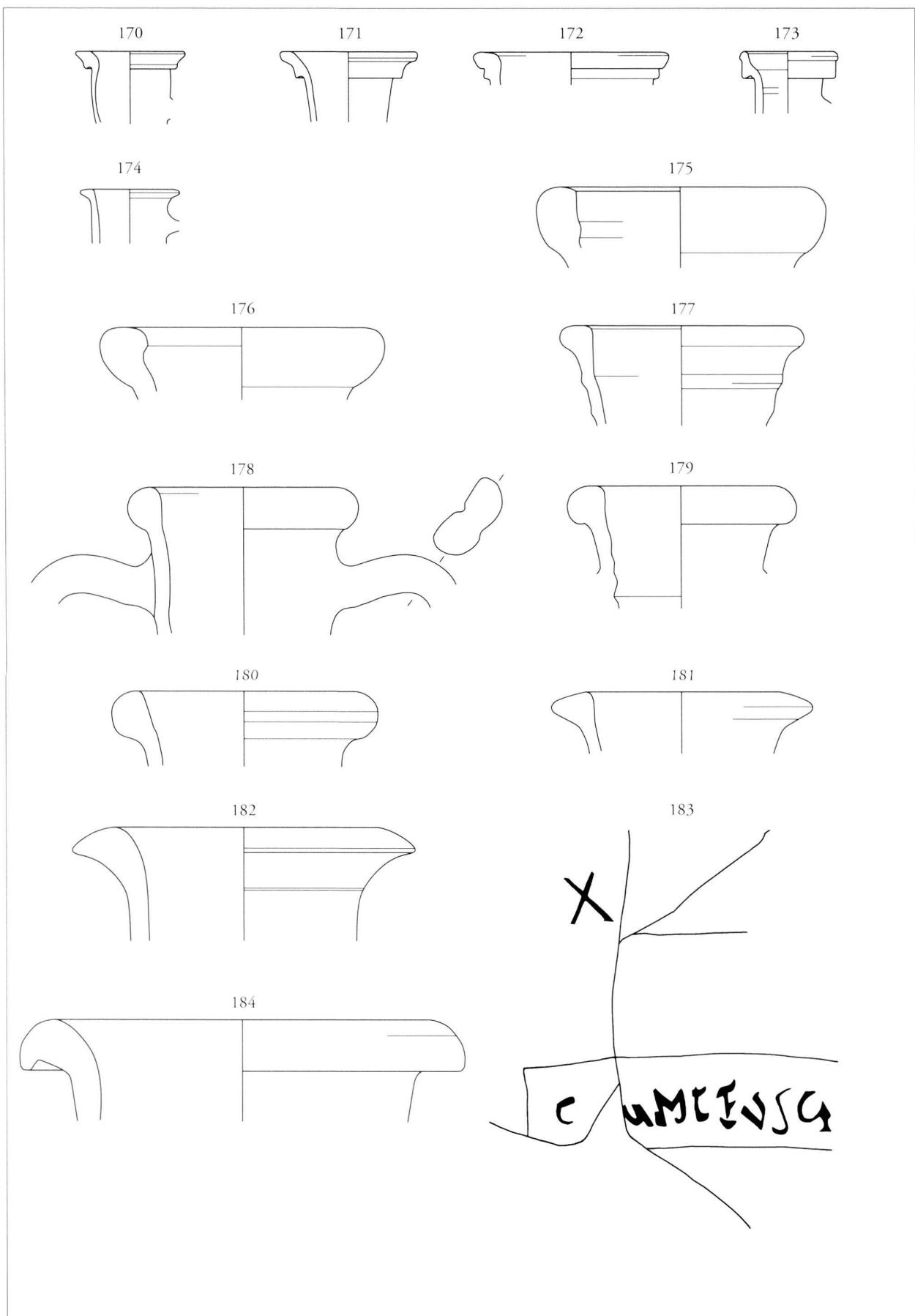


Pl. 9. Insula 12. Horizon 2. 134-139: TSL; 140-153: TSI.

Echelle 1:3 (estampilles: échelle 1:1).

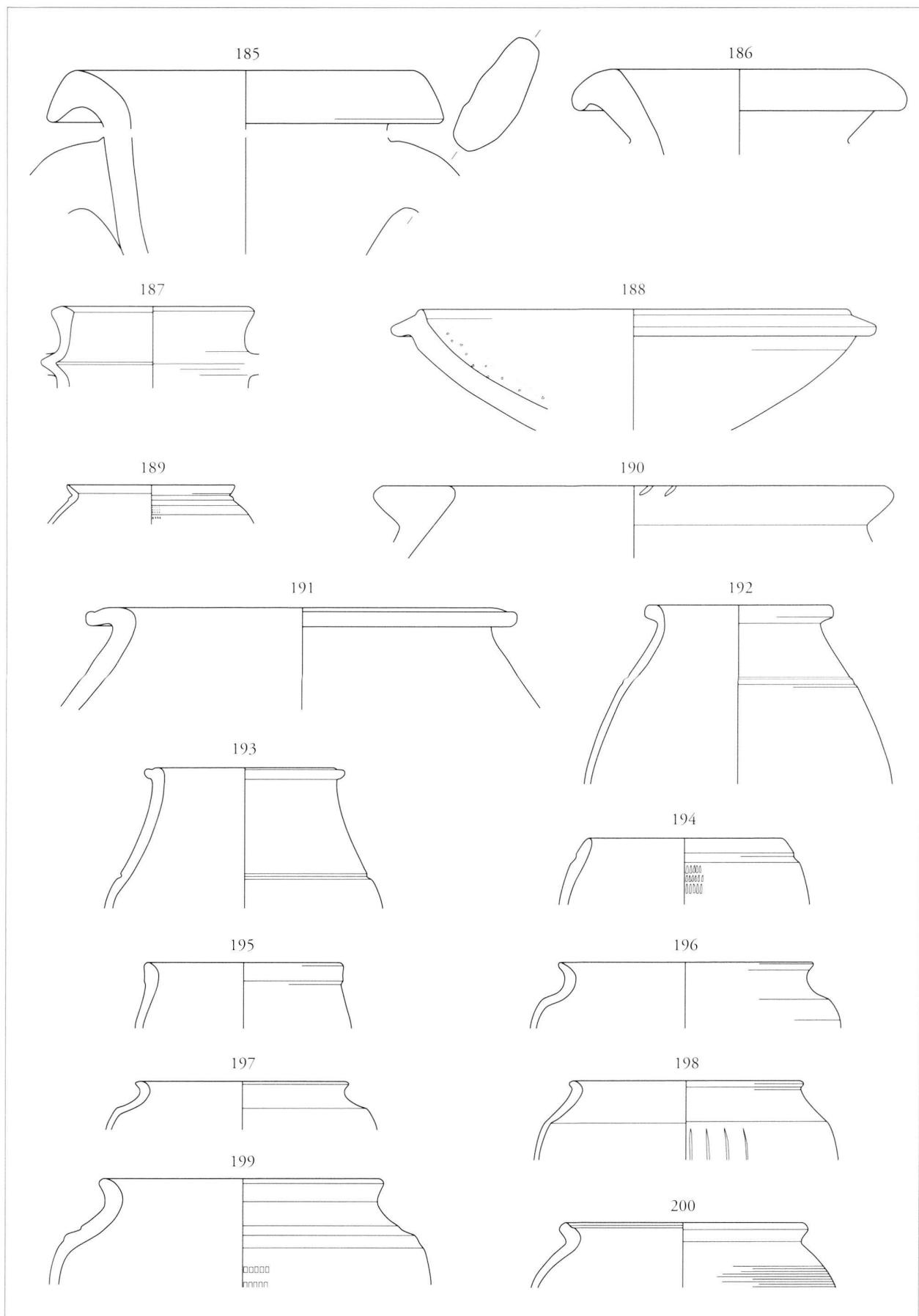


Pl. 10. Insula 12. Horizon 2. 154-157: TSI; 158-160: RAR; 161-162: PFI; 163-164: PEI; 165-169: EIR/EIN. Echelle 1:3



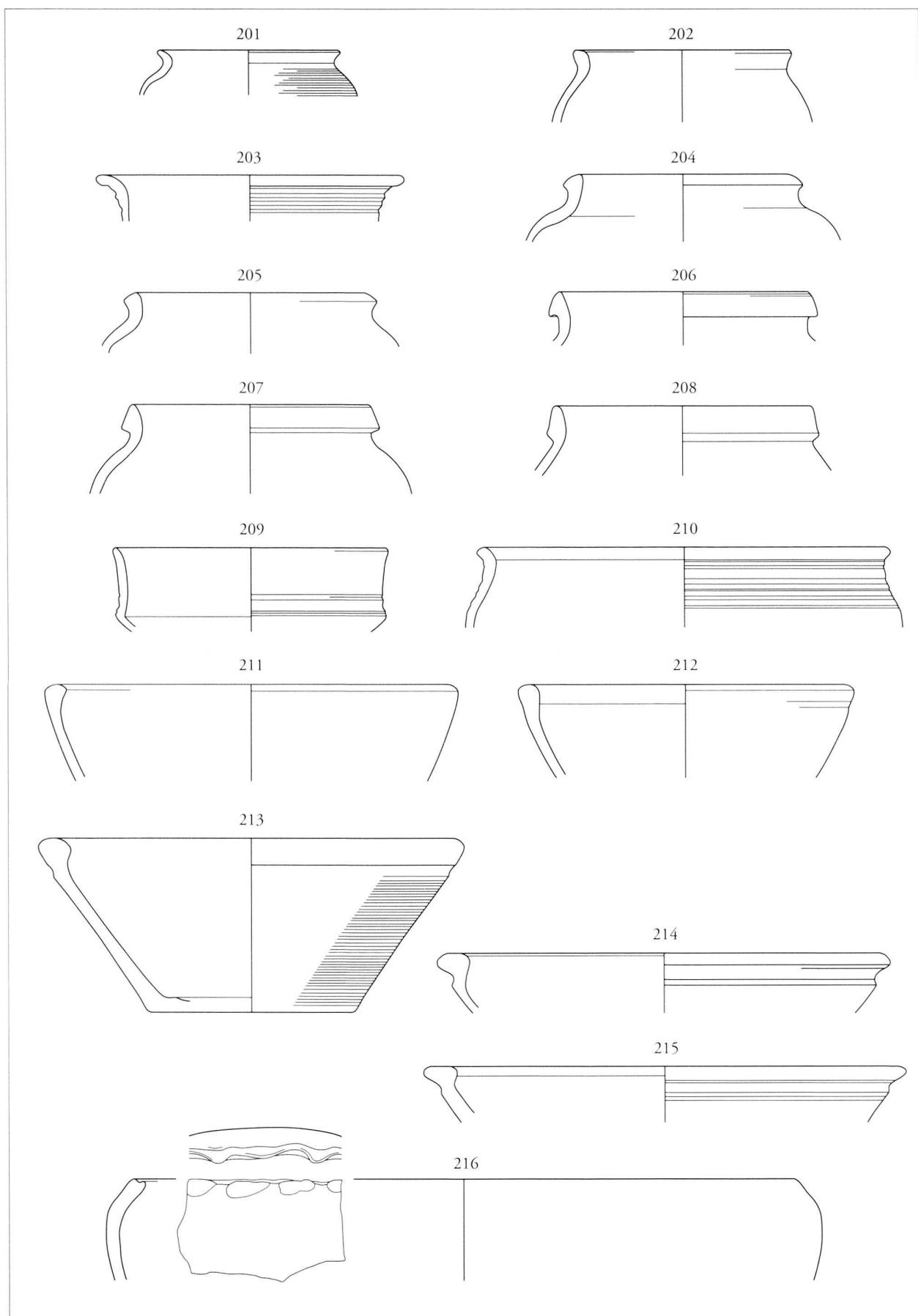
Pl. 11. Insula 12. Horizon 2. 170-174: CRU; 175-184: AMP.

Echelle 1:3 (183: échelle 1:1).



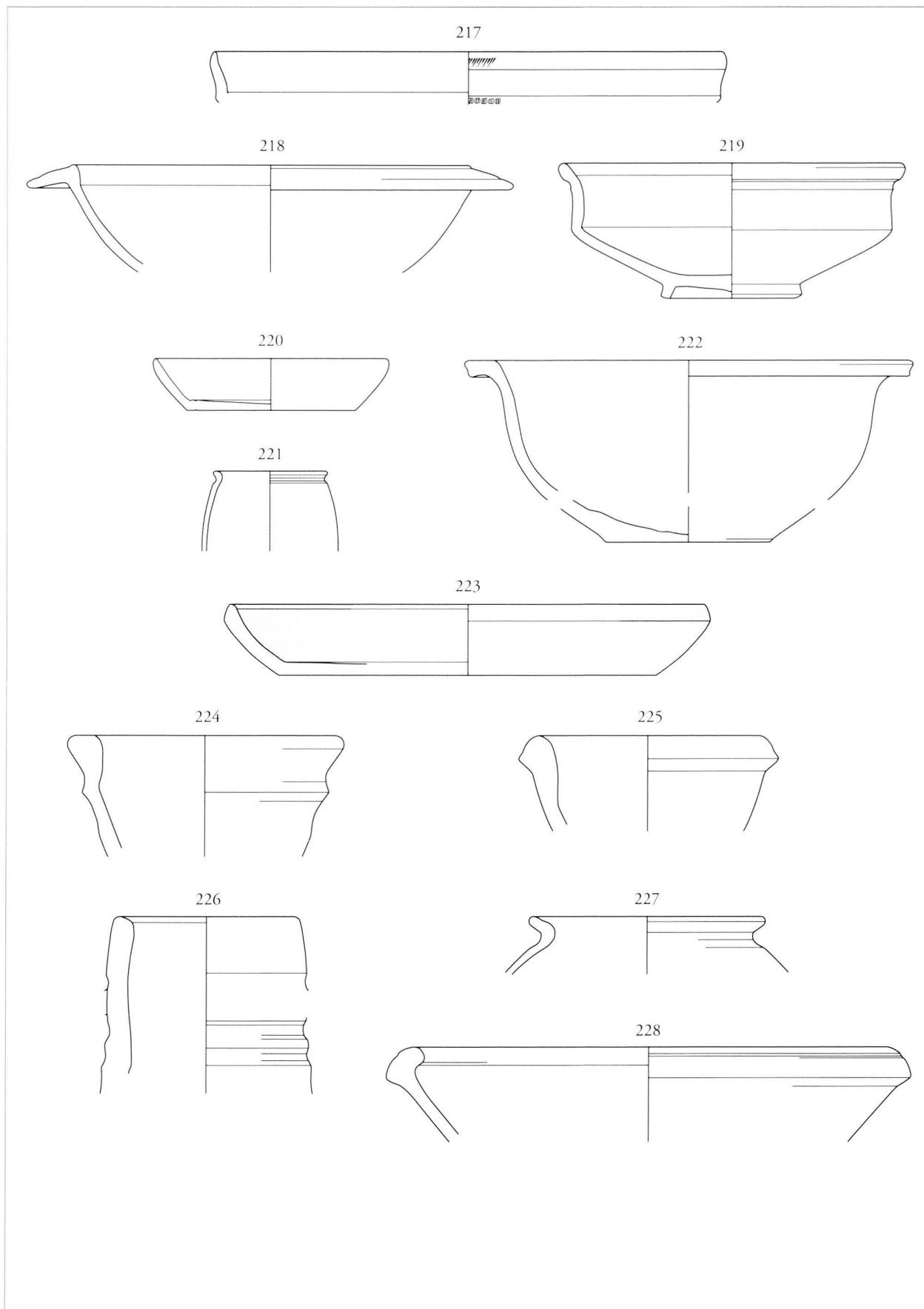
Pl. 12. Insula 12. Horizon 2. 185-187: AMP; 188: MOR; 189: PCL; 190-200: PGR.

Echelle 1:3.



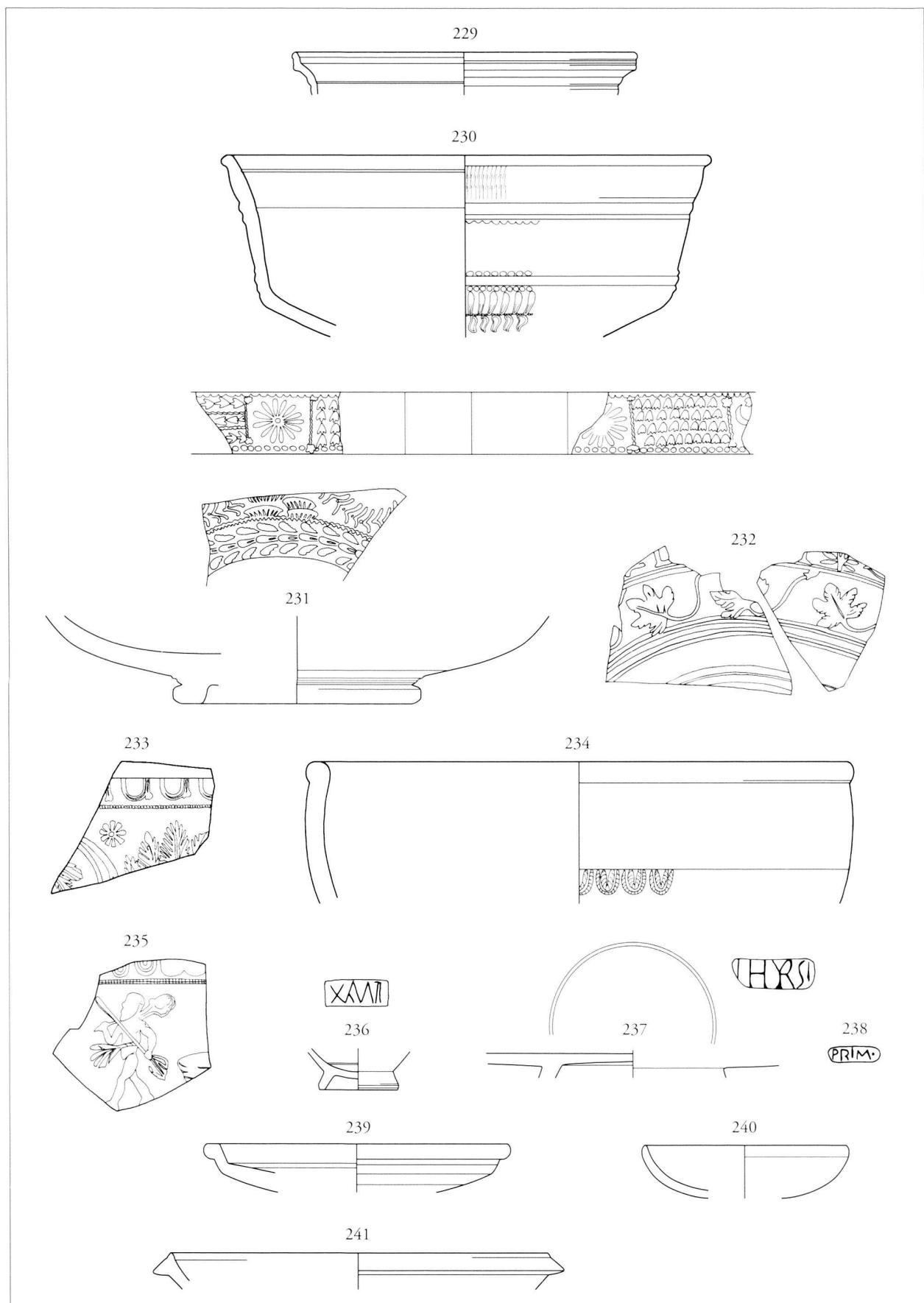
Pl. 13. Insula 12. Horizon 2. 201-216: PGR.

Echelle 1:3.

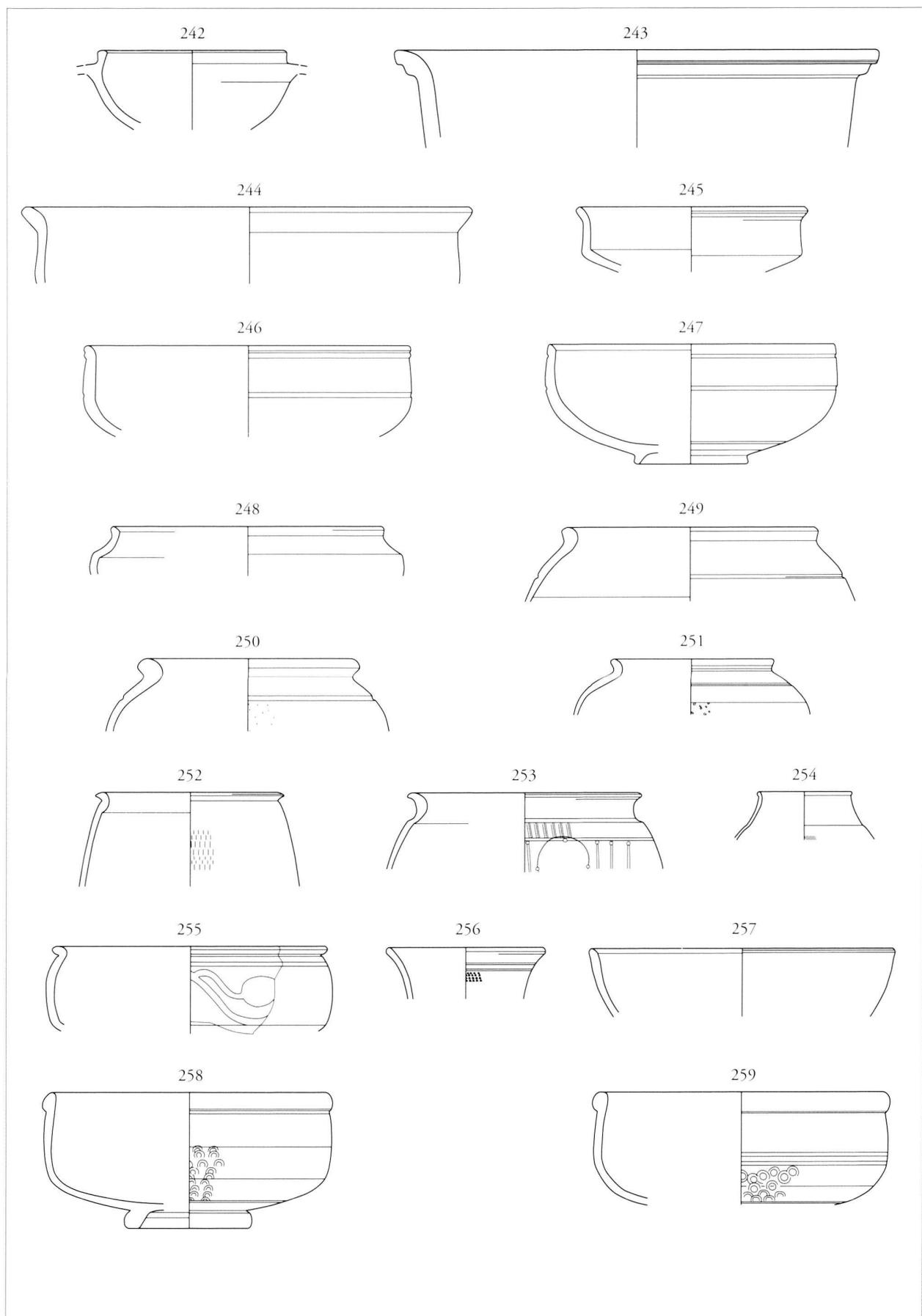


Pl. 14. *Insula 12. Horizon 3.* 217-219: TSI; 220-221: RAR; 222: MIC; 223: EIR; 224-226: AMP; 227-228: PGR.

Echelle 1:3.

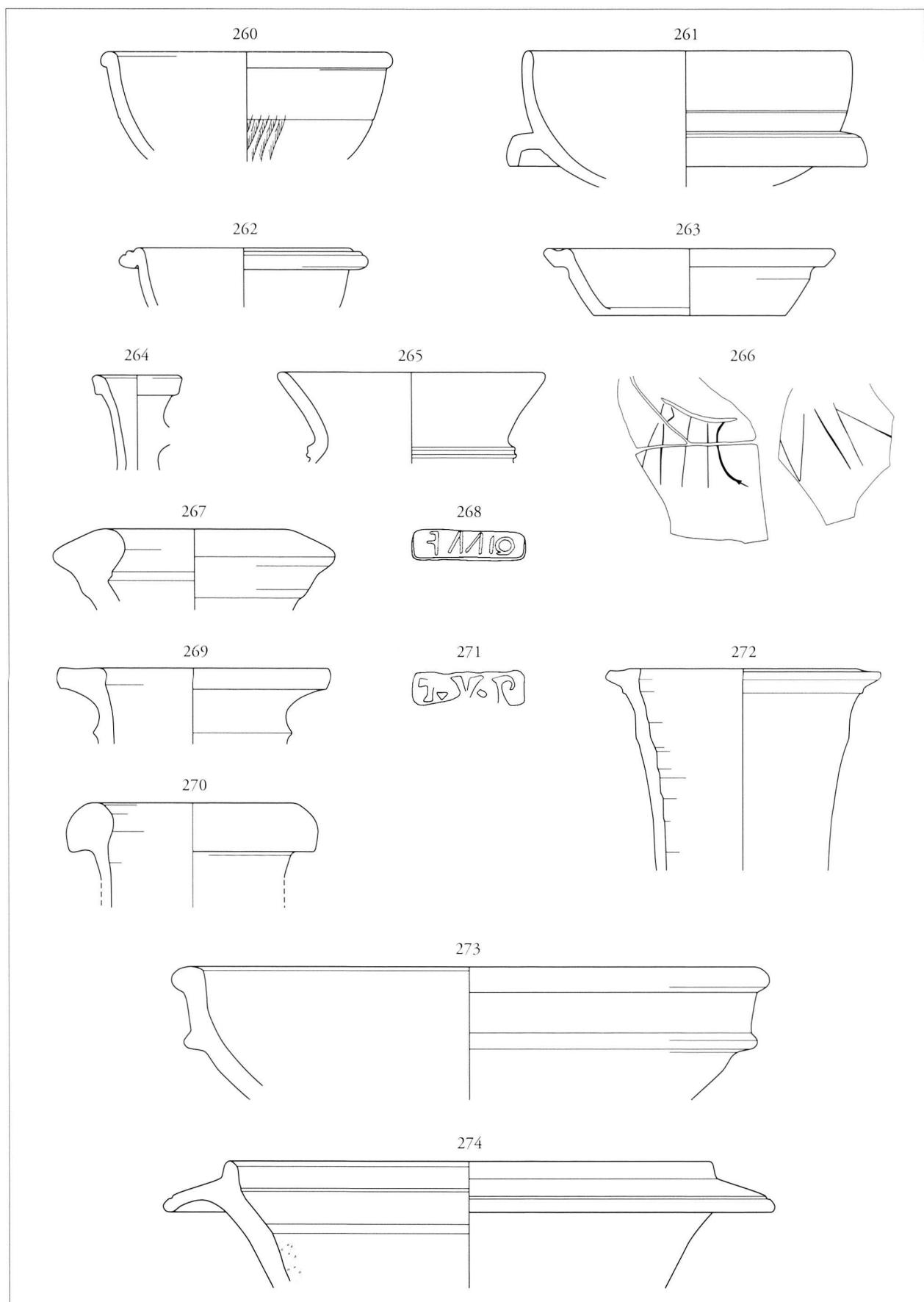
Pl. 15. Insula 12. *Horizons 4 / 4b.* 229-235: TSO; 236-240: TSL; 241: TSI.

Echelle 1:3 (229-235: échelle 1:2; estampilles: échelle 1:1).

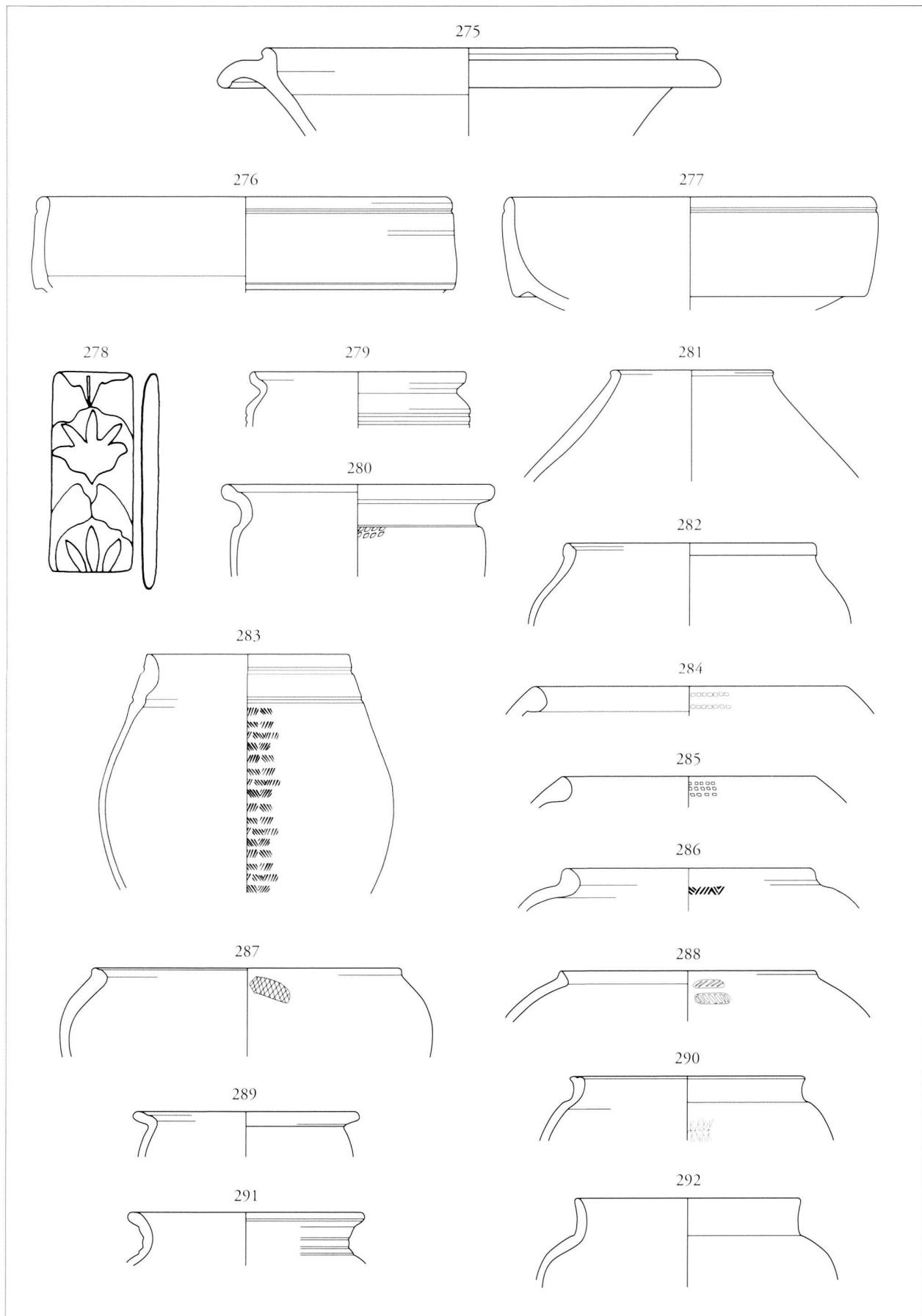


Pl. 16. Insula 12. *Horizons 4 / 4b.* 242-248: TSI; 249-259: RAR.

Echelle 1:3.

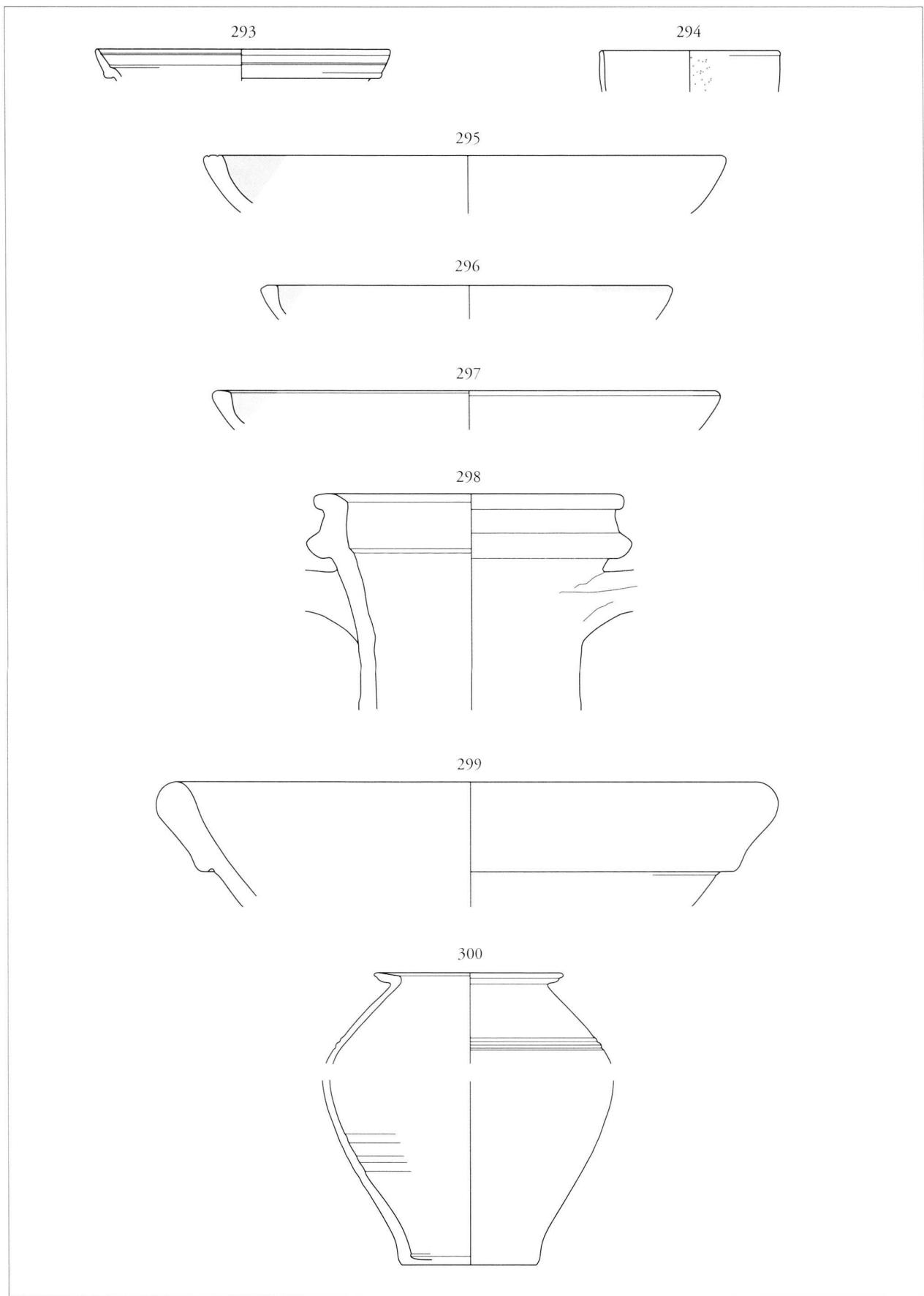


Pl. 17. Insula 12. *Horizons 4 / 4b.* 260-262: RAR; 263: MIC; 264-266: CRU; 267-272: AMP; 273-274: MOR.
Echelle 1:3 (estampilles: échelle 1:2).

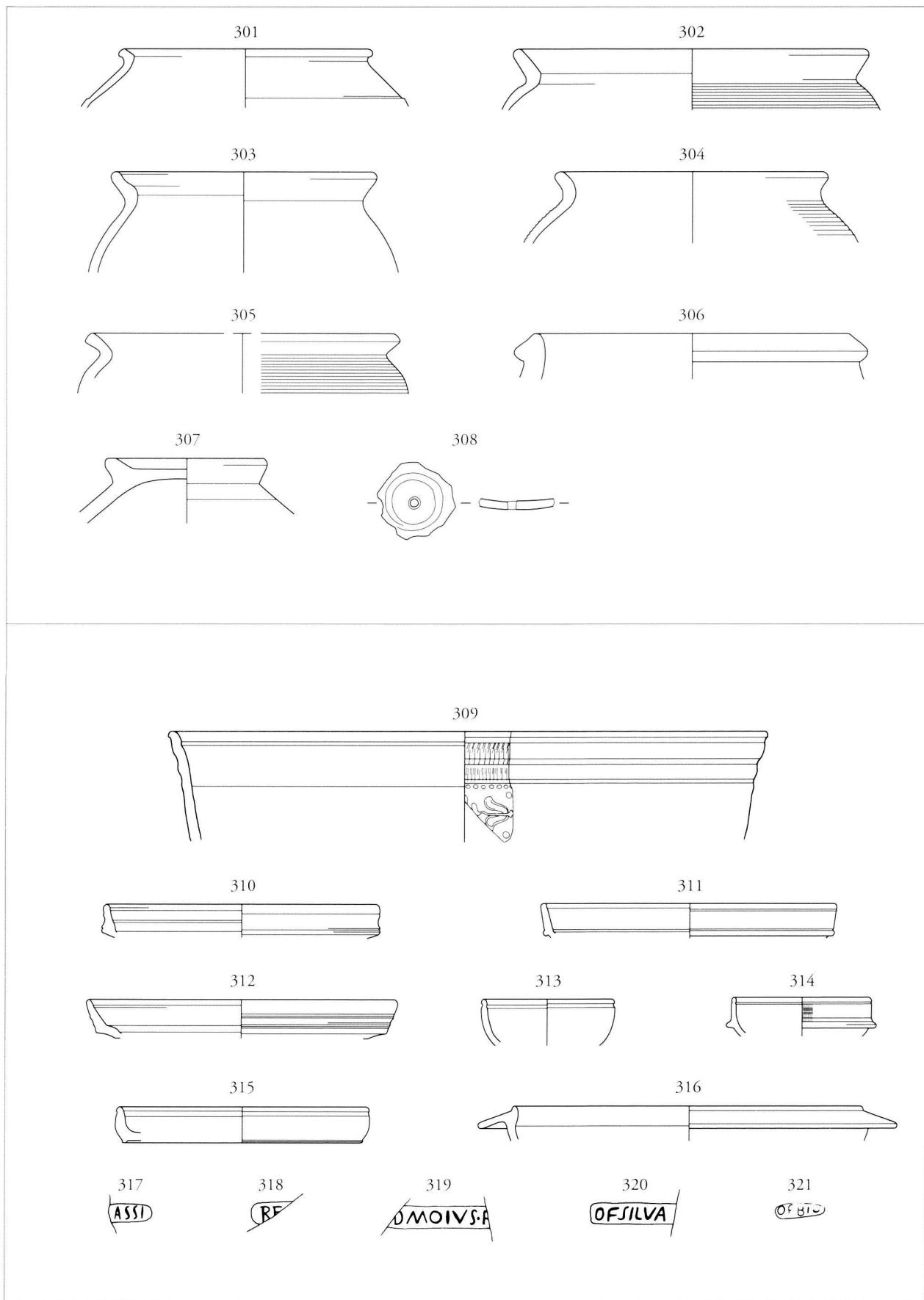


Pl. 18. Insula 12. Horizons 4 / 4b. 275-278: MOR; 279-280: PCL; 281-292: PGR.

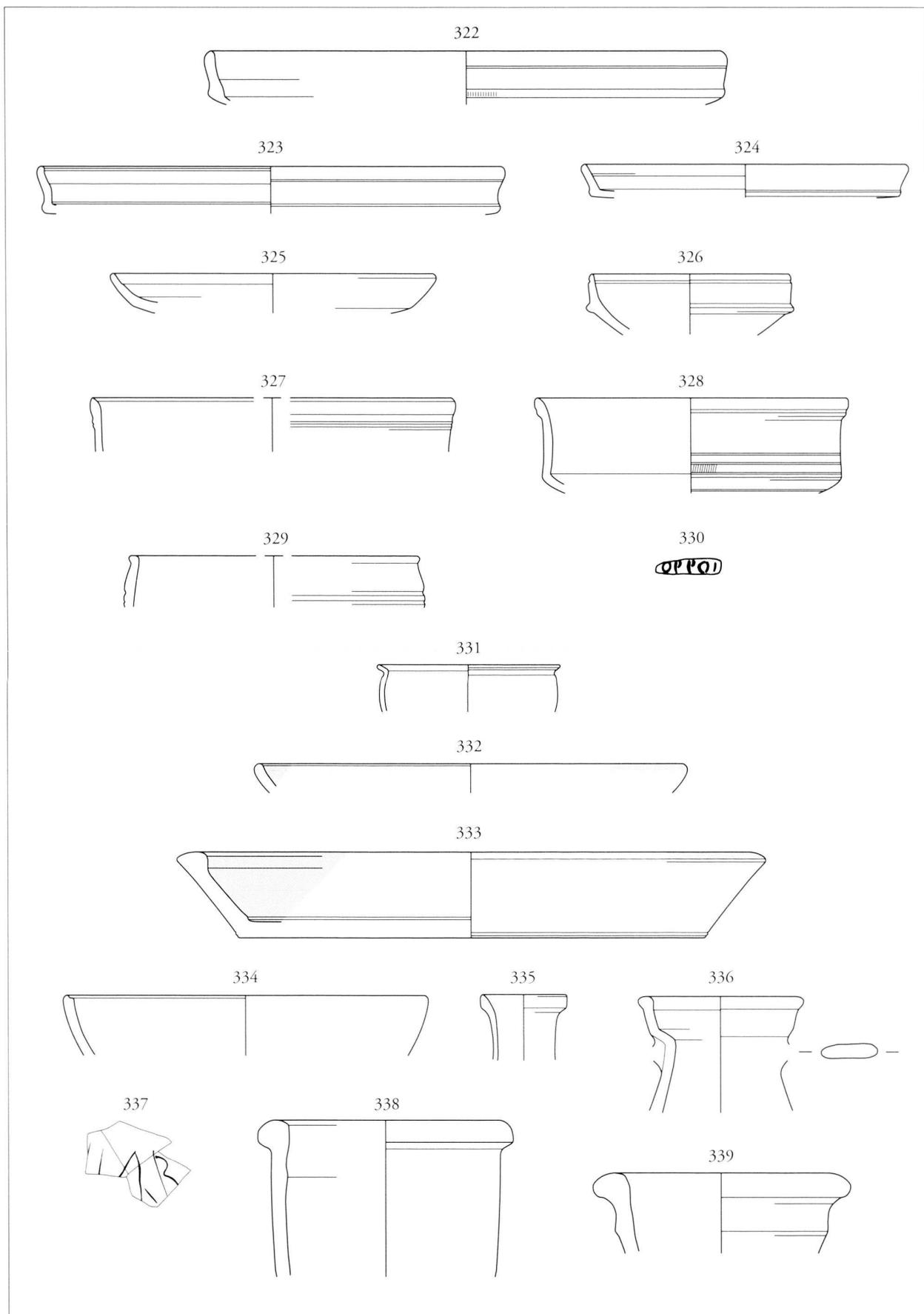
Echelle 1:3 (278: échelle 1:1).



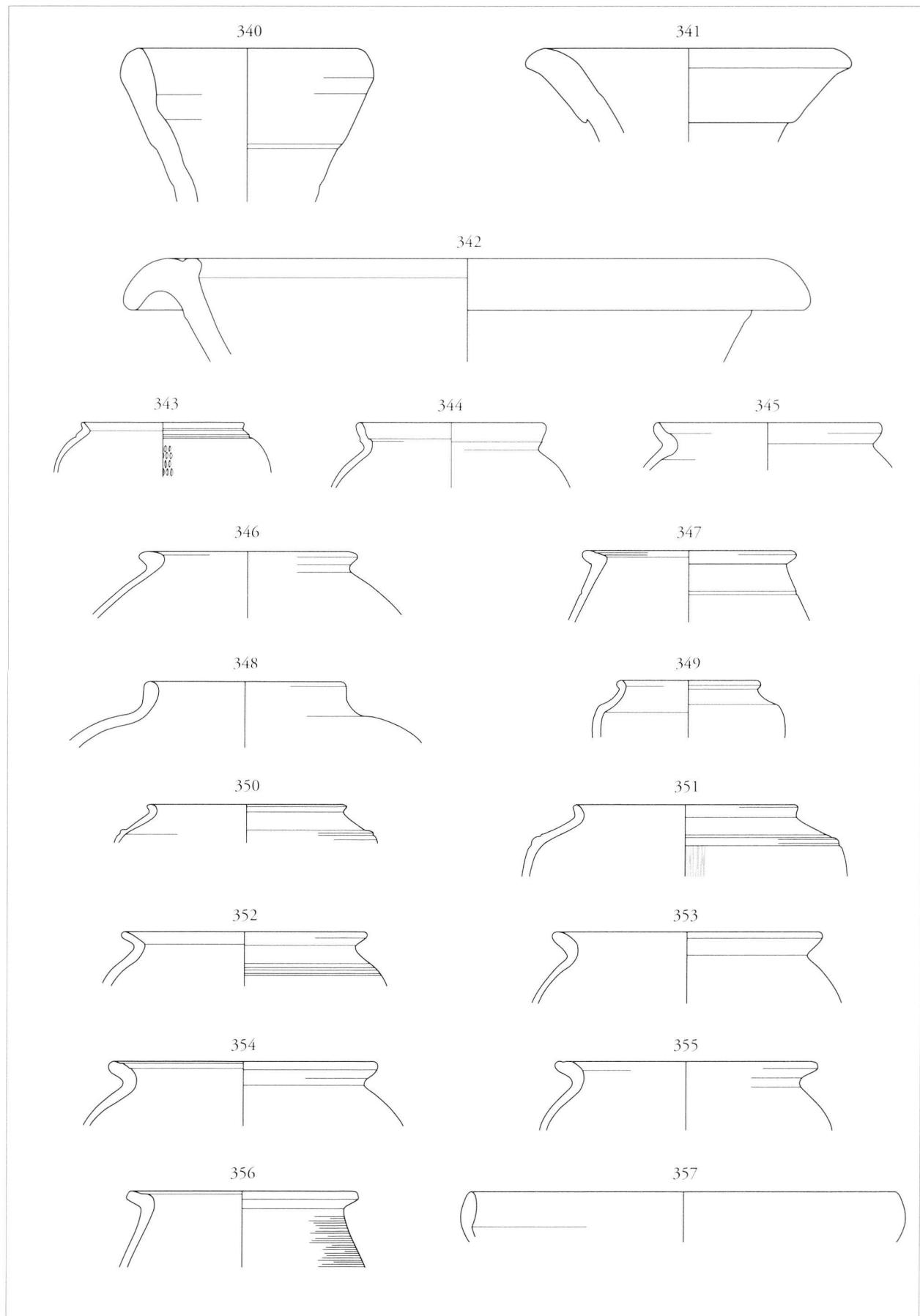
Pl. 19. Insula 18. Horizon 1. 293: TSL; 294: PFI; 295-297: EIR/EIN; 298: AMP; 299: MOR; 300: PGR.
Echelle 1:3 (300: échelle 1:6).



Pl. 20. Insula 18. *Horizons 1 (301-308) et 2 (309-321)*. 301-308: PGR; 309: TSO; 310-321: TSL.
Echelle 1:3 (309: échelle 1:2; estampilles: échelle 1:1).

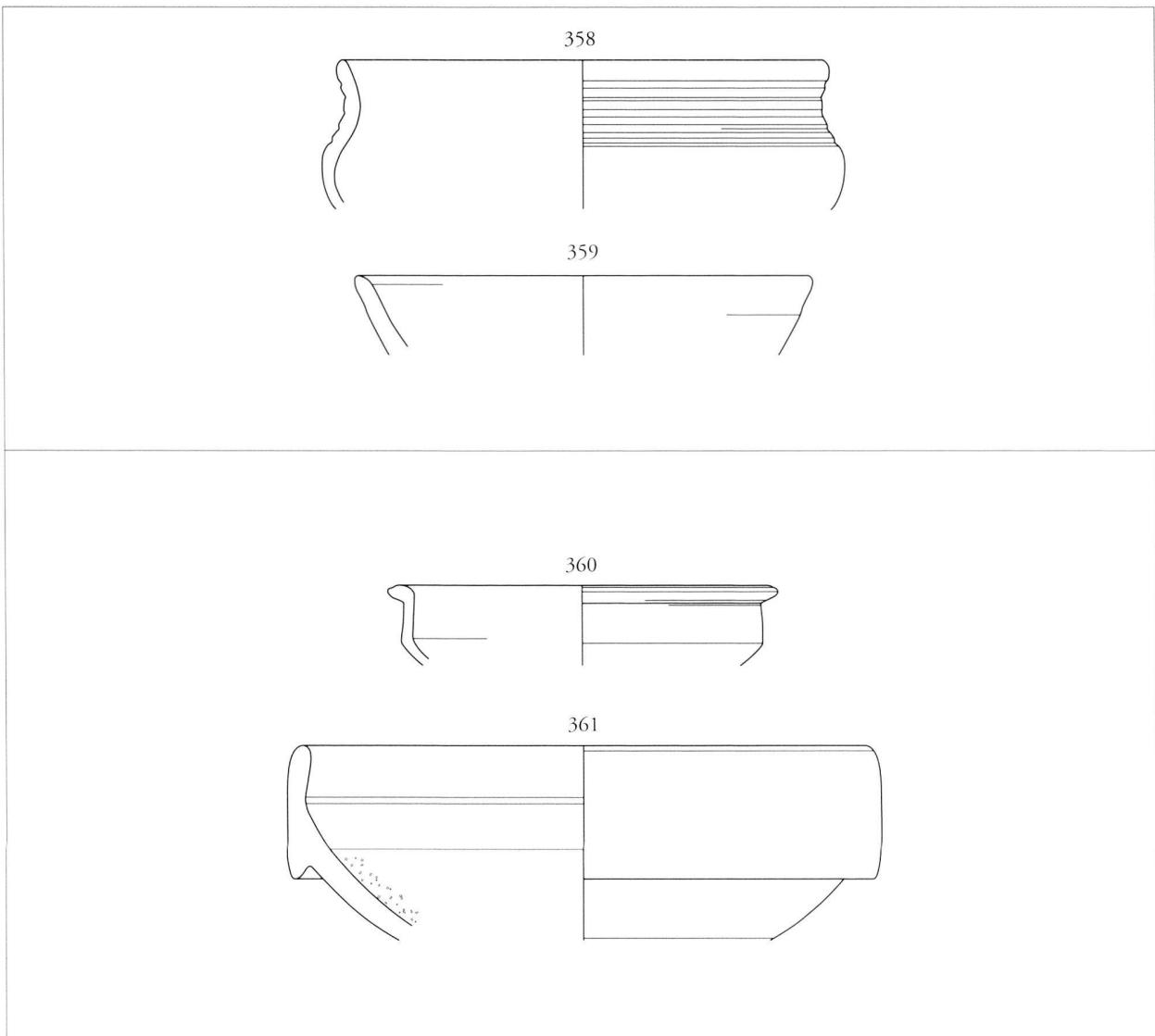


Pl. 21. Insula 18. Horizon 2. 322-330: TSI; 331: PFI; 332-334: EIR/EIN; 335-337: CRU; 338-339: AMP.
Echelle 1:3 (estampille : échelle 1:1).



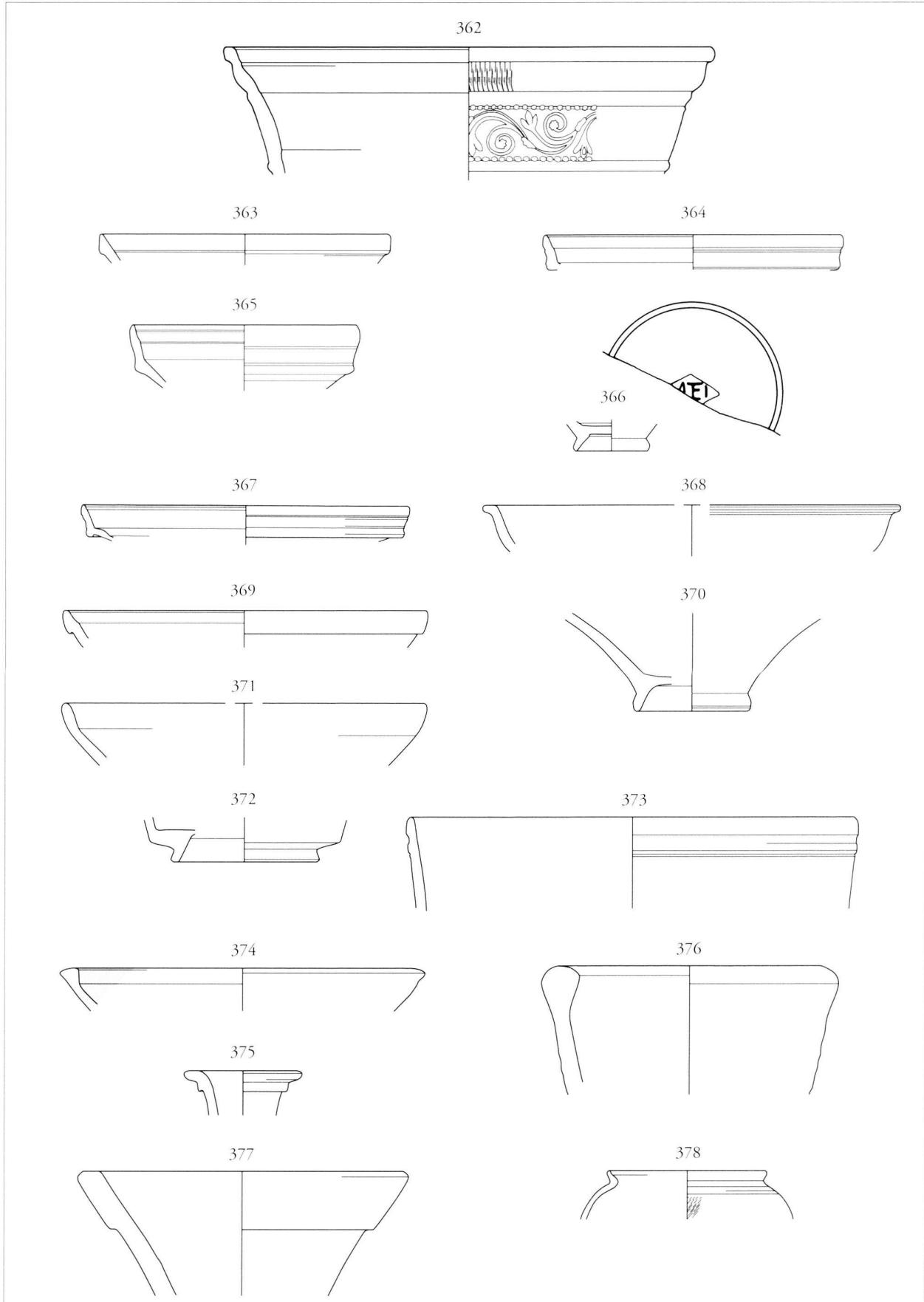
Pl. 22. Insula 18. Horizon 2. 340-341: AMP; 342: MOR; 343-345: PCL; 346-357: PGR.

Echelle 1:3.

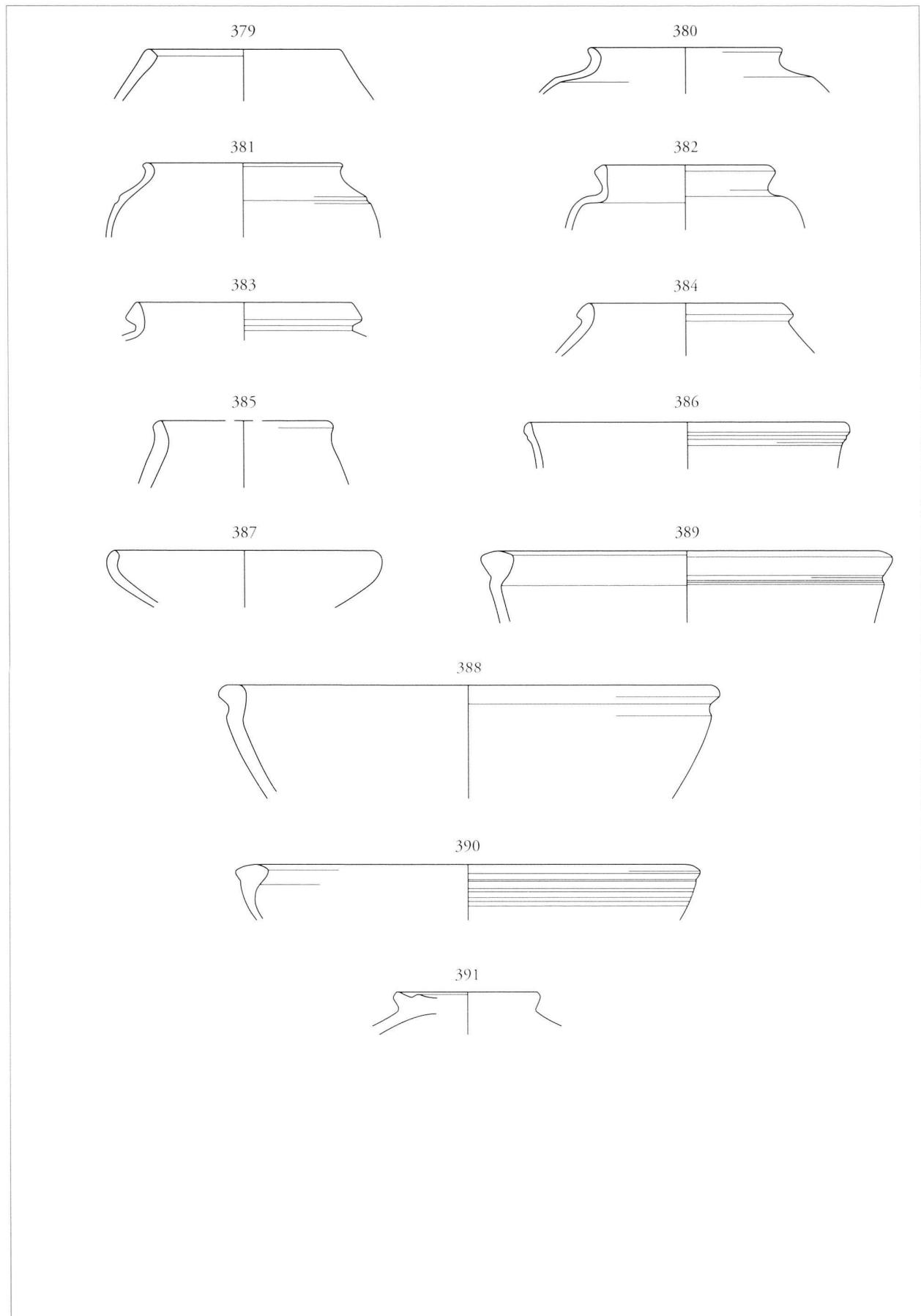


Pl. 23. Insula 18. Horizons 2 (358-359) et 4b (360-361). 358-359: PGR; 360: TSI; 361: MOR.

Echelle 1:3.



Pl. 24. Voirie insulae 12/18 (voie R 1). Horizon 1. 362: TSO; 363-368: TSL; 369-373: TSI; 374: EIR; 375: CRU; 376-377: AMP; 378 : PCL.
Echelle 1:3 (362: échelle 1:2; estampille: échelle 1:1).



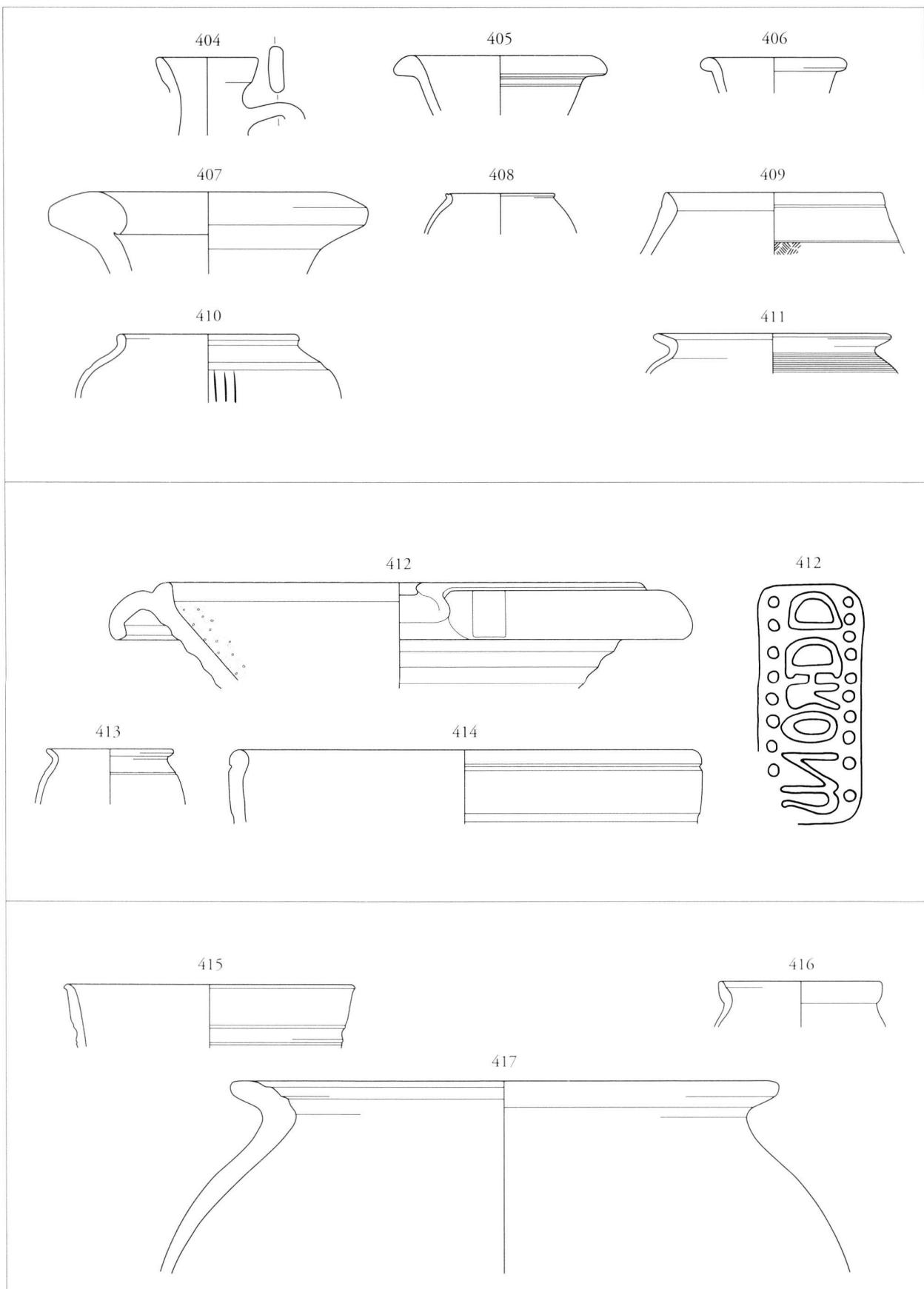
Pl. 25. *Voirie insulae 12/18 (voie R 1). Horizon 1. 379-391 : PGR.*

Echelle 1:3.



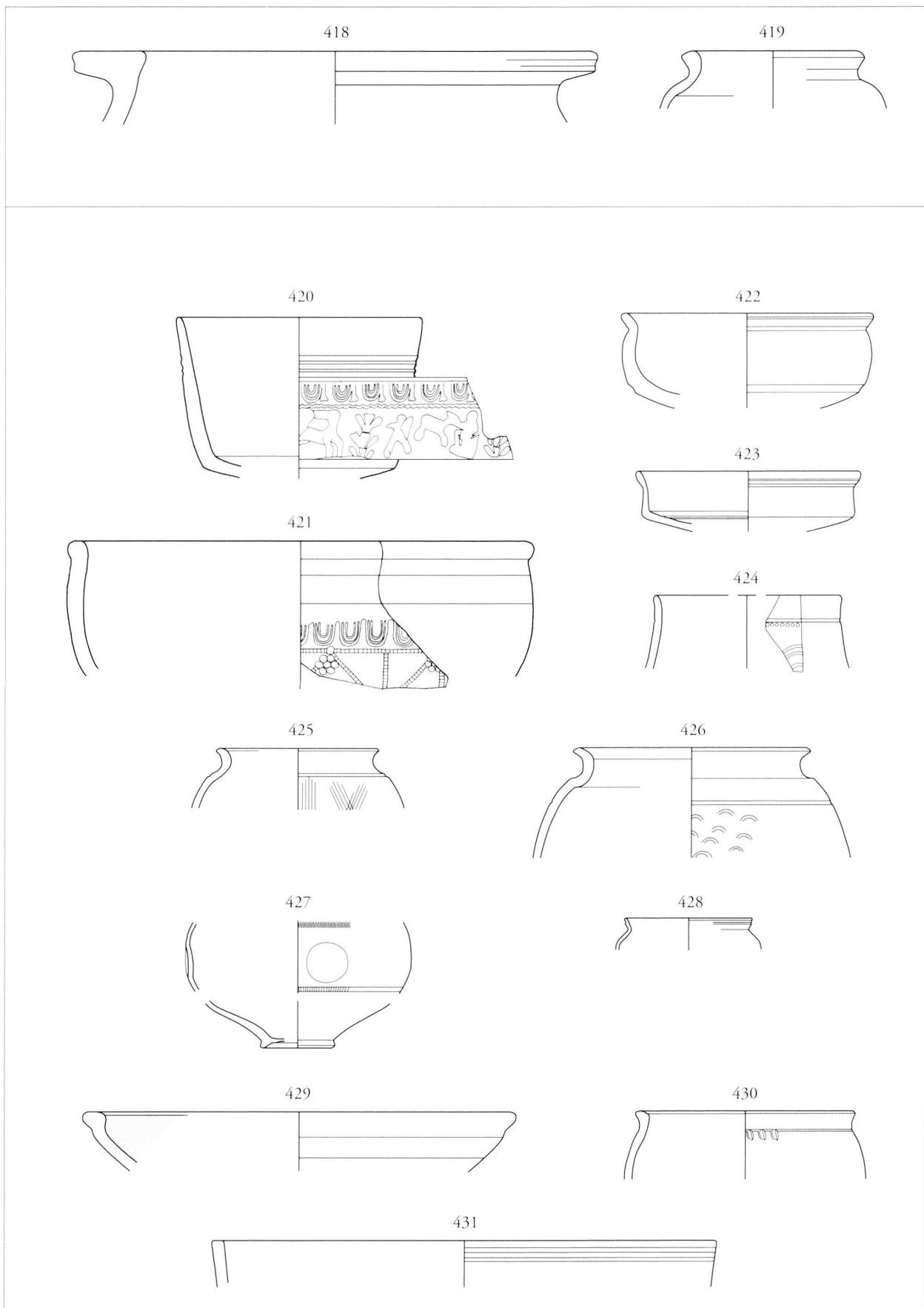
Pl. 26. Voirie insulae 12/18 (voie R 1). Horizons 3 (392-395) et 4 (396-401). Insula 6. Horizon 2 (402-403). 392 : TSO; 396, 402 : TSL; 393, 403 : TSI; 397-398 : EIR; 399 : CRU; 400 : PCL; 394-395 : PGR; 401 : support de cuison.

Echelle 1:3 (392 : échelle 1:2; 396 : échelle 1:1).

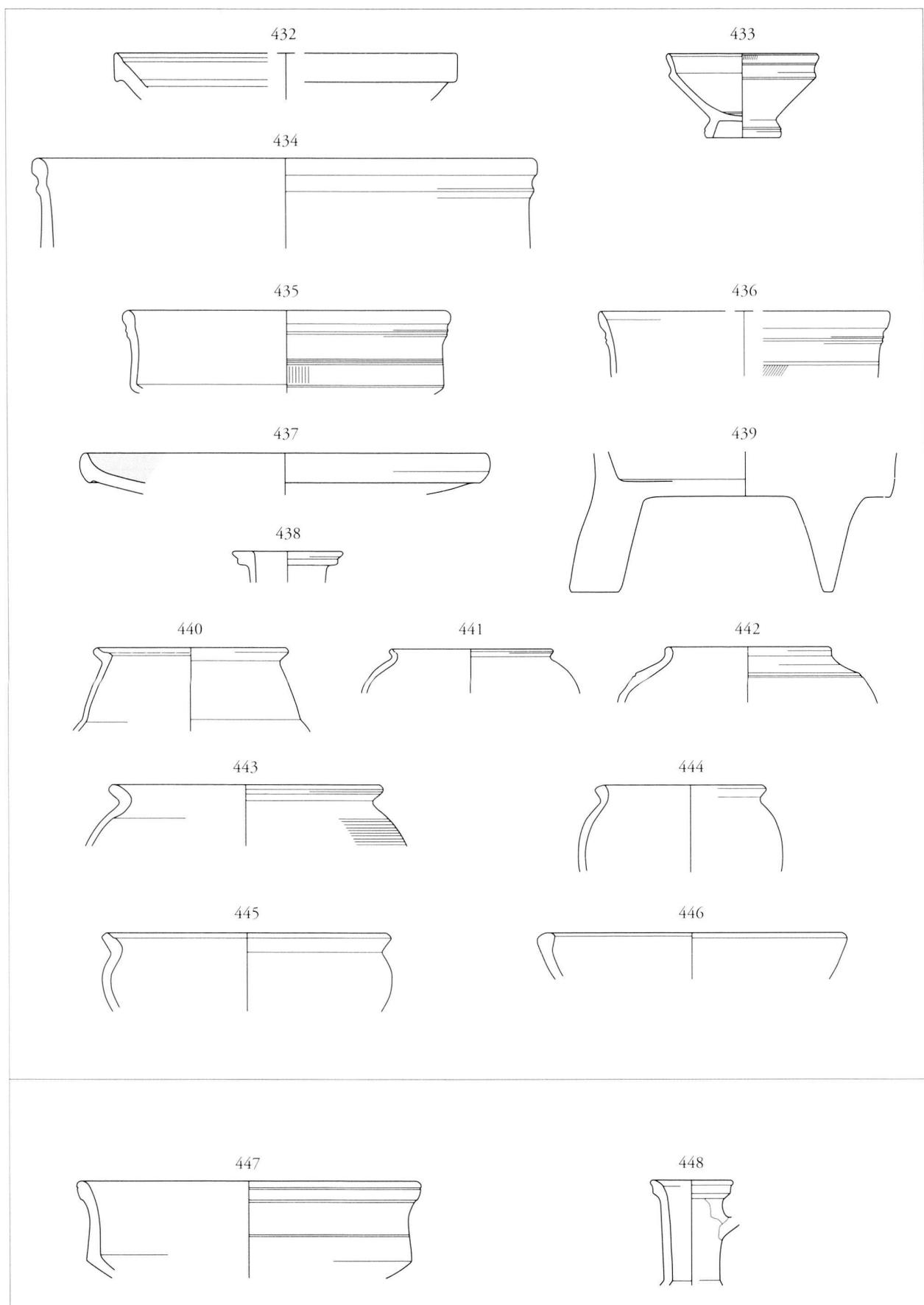


Pl. 27. Insula 6. Horizons 2 (404-411) et 3 (412-414). Insula 12 a. Horizons 1 et 2 (415-417). 415: TSI; 404-406 : CRU; 407: AMP; 412 : MOR; 413, 416 : PCL; 408-411, 414, 417 : PGR.

Echelle 1:3 (estampille: échelle 1:1).



Pl. 28. *Insula 12 a. Horizons 1 et 2 (418-419) et 4b (420-431, sauf 429-430). 420-421 : TSO ; 422 : TSL ; 423 : TSI ; 424-427 : RAR ; 428 : PFI ; 429 : EIR ; 418-419, 430 : PGR ; 431 : pierre ollaire.* Echelle 1:3 (420-421 : échelle 1:2).



Pl. 29. *Voirie nord-est (voie R 2). Horizons 1-2 (432-446, sauf 432). Habitat nord. Horizon 2 (447-448).* 432-433: TSL; 434-436, 447: TSI; 437: EIN; 438, 448: CRU; 439-446: PGR.

Echelle 1:3.



Pl. 30. *Habitat nord. Horizons 2-4b.* 452 : TSI; 453 : RAR; 454 : MIC; 450, 455 : CRU; 456 : AMP; 457-458 : MOR; 449 : PCL; 451, 459 : PGR.

Echelle 1:3 (estampilles: échelle 1:1).

6. Bibliographie

(Abréviations cf. p. 6).

- BACHER 1999 R. BACHER, Quatre fosses contenant des déchets d'ateliers de potiers à Aegerten près de Studen-Petinesca (BE), *Actes du congrès de la SFECAG de Fribourg (mai 1999)*, Marseille, 1999, p. 157-163.
- BLANC *et al.* 1995 P. BLANC *et al.*, Recherches sur les quartiers nord-est d'Aventicum. Fouilles 1991-1995, *BPA* 37, 1995, p. 5-112.
- BLANC *et al.* 1997 P. BLANC *et al.*, Nouvelles données sur les origines d'Aventicum: les fouilles de l'*insula* 20 en 1996, *BPA* 39, 1997, p. 29-100.
- BLANC *et al.* 1999 P. BLANC *et al.*, Avenches/En Selley, investigations 1997: quelques repères sur l'occupation tardive d'un quartier périphérique d'Aventicum (*insula* 56). Structures et mobilier des III^e et IV^e s. ap. J.-C., *BPA* 41, 1999, p. 25-70.
- CALLENDER 1965 M. H. CALLENDER, *Roman amphorae with index of stamps*, London/New-York/Toronto, 1965.
- Camulodunum (typol.) C. F. C. HAWKES et M. R. HULL, *Camulodunum. First report on the excavations at Colchester 1930-1939 (Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London 14)*, Oxford, 1947.
- CASTELLA 1987 D. CASTELLA, *La nécropole du port d'Avenches (Aventicum IV, CAR 41)*, Avenches, 1987.
- CASTELLA 1995 D. CASTELLA, Potiers et tuiliers à Aventicum. Un état de la question, *BPA* 37, 1995, p. 113-142.
- CASTELLA/FLUTSCH 1990 D. CASTELLA et L. FLUTSCH, Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches-En Chaplix, *AS* 13, 1990-1, p. 2-30.
- CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994 / AV (typol.) D. CASTELLA et M.-F. MEYLAN KRAUSE, La céramique gallo-romaine d'Avenches et de sa région. Esquisse d'une typologie, *BPA* 36, 1994, p. 5-126.
- CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1999 D. CASTELLA et M.-F. MEYLAN KRAUSE, Témoins de l'activité des potiers à Aventicum (Avenches, Suisse), capitale des Helvètes, du I^{er} au III^e siècle, *Actes du congrès de la SFECAG de Fribourg (mai 1999)*, Marseille, 1999, p. 71-88.
- CASTELLA *et al.* 1994 D. CASTELLA *et al.*, *Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches «En Chaplix» (Aventicum VI; CAR 62)*, Lausanne, 1994.
- CASTELLA *et al.* 1999 D. CASTELLA *et al.*, *La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix». Fouilles 1987-1992, (Aventicum IX et X; CAR 77-78)*, Lausanne, 1999, 2 vol.
- Consp. (typol.) E. ETTINGER *et al.*, *Conspectus formarum terrae sigillatae italico modo confectae (Materialien zur römisch-germanischen Keramik, Heft 11)*, Bonn, 1990.
- Curle (typol.) J. CURLE, *A roman frontier post and its people. The fort of Neustead in the parish of Melrose*, Glasgow, 1911.
- Déch. (typol.) J. DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, Paris, 1904.
- Drack (typol.) W. DRACK, *Die helvetische Terra sigillata-Imitation des I. Jahrhunderts n. Chr. (Schriften des Instituts für Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 2)*, Basel, 1945.
- Drag. (typol.) H. DRAGENDORFF, *Terra sigillata, BJ* 96, 1895, p. 18-155; 97, 1896, p. 54-163.
- Dressel (typol.) H. DRESSEL, Classification des amphores, *CIL* XV, Tab. II.
- Figlina Figlina, Documents du laboratoire de céramologie de Lyon et publications de la SFECAG (Société française d'étude de la céramique antique en Gaule), Lyon.
- FURGER 1991 A. R. FURGER, Die Töpfereibetriebe von Augusta Rauricorum, *Jber.AK* 12, 1991, p. 259-279.
- GOUDINEAU 1970 Ch. GOUDINEAU, Notes sur la céramique à engobe interne rouge pompeien («pompejanisch-roten Platten»), *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire de l'Ecole Française de Rome* 82, 1970, p. 159-186.
- GRATALOU 1988 C. GRATALOU, *Les céramiques à parois fines. Rue des Farges à Lyon* (British archaeological reports, intern. series 457), Oxford, 1988.
- GUISAN 1974 M. GUISAN, Les mortiers estampillés d'Avenches, *BPA* 22, 1974, p. 27-63.
- Ha. (typol.) S. LOESCHKE, Keramische Funde in Haltern, *Mitteilungen der Altertumskommission für Westfalen* 5, 1909, p. 101-322.
- HERMET 1934 / Hermet (typol.) F. HERMET, *La Graufesenque*, Paris, 1934.
- Hof. (typol.) E. RITTERLING, *Das frührömische Lager bei Hofheim im Taunus (Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde* 40, 1912), Wiesbaden, 1913.
- HOEMANN s. d. B. HOEMANN, *Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée*, Groupe d'archéologie antique du Touring-Club de France, notices 21-23, Paris, sans date.
- HOFMANN 1988 B. HOEMANN, *L'atelier de Banassac (Revue archéologique SITES, hors-série 33)*, Gonfaron, 1988.
- KARNITSCH 1959 P. KARNITSCH, *Die Reliefsigillata von Ovilava (Wels, Oberrösterreich)*, Linz, 1959.
- Knorr (typol.) R. KNORR, *Töpfer und Fabriken verzierter Terra-sigillata des ersten Jahrhunderts*, Stuttgart, 1919.
- LAUBENHEIMER 1985 F. LAUBENHEIMER, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise* (Centre de recherches d'histoire ancienne 66), Paris, 1985.

- Ludowici (typol.) W. LUDOWICI, *Katalog V. Stempel-Namen und Bilder römischer Töpfer, Legions-Ziegel-Stempel, Formen von Sigillata- und anderen Gefässen aus meiner Ausgrabungen in Rheinzabern 1901-1914*, Rheinzabern, 1927.
- LUGINBÜHL 1999 T. LUGINBÜHL, Les ateliers de potiers gallo-romains en Suisse occidentale : Nyon, Lousonna et Yverdon, *Actes du congrès de la SFECAG de Fribourg (mai 1999)*, Marseille, 1999, p. 109-123.
- LUGINBÜHL 2001 T. LUGINBÜHL, *Imitations de sigillée et potiers du Haut-Empire en Suisse occidentale. Archéologie et histoire d'un phénomène artisanal antique*, (CAR 83), Lausanne, 2001.
- LUGINBÜHL/SCHNEITER 1999 T. LUGINBÜHL et A. SCHNEITER, sous la dir. de S. BERII et C. MAY CASTELLA, *Trois siècles d'histoire à Lousonna-Vidy. La fouille de Vidy « Chavannes 11 » 1989-1990. Le mobilier archéologique*, (Lousonna 9 ; CAR 74), Lausanne, 1999.
- MARTIN-KILCHER 1987-1994 S. MARTIN-KILCHER, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst. 1-3* (Forschungen in Augst 7), Augst, 1987-1994, 3 vol.
- MEYLAN KRAUSE 1995 M.-F. MEYLAN KRAUSE, Détermination de la provenance d'un groupe de céramiques à engobe interne « rouge pompéien » d'Aventicum, *Actes du congrès de la SFECAG de Rouen (mai 1995)*, Marseille, 1995, p. 171-176.
- MEYLAN KRAUSE 1997 M.-F. MEYLAN KRAUSE, Aventicum. Un ensemble céramique de la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C., BPA 39, 1997, p. 5-28.
- OSWALD 1937 E. OSWALD, *Index of figure-types on terra sigillata*, Liverpool, 1937.
- OSWALD 1931 E. OSWALD, *Index of potters' stamps on terra sigillata, « Samian ware »*, Margidunum, 1931.
- OSWALD/PRYCE 1920 E. OSWALD et T.D. PRYCE, *An introduction to the study of terra sigillata*, London, 1920.
- OXE/COMFORT 1968 A. OXE et H. COMFORT, *Corpus vasorum arretinorum*, Bonn, 1968.
- PAUNIER 1981 D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève. De la Tène finale au royaume burgonde (I^{er} s. av. J.-C. - VI^e s. ap. J.-C.)* (Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4, 9), Genève/Paris, 1981.
- Pélichet (typol.) E. PÉLICHET, A propos des amphores romaines trouvées à Nyon, *Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte* 8, 1946, p. 189-202.
- RAMSTEIN 1998 M. RAMSTEIN, *Worb-Sunnhalde. Ein römischer Gutshof im 3. Jahrhundert*, Bern, 1998.
- ROGERS 1974 G. B. ROGERS, *Poteries sigillées de la Gaule centrale, I. Les motifs figurés*, (Gallia, suppl. 28), Paris, 1974.
- ROGERS 1999 G. B. ROGERS, *Poteries sigillées de la Gaule centrale, II. Les potiers*, (Cahiers du centre archéologique de Lezoux, 1), Lezoux, 1999, 2 vol.
- ROTH-RUBI 1979 K. ROTH-RUBI, *Untersuchungen an den Krügen von Avenches (Rei cretariae romanae fautorum suppl. 3)*, Augst/Kaiseraugst, 1979.
- SCHUCANY 1996 C. SCHUCANY, *Aquae Helveticae. Zum Romanisierungsprozess am Beispiel des römischen Baden*, (Antiqua 27), Basel, 1996.
- SCHUCANY et al. dir. 1999 C. SCHUCANY et al. dir., *Céramique romaine en Suisse*, (Antiqua 31), Bâle, 1999.
- STANFIELD/SIMPSON 1958 J. A. STANFIELD et G. SIMPSON, *Central gaulish potters*, London, 1958.
- VERNHET 1976 A. VERNHET, Création flavienne de six services de vaisselle à la Graufesenque, *Figlina* (Lyon) 1, 1976, p. 13-27.
- VON SCHNURBEIN 1982 S. VON SCHNURBEIN, *Die unverzierte Terra sigillata aus Haltern*, Münster, 1982, 2 vol.
- ZWAHLEN 1999 R. ZWAHLEN, La production de céramique dans trois vici voisins du Plateau suisse, *Actes du congrès de la SFECAG de Rouen (mai 1999)*, Marseille, 1999, p. 89-108.

L'insula 12 et les quartiers adjacents à Avenches.

Les monnaies

SUZANNE FREY-KUPPER

Commentaire

1. Introduction

ors des fouilles effectuées au cours des années 1985 et 1986 dans l'*insula* 12 et dans les *insulae* 12a, 18 et 6, voisines de la zone principale des investigations, 26 monnaies ont été trouvées. Ce nombre relativement faible comparé à la surface explorée est dû, en partie au moins, aux difficiles conditions de fouille¹. Quoique la plupart des monnaies s'insèrent dans des contextes stratigraphiques définis, peu de pièces permettent de préciser les indices chronologiques établis par la céramique. Il est toutefois intéressant de présenter l'ensemble des pièces mises au jour dans les couches archéologiques liées aux quatre états architecturaux afin de mieux cerner les types monétaires en circulation à un moment précis de l'histoire du site d'*Aventicum*.

2. *Insula* 12 (pl. 1-2)

2.1. Etat 1 (1/10-40/50 ap. J.-C.), occupation et démolition (n°s 1-4)

Les trois monnaies issues des couches d'occupation de l'état 1 remontent toutes à l'époque augustéenne. Ces pièces, un *quadrans* (?) du type *Germanus Indutilli L.* (n° 1)², un as de Nîmes de la 1^{ère} série (n° 2) et une imitation d'un as des monétaires de Rome (n° 3), s'insèrent parfaitement dans la fourchette chronologique établie par la céramique (première décennie ap. J.-C. jusqu'à l'époque claudienne). Il en va de même pour la monnaie n° 4, à nouveau un as des monétaires de Rome, provenant de la couche de démolition de l'état 1.

¹ Pour les circonstances, cf. *supra*, p. 17-18.

² L'ensemble des monnaies de ce type trouvées à Avenches est discuté dans la contribution en préparation sur les monnaies de l'*insula* 19.

2.2. Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.), démolition (n° 5)

La monnaie n° 5 a été trouvée dans le local L 20, dans les couches de démolition de la *domus* claudienne mise en remblais afin de préparer le chantier de l'état 3. Si le type monétaire, un as PROVIDENTIA frappé par Tibère pour Auguste divinisé (22-37 ap. J.-C.), est plus ancien que la céramique associée à l'état 2, il se révèle toutefois comme un marqueur chronologique caractéristique des contextes des époques claudienne et néronienne³, observable, en quantité décroissante, jusque dans les ensembles archéologiques de l'époque flavienne⁴. D'après le style de la pièce, il s'agit ici, comme pour la plupart des monnaies du type PROVIDENTIA circulant dans nos régions, d'une frappe issue d'un atelier local situé en Gaule et non d'une pièce de Rome.

2.3. Etat 3 (70/85-150 ap. J.-C.), construction (n° 6) et état 3 B (fin I^{er} s. – 150 ap. J.-C.), démolition (n° 7)

Découvert dans les remblais préparatoires à la construction du local L 50 de la *domus* Est, le *quadrans* n° 6 de Domitien donne un *terminus post quem* déterminant pour la mise en place de l'état 3 de l'*insula* 12. Le *cognomen* GERM

³ Pour l'époque claudienne, on renvoie aux monnaies découvertes dans l'assiette de fondation du mausolée sud d'*En Chaplix* (AV 92/7221-1) (vers 40 ap. J.-C.) et dans le puits St 372, contemporain de ce monument (AV 92/7999-10); la publication des ces monuments est en préparation. Pour l'époque néronienne, mentionnons les monnaies associées au canal I du moulin hydraulique d'*En Chaplix*, daté de l'hiver 57/58 ap. J.-C. par la dendrochronologie; au moins neuf des 19 monnaies identifiables sont du type PROVIDENTIA, cf. KOENIG 1994, en particulier p. 94-95.

⁴ Au moins quatre des 23 pièces provenant du canal II du moulin hydraulique d'*En Chaplix*, daté après 77-78/80 ap. J.-C. par les monnaies et la céramique, appartiennent à ce type, cf. KOENIG 1994, p. 94-95. A Lausanne-Vidy, Chavannes 11, l'horizon H 6 (B) (70/80 ap. J.-C.) a fourni 25 monnaies, dont au moins deux exemplaires du type PROVIDENTIA, cf. GEISER/MÜHLEMANN 1999, p. 305, fig. 48 et p. 316, n°s 1365 et 1373 (les n°s 1378, 1380 et 1381 sont des frappes de Tibère pour Auguste divinisé, mais de types indéterminés). Pour Augst et Kaiseraugst, cf. PETER 2001, p. 60-62.

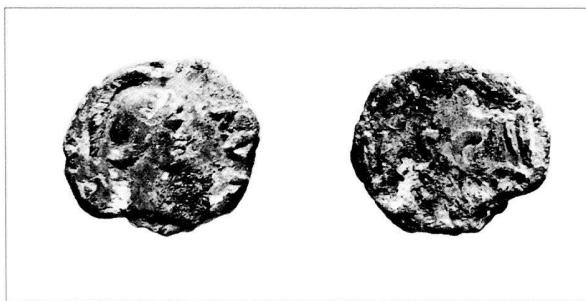


Fig. 1. Quadrans n° 6 de Domitien (81-82 ap. J.-C.), datant l'état 3 de l'insula 12. Echelle 2:1.

étant absent de la légende, la date de la monnaie doit être fixée dans les années 81 à 82 ap. J.-C. (fig. 1)⁵.

La seule monnaie mise au jour dans la démolition de l'état 3 B de l'insula 12 est illisible (n° 7). La pièce a été retrouvée dans l'une des couches de démolition de la fosse de coulée d'un grand bronze (A 2)⁶. A en juger par sa surface fondu, cette monnaie a été soumise à une forte chaleur, ce qui explique son état de conservation précaire.

2.4. Démolition supérieure remaniée (fin I^{er} – III^e s. ap. J.-C.), abandon (n° 8-15)

Les huit monnaies provenant de la démolition supérieure s'échelonnent sur une période comprise entre le I^{er} et le début du III^e s. ap. J.-C. (n° 8-15). La diversité chronologique de ce groupe de pièces – trois du I^{er} s., quatre du II^e s. et une du III^e s. ap. J.-C. – s'explique très probablement par les nombreux remaniements post-romains qu'a connus ce secteur (récupération de matériaux, fouilles anciennes etc.). Le mobilier archéologique qui en est issu peut toutefois donner des indices pour l'abandon de l'insula 12. Ainsi, la monnaie la plus récente, un sesterce de Caracalla (n° 15), fournit un *terminus post quem* de 213 ap. J.-C. La légère usure de la pièce montre qu'elle a circulé un certain temps avant d'être perdue. Le haut degré d'usure du sesterce de Marc Aurèle pour Faustine II (n° 14) et des deux monnaies d'Hadrien (n° 11-12) est caractéristique des ensembles monétaires de la 2^e moitié du III^e s. ap. J.-C.⁷. Loin de fournir les éléments pour une estimation de la durée de circulation réelle, cette observation laisse en tout cas ouverte la possibilité d'une datation de l'abandon vers le milieu du III^e s. ap. J.-C. ou même au-delà. Les monnaies contenues dans les couches de l'état 4 de l'insula 6 et dans la fontaine de quartier située au carrefour des insulae 12, 12a et 18 ne contredisent pas cette appréciation. Il en va de même pour la céramique issue des couches d'abandon de l'insula 12 et des quartiers adjacents qui, malheureusement, ne permet pas de préciser cette chronologie.

3. Insula 18 (pl. 2)

3.1. Etats 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.), construction (n° 16) et 3 (70/85-150 ap. J.-C.), construction (n° 17)

Lors des fouilles de l'insula 18, deux monnaies seulement ont été mises au jour; il s'agit d'un as d'Auguste frappé à Nîmes (n° 16) et d'un as d'Auguste pour Tibère émis à Lyon (n° 17). Découvertes dans les contextes des états 2 (n° 16) et 3 (n° 17), elles ne contribuent pas à préciser la chronologie établie par la céramique.

4. Insula 6 (pl. 2)

4.1. Démolition supérieure remaniée (fin I^{er} – III^e s. ap. J.-C.), abandon (n° 18)

L'unique monnaie attestée dans l'insula 6 est issue d'une production non officielle (fig. 2). Elle présente toutes les caractéristiques d'une monnaie coulée: une image au relief flou, dû à une empreinte trop faible de l'original dans le moule; une surface comportant des creux causés par un coulage incomplet, et un bord irrégulier résultant des imperfections de la technique de fonte ou des restes du canal de fonte. L'original de la pièce en question est un as



Fig. 2. As coulé selon un prototype de Septime Sévère pour Julie frappé entre 196 et 211 ap. J.-C. : n° 18. Cette monnaie fournit un indice pour l'abandon de l'insula 6 au cours du III^e s. ap. J.-C. Echelle 2:1.

⁵ Domitien porte le *cognomen* GERMANICVS depuis 83 ap. J.-C., cf. KIENAST 1990, p. 117.

⁶ Cf. J. MOREL et Ch. CHEVALLEY, *infra*, p. 141-162.

⁷ Pour ce phénomène, cf. PETER 1996, p. 118; PETER 2001, p. 97-98, 115 et 256-257; FREY-KUPPER 1999, p. 75.

de Septime Sévère pour Julie frappé entre 196 et 211 ap. J.-C. Dans les sites de nos régions, les monnaies en *aes* coulées représentent une catégorie de pièces assez rare. Dans la masse des monnaies en métal non précieux de la période comprise entre Hadrien et le milieu du III^e s. ap. J.-C., elles constituent toutefois une proportion de 1 à 2 %⁸. A Avenches, un *dupondius* coulé selon un prototype de Marc Aurèle a été découvert à l'occasion des fouilles menées en 1997 dans l'*insula* 56, au lieu-dit *En Selle*⁹. Comme dans le cas de l'*insula* 6, cette monnaie ne provient pas d'un contexte archéologique bien défini, mais de la démolition supérieure remaniée.

Les circonstances économiques qui expliquent la fabrication de monnaies en *aes* coulées ont déjà été commentées ailleurs; soulignons cependant la raréfaction des monnaies en *aes* dans la circulation monétaire au nord des Alpes, phénomène complémentaire de la dévaluation rapide des antoniniens et de leur production excessive dès le 3^e quart du III^e s. ap. J.-C.¹⁰. Les difficultés d'approvisionnement de nos régions sont à l'origine de la fabrication de ces imitations dont le statut est à situer quelque part entre «faux» et «monnaie de nécessité»¹¹. C'est donc dans ce contexte particulier de la 2^e moitié du III^e s. ap. J.-C. qu'il faut chercher les raisons de la production de monnaies en *aes* coulées, cadre qui n'est pas sans conséquence pour la datation de ces monnaies et pour celle des contextes archéologiques dont elles font partie.

5. *Insulae* 12/18, voirie (pl. 2)

5.1. Etats 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.), occupation (n° 19) et 3 (70/85-150 ap. J.-C.), occupation (n° 20)

A proximité du carrefour séparant les *insulae* 12, 12a et 18, deux monnaies du type PROVIDENTIA émis par Tibère pour Auguste divinisé ont été découvertes. L'une d'entre elles provient du comblement inférieur du fossé St 130 lié aux activités de voirie de l'état 2 (n° 19) et l'autre appartient au remplissage supérieur de ce même fossé, qui a continué à fonctionner à l'état 3 (n° 20).

Nous avons déjà insisté sur la persistance des monnaies du type PROVIDENTIA dans la circulation: ces deux pièces en sont une ultérieure confirmation. L'état 2, auquel appartient la monnaie n° 19, englobe les règnes de Claude et de Néron et se poursuit jusqu'à l'époque flavienne. Cette période se caractérise par un manque notoire de monnaies en *aes*. Leur production cesse sous Claude en 42 ap. J.-C.

⁸ Cf. PETER 2001, p. 246-247 et FREY-KUPPER 1999, p. 82-83.

⁹ Cf. FREY-KUPPER 1999, p. 82-83, fig. 6-7 et p. 92, n° 95 (la légende de la fig. 6 indiquant Commode est erronée).

¹⁰ Pour les détails de cet aspect, cf. BUTTREY 1972, p. 50-51 et 57; BARRANDON *et al.* 1981, p. 385 avec la note 12; BOST *et al.* 1992, p. 35-116, en particulier p. 106-116. Pour un aperçu de la situation économique, cf. ESTIOT 1996.

¹¹ Cf. PETER 2001, p. 247.

et, sous Néron, elle ne reprend qu'en 64 ap. J.-C. dans l'atelier de Lyon (à Rome probablement dès 62 ap. J.-C)¹². Ce n'est qu'à partir des Flaviens, plus précisément sous Titus, que Rome est de nouveau en mesure de satisfaire les besoins de la capitale et des provinces¹³. Les monnaies frappées pour Auguste divinisé, en particulier celles du type PROVIDENTIA produites en abondance dans les ateliers de Gaule, comblent le manque d'*aes* en circulation¹⁴.

6. *Insulae* 12/12a et 18, fontaine de carrefour (pl. 3)

6.1. Etat 4 (150 – III^e s. ap. J.-C.), dernière occupation (n° 21-26)

La petite fontaine publique de carrefour St 300 (2 x 1 m), aménagée à l'époque flavienne à l'angle sud-ouest de l'*insula* 12a, a fourni un ensemble de six monnaies. Quatre d'entre elles ont été trouvées au fond du bassin constitué de deux rangées de tuiles (n° 21-24) et deux dans son canal de vidange St 301 (n° 25-26). Le groupe découvert dans le bassin réunit un as presque complètement usé – très probablement un as du type PROVIDENTIA (n° 21) –, un denier fourré de Trajan, qui a l'air usé (n° 22), et deux monnaies d'Antonin le Pieux pour Faustine I^{ère} divinisée, dont un sesterce d'une usure légère à moyenne (n° 23) et un *dupondius* fortement usé (n° 24). Les deux pièces trouvées dans le canal de vidange sont de Marc Aurèle pour Faustine II; il s'agit d'un *dupondius* (n° 25) et d'un as (n° 26) qui sont du même type représentant Junon accompagnée d'un paon. Le *dupondius* est légèrement usé, l'as est clairement usé.

Les circonstances de découverte des pièces au fond du bassin et dans le canal suggèrent un lot témoignant de la dernière phase d'utilisation de la fontaine. Plusieurs observations d'ordre numismatique donnent des indices allant dans le même sens:

- au moins quatre monnaies appartiennent à un arc chronologique relativement restreint, qui couvre l'époque d'Antonin le Pieux à Marc Aurèle;
- l'usure des quatre pièces mentionnées est relativement homogène (légèrement usées à usées); la monnaie la plus ancienne, l'as du type PROVIDENTIA (?), est fortement usée à fruste¹⁵;
- les deux monnaies de Marc Aurèle pour Faustine II provenant du canal de vidange sont du même type.

Ces éléments plaident en faveur d'un ensemble réuni au fil d'une période plutôt restreinte. Une accumulation de ces pièces pendant la dernière période d'utilisation de la fon-

¹² Pour Claude, cf. BESOMBES/BARRANDON 2000, p. 180-186; pour Néron, cf. MAC DOWALL 1979, p. 146-149.

¹³ Cf. WIGG 1997, p. 287.

¹⁴ Pour la problématique de la datation des exemplaires de Gaule et de leur durée de circulation, cf. PETER 2001, p. 60-61.

¹⁵ L'usure du denier, qui semble correspondre au degré U 3, est plus difficile à juger dans la mesure où il s'agit d'une pièce fourrée.

taine est donc vraisemblable, tout en laissant ouverte la possibilité que les deux pièces du canal de vidange faisaient partie d'un même ensemble à l'origine, une bourse par exemple.

S'agissant d'une fontaine et non d'un puits, l'utilisateur romain aurait pu récupérer les pièces perdues, mais cela ne semble pas avoir été le cas. Nous sommes donc amenés à nous demander s'il ne s'agit pas de dons votifs déposés volontairement dans la fontaine. Si les exemples de dons votifs jetés dans des sources ou dans des gués sont nombreux¹⁶, des parallèles pour des dons votifs trouvés dans des fontaines publiques sont très rares¹⁷. Le seul exemple porté

à notre connaissance est celui de Lons-le-Saunier, découvert lors des fouilles sur la place de la Comédie en 1991¹⁸. Cet ensemble comporte 240 pièces qui datent, pour la plupart, du Bas-Empire; il est donc plus récent que celui d'Avenches. En attendant sa publication et la découverte éventuelle d'autres trouvailles de ce type, les six pièces d'Avenches sont au moins utiles pour déterminer la durée d'utilisation de la fontaine de carrefour. Le *terminus post quem* fourni par les deux monnaies de Marc Aurèle est de 161 ap. J.-C.; l'usure n'exclut pas une perte plus tardive, peut-être au cours du III^e s. ap. J.-C.

¹⁶ Nous nous limitons à la mention de quelques exemples choisis: pour les sources, cf. JAHN 1850, p. 86 (Bienne) et WIEDEMER 1968, p. 91-93 (Baden); pour les gués, nous renvoyons à l'étude en cours sur les trouvailles effectuées dans les fouilles du pont du Rondet (Haut-Vully) par A.-F. Auberson, à paraître dans la série *Archéologie fribourgeoise. 2^e correction des Eaux du Jura*; sur le phénomène et pour des exemples de dons votifs monétaires dans les gués, cf. AUBIN/MEISSONNIER 1996, p. 150.

¹⁷ Un dépôt votif tel qu'il pourrait être imaginé dans le cas présent est à distinguer de la simple perte de monnaies ou de bourses entières; pour un exemple dans ce sens, mentionnons la bourse trouvée dans les remblais d'un puits à Augst, cf. PETER 1996.

¹⁸ Nous devons ce renseignement à J. Meissonnier, à qui nous adressons nos vifs remerciements. Cet ensemble a été étudié par Laurent Popovitch et sera publié dans la *Revue archéologique de l'Est* de 2002 (L'ensemble d'offrandes monétaires gallo-romaines de la place de la Comédie [Lons-le-Saunier, Jura]).

Bibliographie

AUBIN/MEISSONNIER 1996

G. AUBIN/J. MEISSONNIER, L'usage de la monnaie sur les sites de sanctuaires de l'Ouest de la Gaule et de la Bourgogne, in Ch. GOUDINEAU/I. FAUDUET/G. COULON (éd.), *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine. Actes du Colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcei, Indre) 8, 9, 10 octobre 1992*, Paris, 1996, p. 143-152.

BARRANDON *et al.* 1981

J.-N. BARRANDON/C. BRENOT/M. CHRISTOL/S. MELKY, De la dévaluation de l'antoninianus à la disparition du sesterce : essai de modélisation d'un phénomène monétaire, in : Ch. CARCASSONNE / T. HACKENS (éd.), *Statistique et numismatique. Table ronde organisée par le Centre de mathématique sociale de l'Ecole de hautes études en sciences sociales de Paris et le Séminaire de numismatique Marcel Hoc de l'Université catholique de Louvain, Paris, 17-19 sept. 1979 (PACT 5)*, Strasbourg, 1981, p. 381-390.

BESOMBES/BARRANDON 2000

P.-A. BESOMBES/J.-N. BARRANDON, Nouvelles propositions de classement des monnaies de « bronze » de Claude I^{er}, *Revue numismatique* 2000, p. 161-188.

BMC

H. B. MATTINGLY, *Coin of the Roman Empire in the British Museum*, 6 vol., London, 1923-1970.

BOST *et al.* 1992

J.-P. BOST/M. CAMPO/D. COLLIS/V. GUERRERO/F. MAYET, *L'épave Cabrera III (Majorque). Échanges commerciaux et circuits monétaires au milieu du II^e siècle après Jésus-Christ*, Paris, 1992.

BUTTREY 1972

T. V. BUTTREY, A Hoard of Sestertii from Bordeaux and the Problem of Bronze Circulation in the Third Century, *American Numismatic Society Numismatic Notes and Monographs* 19, 1972, p. 33-58.

ESTIOT 1996

S. ESTIOT, Le troisième siècle et la monnaie : crise et mutations, in : J.-L. FICHES (éd.), *Le II^e siècle en Gaule Narbonnaise. Données régionales sur la crise de l'Empire. Actes de la table ronde du GDR 954 « Archéologie de l'espace rural méditerranéen dans l'Antiquité et la haut Moyen Âge », Aix-en-Provence, La Baume, 15-16 septembre 1995*, Sophia Antipolis, 1996, p. 33-70.

FREY-KUPPER 1999

S. FREY-KUPPER, Les trouvailles monétaires d'Avenches, *En Selley*, fouilles 1997 : une séquence d'ensembles du Bas-Empire, *BPA* 41, 1999, p. 71-110.

GEISER/MÜHLEMANN 1999

A. GEISER/Y. MÜHLEMANN, Les monnaies, in : Th. LUGINBÜHL/A. SCHNEITER, *La fouille de Vidy « Chavannes 11 » 1989-1990. Trois siècles d'histoire à Lousonna. Le mobilier archéologique (CAR 74; Lousonna 9)*, Lausanne, 1999, p. 299-325.

JAHN 1850

A. JAHN, *Der Kanton Bern deutschen Theils, antiquarisch-topographisch beschrieben. Ein Handbuch für Freunde der vaterländischen Vorzeit*, Bern, 1850.

KIENAST 1990

D. KIENAST, *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt, 1990.

KÖNIG 1994

F. E. KÖNIG, Les monnaies, in : D. CASTELLA, *Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches « En Châplix »*. *Fouilles 1990-1991 (CAR 62; Aventicum VI)*, Lausanne, 1994, p. 76-99.

MAC DOWALL 1979

D. W. MAC DOWALL, *The Western Coinages of Nero* (*Numismatic Notes and Monographs* 161), New York, 1979.

PETER 1996

M. PETER, Die Münzen, in : V. VOGEL-MÜLLER/S. DESCHLER-ERB, Ein Sodbrunnen im Areal der späten Rheinthermen von Kaiseraugst, *Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst* 17, 1996, p. 117-118.

PETER 2001

M. PETER, *Untersuchungen zu den Fundmünzen aus Augst und Kaiseraugst (Studien zu Fundmünzen der Antike 17)*, Berlin, 2001.

RIC

H. MATTINGLY/E. A. SYDENHAM *et. al.*, *The Roman Imperial Coinage*, 10 vol., London, 1923-1981, 1984², 1994.

WIEDEMER 1968

H. R. WIEDEMER, Die Entdeckung der römischen Heilthermen von Baden – Aquae Helveticae 1967, *Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa* 1967, 1968, p. 83-93.

WIGG 1997

D. WIGG, Coin Supply and the Roman Army, in : W. GROENMAN-VAN WAATERINGE/B. L. VAN BEEK/W. J. H. WILLEMS/S. L. WYNIA (éd.), *Proceedings of the XVIth International Congress of Roman Frontier Studies (Roman Frontier Studies 1995)*, Oxford, 1997, p. 281-288.

Catalogue

Remarque préliminaire :

En ce qui concerne les imitations et les faux d'époque, l'autorité émettrice, l'atelier, la dénomination et la datation apparaissent entre parenthèses.

L'axe est indiqué à 15° près (le maximum étant de 360°). Les valeurs de l'usure (U) résultant de la circulation et de la corrosion (C) correspondent aux degrés indiqués ci-dessous (cf. *Bulletin ITMS, Supplément* 1995, p. 10-12); une barre oblique sépare les valeurs pour l'avers (av.) et pour le revers (rv.) :

U 0	indéterminé	C 0	indéterminé
U 1	non à peu usé	C 1	non à peu corrodé
U 2	légèrement usé	C 2	légèrement corrodé
U 3	usé	C 3	corrodé
U 4	fortement usé	C 4	fortement corrodé
U 5	fruste	C 5	complètement corrodé.

Ce catalogue a été élaboré essentiellement sur les bases des études préliminaires menées par F. E. Koenig.

Les photos sont de J. Zbinden, Berne.

Insula 12

Etat 1 (1/10-40/50 ap. J.-C.), occupation

Celtes, Gaule de l'Est

Germanus Indutilli L.

1. Atelier indéterminé, quadrans?, 10 av. J.-C. – 10 ap. J.-C.
 Av.: (sans légende); tête d'homme à dr., diadémée.
 Rv.: GERMANVS (en haut), [INDVTILLI L] (en exergue); taureau chargeant à g.
RIC I², p. 58, n° 249.
 AE 2,41 g 17,0-17,8 mm 315° U 2/2 C 2/2
 Défauts techniques: frappe décentrée (av.).
 Remarques: Actuellement, la monnaie manque dans le médailler (perdue?); détermination de F. E. Koenig.
 Contexte de découverte: unité A, occupation du foyer St 8.
 Inv. AV86/6156-1

Rome, Empire

Auguste

2. Nîmes, «as», 20-10 av. J.-C.
 Av.: [IMP] (en haut), [DI]VI F (en exergue); tête d'Auguste à dr., nue.
 Rv.: [COL – NEM]; crocodile attaché à dr. à un palmier.
RIC I², p. 51, n° 155.
 AE 5,57 g 13,7-25,9 mm 360° 2/2 C 3/3
 Manipulations postérieures: coupé en deux.
 Remarques: usure de la tranche coupée U 1.
 Contexte de découverte: unité D, sous le sol 11 de l'état 2.
 Inv. AV86/6081-1

3. (Rome, as, 15 av. J.-C.).

Imitation.

- Av.: CAESAR AVG[VSTVS – TRIBVNIC POTEST] ; tête à dr., nue.
 Rv.: L SVR[DINVS I]HIVIR A A A F F; S C au centre.
 Cf. *RIC I²*, p. 70, n° 386.
 AE 5,67 g 23,8-24,7 mm 90° U 2/2 C 3/3
 Défauts techniques: flan trop étroit. La forme irrégulière des caractères et le faible poids, en plus du flan étroit, sont des arguments en faveur d'une imitation.
 Contexte de découverte: unité A, près du foyer St 8.
 Inv. AV86/6155-1

Etat 1 (1/10-40/50 ap. J.-C.), démolition

Rome, Empire

Auguste

4. Rome, as, 7 av. J.-C.
 Av.: CAESAR AVG[VSTVS P[ATER]] ; tête à dr., nue.
 Rv.: M · MAECILIVS TVLLVS H[AB]VIT[R A A A F] F; S C au centre.
RIC I², p. 76, n° 435.
 AE 9,58 g 25,7-27,1 mm 360° U 2/2 C 2/2
 Défauts techniques: frappe décentrée (rv.) et partiellement faible (av. et rv.).
 Contexte de découverte: unité A, à l'ouest du puits St 6.
 Inv. AV86/6226-1

Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.), démolition

Rome, Empire

Tibère pour Auguste divinisé

5. Atelier indéterminé, as, 22-37 ap. J.-C.
 Av.: [DIVVS AVGVSTVS P[ATER]] ; tête à g., radiée.
 Rv.: [PROVIDENT] (en exergue), [S – C] ; autel.
RIC I², p. 99, n° 81.
 AE 10,01 g 28,0-29,0 mm 180° U 3/3 C 3/3
 Contexte de découverte: cour du péristyle L 20.
 Inv. AV86/6244-1

Etat 3 (70/85-150 ap. J.-C.), construction

Domitien

6. Rome, quadrans, 81-82 ap. J.-C.
 Av.: [IMP DOMITI] AVG; buste de Minerve à dr., casquée.
 Rv.: (sans légende), S C; dans une couronne de laurier.
RIC II, p. 207, n° 427 (type); *BMC II*, p. 409, n° 485 ou 486.
 AE 1,29 g 11,9-13,6 mm 360° U 2/2 C 3/3
 Défauts techniques: flan trop étroit.
 Détérioration: ébréché.
 Contexte de découverte: *domus* Est L 50.
 Inv. AV85/6060-1

Etat 3 B (fin I^r s. – 150 ap. J.-C.), démolition

Rome, Empire

Empereur indéterminé

7. Atelier indéterminé, as ou dupondius, I^{er}-II^e s. ap. J.-C.
 Av.: [] ; fruste.
 Rv.: [] ; figure debout à g.?
 AE 2,93 g 17,2-22,9 mm –° U 0/0 C 5/5
 Déterioration: ébréché.
 Remarques: partiellement fondu et complètement oxydée.
 Contexte de découverte: dans l'une des couches de démolition de la fosse de coulée d'un grand bronze (A 2).
 Inv. AV86/6281-1

Démolition supérieure remaniée (fin I^r – III^e s. ap. J.-C.), abandon

Rome, Empire

Tibère pour Auguste divinisé

8. Rome, as, 22-37 ap. J.-C.
 Av.: [DIVVS AVGVSTVS P[ATER]] ; tête à g., radiée.
 Rv.: [PR]OVIDENT (en exergue), S – C; autel.
RIC I², p. 99, n° 81.
 AE 5,36 g 24,3-25,3 mm 90° U 3/3 C 3/3
 Défauts techniques: décentré (av. et rv.); flan trop étroit.
 Inv. AV86/5998-2

Caligula

9. Rome, as, 37-38 ap. J.-C.
 Av. : C CAESAR AVG GERMANICVS PON M TR POT ; tête à g., nue.
 Rv. : VESTA (en haut), S – C ; Vesta assise à g., tenant une patère et un sceptre transversal.
RIC I², p. 111, n° 38.
 AE 10,69 g 28,1-29,2 mm 195° U 1/1 C 2/2
 Défauts techniques: frappe décentrée (av. et rv.).
 Inv. AV86/6046-1

Vespasien

10. Rome, as, 71 ap. J.-C.
 Av. : [IMP CAES] VESPA[S]IAN AVG [COS III] ; tête à dr., laurée.
 Rv. : PROVIDENT (en exergue), S – C ; autel.
RIC II, p. 74, n° 494 (1).
 AE 6,79 g 26,3-26,8 mm 180° U 3/2 C 3/3
 Inv. AV86/6280-3

Hadrien

11. Rome, dupondius, 118 ap. J.-C.?
 Av. : [] ; buste à dr., radié, drapé sur l'épaule g.
 Rv. : [] ; la Moisson debout à g.?
RIC II, p. 409, n° 555 (type) ?
 AE 10,68 g 25,1-26,1 mm 180° U 4/4 C 3/2
 Inv. AV86/6280-4
12. Rome, sesterce, 134-138 ap. J.-C.
 Av. : [HADRIANVS – AV]G CO[S III P P] ; buste à dr., lauré, drapé.
 Rv. : [FORTVNNAE REDVCI], [S C] (à l'exergue); Hadrien debout à dr., tenant un rouleau et serrant la main à la Fortune debout à g., tenant une corne d'abondance et s'appuyant à un gouvernail.
RIC II, p. 438, n° 761 (f).
 AE 21,17 g 29,0-30,5 mm 180° U 4/4 C 2/2
 Défauts techniques: flan légèrement éclaté.
 Inv. AV86/6280-2

Marc Aurèle

13. Rome, dupondius, 172-173 ap. J.-C.
 Av. : M ANTONI[NVS] – AVG TR P XXVII; tête à dr., radiée.
 Rv. : IMP VI – COS [II]I, [] ; Rome assise à g. sur une cuirasse, tenant un sceptre.
RIC III, p. 298, n° 1067.
 AE 11,70 g 24,6-28,5 mm 180° U 2/2 C 3/3
 Défauts techniques: bord coupé.
 Inv. AV86/6280-1

Marc Aurèle pour Faustine II

14. Rome, sesterce, 161-176 ap. J.-C.
 Av. : [FAVS]TINA – AVG VSTA ; buste à dr., drapé.
 Rv. : [IVNONI – LVCINAE], [S] – C ; Faustine II debout à g., tenant un enfant dans ses bras, à ses pieds à g. et à dr. une fillette.
RIC III, p. 345, n° 1649? .
 AE 17,62 g 27,1-28,7 mm 195° U 4/4 C 3/3
 Vue en plan: carrée, aux coins arrondis.
 Inv. AV86/5998-1

Caracalla

15. Rome, sesterce, 213 ap. J.-C.
 Av. : M AVREL ANTONINVS PIVS AVG B[RIT] ; buste à dr., lauré, drapé, cuirassé.

Rv. : P M TR P XVI IM[P II], COS III P P (en exergue), S – C ; Caracalla debout à dr. dans un quadriga, à l'arrière à g. la Victoire le couronnant.
RIC IV, 1, p. 294, n° 499 (b).
 AE 19,01 g 28,7-30,2 mm 150° U 2/2 C 2/2
 Inv. AV86/6239-1

Insula 18

Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.), construction

Rome, Empire

Auguste

16. Nîmes, «as», 20 av. J.-C. – 14 ap. J.-C.
 Av. : [IMP] (en haut), [P – P]?, [DIVI F] (en exergue); tête d'Agrippa à g., laurée, avec couronne rostrale.
 Rv. : [COL – NEM] ; crocodile attaché à dr. à un palmier.
RIC I², p. 51-52, n° 155-161.
 AE 4,18 g 13,2-25,0 mm 180° U 3/3 C 3/3
 Manipulations postérieures: coupé en deux.
 Remarques: usure de la tranche coupée U 2-3.
 Contexte de découverte: unité NO.
 Inv. AV86/6066-1

Etat 3 (70/85-150 ap. J.-C.), construction

Rome, Empire

Auguste pour Tibère

17. Lyon, as, 9-14 ap. J.-C.
 Av. : TI [CAE]SAR AVG[VST] ; tête à g., nue ou laurée.
 Rv. : [ROM E]T A[VG] (en exergue); autel de Lyon.
RIC I², p. 58, n° 237 ou 238 b.
 AE 5,20 g 15,8-29,0 mm 210° U 2/2 C 3/3
 Manipulations postérieures: coupé en deux.
 Remarques: usure de la tranche coupée U 2.
 Contexte de découverte: L 4, S 4.
 Inv. AV86/5872-4

Insula 6

Démolition supérieure remaniée (fin I^r – II^r s. ap. J.-C.), abandon

Rome, Empire

Septime Sévère pour Julie

Imitation

18. (Rome, as, 196-211 ap. J.-C.)
 Av. : [] ; buste à dr., les cheveux en chignon, drapé.
 Rv. : [], S – C ; figure féminine debout à g., tenant une patère et un long sceptre, à ses pieds à g. un paon?
 Cf. *BMC* V, 1, p. 124, n° 496.
 AE 7,54 g 23,2-23,9 mm 180° U 0/0 C 1/2
 Technique de production: monnaie coulée.
 Défauts techniques: défauts de fonte (av. et rv.).
 Inv. AV85/5987-1

Insulae 12/18, voirie

Etat 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.), occupation

Rome, Empire

Tibère pour Auguste divinisé

19. Atelier indéterminé, as, 22-37 ap. J.-C.
 Av. : DIVVS AVG VSTA PATER ; tête à g., radiée.
 Rv. : PROVIDENT (en exergue), S – C ; autel.

RIC I², p. 99, n° 81.

AE 8,00 g 27,2-29,0 mm 180° U 1/1 C 1/1

Contexte de découverte: fossé sud St 130 de la R 1, comblement de l'état 2.

Inv. AV86/5906-1

Etat 3 (70/85-150 ap. J.-C.), occupation

Rome, Empire

Tibère pour Auguste divinisé

20. Atelier indéterminé, as, 22-37 ap. J.-C.

Av. : [DIVVS AVGVSTVS PATER] ; tête à g., radiée.

Rv. : [PR]OVIDE[NT] (en exergue), S – C; autel.

RIC I², p. 99, n° 81.

AE 5,38 g 26,2-27,9 mm 180° U 4/4 C 3/3

Manipulations postérieures: marque de coup (?) à g. de la tête d'Auguste.

Contexte de découverte: fossé sud St 130 de la R 1, remplissage supérieur.

Inv. AV86/5903-1

Insulae 12/12a et 18, fontaine de carrefour

Etat 4 (150 – III^e s. ap. J.-C.), dernière occupation. Dons votifs?

Rome, Empire

Tibère pour Auguste divinisé?

21. Atelier indéterminé, as, 22-37? ap. J.-C.

Av. : [DIVVS AVGVSTVS PATER]? ; fruste.

Rv. : [PROVIDENT] (en exergue), [S – C]? ; autel?

RIC I², p. 99, n° 81?

AE 8,03 g 24,7-26,8 mm –° U 5/4 C 3/3

Manipulations postérieures: limé (av.).

Remarques: Les traces de lime sont-elles dues à une préparation de la pièce pour un usage non monétaire (p. ex. pion de jeu) ?

Contexte de découverte: dans le remplissage du bassin, tout au fond de ce dernier.

Inv. AV86/5904-1

Trajan

22. (Rome, denier, 103-111 ap. J.-C.).

Faux d'époque.

Av. : IM[P T]RAIANO AVG GER DAC P M TR P COS V
P P; buste à dr., lauré, drapé sur l'épaule g. ou avec égide.

Rv. : [S P Q R] OPTIMO PRINCIPI; Génie debout à g., tenant une patère et une corne d'abondance, à g. un autel.

Cf. *RIC II*, p. 256, n° 183 ou 184.

AE 2,37 g 17,2-18,0 mm 180° U 3/3 C 2/2

Technique de production: monnaie fourrée d'aes.

Détérioration: ébréché.

Remarques: cassé et recollé.

Contexte de découverte: dans le remplissage du bassin, tout au fond de ce dernier.

Inv. AV86/5904-4

Antonin le Pieux pour Faustine I divinisée

23. Rome, sesterce, 141-161 ap. J.-C.

Av. : [DIV]A – FA[VSTINA] ; buste à dr., drapé.

Rv. : A[VG]-V[STA], S – C; Cérès debout de face, tête à g., tenant une torche et des épis de blé.

RIC III, p. 162, n° 1118.

AE 25,71 g 30,3-32,0 mm 30° U 2/3 C 3/3

Contexte de découverte: dans le remplissage du bassin, tout au fond de ce dernier.

Inv. AV86/5904-3

24. Rome, dupondius, 141-161 ap. J.-C.

Av. : DIVA – FAVSTIN[A] ; buste à dr., drapé.

Rv. : [AVGVSTA], S – C; Vesta debout à g., tenant un *palladium* et une torche.

RIC III, p. 168, n° 1178.

AE 13,67 g 24,6-25,9 mm 360° U 4/4 C 2/2

Contexte de découverte: dans le remplissage du bassin, tout au fond de ce dernier.

Inv. AV86/5904-2

Marc Aurèle pour Faustine II

25. Rome, dupondius, 161-176 ap. J.-C.

Av. : FAVSTINA – AVGV[STA] ; buste à dr., drapé.

Rv. : [IV]-NO, S – C; Junon debout à g., tenant une patère et un sceptre, à ses pieds à g. un paon.

RIC III, p. 345, n° 1647.

AE 15,35 g 25,2-28,1 mm 360° U 2/2 C 3/3

Vue en plan: carrée, aux coins arrondis.

Contexte de découverte: dans le remplissage du canal de vidange.

Inv. AV86/5902-2

26. Rome, as, 161-176 ap. J.-C.

Av. : FAVST[INA – AVGVSTA] ; buste à dr., drapé.

Rv. : [I-V-N]-O, S – C; Junon debout à g., tenant une patère et un sceptre, à ses pieds à g. un paon.

RIC III, p. 345, n° 1647.

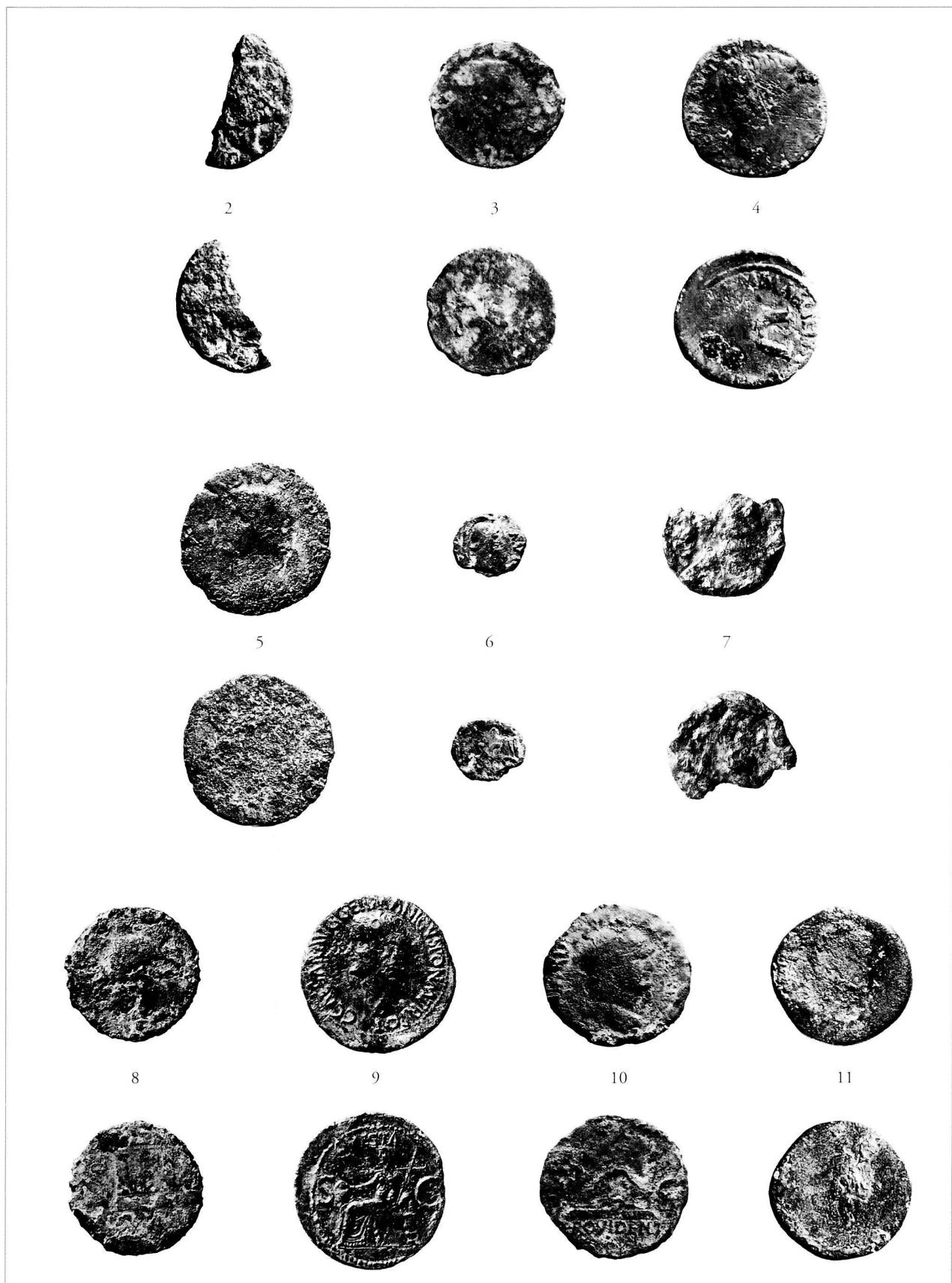
AE 11,82 g 22,8-25,0 mm 330° U 3/3 C 3/3

Vue en plan: carrée, aux coins arrondis.

Défauts techniques: flan trop étroit.

Contexte de découverte: dans le remplissage du canal de vidange.

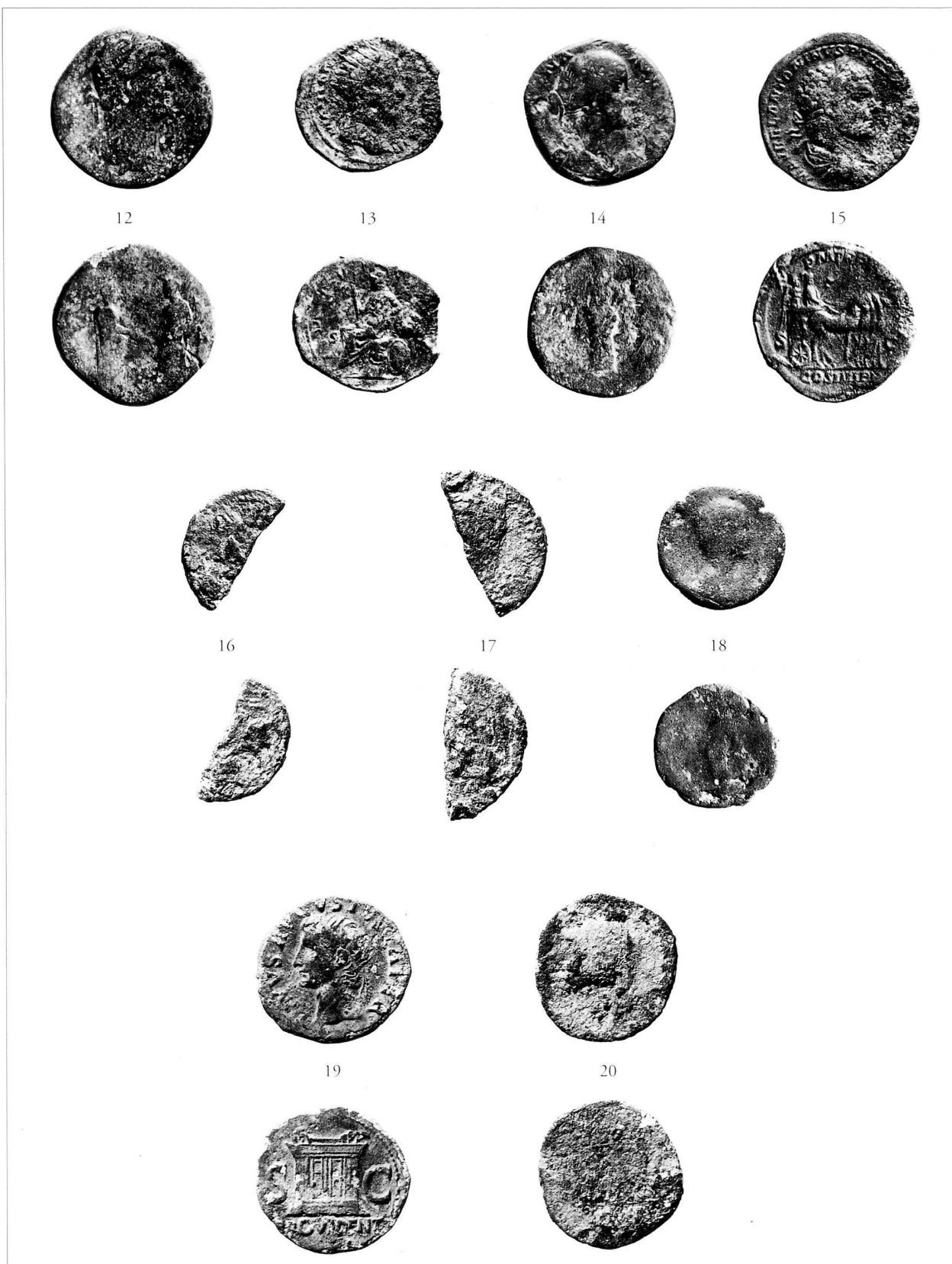
Inv. AV86/5902-1



Pl. 1. Avenches, insula 12 et quartiers adjacents, fouilles 1985-1986.

Insula 12: n°s 2-4, état 1 (1/10-40/50 ap. J.-C.), occupation et démolition; n° 5, état 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.), démolition; n° 6, état 3 (70/85-150 ap. J.-C.), construction; n° 7, état 3 B (fin I^r s. - 150 ap. J.-C.), démolition; n°s 8-11, démolition supérieure remaniée (fin I^r - III^e s. ap. J.-C.), abandon.

Echelle 1:1.



Pl. 2. Avenches, insula 12 et quartiers adjacents, fouilles 1985-1986.

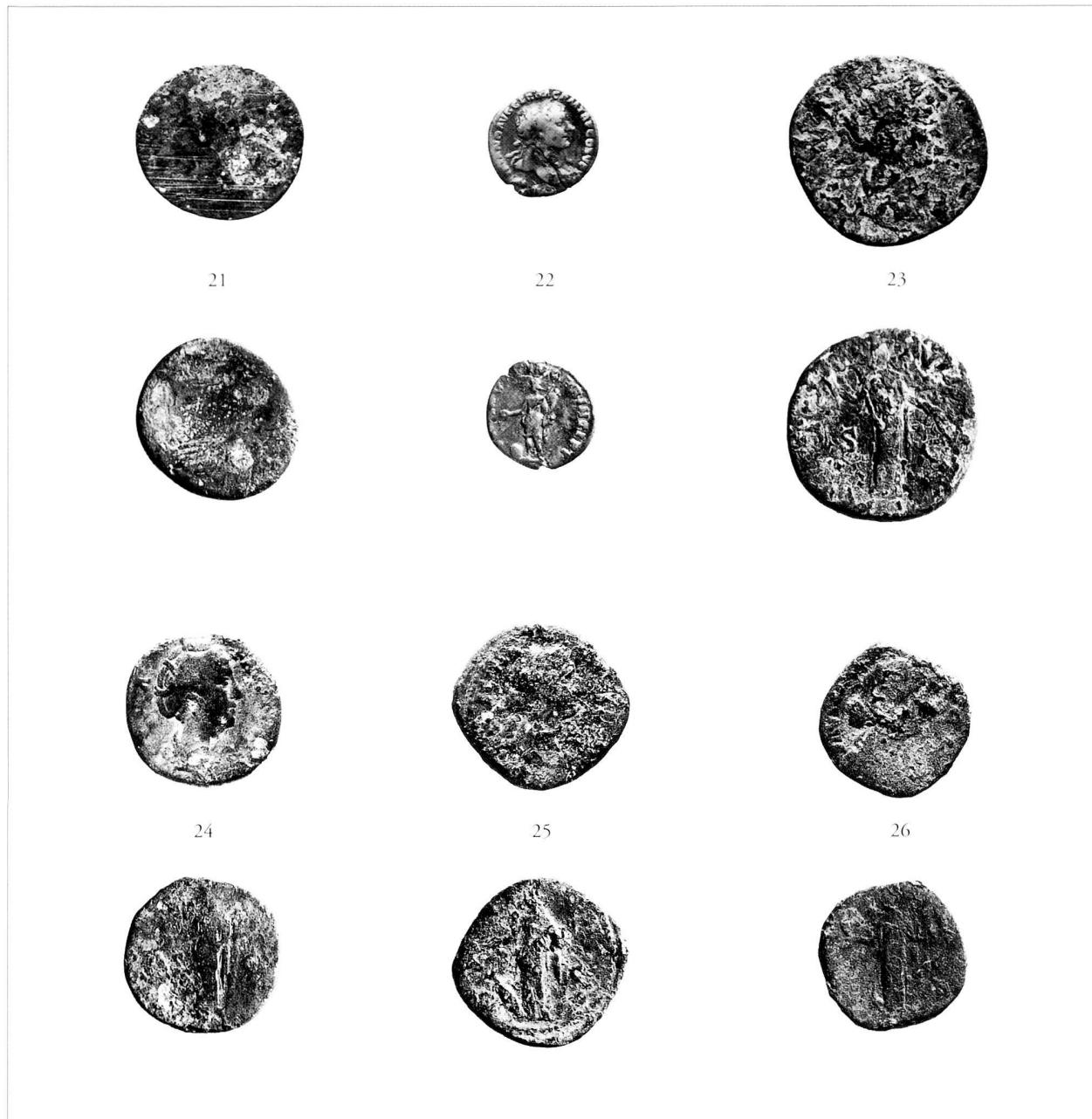
Echelle 1:1.

Insula 12: n° 12-15, démolition supérieure remaniée (fin I^r – II^r s. ap. J.-C.), abandon (suite).

Insula 18: n° 16, état 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.), construction; n° 17, état 3 (70/85-150 ap. J.-C.), construction.

Insula 6: n° 18, démolition supérieure remaniée (fin I^r – II^r s. ap. J.-C.), abandon.

Insulae 12/18, voirie: n° 19, état 2 (40/50-70/85 ap. J.-C.), occupation; n° 20, état 3 (70/85-150 ap. J.-C.), occupation.



Pl. 3. Avenches, insula 12 et quartiers adjacents, fouilles 1985-1986.

Insulae 12/12a et 18, fontaine de carrefour: n°s 21-26, état 4 (150 – III^e s. ap. J.-C.), dernière occupation. Dons votifs?

Echelle 1:1.

L'insula 12 et les quartiers adjacents à Avenches.

Le verre

Chantal MARTIN PRUVOT

Les investigations archéologiques entreprises entre 1985 et 1986 aux Conches-Dessous ont livré un mobilier en verre très modeste, composé de 122 fragments de récipients et de 6 fragments de verre à vitre¹.

Environ deux tiers des fragments proviennent de l'*insula* 12, le solde se répartissant dans les secteurs adjacents (*insula* 18, voiries, etc.). On peut noter que les trouvailles sont particulièrement pauvres dans les deux premiers horizons de la séquence, soit dans la période pré-flavienne (horizons 1 et 2; env. 1/10-70/85 ap. J.-C.) et que deux tiers des fragments se rattachent à l'horizon 4b (fin du I^{er}-III^e s.), regroupant le mobilier récolté en vrac lors de l'ouverture des sondages et dans les niveaux de démolition supérieure.

D'une manière générale, il est intéressant de signaler que le faciès de la verrerie mise au jour dans cette séquence d'habitat est tout à fait comparable à ce que l'on trouve généralement sur les autres sites de consommation, dans des proportions analogues². En effet, si les récipients utilisés pour la présentation et la consommation d'aliments solides et liquides sont les plus nombreux (coupes, bols, gobelets, cruches: fig. 1), le nombre de récipients destinés au stockage des denrées est non négligeable. En revanche, les flacons à parfum et à onguent sont peu nombreux.

Les récipients déterminés, représentés par 45 individus, illustrent des formes bien connues dans la colonie avenchoise, tant du point de vue typologique que chronologique (fig. 1). Dans les catégories des coupes et des bols, trois pièces appellent cependant quelques commentaires.

Du point de vue typologique, la présence d'une coupe à bord horizontal AR 109.2 (variante Is. 42a) et d'un *modiolus* ou d'un calice Is. 37/38 (AR 90-92; n° 1) mérite d'être signalée dans la mesure où, à ce jour, le nombre d'exem-

¹ Une bonne trentaine de fragments de verre d'époque moderne (dont deux scories), quatre tesselles de mosaïque en pâte de verre, ainsi que deux perles n'ont pas été pris en considération dans cette brève étude.

² A titre de comparaison, voir A. HOCHULI-GYSEL, Le verre, dans: P. BLANC *et al.*, Recherches sur les quartiers nord-est d'Aventicum. Fouilles 1991-1995, BPA 37, 1995, p. 81-88.

Forme	Type	H 1	H 1 perturbé	H 1/2	H 2	H 4	H 4b	
Coupes	Is. 3 (AR 2)	1		1	4	1	2	9
	Is. 42 var. (AR 109.2)						1	1
	AR 16.1						2	2
Bols	Is. 12 (AR 34)						1	1
	Is. 85b (AR 98)						1	1
	Is. 96b var.						1	1
Gobelets/ calices	AR 38					2		2
	Is. 37/38 (AR 90-92)				1			1
Pots	Is. 67b/c-62 (AR 118-119)						2	2
Flacons	Is. 61 (AR 151)	1					1	2
	indéterminé	1		1				2
Bouteilles	Is. 50/51 (AR 156/160)			2		13	15	
Cruches	indéterminé					5	5	
Couvercles	Is. 66a var. (AR 179)					1	1	
Total		1	2	1	8	3	30	45

Fig. 1. Tableau synoptique de la verrerie des fouilles aux Conches-Dessous 1985/1986 (insula 12 et quartiers adjacents). Nombre de récipients déterminés.

H 1 Horizon 1 env. 1/10-40/50 ap. J.-C.
H 2 Horizon 2 env. 40/50-70/85 ap. J.-C.
H 4 et 4b Horizon 4 et 4b essentiellement fin I^{er}-III^e s.
 ap. J.-C.

plaires connus de ces types est relativement modeste³. Si la coupe est issue d'un ensemble daté sans précision entre 100 et 250 ap. J.-C. (horizon 4b), le second récipient se rattache à un ensemble de la seconde moitié du I^{er} s. (horizon 2), datation qui s'insère tout à fait dans la chronologie généralement admise pour ces récipients⁴.

³ Voir la typologie du verre d'Avenches: BONNET BOREL 1997, p. 41, forme AV V 100 et p. 35, forme AV V 78.

⁴ RÜTTI 1991, vol. 2, p. 88, formes AR 90 et AR 91: Tibère/Claude jusqu'aux Flaviens.

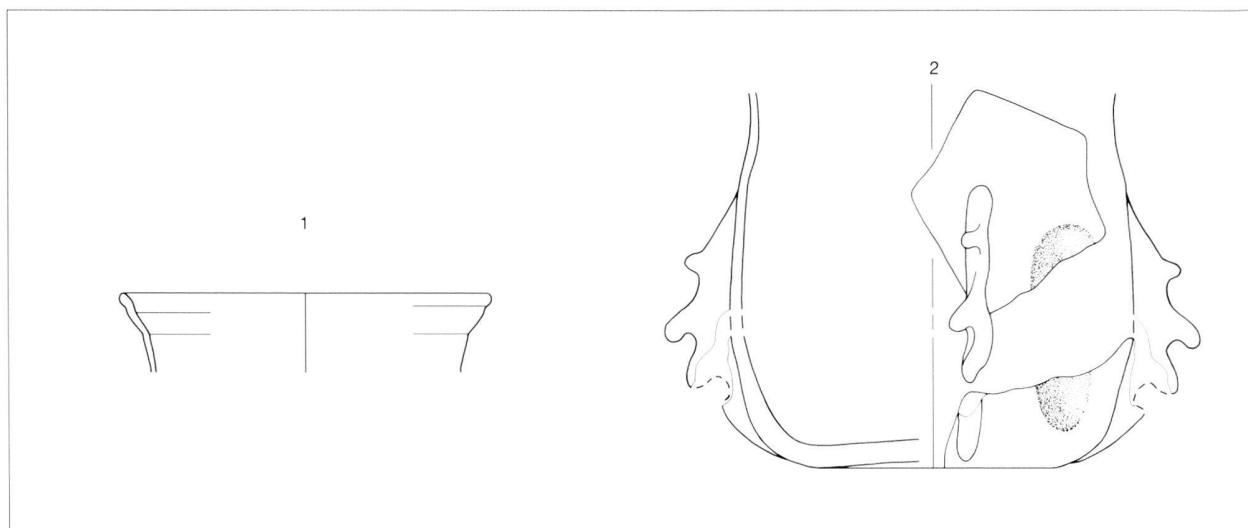


Fig. 2.

1. *Modiolus ou calice Is. 37/38 (AV V 78; AR 90-92).* Bord évasé, formant gradin, à lèvre arrondie. Verre naturel bleu vert.
Inv. AV86/5804-2. Insula 12; horizon 2.
2. *Bol hémisphérique, variante du type Is. 96b (AV V 66).* Panse hémisphérique. Fond apode très légèrement concave. Verre incolore fortement teinté de vert olive. Panse ornée de dépressions et de crêtes à trois et quatre pointes.
Inv. 86/6301-4. Insula 18; horizon 4b.

Le bol hémisphérique à dépressions, orné de crêtes (variante Is. 96b), mérite également d'être signalé (n° 2). Il appartient en effet à un groupe de récipients assez variés, composé de bols et de flacons ornés selon les mêmes procédés, qui sont généralement rares dans les collections⁵.

Le verre à vitre est attesté par des fragments bleu vert ou incolore teinté de vert olive, appartenant au type mat/brillant, caractérisé par une face lisse et brillante et une face granuleuse et mate. Les six pièces, dont cinq proviennent de l'*insula* 12, sont issues d'ensembles datés de la fin du I^{er} s. au milieu du III^e s. (horizon 4b).

Liste des 45 récipients en verre déterminés (cf. fig. 1)

Coupes Is. 3 (AR 2)

86/5776-22	<i>insula</i> 12 a	horizon 4b
86/5817-3	<i>insula</i> 12	horizon 1 ou 2
86/5872-5	<i>insula</i> 18	horizon 2
86/5872-6	<i>insula</i> 18	horizon 2
86/5952-4	<i>insula</i> 6	horizon 2
86/6175-5	<i>insula</i> 12	horizon 2
86/6177-15	<i>insula</i> 12	horizon 4b
86/6215-5	<i>insula</i> 12	horizon 1
86/6283-5	<i>insula</i> 12	horizon 4

⁵ BONNET BOREL 1997, p. 33, forme AV V 66. La dizaine de récipients avenchois atteste peut-être une production locale ou régionale durant les II^e et/ou III^e s. ap. J.-C. Le bol n° 2 provient précisément d'un ensemble daté de cette période. Pour d'autres parallèles, voir: F. FREMERSDORF, E. POLONYI-FREMERSDORF, *Die farblosen Gläser der Frühzeit in Köln. 2. und 3. Jahrhundert*, (*Die Denkmäler des römischen Köln IX*), Bonn, 1984, p. 25/65 (milieu du III^e s.); G. SENNEQUIER, *Verrerie d'époque romaine. Collections des musées départementaux de Seine-Maritime*, Rouen, 1985, p. 54/29 (fin III^e s.-début IV^e s.).

Coupes var. Is. 42 (AR 109.2)

86/5949-1	habitat nord	horizon 4b
-----------	--------------	------------

Coupes AR 16.1

86/6038-6	<i>insula</i> 12	horizon 4b
86/6230-1	<i>insula</i> 12	horizon 4b

Bol Is. 12 (AR 34)

86/6070-7	<i>insula</i> 12	horizon 4b
-----------	------------------	------------

Bol Is. 85b (AR 98)

86/5833-1	<i>insula</i> 12	horizon 4b
-----------	------------------	------------

Bol var. Is. 96b (fig. 2, n° 2)

86/6301-4	<i>insula</i> 18	horizon 4b
-----------	------------------	------------

Gobelets AR 38

86/5941-1	habitat nord	horizon 4
86/6284-1	<i>insula</i> 12	horizon 4

Modiolus ou calice Is. 37/38 (AR 90-92) (fig. 2, n° 1)

86/5804-2	<i>insula</i> 12	horizon 2
-----------	------------------	-----------

Pots Is. 67b/c-62 (AR 118.1/2, 119)

86/6161-1	<i>insula</i> 12	horizon 4b
86/6178-2	<i>insula</i> 12	horizon 4b

Flacons à onguent Is. 61 (AR 151)

86/5761-4	<i>insula</i> 12 a	horizon 4b
86/6049-23	voirie <i>insulae</i> 12/18	horizon 1 perturbé

Flacons à onguents de type indéterminé			86/6280-28	<i>insula</i> 12	horizon 4b
86/6189-2	<i>insula</i> 12	horizon 1 perturbé	86/6280-30	<i>insula</i> 12	horizon 4b
86/6233-3	<i>insula</i> 12	horizon 2	86/6280-31	<i>insula</i> 12	horizon 4b
Bouteilles ansées Is. 50 (AR 156/160)			86/6280-32	<i>insula</i> 12	horizon 4b
			86/6280-35	<i>insula</i> 12	horizon 4b
Cruches indéterminées			86/5976-1	habitat nord	horizon 4b
86/5776-25	<i>insula</i> 12 a	horizon 4b	86/6038-5	<i>insula</i> 12	horizon 4b
86/5784-3	<i>insula</i> 12	horizon 4b	86/6280-33	<i>insula</i> 12	horizon 4b
86/5835-10	voirie nord-est	horizon 4b	86/6280-34	<i>insula</i> 12	horizon 4b
86/5835-11	voirie nord-est	horizon 4b	86/6280-38	<i>insula</i> 12	horizon 4b
86/5872-21	<i>insula</i> 18	horizon 2	86/6280-25	<i>insula</i> 12	horizon 4b
86/5949-2	habitat nord	horizon 4b			
86/6045-6	<i>insula</i> 12	horizon 4b			
86/6178-3	<i>insula</i> 12	horizon 4b			
86/6178-32	<i>insula</i> 12	horizon 4b			
86/6245-5	<i>insula</i> 12	horizon 2			
Couvercle					

Bibliographie

(Abréviations cf. p. 6)

- | | |
|---------------------------------|---|
| BONNET BOREL 1997 (typol. AV V) | F. BONNET BOREL, <i>Le verre d'époque romaine à Avenches - Aventicum, typologie générale</i> , (Doc. MRA 3), Avenches, 1997 |
| ISINGS 1957 (typol. Is.) | C. ISINGS, <i>Roman glass from dated finds</i> , Groningen/Djakarta, 1957 |
| RÜTTI 1991 (typol. AR) | B. RÜTTI, <i>Die römischen Gläser aus Augst und Kaiserburg</i> . (<i>Forschungen in Augst</i> 13), Augst, 1991, 2 vol. |

